

SALAH EDDINE CHERRAD & MARC CÔTE

Dynamiques rurales dans le maghreb profond

Face au déficit alimentaire croissant de chacun des pays maghrébins, les politiques nationales ont porté l'accent depuis quelques décennies sur le secteur dit «moderne» et les grands périmètres irrigués. Or, il s'avère que les accroissements de production et les gains de productivité durant cette période ont été dûs au moins autant à l'autre «monde agraire», correspondant socialement aux exploitations petites, privées, familiales, et spatialement au pays «intérieur» (montagnes, steppes, Sud).

Les grandes mutations avaient été durant la première moitié du 20^{ème} siècle le fait des régions urbaines, des plaines coloniales, des axes de communication. Depuis quelques décennies elles ont gagné les espaces marginaux des trois pays, le Maghreb profond. Mutations subies souvent. On parle de crise des zones rurales, de crise de la montagne, de crise des oasis. Mais mutations voulues également, à travers le dynamisme des sociétés, des groupes, des individus, qui sont les acteurs de leur évolution et de leur développement.

Les campagnes profondes du Maghreb apparaissent aujourd'hui caractérisées à la fois par leur enracinement sociétal dans un terroir, dans des structures, et par une capacité d'adaptation et d'innovation qu'on ne leur soupçonnait pas. Fondées sur des logiques de groupe familial, de limitation des risques, de survie sur longue durée, elles se révèlent capables d'intégrer d'autres logiques, notamment celles du profit et de l'économie de marché. Le Moyen Atlas se couvre de vergers modernes, la petite hydraulique se développe en Tunisie, les oasis pratiquent la plasticulture et s'intègrent dans des filières qui acheminent leurs produits vers les grands centres urbains ou à l'étranger.

Mutations silencieuses, à échelle réduite, ignorées des pouvoirs publics souvent. Mutations profondes, qu'il apparaît important de connaître et «d'accompagner», si l'on ne veut pas qu'à moyen terme, cette ouverture se traduise par une rupture avec tous les enracinements de cette société profonde.

A l'heure où la part des recherches sur le monde rural ne cesse de décliner au Maghreb, et où de moins en moins de chercheurs font du terrain, de telles évolutions risquent d'échapper aux analyses globalisantes.

Ce sont ces dynamiques, dans leur diversité, que le présent recueil d'études voudrait faire connaître. Les monographies qui suivent n'ont la prétention ni de donner un tableau exhaustif du monde rural maghrébin, ni de définir des modèles d'analyse. Elles visent modestement à présenter quelques unes de ces dynamiques agricoles, agraires, rurales - les nuances sont importantes - et les processus qui les ont mises en route. Par delà ces analyses, on comprendra mieux que, moins que jamais, les campagnes maghrébines ne puissent être vues comme homogènes, mais constituent un kaléidoscope d'une richesse humaine étonnante.

Et si, en sus, ces analyses avaient montré l'intérêt, toujours actuel pour le chercheur, du travail de terrain, et fait connaître quelques jeunes chercheurs maghrébins, elles auraient rempli leur but.

MARC CÔTE (*)

Dynamique paysanne et démocratie agraire en pays d'oasis

Les oasis sahariennes constituent toujours un bon terrain d'observation, car les faits y sont généralement plus typés, plus visibles qu'ailleurs.

Les sociétés qui y habitent, restées proches de leurs racines, n'excluent pourtant pas les phénomènes de dynamisme interne. Depuis quelques décennies, le monde agraire saharien, du Sud marocain au Sud tunisien, est mu par des transformations souvent étonnantes : régénération des vieilles palmeraies, extensions périphériques, création d'exploitations de toute pièce, mutations techniques, intégration à l'économie de marché, productions pour l'exportation, renouvellement de l'habitat. On peut estimer qu'en 3 décennies, dans cet espace, les superficies en palmeraies ont approximativement doublé. C'est-à-dire que les Sahariens ont réalisé au cours des 30 dernières années autant que ce qu'ils avaient réalisé jusque là.

Or, dans le cas de ces sociétés de petites paysanneries, nombreuses, démunies de moyens, à l'étroit sur leurs parcelles, la question fondamentale a toujours été celle de l'accès à la terre (ou, ce qui revient au même, celle de l'accès à l'eau). La phase d'expansion antérieure qu'a connue l'agriculture saharienne, celle de l'apogée coloniale, s'était traduite par une concentration foncière et un accroissement indéniable des disparités agraires (J.J. Pérennès, 1979). La phase actuelle, s'ouvrant dans un contexte de libéralisation économique et d'intégration large du Sahara à l'économie de marché, pourrait logiquement se traduire également par une montée des inégalités agraires.

Or, par delà la grande variété locale de situations, la tendance générale apparaît être autre. Le dynamisme agricole actuel paraît s'accompagner d'une redistribution relativement large des terres agraires à une vaste portion de la population. Le fait est suffisamment rare dans le monde agraire pour que l'on s'y arrête un peu afin de le décrypter. C'est ce que nous voudrions faire, en pensant à l'ensemble des oasis maghrébines, et en prenant nos exemples plus spécialement dans le Bas-Sahara algéro-tunisien (cf fig. n° 1).

L'analyse révèle là trois modalités, trois processus différents, mettant en cause trois acteurs différents.

1 - L'EGALITE IMPOSEE : les lotissements étatiques.

Dans les jeunes nations maghrébines indépendantes, l'Etat s'est d'abord cantonné dans un rôle de remodelage des tissus agraires en place. Il s'agissait principalement, dans le Sud tunisien, de renover les vieilles

palmeraies traditionnelles, trop denses et souvent peu efficaces. Une à une, la plupart d'entre elles ont été l'objet de rénovation, dans leur réseau d'adduction (mise en place de conduites enterrées avec bornes) et dans leurs plantations (espacement, mise à l'alignement, accroissement de la proportion de Deglet Nour).

Au Maroc, les vastes palmeraies traditionnelles du Draa et du Ziz-Tafilalt ont été régénérées par la construction à l'amont des deux vallées de deux barrages modernes destinés à régulariser les débits.

En Algérie, il s'est agi avant tout de la refonte du système foncier, par prise en main des exploitations ex-coloniales, nombreuses dans les Ziban et l'Oued Righ, et organisation en domaines autogérés, sur le modèle de ceux du Nord du pays. 250 000 palmiers se sont trouvés ainsi organisés en une quinzaine de domaines socialistes. Aujourd'hui ces terres restent de statut public, mais sont marquées par une nette tendance à l'individualisation de l'exploitation.

Le fait nouveau est que les dernières décennies ont donné aux Etats vis-à-vis du Sud des moyens d'intervention, nouveaux et puissants, à travers la découverte de plusieurs nappes profondes, d'une grande ampleur, dont les deux principales dans le Bas-Sahara sont celles du Continental Terminal et du Continental Intercalaire. Par ailleurs, le problème foncier se révèle ici moins délicat que dans le Nord du pays, car la majorité des terres relèvent soit du statut domaniale, soit du statut collectif, avec de larges possibilités d'intervention étatique.

Les pouvoirs publics se sont donc défini un double objectif: la mise en valeur agricole (puisque les productions du Sud sont susceptibles d'exportation), la distribution de l'emploi (puisque les cultures irriguées sont peuplantes). Ceci, dans un contexte saharien bien particulier, celui d'une forte pression démographique, de l'exiguïté des terrains agricoles, de la fermeture de certaines émigrations vers l'extérieur (Libye), de la volonté de fixation des nomades (Zelfana, Nefzaoua). Aussi l'objectif social a-t-il eu tendance à l'emporter sur l'objectif économique, le mot d'ordre étant la redistribution de terre au plus grand nombre.

La réponse à cette préoccupation a été la création de lotissements agricoles publics, dans lesquels l'Etat réalise la viabilisation générale, et attribue à titre individuel un lot à chaque futur exploitant. La nécessité de forages profonds, donc difficiles et coûteux, pousse en ce sens d'un aménagement planifié. Mais il est applicable également aux aménagements par mise en valeur à partir de puits à la nappe phréatique.

Une série de périmètres a été lancée à l'extrême fin de l'époque coloniale, dans le cadre de la CAPER (Caisse d'Accession à la Propriété Foncière), à partir de 1960 (5 coopératives CAPER dans l'Oued Righ par exemple); d'autres l'ont été dans le cadre de la Révolution agraire (Sidi Abdallah, Mrara), d'autres encore plus récemment, dans le cadre du Programme Emploi Jeunes (Bir Larbi, El-Oued).

En Tunisie, c'est à partir des années 1980 qu'un important programme a été engagé, avec le souci de fixer les populations dans le Sud (A. Kassah 1996). Dans le cadre du Plan Directeur des Eaux du Sud, une série de lotissements a été lancée dans le Jérid et le Nefzaoua. Ainsi, paradoxalement, à partir des années 1980, la Tunisie libérale engage un programme conséquent de créations étatiques, au moment où l'Algérie socialisante mise sur l'initiative privée par le lancement de l'Accession à la Propriété Foncière.

Ces créations étatiques sont à l'origine de paysages caractéristiques, qui se répètent en de nombreux exemplaires, aux portes des vieilles oasis, ou en rase campagne (cf fig. n° 2). La clef en est constituée par les installations techniques, forages, stations de pompage, bassins, installations spectaculaires lorsqu'elles comportent des tours de refroidissement nécessaires pour les eaux trop chaudes (70°) du Continental Intercalaire. A l'aval, se déroulent les parcellaires très géométriques des lots, encadrés par les réseaux d'adduction (portés ou enterrés), de brise-vent, de drains, et de chemins d'exploitation. Dans les lots, les palmiers sont plantés en ligne, à l'espacement de 10m x 10 (soit beaucoup plus lâches qu'en palmeraie traditionnelle), la proportion des Deglet Nour est forte (70 à 100%, soit beaucoup plus qu'en palmeraie traditionnelle). Les exploitants, groupés en coopératives (Algérie), ou en associations (Tunisie), paient un droit d'eau, et dans certains cas des annuités de location- accession à la propriété.

Les périmètres créés sont généralement de petite taille, proportionnelle au débit du forage, puisque chaque lotissement s'identifie à un forage. Ainsi le Nefzaoua a vu créer depuis 1980 15 lotissements, d'une superficie de 50 à 200 ha chacun. Les seuls cas de périmètres de taille importante sont liés à des préoccupations plus géostratégiques que socio-économiques: Abadla sur le Guir, 5400 ha, décennie 1970, situé en position de contrôle de la frontière marocaine; Bir Maatoug au Sud du Chott Jerid, 2500 ha, création 1990, positionné face à la frontière algérienne. Ce n'est pas un fait du hasard si l'un et l'autre ont été des créations militaires.

La taille des lots a également été l'objet de réflexions et de débats. Le gabarit le plus classique est celui de 1 ha/exploitant, comportant 100 palmiers, dont 2/3 en deglet Nour. Mais l'évolution du contexte a entraîné une évolution des conceptions, le Sud tunisien en est un bon exemple. Dans la Tunisie coloniale, les lots attribués comptaient de 0,3 à 0,5 ha/attributaire ; ils sont passés dans la Tunisie indépendante à 1 ha, superficie jugée conforme au revenu d'une famille type; dans les périmètres les plus récents (Ibn Chabbat), les lots sont de 2 ha, car il est apparu que les exploitations antérieures avaient peine à faire face aux exigences de l'économie de marché qui entre temps avait fait irruption dans les territoires sahariens. Ainsi, l'Etat est quelque peu prisonnier de sa politique: à vouloir satisfaire beaucoup d'hommes, il leur a donné des instruments de travail étriqués, qui se révèlent inadaptés aujourd'hui. Concilier le social et l'économique est toujours difficile.

Une autre variante de lot type est proposée dans le Sud tunisien: 36 ares de terres à planter, + 2 serres plastique, avec double utilisation de l'eau

du Continental Intercalaire: jaillissant à 70°, elle est utilisée d'abord pour chauffer les serres la nuit, puis, après refroidissement en bassin, pour arroser au goutte à goutte les cultures en serre. Organisé par ensembles de 30 à 50 serres liées à un forage profond, ce système très intensif est mis en place lorsque peu de terres sont disponibles (Jemna, Douz, El Fawar).

Dans ces créations étatiques standardisées, un autre élément de différenciation a été introduit par le problème de l'habitat des attributaires. Les périmètres CAPER, appuyés de moyens importants, étaient doublés de villages agricoles situés à proximité (Hobba, Sidi Mahdi). Certains périmètres récents ont été dotés de cités, mais de façon plus velléitaire et généralement peu réussie (Bir Larbi, Ibn Chabbat). Dans la majeure partie des cas, les pouvoirs publics laissent aux intéressés le soin de se loger, soit dans les villages voisins, soit en habitat dispersé proche du périmètre.

Peut-on tenter aujourd'hui un bref bilan de ces programmes, divers dans leur réalisation, homogènes dans leur genèse ? Ces belles géométries ont nécessité des investissements étatiques lourds, pour des résultats très variables. Les populations attributaires étaient des paysans sans terre, des fils d'exploitants, des micro-fundiaires; dans certains cas également d'anciens semi-nomades. L'adaptation à ce nouveau cadre, relativement rigide (obligations culturelles, paiement de droit d'eau), a été souvent délicate. Mais les années aidant, l'on constate que ces populations ont fini généralement par se réapproprier ces créations étatiques, quitte à modifier les systèmes d'irrigation ou les pratiques culturelles. Les palmiers apparaissent aujourd'hui bien tenus, accompagnés de cultures au sol; les exploitants sont fiers de leurs lots, certains ont déjà réinvesti leurs gains dans de nouvelles activités. Seuls les lotissements les plus récents, ou les plus aventureux (Programme Jeunes), laissent apercevoir de larges "trous" dans la mise en valeur.

Dans les lotissements les plus anciens, les partages successoraux ont souvent amenuisé les lots initiaux; l'exigüité foncière est généralement le grief n° 1 avancé par les exploitants.

Ainsi, l'égalité foncière a été imposée par l'Etat, mais la pression démographique génère souvent une "sortie par le bas", qui ramène au micro-fundium.

2 - L'EGALITE ACQUISE : l'individualisme hydraulique.

Traditionnellement, la mobilisation de l'eau au Sahara n'était guère individuelle. Les puits à poulie ou à balancier ne mobilisaient que des quantités infimes, ne permettant l'irrigation que de surfaces infimes également. Dépasant les moyens d'un individu, la plupart des mobilisations étaient collectives, relevant de la communauté villageoise ou tribale. Ici, techniques et structures sociales se renforçaient mutuellement.

Un fait nouveau a bouleversé les données du problème: l'apparition du groupe motopompe, élément technique récent, qui multiplie l'efficacité de

l'exhaure, tout en étant relativement peu coûteux et de maniement aisé.

Or l'apparition de cet élément technique correspond à une période marquée par l'émergence d'une aspiration à échapper au carcan des vieilles collectivités et des règles coutumières. Il apparaît donc comme l'instrument d'un individualisme hydraulique. C'est ce qui explique la montée en puissance de cette forme de mobilisation de l'eau depuis deux décennies, partout au Sahara où existent des nappes phréatiques.

On peut parler d'un véritable "mouvement", qui a secoué toutes les oasis. Le phénomène est apparu tôt, dès la décennie 1970, de façon ponctuelle, sur les marges des palmeraies anciennes. Il était alors le fait de propriétaires relativement aisés, qui voyaient là, soit le moyen de compenser les manques dans la distribution des débits (Sidi Oqba), soit d'agrandir leur exploitation (Nefzaoua). Il est responsable de l'extension en auréole de ces vieilles palmeraies, avec leur dessin dentelé.

En un second temps on est passé à la création d'exploitations ex-nihilo, partout où une nappe phréatique existait (vallée, piémont, plaine d'épandage) dans un rayon point trop grand à partir des palmeraies anciennes, de façon à pouvoir utiliser l'habitat villageois. Elle a donné lieu alors à un paysage de front pionnier, où les exploitations se découpent dans l'espace par les limites de leurs "tabia" ou de leurs palissades, dessinant de véritables marqueteries, dont les éléments, isolés les uns des autres, tendent progressivement à devenir mitoyens et à constituer des ensembles de mise en valeur (cf fig. n° 3).

Le contexte foncier a été favorable à un tel mouvement. La vieille règle coutumière du Sahara, la "vivification par le travail", permet en effet de s'approprier un terrain mis en valeur. C'est dans cet esprit que beaucoup de créations ex-nihilo ont été réalisées. L'Algérie, caractérisée par ailleurs par bien des maladresses agraires, a eu ici l'habileté de remettre en honneur cette vieille pratique, en lui donnant un cadre institutionnel par la loi d'Accession à la Propriété Foncière Agricole (APFA) de 1983. Par cette loi, celui qui, en territoire saharien, met en valeur une terre (par l'irrigation, la plantation, ...) se voit au bout de 5 ans reconnaître la pleine propriété de cette terre.

Autrement dit, le puits et le groupe moto-pompe devenaient les moyens d'accéder à la terre, vieux rêve paysan. La nouvelle loi permit dans un premier temps de régulariser toutes les situations acquises de fait; puis elle impulsa des créations nouvelles, que les pouvoirs publics essaient de canaliser en réalisant des forages, et en délimitant des "périmètres", avec définition de superficies attribuées.

Des fronts pionniers sont apparus ainsi dans le Mzab (Daïa), le pays de Laghouat (Mekharg), l'Oued Righ, le Souf (partie N), les Ziban E, le Touat. Dans certains cas le mouvement suscité a été tel que les demandes de terres ont dépassé l'offre, et que, dans les Ziban par exemple, les attributions ont dû être limitées aux seuls originaires de la région. Dans celle-ci (wilaya de Biskra), 76000ha ont été attribués, dont 30 000 étaient mis en valeur au 1er janvier 1996, par 13 000 attributaires, soit 2,5 ha par attributaire. Ils sont appuyés par 600 forages

publics, 3500 groupes moto-pompes privés; la multiplication des plantations a fait monter en flèche le prix des djebars (jeunes plants de palmiers).

Les faits sont spectaculaires en Algérie, mais ils existent également dans tout le Sud marocain. Dans les seuls bassin-versants du Zizet du Guir, l'on compte environ 6000 groupes motompes (M. Jarir 1995). Ils sont plus limités dans le Sud tunisien, faute de nappes phréatiques.

Ce mouvement est sous-tendu par une forte intégration à l'économie de marché. L'accent est mis sur la plantation de palmiers Deglet Nour, mais également sur le maraîchage d'avant-saison. Mzita (Zab Est) s'est fait une spécialité des fèves, El Aghrouss (Zab Ouest) est la championne de la plasticulture et de la tomate (5000 serres). Les produits du Sud arrivent 1 mois, si ce n'est 2, avant ceux du littoral, sur les marchés de consommation urbains nationaux, ou d'exportation (Tunisie). Les commerçants collecteurs viennent à la saison sillonner les oasis ou les marchés avec leurs camions ou camionnettes bachées, pour acheminer les produits vers le Nord. L'agriculture saharienne est désormais loin de l'économie d'auto-subsistance.

Comme tout mouvement pionnier, celui-ci connaît des aléas, voire des échecs. Les difficultés pratiques sont multiples: eau insuffisante, pannes techniques, difficultés de trésorerie, désaccord entre utilisateurs d'un même forage. Signe d'échec, l'enceinte périmétrale demeure vide (Oued Righ), ou l'amorce d'exploitation s'ensable progressivement (Souf). La divergence entre superficies attribuées et superficies mises en valeur traduit bien ces aléas.

Cette dynamique est le fait d'une paysannerie petite et moyenne. Autant la superficie des lots est uniforme dans le cadre des lotissements d'Etat, autant la gamme est large dans celui de la mise en valeur individuelle. Elles est fonction de la force de travail de l'intéressé, mais plus encore de ses disponibilités financières, qui se traduisent par le type d'instrument d'exhaure dont il se dote: petit moteur à essence de 2 CV, moteur à mazout ou électrique de 6 à 12 CV, pompes verticales pour les puits profonds. Lorsque la nappe atteint 80 à 100 m de profondeur, certains adoptent la technique du puits prolongé par une tige de sondage. Les superficies irriguées sont en conséquence (de 1 ha à une dizaine), et la gamme des niveaux sociaux également.

A côté de cette mise en valeur "paysanne", la première chronologiquement, est apparu depuis une dizaine d'année une mise en valeur "capitaliste", qui est le fait de citadins, commerçants ou professions libérales, qui investissent dans la terre comme fond de placement, confient l'exploitation à un gérant ou un membre de leur famille. L'émergence de cette catégorie d'entrepreneurs algériens a été favorisée dans certaines régions par une donnée hydrogéologique: la profondeur de la nappe qui, lorsqu'elle dépasse 60 mètres, échappe aux groupes moto-pompes et aux moyens des fellahs. Plus la nappe est profonde, plus les moyens techniques utilisés sont grands, plus la mise en valeur se concentre entre les mains d'un petit nombre de possédants. L'accès à l'eau devient discriminatoire. La technique n'est pas neutre.

C'est cette catégorie sociale qui, en Algérie, a été encouragée par les pouvoirs publics à investir, sur des superficies importantes (20 à 100 ha), et dans des moyens techniques sophistiqués (pivots), afin de développer une céréaliculture saharienne productiviste. Cette forme de mise en valeur capitaliste a pris un certain essor dans le pays de Ouargla, le Mزاب, le Touat.

L'on est loin dans ce cas de la relative égalité foncière créée de fait au départ par un moyen d'exhaure largement accessible aux agriculteurs. Il s'agit alors d'une sortie de l'égalité agraire "par le haut".

3 - L'EGALITE HERITEE : le communautarisme sociétal.

Dans toutes les régions où n'existent pas de nappes phréatiques, mais seulement des nappes profondes, le seul moyen d'exhaure est le forage, difficile et coûteux. Le petit paysan est-il exclu inexorablement par la géologie et la technique ? Non, pas totalement.

Dans les sociétés oasiennes de tradition sédentaire, une réponse à cet handicap est apportée sous forme d'associations. Quelques exploitants se groupent pour financer en commun un forage, dont ils se partagent l'eau au prorata de leurs apports financiers, pour une exploitation individuelle. Ces groupements sont généralement le fait d'agriculteurs aisés, de citadins, d'anciens émigrés (Oued Righ, Nefzaoua); ils ne comptent qu'un petit nombre d'associés, et ne sont pas déclarés officiellement.

Un cas de groupement institutionnalisé est celui de la SCMV (Société de Mise en valeur du Sud Tunisien) qui s'est constituée sur 500 ha, avec une taille de 3 ha par associé (A. Kassah 1996).

Dans les sociétés anciennement pastorales, et fraîchement sédentarisées, la force des structures communautaires demeure très vive, beaucoup plus puissante ici en territoire saharien que dans le Nord du pays. Elle est connue à travers sa forme traditionnelle d'application: la redistribution périodique des terres en zone de culture sur épandage de crue, telle que pratiquée dans la vallée du Todhra (H.Buchner 1989), ou sur le piémont du pays Nememcha (M. Côte 1987). C'est la traduction d'un souci de justice sociale poussé à son extrême rigueur.

Mais il est une forme moderne d'application de cette force des structures communautaires, c'est la création de véritables "lotissements privés", à partir de forages, tels qu'ils existent dans le Nefzaoua. C'est là un cas de résurgence étonnante d'une vieille structure sur la scène agraire moderne, qui vaut qu'on l'analyse de près.

Les communautés anciennement nomades du Nefzaoua, ne disposant que de palmeraies très exigues, se sont trouvées face à la pression démographique, et à l'impossibilité d'accroître leur cheptel. Depuis une dizaine d'années, elles se sont tournées vers la mise en valeur.

Le premier volet est foncier. Les terres sont ici principalement collectives (à la différence du Jerid où dominent les terres domaniales), et vouées jusqu'à présent aux parcours. Au sein de la collectivité, une fraction ou une sous-fraction s'approprie une partie des terrains relevant de sa juridiction, et la délimite. Cela, avec ou sans l'accord des autorités traditionnelles de l'arch (tribu). Cette appropriation aboutit donc à une melkisation, illicite aux yeux des pouvoirs publics, puisque n'ayant pas transité par les services d'Etat.

Le second volet est hydraulique. L'eau profonde est juridiquement propriété d'Etat, tout forage nécessite une autorisation. Le groupe qui a délimité son terrain finance une opération de forage, fait réaliser le travail par une petite entreprise locale, et obtient de la nappe un débit de 15 à 45 litres/sec, d'une eau artésienne qu'il n'est pas nécessaire de pomper. Le forage est illicite, mais les services de l'Hydraulique sont dépassés; dans certains cas, ils font payer une amende aux responsables du forage, ce qui aux yeux de ceux-ci a pour avantage de régulariser leur situation.

Fondé sur cette base, le groupement se comporte comme une véritable entreprise de mise en valeur. Il comprend 10 ou 20 participants, assure les financements, délimite sur terrain un périmètre à trame orthogonale, trace le réseau de chemins, conduites et drains. En vue aérienne, l'espace mis en valeur apparaît comme planifié, géométrique (cf fig. n° 4 et photos). Il est intéressant de noter que cette mise en valeur, faite par de petits exploitants et hors de tout technicien, reprend la plupart des normes des lotissements publics: même tracés rectilignes, même espacement des plants (10m x10), même proportion de Deglet Nour, même taille de lots (1 ha par exploitant généralement, parfois 2 ou 3 ha).

A cette organisation collective de l'espace, répond une exploitation individuelle de la terre. Chacun utilise l'eau du forage suivant un tour d'eau défini; il considère sa terre comme privée, et mène son exploitation à sa guise; il apporte fumier et sable pour amender les sols "chott" engorgés et quelque peu salés. Pendant les 5 ou 6 premières années, il pratique principalement maraichage et fourrages, en attendant que les palmiers entrent en production.

Dans le Nefzaoua, plusieurs centaines de groupements se sont constitués ainsi, au cours de la décennie écoulée. Les analyses faites (G. Morvan 1991, J. Brochier-Puig 1996) montrent qu'ils peuvent être de taille très variable (de 3 à 35 membres), et créés sur des bases différentes, les uns de type familial (frères et cousins), les autres de type social (anciens militaires, petits fonctionnaires,...). Les lotissements créés le sont généralement loin du village et des routes (souci d'éviter les contrôles), chaque exploitant disposant ainsi d'une micro-fundium dans la vieille palmeraie et d'un lot dans le nouveau périmètre. Certains lots peuvent ne pas être exploités, ils correspondent à une forme d'appropriation foncière pour l'avenir.

Le tout s'appuie sur les structures hiérarchisées de la collectivité. Le groupement de base peut faire appel aux structures plus élevées de l'arch pour certains problèmes tels que la coordination des drains entre groupements, les litiges éventuels, les relations avec les pouvoirs publics.

Les autorités coutumières, un temps dépassées, entérinent la situation, et l'organisent: à Nouïel, elles ont décidé depuis 1988 d'attribuer un lot de 1 ha à chaque jeune de la collectivité atteignant sa majorité et qui en fait la demande. Les attributions ont lieu une fois l'an, par tirage au sort entre les lots délimités (G. Morvan). Face à l'extérieur, la vieille collectivité retrouve toute sa vigueur. "Nous sommes un seul bloc".

Ainsi, en une décennie, cette formule de mise en valeur est devenue dans le Nefzaoua de loin la plus importante. Alors que les lotissements publics piétinent souvent, les créations privées collectives se multiplient partout, principalement dans la moitié sud, où la nappe n'est qu'à 70-80 m de profondeur et est artésienne, alors que dans le Nord où il faut forer jusqu'à 100 m pour la trouver, elle ne l'est plus. On estime que la région compte 8000 ha en périmètres illicites, reposant sur 900 forages. Comme tout front pionnier, celui-ci a ses revers: planification insuffisante du drainage, risques d'ensablement, et surtout appel sans mesure à la ressource eau. La nappe du Continental Terminal en cause est renouvelable, mais les prélèvements apparaissent supérieurs à l'alimentation, et le niveau piézométrique s'abaisse, suscitant les inquiétudes des services hydrauliques.

Les pouvoirs publics, d'une façon générale, n'ont qu'une vision critique de ce mouvement de mise en valeur, parce que doublement illicite. Ils n'ont pas vu que c'était d'abord une dynamique agraire remarquable, permettant à des populations dotées de peu de moyens d'accéder à l'exploitation agricole, et à des revenus corrects. La formule ne présente probablement pas la meilleure efficacité économique (à cause des aléas sur l'eau), mais elle a incontestablement la meilleure efficacité sociale.

Sur l'ensemble des oasis sud-maghrébines, le Nefzaoua est très probablement la région qui a manifesté au cours de la décennie écoulée le dynamisme agraire le plus grand. Et la réémergence de la force des vieilles structures agraires pour une mise en valeur moderne - permettant la petite exploitation dans le cadre de grands aménagements spatiaux - , fait que cette dynamique se fait sous forme d'une égalité entre tous. Egalité qui subira probablement rapidement des atteintes, mais qui est bien réelle dans la phase actuelle de création.

CONCLUSION.

Le Bas-Sahara algéro-tunisien est le lieu depuis quelques décennies d'une vaste dynamique de mise en valeur agricole. Celle-ci est sustentée, suivant les lieux, par l'action d'acteurs différents: l'Etat, qui lotit des terrains au profit du plus grand nombre; l'individualisme hydraulique, qui amène les paysans petits et moyens à investir et à s'investir dans ce type de mise en valeur; les vieilles structures communautaires qui, là où elles subsistent, donnent aux hommes la force d'organisation sociale pour prendre en main leur avenir sous des formes nouvelles. Trois formes d'accès à la terre qui, en ces pays de vieilles paysanneries, vont plutôt dans le sens de la consolidation d'une démocratie agraire, d'un accès à la terre pour le plus grand nombre et dans des proportions point trop inégales. Par suite d'un contexte saharien spécifique, l'intégration à l'économie de marché ne s'est pas traduite par une concentration

foncière et un accroissement des inégalités sociales. Mais la situation présentée ici est temporelle, et donc temporaire. Les oasis demeureront coincées dans l'avenir entre pression démographique et économie de marché. Déjà dans beaucoup de lotissements, les partages successoraux ont amenuisé la part de chacun, au point que le lot actuel ne permet plus d'assurer le minimum vital à une famille. Par ailleurs, dans les zones de mise en valeur nouvelle, la tentation est grande pour les pouvoirs publics de faire appel à de grands possédants, voire des entreprises agricoles, susceptibles de mettre en oeuvre des moyens puissants; l'on a vu que l'Algérie s'était engagée dans cette voie. Sortie de l'égalité par le bas, sortie par le haut, les évolutions à venir risquent rapidement de remettre en cause la situation actuelle, qui a l'avantage d'avoir ouvert relativement grandes les portes de l'accès à la terre pour les fellahs sahariens.

Bibliographie.

BISSON J. 1991: Un front pionnier au Sahara tunisien, le Nefzaoua. Bull Assoc Géogr Franc, pp 299-309.

BROCHIER-PUIG J. 1996: L'urbanisation et la relation à l'environnement dans les oasis du Nefzaoua, le cas de El Faouar. DEA, Montpellier 3,77 p.

BUCHNER H.J. : Le village post-qsourien des Ait Atta du Bas Todhra (Maroc présaharien) et l'impact du droit coutumier. in Le nomade, l'oasis, Urbama, pp.187-206.

CERES, 1995: Les oasis au Maghreb, mise en valeur et développement., actes du séminaire de Gabès. Tunis, 319 p.

CÔTE M. 1987: Comment les hommes ont aménagé un piémont. in Hommage à Gérard Maurer, Poitiers, pp 221-240.

CÔTE M. 1993: Une région saharienne malade de trop d'eau, le Souf. Université Constantine, note, 22 p.

CÔTE M. 1995: Mise en valeur nouvelle sur une vieille frange pré-saharienne, le piémont des Ziban (Algérie). in Les oasis au Maghreb, CERES, Tunis, pp 173-92.

DUBOST D. 1991: Ecologie, aménagement, et développement agricole des oasis algériennes. Thèse, Tours, 549 p.

JARIR M. 1995: Implications socio-spatiales et environnementales de l'irrigation moderne dans les oasis du Sud-est marocain. in Les oasis au Maghreb, Tunis, pp. 291-307.

KASSAHA. 1994: Aménagement hydro-agricole et dynamique sociale: le cas du Nefzaoua (Sahara tunisien). Bull Société Langued Géogr, pp 169-194.

KASSAH A. 1996: Les oasis tunisiennes, aménagement hydro-agricole et développement en zone aride. CERES, Tunis, 346 p.

MORVAN T. 1991: Noueïl, oasis du Nefzaoua (Tunisie), de la source aux forages illicites. Maîtrise, Tours, 175 p.

NESSON CL. 1966: Structure agraire et évolution sociale dans les oasis de l'Oued Righ. Trav Inst Rech Sahar, Alger, pp 85-127.

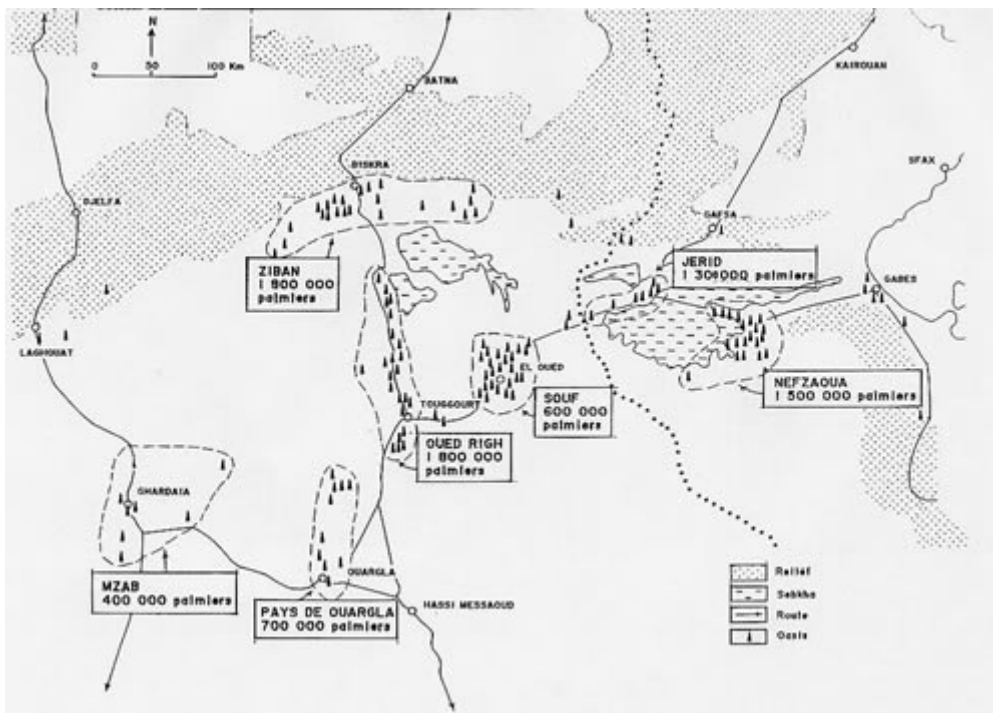
PERENNÈS J.J. 1979: Structures agraires et décolonisation, les oasis de l'Oued R'hir (Algérie). L'Harmattan, Paris, 372 p.

ROUVILLOIS-BRIGOL M. 1975: Le pays de Ouargla (Sahara algérien), variations et organisation d'un espace rural en milieu désertique. Public Paris-Sorbonne, 389 p.

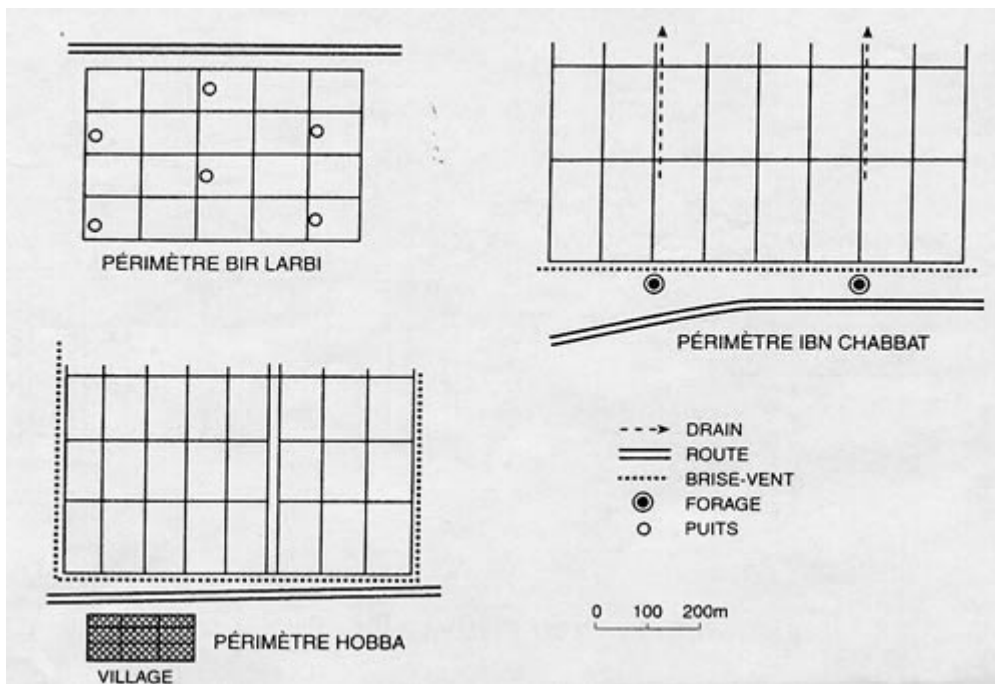
UNIVERSITÉ MEKNÈS, 1993: Espace et société dans les oasis marocaines. Université Moulay Ismaïl, 283 p.

URBAMA, 1989: Le nomade, l'oasis et la ville. Tours, fasc n° 20, 287 p.

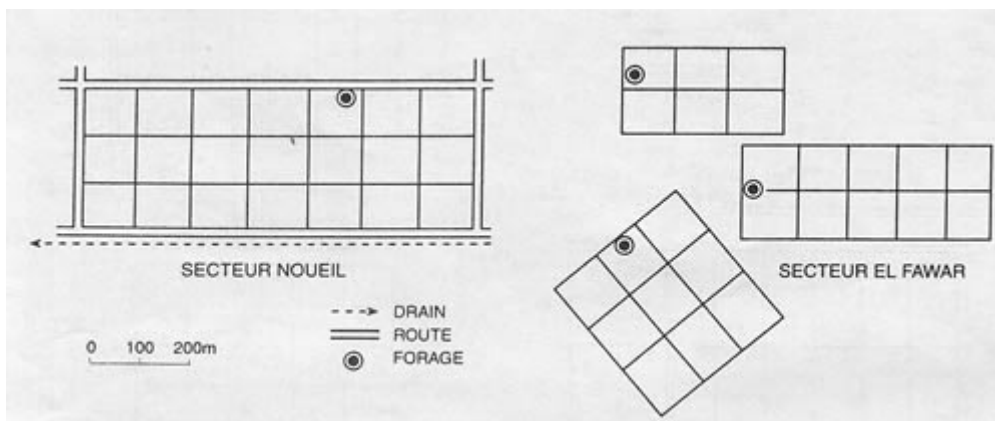
Le bas sahara et ses oasis



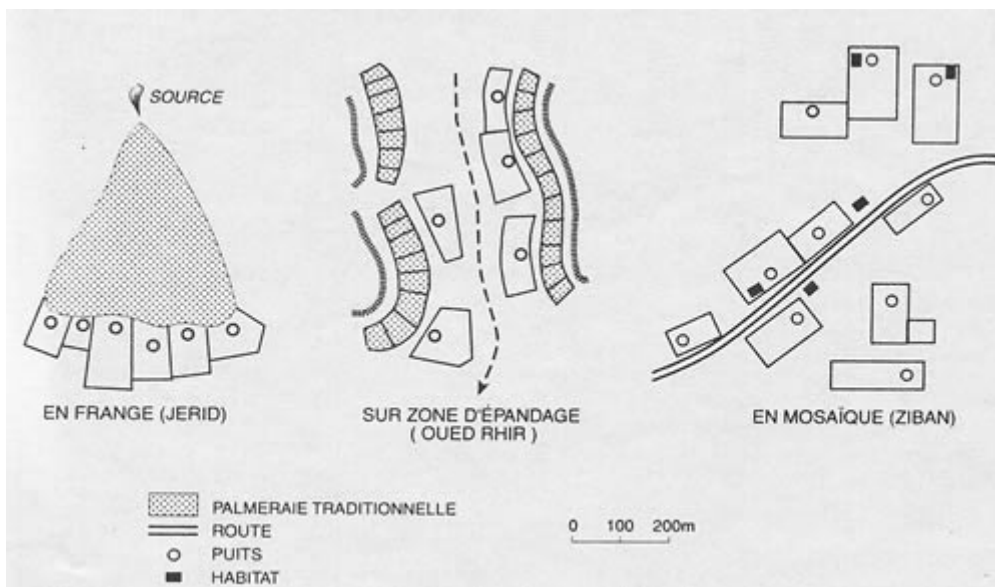
La marque spatiale de l'état



La marque spatiale de la communauté



La marque spatiale de l'individualisme



Notes

(*) Professeur, université d'Aix en Provence. France.

ABDALLAH CHERIF (*)

Terroirs et dynamiques paysannes en Tunisie Aousja (Sahel de Bizerte)

INTRODUCTION.

Adossé au versant sud du Jbel Ennachrine dont il occupe une large partie du piémont, le terroir de Aousja appartient à la frange méridionale du Sahel de Bizerte. Ici comme dans les autres terroirs de cette région de montagnes de collines et de bassins littoraux et sublittoraux, l'espace cultivé est une conquête sur un milieu naturel souvent hostile, par des communautés profondément enracinées à la terre et dans l'épaisseur sociétale de la Tunisie du Nord-Est. Héritière de l'ancienne Membrane romaine, Aousja est aujourd'hui au centre d'un terroir soigneusement aménagé et intensivement mis en valeur depuis l'immigration morisque du début du 17^e siècle.

Certes, l'alternance de périodes de crises et de périodes "calmes" a tantôt entraîné le repli de l'agriculture, tantôt son essor et son ouverture sur les marchés des villes proches. Mais en adaptant leurs activités et l'organisation de leur terroir aux conjonctures comme aux mutations de longue durée, les paysans ont pu ainsi assurer, souvent au prix de grandes difficultés, la continuité du fonctionnement de cet espace local. L'évolution récente apporte un témoignage supplémentaire sur la capacité de la paysannerie maghrébine à valoriser l'héritage de son savoir cognitif et pratique et à l'intégrer aux techniques modernes d'exploitation, à mettre à profit, en cas de besoin, les opportunités offertes par son environnement extérieur. L'exemple du terroir de Aousja est celui d'une campagne dynamique.

I - SOCIÉTÉ ET ORGANISATION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE.

1 - Un milieu fortement anthropisé.

Bien que le site de Aousja remonte, à l'instar de celui des autres agglomérations du Sahel bizertin, à l'antiquité, les sources comme les recherches historiques laissent supposer que les principaux aménagements qui ont dominé jusqu'à une époque très récente ont été réalisés dès le 17^e siècle. Aussi précaires qu'ils étaient, ces aménagements témoignaient de la capacité des hommes à maîtriser les contraintes physiques du milieu et à optimiser ses potentialités. Quand la petite communauté andalouse avait occupé le site de Aousja au début du 17^e siècle, l'espace était loin d'être mis en condition de produire; le paysage naturel entre le Jbel Sidi Hassine et la plaine

d'Utique n'offrait que des pentes fortes à l'amont, des terres couvertes de broussailles dans la zone médiane et des sols alluvionnaires, marécageux et salés à l'aval.

Originaires comme leurs voisins de Ghar-el-Melh (ex Porto-Farina), de Raf-Raf, de Ras Jbel et d'El Alia, du Levant espagnol, les Aousji sont âpres à la tâche et rompus aux techniques de l'agriculture tant irriguée que sèche. Malgré les difficultés de l'entreprise, ils ont défriché, creusé des puits, drainé et assaini les secteurs à mettre en valeur. Contrastant avec la plaine fangeuse voisine de la Medjerda, le piémont s'étendant de Aousja à Ghar-el-Melh était au 19^e siècle intensivement cultivé. Victor Guerin en avait décrit, en 1862, la luxuriance "des jardins plantés d'oliviers, de figuiers, d'amandiers et de plusieurs autres arbres fruitiers". La "science andalouse du jardinage" (J.J.Perennès, 1993) ne pouvait cependant donner son plein effet sans être étayée par une force de travail suffisante. Or celle-ci a souvent connu un déficit plus ou moins accentué, qui n'était compensé que par labeur acharné des paysans.

2 - Une évolution démographique aléatoire.

Du 17^e au 19^e siècles, la communauté andalouse semblait être restée peu nombreuse. Selon une information locale rapportée par Déglin et Poitrineau (1954), les premiers occupants des lieux se réduisaient à quelques familles qui furent rejointes, plus tard, par d'autres groupes. Cet état de sous-peuplement était confirmé en 1724 par Peysonnel et Desfontaines qui, en traversant "Aucha" (Aousja) n'y avaient vu qu'un "village où il reste quelques vieilles maisons..." . La situation sur un piémont, fertile certes, mais à proximité d'une plaine marécageuse et malarienne, n'était guère attrayante. Le solde positif de population des périodes de "calme démographique" était certainement laminé par les maladies pandémiques et les épidémies chroniques. (L.Valensi 1977) . Un essai d'extrapolation à partir des registres de la "mejba" (ou capitation) donna pour l'année 1862, le chiffre de 522 habitants (A. Cherif, 1993).

Au début du 20^e siècle, la situation démographique tant au Sahel de Bizerte que dans la basse vallée de la Medjerda s'était nettement améliorée (F.Bonniard, 1934). Aousja comptait 1800 habitants en 1912. Ce chiffre cité avec une extrême prudence par Déglin et Poitrineau ne semble pas en contradiction avec les données de l'"Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie" (A. Bernard, 1924) qui recensa 350 maisons en dur et 75 gourbis, soit 425 familles. En appliquant respectivement les coefficients de taille familiale de 4,5 ou 5 (J.Pignon,1973), le Cheikhat de Aousja devait compter, au début des années 1920, entre 1900 et 2100 habitants, soit le quadruple de la population de 1862. Aousja avait en effet accueilli vers la fin du 19^e siècle et même plus tard, d'autres éléments ethniques, notamment des Accaras du Sud tunisien et des Tripolitains, anciens nomades qui participaient aux moissons et pacageaient avec leurs troupeaux dans les plaines de la Medjerda inférieure (A.Cherif, 1993).

Une nouvelle phase de croissance démographique rapide avait coïncidé avec la décennie 1930-1940, mais l'excédent avait été

annihilé par les difficultés que la Tunisie avait connues au cours des années 1940: opérations militaires, difficultés d'approvisionnement, sécheresse, épidémies...

La période postérieure à 1956 fut caractérisée par une croissance globale forte, quoique très inégale selon les régions. Dans le gouvernorat de Bizerte, le taux annuel de croissance qui a été de +0,47% entre 1966-1975, a atteint +2,04% entre 1984-1994.

La région sahélienne de ce gouvernorat en fut la principale bénéficiaire (+ 2,7 % entre 1966-1970, + 2,85% entre 1984 - 1994). Cependant les localités et les terroirs de la frange sud du Sahel bizertin (Aousja, Ghar-el-Melh, Raf-Raf) ont connu un laminage de leur excédent démographique par l'émigration à l'étranger, qui fut relayée dès 1975 par un fort exode rural. Entre 1966 et 1975, le taux annuel de croissance dans le "secteur" de Aousja fut négatif (-0,80%). Il l'a été également durant la période intercensitaire 1984-1994 (-0,51%), après une amélioration relative entre 1975 et 1984 (+1,69%).

Mais dans tous les cas de figure, qu'elle soit lointaine ou proche, l'émigration s'inscrit dans la stratégie d'utilisation de l'espace par la communauté paysanne. L'espace migratoire est perçu comme un milieu créateur d'opportunités de travail et d'amélioration du revenu familial. La masse des devises envoyée par l'intermédiaire de la poste, par les Aousji travaillant à l'étranger, en témoigne: 410 000 dinars (total cumulé de 1989 à 1991), ce qui ne représente d'après les services des P.T.T. que le 1/3 des transferts réels soit 1,23 million de dinars (M.B. Salem 1996). Ces revenus sont nettement inférieurs à ceux transférés vers d'autres agglomérations de la région, notamment Menzel Jemil, Menzel Abderrahmane et Ras Jbel; ils constituent néanmoins, des ressources substantielles permettant de financer divers projets familiaux: construction ou amélioration d'un logement, achat de cheptel, construction d'une étable ou d'un puits, acquisition d'une motopompe, d'une camionnette, voire d'un tracteur. Par ailleurs, les migrations n'entraînent ni le départ de toute la famille, ni la rupture avec le milieu de départ.

3 - Agriculture de subsistance et zonage de l'espace.

Un fait: l'ancienneté de l'occupation agricole du sol ainsi que l'attestent les nombreux vestiges archéologiques dont les anciennes cartes topographiques font mention et dont certains sont, encore de nos jours, visibles sur le terrain. On peut cependant supposer que le modèle d'organisation du terroir de Aousja tel qu'il apparaît sur des documents relativement récents (carte topographique de 1952, photographie aérienne de 1947) est sensiblement le même que celui qui a été mis en place dès le 17^e siècle. Œuvre du "temps long", cette variante de l'organisation des vieux terroirs méditerranéens repose sur quelques principes simples :

- L'occupation du centre de l'espace local par le groupe rural .

- Une répartition des aires de cultures, autour du noyau d'habitat groupé, grosso modo en cercles ou portions de cercles concentriques.
- Une diversification de la production agricole, autant que le permettent les caractéristiques du milieu naturel et des aménagements.

L'affectation traditionnelle des terres autour de Aousja reflétait approximativement, à la fois l'intensité de la mise en valeur et les caractéristiques agro-pédologiques. Autour du village, un paysage de bocage caractérisait la zone des jardins irrigués occupant les terres à faible déclivité, constituées des limons et de colluvions fins et évoluant au sud de Aousja vers des sols à alcali, plus ou moins hydromorphes et relativement salés. Correspondant à la propriété "melk" des Aousji, cette ceinture coïncidait également avec un émiettement parcellaire très poussé. Les tenures, dont la superficie variait de quelques ares à un hectare étaient réservées aux cultures des arbres fruitiers et des légumes: amandiers, figuiers, abricotiers et pommiers voisinaient avec les cultures de tomate, de piment, de courges, de pommes de terre et de légumes à feuilles (Déglin et Poitrineau, 1954).

Le secteur médian du piémont, où dominaient les sols colluviaux était occupé par l'olivier dont les plantations constituaient un imposant fer à cheval enserrant l'espace irrigué. Faisant partie de la vieille "ghaba" du Sahel de Bizerte, la superficie oleicole échappait en partie à l'emprise foncière des Aousji. Le quart au moins des plantations serait d'anciens "habous", c'est-à-dire des biens inaliénables, affectés à des fondations pieuses locales (mosquées de Aousja, de Ghar-el-Melh, de Sidi Ali Echbab) ou tunisoises (mosquées, zaouïas, médersas).

Vers la périphérie du terroir, la mise en valeur perdait en intensité. Au Nord, les pentes relativement fortes et les sols rendziniformes sur encroûtements calcaires, portaient des cultures céréalières alternant avec la jachère ou les légumineuses (fèves, pois-chiches). Dans ce secteur de terres de labour où dominait le faire-valoir indirect, le découpage parcellaire laissait apparaître une structure fortement contrastée. Aux grosses pièces de terres, de formes trapues et auxquelles se rattachaient des noms de propriétaires citadins tunisois (Ben Ammar, Annabi, Lazzem, Bachbaoueb, Baccouche, Ezzouaoui) (M.B. Salem, 1966), s'opposait une multitude de micro-parcelles, propriétés des paysans autochtones, et auxquelles les partages successoraux, dans le sens de la pente, ont donné leurs formes laniérées.

Au sud, le terroir confinait avec les secteurs marécageux de la plaine d'Utique, dont les vastes "henchirs" ont constitué à la fin du 19^e siècle l'immense domaine colonial du Comte Chabane-La-Palice. Les terres humides sur lesquelles les paysans ont gagné quelques lopins cultivables, formaient une zone de pacage où s'égaillaient les ovins et les bovins des Aousji.

La division du terroir, en gros blocs homogènes de culture et de pâturage, entraînait nécessairement l'éclatement spatial de l'exploitation et la dispersion des parcelles entre les unités

complémentaires du terroir. A travers ce démembrement, transparaissait cependant une logique sécuritaire paysanne fondée sur le jeu subtil du temps et de l'espace. En associant cultures irriguées et cultures sèches, productions végétales et productions animales, le fellah opérait une répartition stratégique des ressources, imposée par les aléas.

Produire d'abord pour se nourrir, et pour vendre éventuellement ensuite, telle était la fonction principale du système "famille-exploitation". Le souci majeur du ménage était de constituer sa "oula", ou provisions de l'année, en produits céréaliers, huile, légumineuses et salaisons. Mais on s'acharnait aussi à produire quelques excédents commercialisables. Sur la traditionnelle "carrita" ou charette sicilienne, on transportait jusqu'à Tunis, fruits, légumes d'été, melons, pois-chiches et pommes de terre. Dès 1927, avec l'achèvement de la route bitumée, les expéditions étaient assurées par camions. En 1950, Aousja, Ghar-el-Melh et Ras Jbel faisaient du Sahel de Bizerte le principal fournisseur du marché tunisien en pomme de terre, tandis que Raf Raf expédiait raisins et grenades, El Alia des légumineuses, etc... Le développement du transport moderne avait accéléré l'intégration des produits des terroirs au marché urbain et le passage d'une agriculture d'autoconsommation à une agriculture à finalité commerciale.

II - LES MUTATIONS RECENTES DES SYSTEMES DE PRODUCTION .

1 - Un facteur décisif : la transformation de la structure foncière.

Jusqu'en 1956, l'extension des "aoukafs" ou habous des fondations pieuses, et de la propriété citadine, limitaient l'emprise foncière des Aousji à la ceinture des jardins irrigués et à une partie des terres en olivier. Les "henchirs" extensifs situés à la périphérie du terroir témoignaient du poids de la domination foncière urbaine. Six groupes familiaux citadins détenaient dans le terroir 25% de l'ensemble de la superficie et 33% des terres de "pleine propriété" ou "melk", tandis que 154 hectares relevaient de la "Jemiaâ des habous". Dans la zone irriguée, elle même, la colonisation avait réussi à pénétrer en coin dans les tenures paysannes: deux propriétaires européens dont celui du Domaine d'Utique (6000 hectares) y détenaient respectivement 16 et 11 hectares.

Au total, dans l'ensemble du terroir de Aousja, environ 50% seulement des terres cultivables, d'après Déglin et Poitrineau, appartenaient aux villageois. La structure de la propriété se caractérisait surtout par un émiettement très poussé. "Si les petits propriétaires possédaient 40% des terres "melk", en fait " le plus grand nombre avait moins d'un hectare, et parfois quelques mètres carrés" (idem.), souvent en situation d'indivision. Par ailleurs les moyens propriétaires avaient à peine 5% de la superficie et aucune famille autochtone n'appartenait à la strate des grands propriétaires.

La superficie exploitée serait en réalité, supérieure à la superficie en propriété des villageois. La pratique du métayage, de "la location -

fermage” ou “dhara”, l'occupation séculaire (“jeddari”) de terres habous, ainsi que l'existence de cas “d'enzel” ou location à taux fixe et à perpétuité de ces biens, compensaient l'insuffisance de la superficie possédée par la population locale.

Le cas de Aousja n'était pas isolé. De nombreux exemples dans le Sahel de Bizerte (M.B.Salem, 1996), dans la basse vallée de la Médjerda (H.Sethom, A. Chérif, M. Khaled, 1990) et dans le Cap Bon témoignaient du retrécissement de la propriété paysanne face à la vaste emprise foncière de la bourgeoisie citadine, des beys, des colons, et des zaouias.

La précarité des rapports entre les paysans et la terre expliquait la prédominance, dans ces régions, des systèmes extensifs de cultures et d'élevage et les grandes étendues de paysages nus entrecoupés çà et là par quelques terroirs irrigués ou quelques olivettes isolées. Cela explique aussi que les premières interventions de l'Etat dans le domaine foncier après 1956, avaient eu pour objectif de mettre fin à la sous-exploitation des terres soumises au statut habous et de propriétés collectives.

Ainsi l'application à l'échelle locale, des décrets de Juillet 1956 et de Mai 1957 portant dissolution des habous, permet d'appréhender l'un des facteurs d'extension de la propriété des villageois de Aousja comme ceux des autres localités du Sahel bizertin. Mais un autre facteur non moins décisif mérite d'être invoqué : l'acquisition par les fellahs d'une partie des terres privées mises en vente par les citadins, sans que cela aboutisse pour autant à la liquidation totale de la mainmise foncière urbaine. Celle-ci s'était même renforcée dans d'autres secteurs, notamment au nord de la région (El Azib, Hriza, oued Guenniche). Mais si les mutations récentes se sont traduites par un accroissement de l'emprise des populations locales sur l'espace cultivable, la pression sur la terre est demeurée forte. A Aousja 63,5% des exploitants ont moins de 2 hectares. Les pourcentages sont plus élevés dans de nombreux autres terroirs : 68% à Ras Jbel, 77% à Sawnine et 93% à Raf Raf où la propriété est évaluée en nombre de pieds de vigne et non en unité de surface. De même qu'à Ghar-el-Melh, la surface, mesurée jusqu'au début du siècle en “marjaâ” (670 m²) est aujourd'hui estimée en kilogrammes de semences de pommes de terre.

Le morcellement foncier pousse les agriculteurs aisés à s'agrandir ailleurs, par la location de la terre dans les plaines de la Medjerda; cependant, aussi réduites que soient la plupart des tenures paysannes, nulle part l'attachement à la terre n'est aussi solide. Il s'exprime autant dans la valeur-symbole de la propriété, par laquelle on s'identifie au groupe -“cette terre est le produit de l'effort de tant de générations et ne peut être vendue” - vous dit-on partout, que dans les soins et la masse de travail qu'on lui consacre.

2 - L'expansion de l'irrigation.

2-1- De l'eau du puits à l'eau du réseau public.

Mutations foncières et développement de l'irrigation ont joué en concomitance dans le temps et dans l'espace. Bloquée durant la période 1961-1969 par l'incertitude que fit peser la politique coopérativiste sur l'avenir du secteur privé, l'agriculture irriguée connut dès 1970 un tournant décisif. Cette évolution s'est traduite dans le paysage par l'arrachage systématique des vieilles olivettes, la multiplication des puits de surface, la généralisation du motopompage et la progression des jardins maraîchers aussi bien vers les anciennes terres de cultures sèches de l'amont, que vers les terroirs irrigués de Béjou et de Zouaouine.

L'expansion de l'irrigation prit même un rythme excessif dont témoigne la surexploitation de la nappe phréatique. Malgré un taux de salinité relativement élevé, le volume moyen annuel exhauré atteint $10,9 \text{ mm}^3$, alors que la limite de sécurité est fixée par les services hydro-géologiques à 7 mm^3 .

L'intégration de l'ensemble territorial irrigué du piemont sud dans le réseau hydro-agricole de la Basse Medjerda a-t-il apporté une solution à ce grave déficit?

Dans les faits, le périmètre irrigué de Aousja est passé de 170 à 470 hectares entre 1954 et 1974. Son insertion récente dans le réseau public a porté la superficie irrigable à 1700 hectares, nécessitant, pour un taux d'intensification théorique de 140%, un volume d'eau de 12 mm^3 .

Le réseau devrait donc fournir un complément de 5 mm^3 aux ressources souterraines locales. Cependant l'apport en "eau étatique" est sous-utilisée. Les fellahs ne sont pas habitués à payer l'eau agricole, d'autant plus que celle-ci, subissant l'effet du désubventionnement des intrants, est payée à un prix proche de son "coût d'exploitation". Cette "eau venue de la Medjerda" sert surtout à l'irrigation des nouveaux secteurs dépourvus de puits de surface; ailleurs, on y a recours en période de rabattement de la nappe, en l'absence de matériel de pompage, ou éventuellement pour atténuer les risques de salinisation dûs aux irrigations successives par les eaux de la nappe; en hiver les eaux de la Medjerda sont nettement moins chargées.

2.2 - La spécialisation maraîchère.

Cette orientation signifie l'abandon de la vieille polyculture méditerranéenne, à finalité vivrière au profit d'un système de culture, simplifié et orienté vers le marché.

Trois quarts de la superficie effectivement irriguée sont occupés par les cultures maraîchères. 80% de cette superficie sont consacrés à la pomme de terre.

"Culture historique", la pomme de terre fut introduite dès le 19^e siècle par les Maltais à Ghar-el-Melh, avant de se diffuser largement dès 1911

dans l'ensemble du Sahel de Bizerte, et plus tard dans les régions de Tunis, du Cap-Bon, du Sahel, et dans les oasis de Gabès.

Avec l'extension de l'irrigation, les cultures ont gagné aujourd'hui de nouvelles régions : vallée de la Medjerda, plaines irriguées des oueds Lakhmès et Siliana, plaine de Sidi Bouzid, etc. Cependant le Sahel de Bizerte, avec ses terroirs spécialisés de la frange méridionale (Zouaouine, Aousja, Bėjou et Ghar-el-Melh), demeure le principal pôle producteur, assurant à lui seul, en moyenne, un tiers de la production nationale. La culture y bénéficie d'une écologie très favorable : sols légers, humidité modérée, situation topographique protégeant les cultures des vents froids et des bourrasques, exposition réduisant les risques de gel.

C'est là aussi où les techniques culturales, reposant sur une longue expérience et un savoir-faire riche, sont les mieux maîtrisées.

Produisant pour le marché, les agriculteurs se soucient à la fois, du rendement et de la qualité de leur production, très prisée et toujours attendue avec impatience par les revendeurs et les consommateurs.

Les agriculteurs ont pour cela, toujours été attentifs au choix de leurs semences. Les tubercules locaux dites "grenadines" ont été très tôt abandonnées au profit de variétés importées. Celles dites "de Hollande" (Royale Kindley, Fluoque, Belle de Fontenay, Victor, etc.) sont hâtives, pour la plupart très productives, et estimées surtout pour leurs qualités culinaires. Dans le groupe des pommes de terre de saison, appelées aussi "ordinaires" ou "de grandes cultures", la "Rose de Naples", à la peau rosée et à la chair blanche était la plus cultivée avec, en seconde position des variétés moins exigeantes, ou demi-tardives telles que : "Saucisse rouge", "Institut de Beauvais", "Early rose"...

Aujourd'hui, les agriculteurs sont astreints à choisir parmi les variétés inscrites à "l'Assortiment variétal officiel"; ils ont su sélectionner celles qui s'adaptent le mieux aux conditions physiques de leurs terroirs, notamment la "Spunta", multipliée aux Pays-Bas et appréciée pour ses rendements élevés tant en primeur qu'en culture de saison et d'arrière-saison, ainsi que pour sa production élevée en gros tubercules et son excellente cotation mercuriale.

Les pratiques culturales reflètent surtout une connaissance parfaite des exigences de la pomme de terre. Les travaux de préparation des lits de semences sont adaptés à chaque type de culture : ameublissement à la houe à une profondeur moyenne en culture de saison suivis d'opérations de hersage, de recroisements, et de nivellement parfait des parcelles. Fumier et engrais phosphatés sont déjà enfouis par le binage ou les labours.

La conduite de l'irrigation est aussi réglée selon les besoins de la plante durant son cycle végétatif, la nature du sol, les apports de la pluviométrie et l'intensité de l'évapotranspiration. Travaux de sarclage, de buttage, d'extirpation des mauvaises herbes, traitement contre les

maladies cryptogamiques, et fumure minérale sont exécutés en temps opportun et conditionnent le rendement comme la qualité de la récolte.

Avec deux ou même trois cultures successives dont une, hâtive, la productivité est très élevée. On obtient à Aousja des rendements de 30 à 40 tonnes/hectare/ récolte et des moyennes de 50 à 60 tonnes en culture de saisons sont enregistrées sur de nombreuses exploitations. A ce niveau de la productivité, la spéculation est rentable, malgré la variation des cours sur le marché. Ce dernier est particulièrement influencé par les importations, livrées aux consommateurs à des prix modérés, et par l'intervention des pouvoirs publics sur les prix de la production nationale. La pomme de terre est classée "produit alimentaire stratégique".

Les agriculteurs ont néanmoins recours à différents moyens de régulation pour améliorer au maximum leur marge de rentabilité : recours, si la situation de trésorerie de l'exploitant le permet, au stockage, en terre (repos végétatif de la récolte) ou sous abri aérien, vente directe sur l'exploitation, groupage du transport et des ventes sur le marché de gros de Tunis par des commissionnaires-transporteurs, fardage des caisses, etc. Le producteur a aussi recours, afin de réduire ses charges, aux ressources disponibles sur l'exploitation : travail familial, fumier, eau, moyens de transport personnel.

Le développement de l'irrigation avait par ailleurs favorisé le renforcement d'un moyen de régulation fondamental du "système famille-exploitation" : l'élevage bovin.

3 - Une importante activité régulatrice : l'élevage bovin hors-sol.

3.1 - De l'élevage extensif à la mise à l'engrais.

L'élevage est une composante permanente des systèmes de production. Son évolution n'est guère différente d'un terroir à l'autre. L'exemple de Aousja nous permet d'en retracer les principales étapes.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les Aousji pratiquaient un élevage extensif d'ovins et de bovins. Les animaux valorisaient les terres de parcours de la "merja" d'Utique et les jachères. Brindilles de bois de taille, fanes des cultures irriguées, produits du désherbage des champs irrigués et paille, compensaient l'insuffisance des pâturages. Ce cheptel faiblement intégré à l'exploitation avait surtout valeur de moyen de régulation en période de conjoncture difficile, et de revenu d'appoint. C'était un facteur de sécurité matérielle qui s'insérait dans la logique de la diversification des ressources.

Avec le développement de l'engraissement à l'étable, l'élevage n'a pas perdu sa fonction régulatrice; celle-ci s'était davantage renforcée et le système s'était même installé dans une logique d'accumulation.

Quoique très ancienne, la mise à l'engrais n'était, en fait, pratiquée que par quelques exploitants. Sa progression rapide a suivi l'expansion de l'agriculture irriguée. "Il y a de moins en moins d'espace de pacage et de bergers" disent les paysans. Le développement de l'embouche a été

donc le passage à un système d'élevage intensif et rentable, mettant en œuvre des pratiques techniques et commerciales simples, mais efficaces.

Le Sahel de Bizerte est approvisionné en animaux jeunes par les régions montagneuses des Mogods et de Hédhils, pays d'élevage naisseur et sans traditions bouchères. L'achat se fait surtout en été, dès que la diminution des ressources en pâturages fait baisser les cours dans les souks hebdomadaires. Parmi ces derniers, celui de Mateur demeure le principal pourvoyeur des régions d'élevage-engraissage (Sahel de Bizerte, Cap-Bon, banlieue de Tunis).

La mise à l'engrais a lieu dans des locaux aménagés en véritables étables, occupant souvent le corps inférieur du logis, tandis que sur de nombreuses petites exploitations, un simple appentis jouxtant la maison, tient lieu d'espace de stabulation; parfois aussi le local est un bâtiment polyvalent servant d'étable, de magasin et de garage.

L'activité d'engraissement conserve un caractère traditionnel manifeste. A la différence des méthodes modernes initiées par le "Projet FAO-ASDI" en Tunisie du Nord, elle ne repose ni sur des cycles d'engraissement précis, ni sur des techniques de stabulation et d'affouragement étudiées. La conduite empirique de l'opération est la règle. L'alimentation à base de foin et de "concentré", a néanmoins intégré l'élevage de l'exploitation irriguée au marché du fourrage et de la viande.

De 500 à 600 taurillons sont annuellement commercialisés, selon le poids et la taille atteints par les animaux, et surtout selon les besoins en numéraire de l'exploitant. L'effectif moyen des lots par éleveur est généralement réduit, soit deux à cinq taurillons, mais la valeur ajoutée réalisée est élevée. Selon la durée du cycle d'engraissement et le poids final, un animal vaut à la vente, deux à trois fois son prix d'achat, voire davantage dans le cas d'un cycle de stabulation long, de huit à douze mois.

Grâce à cette activité hors-sol, l'exploitant dispose ainsi d'une ressource mobilisable à court terme, le revenu brut de l'opération permet de couvrir à la fois les charges variables, de financer l'achat de nouveaux animaux jeunes, et de laisser une marge de profit non négligeable destinée à l'épargne ou à la couverture de dépenses immédiates.

Le succès de cette expérience paysanne, n'impliquant ni technologie avancée ni investissements lourds, mérite d'être méditée, quand on considère, à titre comparatif, les maigres résultats de la filière lourde adoptée par les coopératives de production agricole (UCPA) en 1974.

3.2- Une nouvelle spéculation : l'élevage laitier.

Maraîchers et engraisseurs, les Aousji sont de plus en plus producteurs de lait. La spéculation laitière s'était développée depuis le début des années 1980 à la faveur d'une conjonction de facteurs favorables, en

particulier les revalorisations successives des prix à la production, la taxation des importations de poudre de lait, la mise à la disposition des éleveurs de crédit d'achat de génisses de races pures, et la création par la Société Tunisienne des Industries Laitières (STIL) d'un important centre de collecte.

Ce nouvel élevage est associé aux systèmes de cultures. Les animaux reçoivent une ration journalière de foin de vesce-avoine, de fourrage vert et d'aliments industriels. L'exploitant consacre aussi une parcelle à la culture de fourrages pluri-annuels : luzerne, bersim, maïs, sorgho. Seuls le fourrage sec et les aliments composés sont achetés.

Au prix actuel du lait, cet élevage assure une marge de rentabilité acceptable. Une production moyenne annuelle de 4000 litres/vache, rapporte 1200 dinars pour des charges variables (amortissement non compris) estimées à 730 dinars, ce qui laisse un revenu net de 470 dinars/vache, auquel s'ajoute la production d'un veau et de deux tonnes de fumier.

C'est aussi grâce à l'élevage laitier que l'exploitation assure, du moins partiellement, son auto-provisionnement en animaux d'engraissement. Cette évolution a touché l'ensemble du Sahel de Bizerte, entraînant, en conséquence, la déconnection de cette région d'embouche, des pays d'élevage naisseur du Tell septentrional.

En moins de deux décennies, des communautés paysannes, peu pourvues en terre et en potentiel fourrager ont pu ainsi créer un puissant foyer de production animale hors-sol, à quelques distances des grands domaines extensifs des plaines de Mateur et de la basse vallée de la Medjerda.

Conclusion.

Aousja n'est pas un cas isolé. Le terroir de ce vieux bourg, comme tant d'autres dans le Sahel de Bizerte, dans la presqu'île du Cap-Bon ou le long de la Medjerda inférieure, est l'œuvre d'une communauté rurale dynamique, laborieuse et solidement ancrée à sa terre. La profondeur sociétale a sous-tendu la continuité du travail d'aménagement et de mise en valeur. Les mutations de l'espace local sont moins des ruptures, que des réponses aux contraintes et aux incitations extérieures. La mise en jeu des complémentarités, l'intensification partielle ou totale des systèmes de cultures et d'élevage, l'émigration temporaire de travail, sont des formes de réajustement stratégiques qui s'inscrivent dans "le temps long", donnant à la société les moyens d'assurer sa continuité, sa cohésion et ses équilibres internes. Le passage d'un système familial vivrier, d'autocon-sommation, à un système familial marchand traduit la nécessité ou l'opportunité de l'accroissement des ressources. Cette évolution a impliqué le recours à un autre jeu de complémentarité, celui des échelles spatiales. Au sein du milieu local, il y a échange d'informations, de produits, de travail (le réseau de solidarité inter et intra-familiale est encore fonctionnel). L'articulation à l'espace régional se traduit par les transactions dans les grands souks hebdomadaires, sur le bétail et par la valorisation de la proximité des villes, lieux d'écoulement des produits maraîchers,

d'achat d'intrants et de matériel, de prestations de services rares, voire de migrations quotidiennes de travail. Avec l'émigration outre-Méditerranée est apparu un autre "espace-enveloppant", qui a contribué à laminier le trop-plein démographique, mais à créer plus de revenus et à atténuer le flux d'exode rural.

L'exemple du terroir de Aousja, c'est aussi celui d'une dynamique d'évolution fondée sur l'aptitude de la petite exploitation à passer d'une économie fermée à une économie ouverte, et d'un système semi-intensif à un système à forte productivité de la terre, dès que l'accès à l'eau, à la terre et au marché deviennent possibles.

Les méthodes mises en œuvre puisent dans le corpus des savoirs et des pratiques traditionnels. Elles peuvent aussi être ouvertes sur les innovations techniques.

Par un dosage judicieux des ressources locales et des ressources rares, du facteur travail et du facteur capital, les agriculteurs de Aousja donnent la preuve qu'ils peuvent produire plus de légumes, de viande et de lait, et que l'exploitation paysanne- sans ruptures totale avec le "système paysan" - peut se transformer en entreprise agricole. C'est aussi la preuve que les espaces ruraux, situés à la périphérie des plaines et des bassins concentrant les investissements et les agricultures productivistes peuvent être économiquement viables et échapper aux effets destructurants de l'exode rural et aux déprises agricoles. L'avance de la mondialisation est susceptible d'induire de nouvelles opportunités : agriculture biologique, production de qualité, tourisme rural ou agro-tourisme, valorisation locale des produits avec labels et dénominations d'origines, etc. Car ces espaces sont très fragiles et confrontés à des risques divers, latents ou réels. Leur développement nécessite des approches spécifiques, mais doit s'intégrer dans une stratégie globale de l'aménagement du territoire.

Références bibliographiques

BEN SALEM M, 1996. *Le Sahel de Bizerte: Cartographie de l'occupation du sol et de sa dynamique*. Thèse de 3 cycle, FSHS.Tunis, - 221 p.ronéo

BERNARD F, 1934. *La Tunisie du Nord. Le Tell Septentrional*. Etude de géographie régionale. Tunis, 530 p.

BERNARD A, 1924. Enquête sur l'habitation rurale des indigènes en Tunisie, Tunis, 101p.

CHERIF A, 1993. La population de la basse vallée de la Medjerda au milieu du 19è s. dans "La démographie historique en Tunisie et dans le Monde Arabe, ISEFC, Tunis.

DEGLIN C, ET POITRINEAU A, 1954. Un terroir de la zone côtière du Nord: Aousja - *Cahiers de Tunisie* - T2, n°7, pp.254-264.

GUERIN V, 1962. *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*. T2 -, Paris, 1962, 395 p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Schéma directeur d'aménagement de la zone sensible du littoral-Est de Bizerte, 1997.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Atlas du Gouvernorat de Bizerte, Tunis.

PIGNON J. - Une géographie de l'Espace morisque, compte-rendu de l'ouvrage de H. Lapeyre, dans "Etudes sur les moriscos andalous en Tunisie", Tunis, 1973, pp.64-76.

SETHOM H., CHERIF A. , KHALED M. - Les rapports villes-campagnes dans le domaine foncier - le cas de la plaine de Mejez-el-Bab dans "Le déficit alimentaire dans la verte Tunisie" . ISEFC, Tunis, 283 p., 1990.

VALENSI L. - Fellahs tunisiens : L'économie rurale et la vie des campagnes aux 18è et 19è siècles - Paris, La Haye, 1977, 422 p.

Notes

(*) Professeur Université de Tunis – Manoubia Tunisie.

BRAHIM BADIDI(*)

Le moyen atlas central à l'ère de l'arboriculture

L'épanouissement d'une production moderne dans un milieu rural traditionnel

INTRODUCTION.

Au Maroc, l'agriculture tient toujours une place prépondérante dans l'économie nationale(1). Le choix du pays dans ce domaine repose essentiellement sur la politique de la grande hydraulique. Les régions bénéficiaires de cette politique correspondent majoritairement aux riches plaines et plateaux atlantiques. Les autres régions, situées la plupart du temps loin des grands axes de communication et des zones d'influence (centres de décision, pôles de consommation), ont été, pour des raisons de rentabilité, marginalisées.

Pourtant, bien des expériences nous montrent aujourd'hui qu'il n'y a pas de fatalité géographique pour ces régions. Du moins ne sont-elles pas aussi pauvres qu'on a toujours voulu nous le faire croire. De par leur richesse et la diversité de leurs potentialités, certaines de ces régions sont à même d'occuper un rôle incontournable dans l'économie du pays. Le cas du Moyen-Atlas central illustre parfaitement cette réalité.

"Région montagneuse", "zone de bour défavorable", "de petite hydraulique" autant d'appellations pour désigner cette partie du Maroc fragile et "non utile". Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une région productrice de viandes, de céréales, d'huiles, de bois, de cultures maraîchères... et, surtout et de plus en plus, de fruits de rosacées. Grâce au développement récent des vergers de pommiers, de poiriers, de pêchers, de cerisiers et de pruniers à travers de nombreux terroirs, cette région est devenue l'un des plus importants bassins fruitiers du pays. Cette nouvelle situation suscite aujourd'hui de nombreuses réactions parmi les chercheurs intéressés par les problèmes de développement en zones de montagne et de cultures sèches. Parmi les questions au coeur des débats actuels est celle de savoir comment une telle culture, réputée moderne et très exigeante, a-t-elle pu se développer dans un milieu rural traditionnel à caractère montagneux? C'est-à-dire en dehors des périmètres de grande hydraulique. S'agit-il d'une initiative spontanée conduite par la paysannerie locale ou d'une intervention "étrangère", étatique notamment ? Pour quelle raison les producteurs concernés ont-ils choisi d'investir dans un secteur pourtant nouveau et peu connu ? S'agit-il d'une production complémentaire, ou d'une source de rente capitale au sens moderne du terme ?

1 - LE MOYEN-ATLAS CENTRAL, UNE DES PRINCIPALES REGIONS PRODUCTRICES DE FRUITS TEMPERES AU MAROC.

Avec une superficie totale proche de 700 000 ha, soit 8,7% de la S.A.U., l'arboriculture fruitière constitue une des principales productions agricoles au Maroc. A côté des olives, des agrumes, des amandes, des dattes et bien d'autres espèces méditerranéennes, le pays produit aussi, et de plus en plus, des fruits tempérés. Leur superficie s'élève désormais à 50 000 ha partagés entre le pommier (44,7%), l'abricotier (28,2%), le prunier (12,9%), le pêcher-nectarinier (7,1%), le poirier (6%) et le cerisier (1,1%). Près de la moitié de cette superficie se trouve localisée dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Nord (figure n°1). Au sein de celles-ci, les provinces d'Ifrane, Fès, Khénifra et Sefrou totalisent environ 10 640 ha majoritairement localisés dans la région moyen-atlasique (Moyen-Atlas central et ses bordures immédiates). En plus du pêcher et du prunier, cette région détient ainsi 36% des surfaces respectives de pommier et de poirier et concentre 77% de la cerisaie marocaine. Au niveau local, les plantations se répartissent sous forme de foyers correspondant généralement aux nombreux petits périmètres irrigués localisés de part et d'autre des piémonts de l'Atlas. Parmi les plus importants, les périmètres d'Imouzzer kandar, d'Azrou (vallée de Tigrigra), d'Amekla et de la commune des Aït Oumghar (fig. 2) totalisent 5 432 ha, soit près de la moitié de la superficie occupée par les rosacées à l'échelle régionale. L'étude de la situation du verger dans ces quatre périmètres, nous permettra dans ce qui suit d'apprécier la structure de ce secteur et de définir ses principales caractéristiques.

1.1 - Un secteur jeune et dynamique.

La création des premières plantations commerciales au Moyen-Atlas central remonte à la fin des années trente. Leur aire de culture correspondait aux principales zones de concentration de la propriété coloniale. Dans les régions d'Azrou, d'Imouzzer kandar et d'Amekla, 586 ha ont été ainsi plantés au cours de la période 1938 -1956. Après l'indépendance, le patrimoine arboricole régional s'est vu renforcé par l'extension des plantations à l'intérieur de ces trois régions et par la diffusion des plantations vers des zones de production nouvelles, telle que la commune des Aït Oumghar. Avec une croissance moyenne annuelle d'environ 100 000 pieds par an, la surface plantée au niveau de ces quatre périmètres a été multipliée par un rapport de 7,8 en passant dès lors de 700 ha en 1964 à 5 432 ha en 1994. Par ailleurs en dépit d'une légère baisse du taux de croissance de la superficie plantée au cours de la dernière décennie (3,7% en 1984 contre 3,5 en 1994) le rajeunissement des vergers se poursuit suivant un rythme assez confortable dans la plupart des zones de production (fig. n°3). Selon les périmètres, ce rythme varie en fonction des potentialités naturelles de chacun d'une part, et du degré d'intensification des systèmes de culture de l'autre. Aussi, compte tenu du dynamisme récent de ce secteur, la majorité des vergers se caractérisent aujourd'hui par leur jeune âge : 73% des arbres sont âgés de moins de 20 ans dont 35,6% ont moins de 10 ans. Les nouvelles plantations sont majoritairement composées de

pommiers, espèce dominante dans la structure actuelle du verger moyen atlasique.

1.2 - Un verger à dominance pommicole.

Avec une superficie totale de l'ordre de 4 392 ha, soit près de 81% des surfaces plantées (S.P.) à l'échelle régionale, le pommier arrive en tête des espèces fruitières cultivées au Moyen-Atlas. Le reste de la S.P. est partagé entre le poirier (9,2%), le cerisier (5,3%), le pêcher-nectarinier (4%) et le prunier (0,5%). La suprématie de la pommiculture atteint même des niveaux supérieurs dans certaines zones de production, plus particulièrement dans la commune des Aït Oumghar où 96% de la S.P. est affecté à cette unique production. La diversification des espèces cultivées est la plus observée dans les régions d'Imouzzer kandar et d'Azrou. Ces deux périmètres totalisent d'ailleurs 88%, 96% et 87 % des superficies respectives occupées par le poirier, le pêcher et le cerisier à l'échelle régionale; mais la plupart de ces arbres sont relativement âgés et sont plus fréquemment remplacés par de jeunes plantations de pommier. L'engouement pour cette essence s'explique par la conjoncture de facteurs agro-techniques et économiques variés (cf. tableau 1). A noter cependant que, quelle que soit l'espèce, seules quelques variétés sont aujourd'hui privilégiées dans l'assortiment variétal du verger moyen atlasique.

1.3 - L'avènement d'une variété à la mode : la golden delicious

La production moyenne annuelle obtenue au niveau des quatre périmètres concernés s'élève désormais à 142 000 T de fruits, toutes espèces confondues(2). La réalisation de ce volume serait attribuée, entre autres, à un rendement moyen substantiel parmi les meilleurs à l'échelle nationale : 17,7 T /ha contre 8,3 pour l'ensemble du Maroc. Selon les espèces, les meilleurs rendements sont assurés par le pommier et le poirier suivis de loin par le pêcher et le prunier (tableau n°1).

Espèce	Pommier	Poirier	Pêcher	Cerisier	Prunier
Rdt. moyen régional (T/ha)	29,86	27,5	13,84	6,25	11
Rdt. moyen national (T/ha)	10,66	11,27	8,57	4,18	6,73

La production réalisée par ces différentes espèces comporte une large gamme de variétés (une cinquantaine environ) d'origines et de qualités organoléptiques variées; on y trouve des "françaises", des "australienne"... et surtout, et de plus en plus, des "américaines"(3) . Cette diversité de l'assortiment variétal constitue un atout majeur en arboriculture moderne : elle autorise un calendrier de production échelonné, une rentrée d'argent précoce (début mai pour les producteurs de pêches et de cerises) et un planning d'intervention bien peu contraignant. Néanmoins, toutes les variétés mentionnées ci-dessus n'ont pas la même importance au sein de la structure actuelle du verger régional; certaines variétés sont très faiblement représentées alors que d'autres sont omniprésentes et leur culture s'étend sans cesse, y compris,

au détriment des premières. Voilà pourquoi un nombre restreint de variétés domine aujourd'hui dans la structure des productions fruitières moyen atlasiques.

Tableau 2 : Répartition de la production locale des fruits de rosacées selon les espèces et les variétés.

Espèces	Variétés	Production (en T)	%
Pommes	Golden delicious	65 944	54,13
	Rouges américaines	35 170	28,87
	Autres variétés	20 714	17
	Total pommes	121 828	100
Poires	William's	8 145	55,43
	Dr. J. Guillot	2 434	16,57
	Autres variétés	4 116	28
	Total poires	14 695	100
Pêches	J.H.All	1 714	54,7
	Dixired	766	24,45
	Autres variétés	653	20,85
	Total pêches	3 133	100
Cerises	Bigarreau Burlat	728	39,59
	Bigarreau Napoléc	646	35,17
	Autres variétés	464	25,24
	Total cerises	1 838	100
Prunes	Stanlay	317	90
Toutes espèces	Reine Claude	35	10
	Total prunes	352	100
	Toutes Variétés	141 846	100

De ce tableau on retient tout particulièrement que :

1°/ quelle que soit l'espèce, il existe toujours une, et rarement deux, variétés dominantes: c'est le cas de la Golden delicious pour la pomme, de la William's pour la poire, de la Bigarreau burlat pour la cerise et de la Dixired pour la pêche.

2°/ La Golden delicious est, par excellence, la production la plus répandue à travers le Moyen-Atlas. En terme de volume, cette variété, "très à la mode", représente à elle seule 47% de la production totale et 54% de la production de pommes à l'échelle régionale.

La quasi-totalité de la production réalisée au Moyen-Atlas est commercialisée sur le marché intérieur marocain. Le mode de vente adopté obéit aux règles générales qui régissent la commercialisation des fruits et légumes au Maroc. La majorité des producteurs vendent leurs fruits sur pied à des intermédiaires venus, la plupart du temps, des villes côtières telles que Rabat, Casablanca et Nador. Ainsi, sur 131 420 T de fruits acheminés directement vers les grandes villes, l'agglomération casablancaise absorbe à elle seule la moitié environ de ce volume. Les paysans de la région sont-ils les vrais bénéficiaires de ce type de production ? Si tel est le cas, quelle est sa rentabilité économique réelle ? D'un point de vue foncier, quelles sont les principales formes d'appropriation dans ce type d'activité ?

1.4 - Structure foncière des plantations : un secteur dominé par le Melk et par un nombre restreint de propriétaires.

Parmi les quatre principales formes d'appropriation foncière au Moyen-Atlas, à savoir le melk (ou propriété privée), la propriété collective, les terres *habous* et les terres d'Etat, la première forme intéresse 96,3% des vergers fruitiers. Cependant, et contrairement à ce que l'on a coutume de voir dans d'autres secteurs arboricoles, tel que l'olivier par exemple, l'appropriation des vergers de rosacées au Moyen-Atlas implique automatiquement celle de la terre. D'une manière générale et concise, la structure foncière des plantations fruitières au Moyen-Atlas se caractérise par deux phénomènes essentiels :

a- un pourcentage élevé de petits propriétaires : près de 96% des producteurs possèdent un nombre d'arbre inférieur ou égal à 5000 pieds, dont 72% ont moins de 500 pieds chacun.

b- une concentration importante des arbres entre les mains d'une minorité de producteurs : la moitié du patrimoine arboricole régional est exploité par 3,2% seulement des arboriculteurs.

Ce dernier phénomène est particulièrement accentué dans les zones ayant connu une implantation massive de la propriété coloniale: Imouzzar kandar, Amekla et vallée de Tigriga. Ces trois régions concentrent d'ailleurs la majorité des plantations dont le nombre d'arbres dépasse 5000 et peut atteindre plus de 25 000 pieds chacune (entre 50 et 200 ha). En revanche, ces déséquilibres se font moins sentir dans les régions ayant moins souffert de la désappropriation foncière, telle que la commune des Aït Oumghar : dans ce périmètre, par exemple, 58% des arboriculteurs exploitent aujourd'hui environ 46% des arbres. Les systèmes de gestion des vergers varient selon la taille des exploitations et l'origine géographique et socio-professionnelle de l'exploitant. Aujourd'hui, 84 % des exploitations sont gérées directement par leurs propriétaires. La dominance du faire-valoir direct s'explique principalement par le nombre élevé d'agriculteurs dans le total des exploitants. Ainsi, dans les propriétés de petite taille et de taille moyenne, les plus concernées par ce mode de gestion, la conduite des vergers, très exigeante en main d'oeuvre, repose essentiellement sur le travail familial. En revanche, dans les grandes exploitations et dans les exploitations citadines, les producteurs ont tendance à confier la gestion de leurs vergers, soit à des proches résidant sur place, soit à une main d'oeuvre salariale spécialisée. Mais la disponibilité d'une main d'oeuvre familiale ou salariale abondante et à bas prix n'explique pas à elle seule la réussite de cette culture dans la région. Un tel projet n'aurait, peut-être, jamais pu aboutir sans la conjonction d'un ensemble de facteurs physiques et humains complexes.

2 - LES FACTEURS D'EVOLUTION.

Zone de montagne, comment le Moyen-Atlas a-t-il pu devenir l'une des plus importantes régions productrices de fruits tempérés au Maroc ? La réponse à cette question a nécessité des investigations à différents niveaux. Une connaissance appropriée des besoins écologiques des rosacées et leur adaptation par rapport aux conditions du milieu physique local a été nécessaire. Par ailleurs sans une étude agro-économique comparative, il est difficile de démontrer l'engouement des producteurs

pour une culture nouvelle au détriment des activités agricoles bien ancrées. Enfin, seule une étude globale concernant les conditions d'introduction et de vulgarisation de cette culture à travers la région permet de déceler et d'apprécier le rôle joué par chacun des acteurs responsables de cette mutation.

2.1 - Un milieu écologique favorable aux besoins de différentes espèces.

Par la richesse et la diversité de son milieu physique, le Moyen-Atlas central offre un milieu d'élection pour la culture des rosacées. La plupart des espèces trouvent ainsi dans les sols variés de la région un milieu favorable pour leur développement. Constitués la plupart du temps de sols rouges méditerranéens, de sols marneux, de dépôts d'alluvions ou de sols à caractère andique (projections volcanique du quaternaire), les uns et les autres se caractérisent globalement par leur richesse en matières organiques et minérales, par leur bonne stabilité structurale et par leur bonne perméabilité. Ces atouts, bien essentiels en arboriculture moderne, sont d'autant plus favorisés par l'inclinaison relative de la plupart des terrains destinés aux plantations. Mais le climat de la région et ses potentialités en eau d'irrigation semble exercer une action beaucoup plus importante. La fraîcheur des hivers et la durée de la période froide dans ces zones d'altitude favorisent l'accumulation d'une quantité de froid suffisante pour le repos végétatif des rosacées. Cette quantité, très variable selon les espèces et les variétés se situe, d'après les résultats de nombreuses recherches, entre 290 et 1800h < 7,2°C comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3: Estimation des besoins en froid hivernal de six espèces fruitières de la famille des rosacées d'après la méthode de calcul de Westwood et de Wenberger).

Espèce	Somme des T° < 7,2 C (en heure) *
Pommier	800 - 1700 h
Poirier	600 - 1500 h
Pêcher	400 - 1140 h
Cerisier	530 - 1440 h
Prunier	400 - 1800 h
Abricotier	290 - 920 h

Les différences constatées selon les espèces expliquent dans une large mesure la répartition géographique des rosacées; c'est ainsi que les espèces les plus exigeantes se rencontrent particulièrement dans les pays humides à hiver froid. En revanche, dans les pays tempérés à hiver doux, tel que le Maroc, ces espèces ne peuvent être cultivées dans des conditions rentables en dehors des zones de montagnes, où l'altitude remplace la latitude dans sa fonction thermique. Ainsi, dans la plaine du Gharb (à l'ouest du Maroc), par exemple, où le cumul en froid ne dépasse guère 400 h < 7,2°C, le rendement du pommier se situe globalement autour de 8 T/ ha.

Au Moyen-Atlas, le potentiel moyen annuel en froid est estimé à 1175 h à **1000 m d'altitude. Une telle quantité suffit pour couvrir les besoins d'une**

large gamme d'espèces et de variétés fruitières. Cette gamme s'élargit ou se rétrécit en fonction de l'altitude mais aussi selon l'orientation du relief et le degré de sensibilité de chaque essence au risque de gel printanier.

A noter que la plupart des espèces à noyau, connues pour leur faible besoin en froid hivernal, ont une floraison précoce, d'où leur vulnérabilité élevée à l'égard du gel. Cette vulnérabilité se traduit par une destruction des organes de fructification. Ceci explique pourquoi nous avons une concentration importante des plantations de pêcher et d'abricotier sur les terrains chauds du haouz de Marrakech, du plateau de Saïs et de la moyenne Moulouya (fig. 1).

D'une élasticité écologique plus importante, le cerisier et, à plus forte raison, le pommier et le poirier, possèdent des aires de culture plus étendues en montagne. Au Moyen-Atlas central, on trouve des vergers de pommiers cultivés jusqu'à 1520 m d'altitude sur le plateau d'Ougmas, voire 1570 m au Sud-Ouest de Sidi Amar dans la commune des Aït Oumghar.

Une telle situation influence la structure du verger moyen-atlasique puisque 96% des vergers sont aujourd'hui composés d'espèces assez résistantes au gel et de floraison tardive ou semi-tardive (pommiers et poiriers).

A côté du froid, l'importance de l'ensoleillement et des variations thermiques nocturnes favorisent la coloration des fruits et leur bon développement, d'où la réputation des fruits en provenance de l'Atlas.

Enfin l'un des principaux facteurs de cette réussite est la présence, au niveau local, de ressources importantes en eau d'irrigation. A l'ouest de la région, l'alimentation en eau des vergers est assurée à partir d'une vingtaine de sources débitant environ 4 854 l/s, soit une moyenne de 15 390 m³ par ha irrigué par an(1). A l'exception de la luzerne très exigeante en eau (plus de 24 000 m³/ha/an), une telle quantité, à laquelle s'ajoutent 550 mm de pluie que reçoit la région chaque année, permet de couvrir largement les besoins hydriques de différentes cultures, notamment des rosacées(2). Dans la commune des Aït Oumghar où la moyenne des pluies mesurées ne dépasse guère 210 mm par an, l'arboriculture fruitière n'aurait pu être envisagée sans la présence des eaux en provenance de l'Oued Ansegmir: avec un débit moyen annuel d'environ 19 316 m³ par an, c'est le deuxième principal cours d'eau (après la Moulouya) à l'Est du Moyen-Atlas.

En outre, étant donnée la nature géologique favorable à l'emmagasiner de l'eau et l'importance des précipitations (solides notamment) qu'elle reçoit, la région dispose de ressources hydriques souterraines considérables. Leur utilisation à des fins agricoles est primordiale et, de plus en plus sollicitée face à la hausse des besoins en eau et le tarissement de nombreuses sources.

2.2 - Le rôle des facteurs socio-économiques

L'implantation des premiers vergers commerciaux au Moyen-Atlas remonte à l'époque du protectorat. Encouragés par le développement réussi des variétés locales déjà existantes, les colons installés dans la région possédaient environ 586ha dont 72% se trouvaient dans la région d'Azrou. Les propriétaires étaient, la plupart du temps, des particuliers et non des sociétés comme cela fut le cas pour les primeurs ou les agrumes, par exemple.

A noter que les nouvelles orientations de l'économie coloniale, après 1929, n'étaient pas en faveur d'une culture très répandue en Europe à l'époque, telle que les rosacées. Ainsi, et conformément à la règle générale visant à encourager "ce qui faisait défaut sur le sol de la métropole", cette culture n'avait alors suscité ni l'intérêt ni le soutien de l'administration coloniale. Après 1956, date de l'indépendance du pays, les autorités locales ont adopté une série de mesures encourageant la création de nouveaux vergers. Favorisé par l'arrêt des importations de fruits étrangers et par la disponibilité d'un marché national en expansion, ce secteur est devenu progressivement un domaine d'investissement très convoité par la bourgeoisie citadine, au départ, puis, par les paysans ensuite.

Issus de différentes régions du pays (Fès, Casablanca, Midelt, Errachidia, Nador ...), les producteurs d'origine citadine appartiennent à différentes catégories socio-professionnelles : ils sont commerçants, médecins, avocats, hauts fonctionnaires d'Etat,... ou de simples salariés à la quête de bonnes occasions pour s'enrichir. Par effet d'entraînement, les agriculteurs de la région se sont, peu-à-peu, convertis à leur tour à l'exercice de cette culture. Aujourd'hui, les arboriculteurs d'origine locale représentent 87% du total des producteurs et exploitent près de la moitié de la superficie plantée à l'échelle régionale. Cette part varie selon les zones de production dans les proportions suivantes :

Tableau 4: Pourcentage des propriétaires d'origine locale et de la superficie qu'ils exploitent dans chaque périmètre.

Périmètre	% des locaux dans le total des propriétaires	% de la propriété dans le total de la superficie plantée
Imouzzer Kandar	91,6	60,68
Azrou (v. al. de Tigrigra)	84,8	55,95
Plateau d'Amekla	65,6	21,42
Commune Aït Oumghar	78,3	48,42
Ensemble de la région	86,9	48,20

Ces variations s'expliquent par l'ancienneté de la sédentarisation et de l'initiation aux techniques arboricoles modernes, et par le degré de résistance des structures locales aux invasions des capitaux citadins. Parmi les producteurs d'origine locale on trouve de gros propriétaires terriens, d'anciens gros éleveurs, mais aussi un grand nombre de petits fellahs, des maraîchers, des pépiniéristes, et de nombreux salariés issus de la fonction publique.

Ces différentes catégories de producteurs ont tous été séduits par la rentabilité économique des vergers, bien meilleure que celle provenant des cultures traditionnelles et de l'élevage extensif. Le bilan économique de cette petite exploitation le démontre parfaitement bien.

Tableau 5 : Répartition sectorielle des dépenses et du produit net obtenu à l'issue des différentes activités agricoles exercées par un petit fellah dans la commune des Aït Oumghar.

Secteur	Description	Charges (en Dh)	Produit brut (en Dh)	Produit net/ha
Cultures	Blé dur	(1 ha) 1 410	3 000	1 590
sèches	Haricots	(0,5 ha) 1 019	3 200	2 181
Cultures irriguées	Navet+Pommes de terre	(1,5 ha) 1 424	3 840	2 416
	Pommier	(0,5 ha) 1 810	8 000	6 190
	Aides familiales			2 400
	Cheptel (1 vache + 4 ovins)			900
Autres ressources				
	Total des recettes par an			15680

Malgré la modestie des moyens techniques et financiers mobilisés par le producteur, la contribution du verger (20% de la S.A.U.), représente environ 40% du total des ressources du foyer. Dans les exploitations spécialisées, caractérisées par un système de production intensif, le produit net peut atteindre en année normale jusqu'à 85 000 Dh/ha comme le montre l'exemple suivant :

Tableau 6: Bilan comptable d'une exploitation spécialisée au cours de l'exercice 1987/88.

Poste / niveau d'intervention	Dépense moyenne par/ ha de pommier
- Fertilisants	4 580 Dh
- Produits phytosanitaires	5 369 "
- Carburants, huiles, graisses, ...	5 781 "
- Main-d'oeuvre (travaux du sol, taille des arbres, irrigation, éclaircissage et récolte des fruits, ...)	10 500 "
- Entretien des jeunes plantations (soins, remplacement des manquants, ...)	1 800 "
- Frais d'amortissements du matériel et des bâtiments agricoles	6 000 "
- Faux frais (réparation, approvisionnement, assurances ...)	3 796 "
Total des dépenses	37 825 Dh
Produit brut par / ha. (35 T x 3,5 Dh Kg)	122 500 Dh
Recette par / ha.	84 675 Dh

Une telle recette est le résultat d'un rendement quantitatif et qualitatif, somme toute, satisfaisant et d'un système de commercialisation parfaitement adapté.

Mais cette rentabilité économique alléchante masque d'innombrables difficultés.

3 - LES FACTEURS DE BLOCAGE.

3.1- Parmi ces facteurs on retient tout particulièrement.

Ceux liés au climat et au caractère montagneux de la région: La rareté de terrains cultivables et la faible épaisseur des sols, par endroit, nécessitent des travaux d'aménagement supplémentaires coûteux: dans les régions d'Imouzzer kandar et du plateau d'Amekla par exemple, l'aménagement d'un hectare destiné aux vergers (épierrage, défoncement, sous-solage et nivellement du sol) coûte en moyenne 14 000 Dh(4).

En outre, dans ces zones d'altitude, certains fléaux climatiques, très redoutables en arboriculture tel que le gel ou la grêle, occasionnent chaque année de gros dégâts sur les fruits et les arbres. Ainsi, sur le plateau d'Amekla, 3 gelées sur 7 peuvent détruire au moins 30% des récoltes(5).

On dénote également une fréquence importante des chutes de grêles au cours de la période de grossissement des fruits (juin / octobre); les pertes engendrées par ce fléau sont souvent lourdes et sont toujours à la charge des producteurs. En 1990, par exemple, après trois jours de grêles, la vallée de Tigrigra fut déclarée zone sinistrée; les dégâts variaient selon les espèces entre 45 et 100% des récoltes. Pendant cette même campagne, 11 passages d'orages grêleux ont été enregistrés dans le périmètre d'Imouzzer kandar; le pourcentage des dégâts se situe pour l'ensemble des vergers entre 60 et 100% de la production.

Par ailleurs, les moyens de lutte et de protection contre ces phénomènes sont rarement efficaces et sont le plus souvent onéreux; ce qui ne fait qu'alourdir la facture des dépenses des arboriculteurs: un ventilateur anti-gelée d'occasion coûte environ 210 000 Dh, auxquels s'ajoutent les frais de fonctionnement nécessaires à la protection d'une superficie inférieure à 3 ha. Une fusée anti-grêle, porteuse d'iodure d'argent, coûte près de 1 500 Dh et un canon à gaz (principale technique utilisée localement) revient à plus de 250 000 Dh pour protéger une superficie proche de 14 ha par canon.

Mais l'un des fléaux climatiques les plus redoutables pour les agriculteurs de la région est, incontestablement, la sécheresse. En effet, à l'instar des autres régions marocaines, le Moyen-Atlas a été frappé, au cours des années quatre vingt, par un déficit pluviométrique très prononcé. Selon des estimations officielles(6), ce déficit est estimé pour la période (1981-1985) à au moins 30 à 40% et le déficit neigeux à environ 50%. L'une des premières conséquences de cette situation est le tarissement de nombreuses sources (6/13 dans la région d'Imouzzer) et la chute d'environ 75% des débits de celles qui restent.

Cette crise hydrologique exceptionnelle fait peser aujourd'hui une lourde incertitude sur l'avenir de l'agriculture locale et sur celui des cultures irriguées en particulier. Dans le secteur fruitier, les répercussions de cette sécheresse sont, à court terme, le ralentissement, voire l'arrêt des plantations dans les zones les plus sinistrées. Certains producteurs ont dû renoncer à l'irrigation de la totalité de leurs vergers: les uns ont préféré

dispenser l'eau aux cultures qu'ils jugent d'une utilité primordiale (céréales, maraîchages), d'autres ont choisi d'arroser quelques pieds pour sauvegarder au moins ceux là. En conséquence les opérations d'arrachage des arbres abandonnés se sont multipliées à travers l'ensemble de la région(7).

D'une manière générale, seule l'irrigation à partir des nappes phréatiques a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire la destruction totale de plusieurs centaines d'hectares de vergers. Néanmoins, cette solution, bien qu' à la portée d'un grand nombre de producteurs, ne représente pas, en soi la panacée tant attendue. L'absence d'une réglementation rigoureuse en matière d'exploitation des ressources en eaux souterraines a, implicitement, ouvert la voie à une course impitoyable au fonçage de puits et leur équipement à l'aide de pompes très puissantes. D'où une baisse dangereuse du niveau de l'aquifère et le tarissement de nombreuses sources situées à l'aval des zones de concentration des vergers. Ailleurs, chaque année on creuse davantage pour pomper et sauver ce que l'on peut.

3.2 - Parmi les autres freins au développement du secteur fruitier au Moyen-Atlas, certains facteurs d'ordre technique, économique ou social jouent, pour leur part un rôle non négligeable.

Les petites et moyennes exploitations, principale catégorie dominante dans la structure actuelle du verger régional, se caractérisent par un faible capital d'exploitation, par une insuffisance notoire dans l'application des techniques de production et par l'utilisation de moyens techniques, parfois, rudimentaires. La plupart des vergers sont ainsi conduits en système extensif ou semi-intensif (densité moyenne proche de 500 pieds par ha) et la qualité du matériel végétal utilisé (greffons, porte-greffes et variétés) laisse, le plus souvent, à désirer.

Cette situation est rendue d'autant plus difficile par un morcellement accentué des exploitations(8) et par un statut foncier complexe. Le système d'exploitation des terres *habous* et des terres collectives en secteur irrigué n'encourage guère leur mise en valeur par la création de vergers. L'absence de sentiment d'appropriation définitive et l'ambiguïté à propos de leur devenir en interdit l'exploitation par toute culture à long cycle de production.

D'autre part, les conditions de commercialisation et de conditionnement des fruits sont encore très en retard par rapport aux besoins de l'économie moderne. A cet égard, seuls quelques grands producteurs possèdent des stations de conservation et peuvent commercialiser leurs fruits dans des conditions économiques adéquates. Par manque d'équipement frigorifique suffisant, nombre de petits producteurs sont ainsi contraints à vendre leurs récoltes sur pieds à des intermédiaires spécialisés. Pour tenter d'en tirer un maximum de profit, certains arboriculteurs ont recours à la conservation de leur production dans des conditions artisanales (caves, grottes,..) .

Certes, des solutions appropriées à tous ces problèmes, et aux autres non évoqués ici, existent. Néanmoins, en l'absence d'une intervention

efficace et volontariste de l'Etat, certains de ces problèmes, bien peu coûteux à résoudre parfois, s'aggravent progressivement et sont la cause de grosses pertes de temps et d'argent. D'autres, devenus compliqués, par négligence notamment, risquent de compromettre définitivement l'avenir de ce secteur et peuvent même être fatals pour l'ensemble de la région: l'exploitation anarchique des ressources en eaux souterraines pour l'irrigation des vergers d'agrumes dans le Souss au Sud du pays(9) illustre parfaitement la gravité du risque auquel notre région sera elle aussi, bientôt, confrontée si des actions sérieuses ne sont pas immédiatement entreprises.

CONCLUSION.

Le développement réussi de la culture des rosacées au Moyen-Atlas implique une véritable révolution et ce, pour diverses raisons:

1°/ D'abord pour la qualité des transformations qui ont émergé de ce type de développement. Ces transformations qui ont affecté l'ensemble des structures économiques, sociales et, dans une certaine mesure, mentales, se sont produites de manière quasiment instantanée (en moins d'un demi siècle). Elles témoignent d'un dynamisme réel et d'un passage effectif vers une nouvelle époque.

L'appréciation de ces transformations nous ramène à formuler deux constatations essentielles :

a- que la réceptivité des sociétés traditionnelles est plus grande que ce que pensent certains ruralistes et nombre de planificateurs et chargés des politiques agraires.

b- que l'équilibre et la sécurité des paysanneries autochtones ne relève pas forcément du maintien des structures et des systèmes de production traditionnels. Cet équilibre sera aussi bien renforcé en faisant profiter le *fellah* des avantages offerts par les nouvelles technologies.

2°/ L'épanouissement spectaculaire des plantations fruitières au Moyen-Atlas apporte aujourd'hui la preuve incontestable de la banalité des idées arbitraires et généralisatrices qui ont fait des "zones de montagnes" et de "bour défavorable" des "régions non utiles" et par conséquent marginalisées. Cette marginalisation, commencée dès le début du protectorat, a suivi son cours indépendamment de toute action d'aménagement sérieuse, aussi bien pendant le protectorat que durant les premières décennies de l'indépendance. La révolution des vergers de rosacées au Moyen-Atlas apporte aujourd'hui la preuve qu'il n'y a pas de "zones perméables" et d'autres "non perméables au progrès", mais bien des terroirs différents, avec chacun des potentialités spécifiques qu'il convient de mettre en valeur par des systèmes de production adaptés. L'urgence de mettre en oeuvre une politique de développement réel de ce type de production tient, à notre avis, à deux réalités concrètes :

- Grâce au travail et aux ressources qu'elle procure aux populations locales, notamment à un grand nombre de jeunes ruraux(10), ce type d'activité constitue un facteur de stabilité et de promotion sociale. Il s'agit

là d'une véritable opportunité à un moment où l'élevage, sous ses formes traditionnelles, est en panne et où les autres systèmes de production sont en retard par rapport aux évolutions des comportements et des modes de vie.

- L'intérêt de ce projet agricole dépasse désormais les frontières de la région pour profiter à l'ensemble du pays. Alors que nombre de produits agricoles marocains, tels que les agrumes ou les maraîchages, par exemple, trouvent aujourd'hui de moins en moins de débouchés à l'exportation, notamment vers le marché européen, la production locale des fruits tempérés, elle, jouit d'une sécurité plus importante. En étant essentiellement tournée vers le marché intérieur, elle bénéficie d'avantages exceptionnels: une clientèle nombreuse et avide à la quête de produits nouveaux et synonyme de prospérité⁽¹¹⁾ des prix de vente largement compétitifs par rapport aux cours étrangers⁽¹²⁾, et des possibilités de développement par l'agro-industrie encore très peu exploitées. Outre sa contribution à l'approvisionnement d'un marché national en expansion, la production locale de fruits de rosacées autorise, par là même, une économie de devises inestimable et représente un facteur de structuration de l'économie régionale et nationale. Cela se traduit par le développement de services annexes et d'activités commerciales, industrielles et touristiques non négligeables. Les résultats d'une telle expérience suffisent-ils pour, enfin, porter un regard nouveau sur les zones dites de "petites et moyenne hydrauliques" et de "bour défavorable"? Seule une prise de conscience réelle de la diversité et de la richesse des ressources de ces régions est à même de permettre l'application d'une politique de développement et d'aménagement efficace capable d'apaiser l'aggravation des inégalités régionales.

Références bibliographiques

AMPHOUM M: "L'évolution de l'agriculture européenne au Maroc"-Annales de Géographie- mars 1933

BADIDI B: "La révolution des vergers de rosacées au Moyen-Atlas central & ses bordures" - Thèse de doctorat - Limoges - 1995.

BADIDI B : "Agriculture et modernité en zone de moyenne montagne: le cas du Moyen-Atlas central (Maroc)" - Acta geographica n° 110 - 1997

BOUDERBALA N & COLLABORATEURS: "La question agraire au Maroc" - B.E.S.M. - n° triple (123, 124, 125) - Ed. SMER

CONAC F: "Irrigation et développement agricole : l'exemple des pays méditerranéens et danubiens". Ed. C.D.E.S. - Besançon - 1978

DESPOIS J: "L'utilisation du sol dans les montagnes du Maghreb" - Acta geographica - 2ème et 3ème trimestre - 1963.

DREVET JF: "La Méditerranée, nouvelle frontière pour l'Europe des douze"
- 215 p.

FAY G: "Pour sauver le Moyen-Atlas, responsabiliser les collectivités" - in
Développement local et aménagement de l'espace au Maroc - 2ème
rencontre culturelle de Sefrou - 1989.

GUERRAOUI D: "Agriculture & développement au Maroc" - Ed.
Maghrébines - 1985.

JENNAN L: "Problématique de développement local et régional en milieu
montagnard: exemple de la région de Sefrou" - 2ème rencontre culturelle
de Sefrou - Mars 1988.

JOLY F: "Place des piémonts dans la vie économique et humaine du
Maroc" - Notes marocaines n° 13 - Rabat 1960.

KERBOUT M: "Les périmètres irrigués du Dir moyen atlasique
septentrional d'Agourai à El Menzel- Thèse de doctorat - Tours 1981.

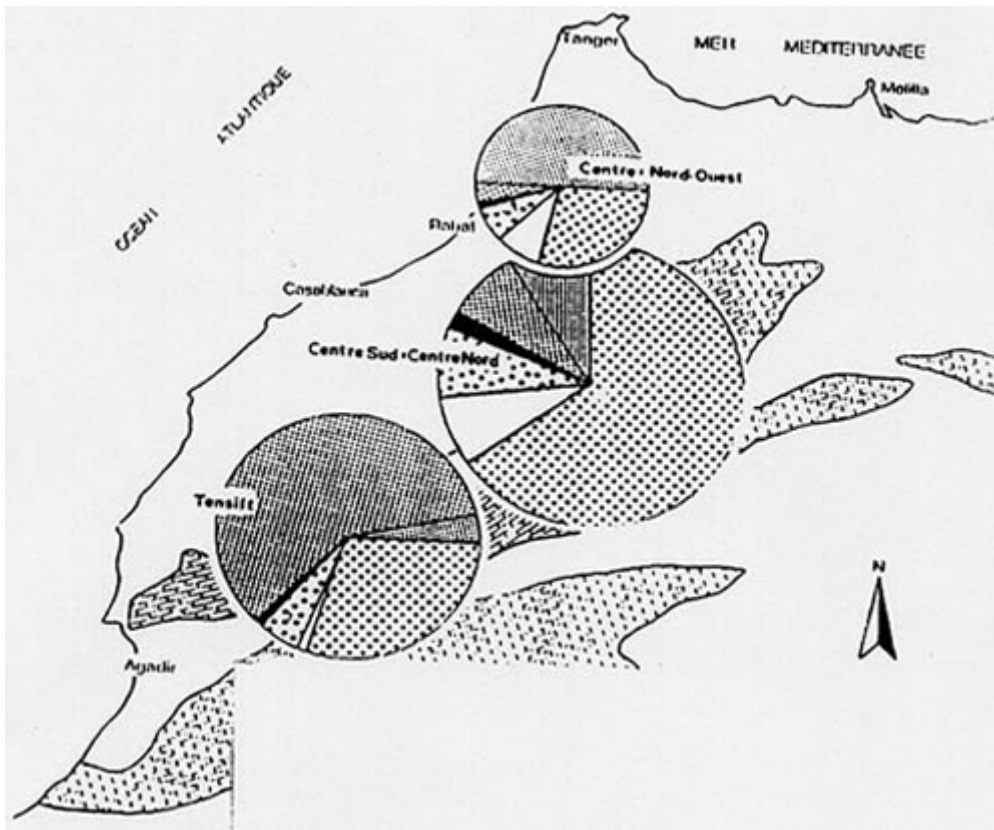
MEDOUAR M: "Le problème du manque de froid hivernal pour la culture
du pommier dans la région de Sidi Slimane (Gharb). Recherche de
techniques permettant de l'atténuer" - Mémoire de 3ème cycle - I.A.V.
Hassan II - Rabat - 1980.

PASCON (P) & M. ENNAJI (M) : "Les paysans sans terre au Maroc" -
Col. Connaissances sociales - Ed. Toubkal - 1986

POPP H: "*Un manmad hasard*, le surpompage dans la vallée du Souss:
Aspects socio-géographiques d'une exploitation excessive des eaux
souterraines" - in R.G.M. n° 7 - 1983.

REVUE DE GEOGRAPHIE ALPINE n° 3 - Tome LXXXIII - 1995:
"Moyennes montagnes: vie ou survie ?"

**Fig. 1 Répartition de la superficie occupée par les rosacées fruitières selon
les principales régions productrices dans les provinces nord marocaines**



Source des données : D.P.V. - Mara

Fig. 2 : Croquis de localisation du moyen-atlas et des quatre principales zones de concentration des vergers

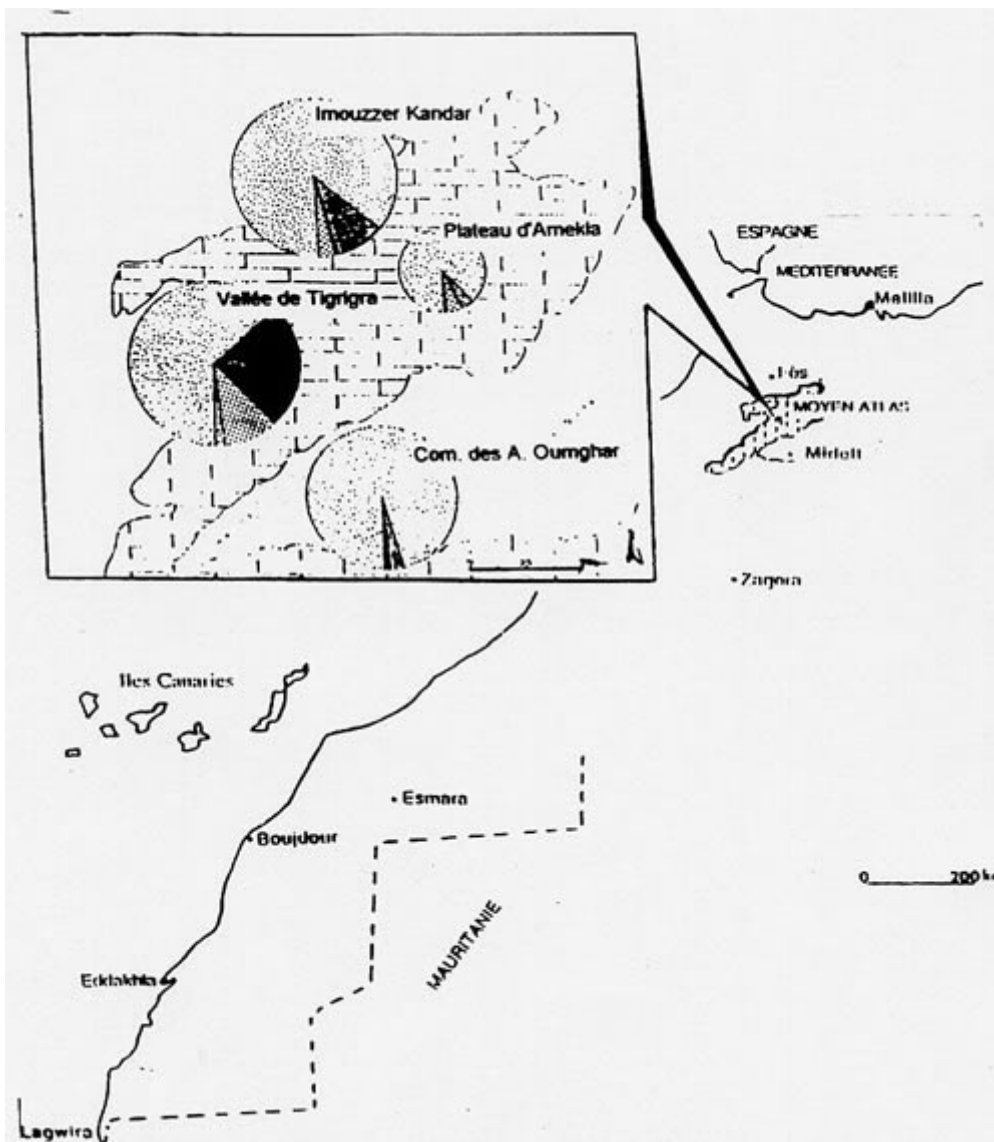
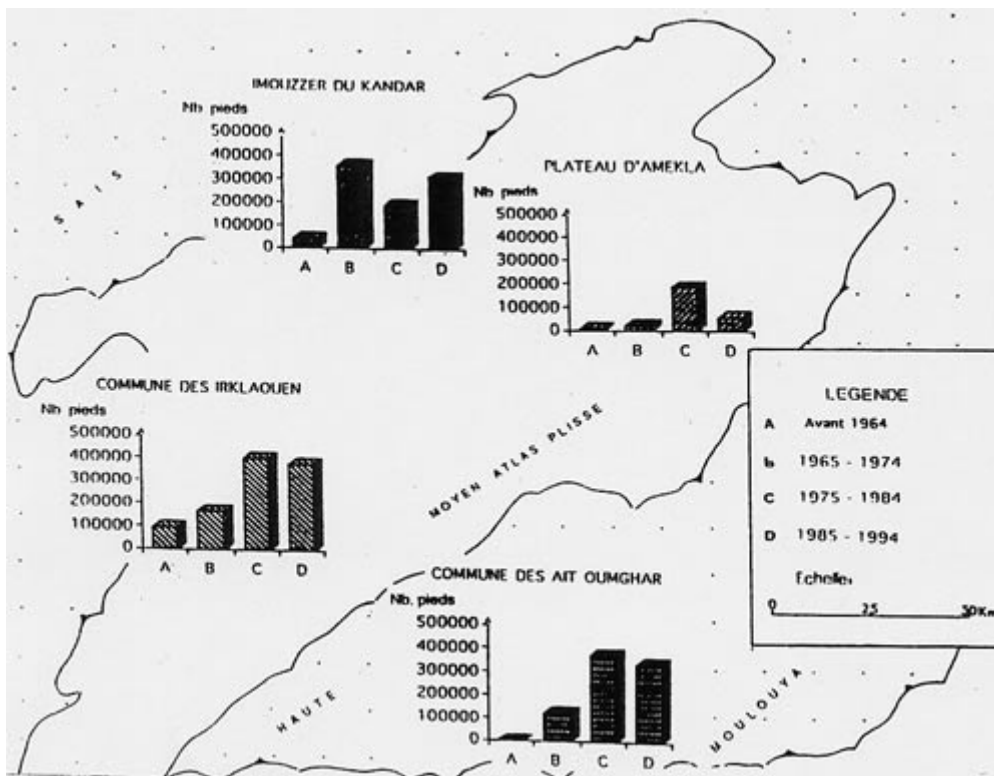


Fig. 3 : Rythme d'évolution & structure par âge des plantations dans chacune des principales zones de production



Source de données : enquêtes personnelles.

Notes

(* Enseignant – Chercheur – Université de Rabat. Maroc.

(1) La valeur ajoutée du secteur agricole représente, bon an mal an, 14 à 18% du PIB marocain. Ce secteur fournit également 45% des emplois.

(2) Est considéré comme arbre productif ici, tout arbre âgé de plus de cinq ans. Le calcul de la production tient compte de nombreux critères, notamment des techniques de production et de la structure par âges des plantations.

(3) Quant aux variétés d'origine locale, nommées aussi "beldi", elles sont en voie de disparition face à l'invasion des variétés étrangères ou "roumi", réputées pour leur bel aspect ainsi que pour leur valeur commerciale.

(* Le seuil de 7,2° C est celui retenu aujourd'hui par la plupart des agronomes pour le calcul des quantités de froid nécessaires pour qu'un arbre caducifolié entre en hibernation. L'intervalle correspondant à chacune des espèces indique les besoins en froid de différentes variétés.

(1) Cette moyenne, calculée pour l'ensemble des terrains irrigués, est basée sur des relevés de débit effectués à la veille des grandes sécheresses qui ont frappé le pays au cours des années quatre-vingt.

(2) Ces besoins varient d'une espèce à l'autre et se situent globalement entre 6000 et 12000 m³/ha/an.

(4) Source : Bilan comptable de l'exploitation Marbouha - Année 1979. Ce coût moyen est estimé aujourd'hui entre 25000 et 28000 Dh par/ ha.

(5) Seuil maximal de dégâts à partir duquel 1 ha de pommier (variété golden delicious) n'est plus considéré comme rentable.

(6) Revue Eau et Développement n° 3- p. 10 et suivantes - Année 1987.

(7) Dans les seuls périmètres d'Imouzzer Kandar et d'Azrou, près de 11 400 pieds ont été ainsi détruits.

(8) Le degré de morcellement peut atteindre 12 parcelles par unité de production et dans les cas les plus fréquents il varie entre 2 et 5 parcelles par U.P.. Dans la commune des A. Oumghar 83% des exploitations sont réparties sur au moins 2 parcelles.

(9) Voir à cet égard, l'étude réalisée par H. POPP : "un *manmad* *hasard* : le surpompage dans la vallée du Souss. Aspects socio-géographiques d'une exploitation excessive des eaux souterraines" - in R.G.M. n° 7 1983 p. 40 et suivantes.

(10) La culture des rosacées est très exigeante en main-d'oeuvre, elle nécessite des travaux tout au long d'une année. Le calcul du nombre moyen de jours de travail nécessaires pour l'entretien des plantations au niveau des quatre périmètres concernés fait état de 550 000 jours, sans compter la quantité de travail requise pour la création des vergers (défoncement, piquetage, plantation, confection des cuvettes d'irrigation, etc...) et pour les travaux d'aménagement du sol et d'équipement des exploitations (épierrage, défrichage, installation des brises-vent, forage de puits, aménagement de pistes, équipement hydro-agricoles, surveillance des récoltes,...).

(11) La plupart des fruits tempérés, plus particulièrement les pommes les poires et les cerises, sont encore considérés comme des produits de luxe au Maroc. Leur qualité de fruits sucrés, donc adaptés au goût du consommateur local, et leur côté exotique jouent en faveur de leur production et de leur commercialisation. Voilà pourquoi, même les fruits de qualité médiocre, sont aujourd'hui, assurément, vendables.

(12) Le coût de production moyen d'un kilo de pommes en France est d'environ 2 F, soit l'équivalent de 3,2 Dh, cela représente 2 fois le coût de production moyen calculé au niveau du Moyen-Atlas.

MOHAMED NAIMI(*)

L'impact des revenus migratoires sur l'agriculture dans la vallée du Todrha (Sud marocain)

I - DES FLUX MIGRATOIRES CONSIDERABLES.

Les départs massifs de travailleurs émigrés ont concerné plus particulièrement au Maroc les régions "périphériques" au niveau économique (aux potentialités économiques médiocres). On sait que dans ces espaces, les répercussions de l'émigration furent spectaculaires. La vallée du Todrha ne fait pas exception de ces espaces géographiques.

Cette oasis méridionale a connu depuis les années 1960 des départs relatifs nombreux concernant la majorité des familles. La vallée du Todrha, en valeur relative, détient la première place. Nulle région du Sud intérieur marocain n'a nourri de façon aussi intense le flux migratoire.

Les enquêtes personnelles que nous avons réalisées dès 1992, révèlent que la population originaire du Todrha résidant à l'étranger est d'environ 7000 personnes dont 3192 personnes actives. Environ le tiers de l'ensemble des ménages de la vallée vivent directement des revenus du travail à l'étranger.

Les apports financiers issus de l'émigration représentent à la fin du 20ème siècle le principal revenu régional, la source principale d'enrichissement des familles. Jusqu'ici, ils ont assuré le maintien sur place des familles; l'extension du cadre bâti, le développement de l'agriculture irriguée, l'évolution de l'appareil commercial et artisanal et le secteur des services sont dépendants directement ou indirectement du revenu migratoire. Les différents secteurs économiques bénéficient de la manne migratoire, mais à des degrés variés (tableau. n°1).

Tableau n°1 : Nature des réalisations des T.M.E. du Todrha.

Nature des réalisations	Nbre de ménages migrants	%
Logement (construits en dehors du village natal)	165	41,04
Agriculture	120	29,85
Commerce	62	15,42
Transport	58	14,43
Menuiserie/Ferronnerie	16	3,98
Mécanique	15	3,73
Café/Restaurant/ Hôtellerie	9	2,24
Autres	5	1,24
Total	402	100

(Source : Enquête personnelle, 1992).

2 - DES MUTATIONS AGRICOLES PROFONDES.

Le secteur agricole dans la vallée du Todrha, comme d'ailleurs dans le reste du Maroc, se caractérise par l'existence d'un secteur traditionnel et d'un secteur moderne. Ce dernier remonte au début des années 1970. Les initiatives privées de la population locale ont permis l'instauration d'une économie agricole moderne. Cette volonté assure également la reproduction d'une structure agricole traditionnelle irriguée.

Les investissements dans le secteur agricole viennent en seconde position chez les travailleurs émigrés à l'étranger. L'acquisition ou l'hypothèque ou la location des terrains agricoles par les émigrés tant au niveau local qu'au niveau du reste du pays étaient assez importants (tableau. n°1) depuis les années 1970. 29,8% des travailleurs émigrés interrogés ont affirmé avoir dépensé une partie de leurs revenus dans l'achat des terres agricoles et de matériel de pompage. En fait, l'agriculture irriguée doit son apparition aux revenus issus de l'émigration internationale.

2.1 - Le système de l'agriculture irriguée.

En raison du manque d'eau d'irrigation dans plus des 3/4 des superficies agricoles utiles (S.A.U), les habitants ont eu recours au système de pompage collectif et privé. Dans la vallée, on dénombre aujourd'hui environ 980 puits dont 1/15 seulement est collectif.

Des capitaux énormes sont investis d'une manière individuelle ou collective dans le secteur agricole. Une part considérable de ces fonds monétaires sont issus du travail à l'étranger. En effet, une partie non moins négligeable de ces revenus sont placés dans l'achat des moto-pompes pour exploiter les eaux souterraines surtout dans les zones où l'eau d'irrigation fait défaut. Ce système de pompage permet la reproduction aussi bien de l'agriculture traditionnelle irriguée que la naissance d'une agriculture moderne, marchande, capitaliste dans la plaine du Rhallil en particulier (voir figure n°1).

2.1.1 - L'exploitation des eaux souterraines par pompage.

La première moto-pompe qui a commencé à exploiter les eaux souterraines dans le Todrha remonte à l'époque coloniale. Or, cette eau était destinée à l'alimentation du centre administratif de Tinerhir en eau potable. Il a fallu attendre les années 1970 surtout, pour assister aux premières stations de pompages individuelles et collectives orientées cette fois-ci vers l'irrigation des terrains agraires.

. L'espace d'extension du pompage.

Le phénomène du pompage a connu une croissance constante depuis les années 1970 dans les zones où les eaux superficielles d'irrigation font défaut. Cette zone commence à partir du village de Taourirt vers l'aval de la vallée; à mesure qu'on se dirige vers l'aval la multiplication des stations de pompages augmente (voir figure n°2).

Le pompage est actuellement très concentré dans le territoire de la commune du Todrha Soufla (aval) et de celui des Ayt Atta du Bas-Todrha y compris le Rhallil (commune de Tarhzout). Ces zones englobent à elles

seule 95% des superficies irriguées par pompage. Les exploitations modernes mises en culture dans le Rhallil sont irriguées toute l'année par pompage.

C'est dans cette partie de la palmeraie que la concentration de pompage est assez forte, elle totalise 60% de stations de pompage, avec 20,40% dans la zone du Rhallil, 41,32% dans le secteur agricole traditionnel des Ayt Atta du Bas-Todrha et 32,14% des Ayt Tdorht de la commune du Todrha Soufla.

. L'importance, la diversité et l'évaluation du pompage.

Jusqu'à la fin des années 1970, on estimait à une centaine seulement les puits équipés en moto-pompes. Actuellement on dénombre 980 moto-pompes. Ce système permet l'irrigation de 2580 hectares, soit 82,6% de l'ensemble des terrains agricoles irrigués.

. Les frais de creusement de puits.

De nombreux paysans ont affirmé que les frais de creusement d'un puits atteignent 25 000 Dhs en moyenne quelle que soit sa nature physique. Pour les puits qui se trouvent dans un lieu où la dalle calcaire est épaisse, les frais atteignent 20000 Dhs en moyenne. Les 3/4 des puits n'ont pas besoin de construction, en raison de la dureté des couches. Par contre, dans le cas du creusement dans un endroit où les couches géologiques sont moins dures, les dépenses de creusement ne dépassent pas 12 000 Dhs. Mais ce type de puits nécessite la construction du bas jusqu'en haut, pour éviter un éventuel effondrement. Cette dernière opération coûte à son tour environ 13 000 Dhs.

. Le matériel de pompage.

La multiplication rapide des puits à moto-pompe s'est accompagnée d'une baisse notable du niveau de la nappe phréatique (la profondeur moyenne est de 20m). Au cours des vingt dernières années (1975-1995) la baisse est respectivement de 8 à 12 mètres en moyenne. Cette baisse impose aux agriculteurs de procéder à des travaux d'approfondissement de leurs puits, elle accroît les coûts d'exploitation et rend parfois ces pompages impossibles. Le coût de ces opérations peut atteindre 2000 à 3000 Dhs par an. A ceci s'ajoute les réparations fréquentes de moteur et la consommation en gasoil. Toutes ces dépenses alourdissent d'une façon importante le budget de l'agriculteur.

2.2 - La plaine du Rhallil : d'une culture en sec (bour) à une culture irriguée moderne.

Jusqu'à aujourd'hui, une partie de la plaine du Rhallif était constituée des parcours de pacage et des cultures sèches (l'orge notamment) basées surtout sur les éventuelles précipitations.

Un barrage de dérivation fut construit à l'époque coloniale pour assurer l'irrigation d'une ferme créée par les colons dans la plaine du Rhallil par l'eau de l'oued Todrha. Mais depuis le départ des colons français, cette

ferme ne bénéficiait plus des eaux de l'oued Todrha; car les propriétaires des terrains agricoles du Rhallil n'ont pas droit à l'eau de l'oued.

2.2.1 - La culture en bour avant l'introduction du pompage.

La plaine du Rhallil présente au point de vue agricole de vastes espaces constituant des terroirs de céréaliculture en bour qui ne sont exploités que dans les rares années d'exceptionnelle pluviométrie. La jachère est prédominante dans ces espaces qui servent de terrains de parcours pour l'élevage des Ayt Atta transhumants.

. La prédominance de la céréaliculture.

Cette prédominance se justifie par deux facteurs fondamentaux : un facteur physique et un autre économique. Comme on l'a déjà signalé auparavant, l'aridité qui caractérise le climat de la plaine du Rhallil, se manifeste, soit par de très faibles précipitations (moins de 140 mm/an) soit par une irrégularité inter-annuelle et inter-saisonnière. De telles conditions climatiques ne peuvent favoriser que la pratique des cultures sèches peu exigeantes, telle que l'orge et le blé. Le deuxième facteur est lié à la rapidité du cycle végétatif des céréales pratiquées (orge surtout) qui occupent moins longtemps la terre.

Mais, depuis plus d'une vingtaine d'années, la pratique d'une agriculture irriguée moderne se développe dans la plaine du Rhallil. Cette plaine doit sa valorisation surtout aux revenus liés à l'émigration (près de 80% des propriétaires des fermes ont au moins un membre de la famille à l'étranger), aux techniques modernes d'exploitation des eaux souterraines (le pompage), et aux divers outils modernes.

. Le passage du système d'attelage au système motorisé.

La pratique du système de production agricole à base d'élevage et de céréaliculture (blé et orge) dans la plaine du Rhallil est très ancienne. L'élevage des brebis, des chèvres et des dromadaires était pratiqué par les transhumants des Ayt Atta. La céréaliculture et l'élevage avaient permis la valorisation de cette plaine, c'était une activité agricole fortement dépendante des précipitations et des eaux des crues.

Dans ce système de production agricole, le mulet et l'âne jouaient un rôle principal : animaux de trait, de transport et de déplacement. L'araire était le principal, voire le seul, outil de travail. Ce système d'attelage demeure la caractéristique dominante de la production agricole.

Mais, au début des années 1970, certains émigrés ont investi des sommes d'argent considérables dans la perspective de convertir cette agriculture en bour en agriculture irriguée. Cette nouvelle pratique agricole est basée sur l'exploitation des eaux souterraines à l'aide des moto-pompes. C'est un programme qui a comme objectif la création d'un périmètre irrigué moderne.

2.3 - Une agriculture qui exige des moyens modernes

On note le remplacement de l'araire dans la plaine du Rhallil par des charrues à socs. Cette mécanisation a permis sans aucun doute une amélioration des rendements agricoles. Avec l'importance du drainage des revenus issus du travail à l'étranger et la pénétration très rapide de l'économie du marché, l'âne et le mulet en particulier ont perdu leur rôle traditionnel de transport qui complétait leur utilisation saisonnière dans le travail de la terre (le labour).

De nombreux facteurs justifient la réduction, voire la disparition dans certains cas de l'utilisation des ânes et des mulets dans la plaine du Rhallil (secteur agricole moderne):

a - l'activité du transport à traction animale (âne et mulet) se réduit en raison du développement de moyens de transports modernes (camion, camionnette, tracteur),

b - l'apparition du tracteur,

c - la pratique d'une agriculture marchande.

L'introduction de la mécanisation dans le système de production a engendré une régression de l'utilisation de l'araire. Dès 1970, le recours à la charrue à disques dans la plaine du Rhallil se généralise. En effet, cette nouvelle technique permet une extension et une mise en culture rapide, mais toujours au détriment des terres de parcours. Ces dernières années, on assiste à l'utilisation des charrues à disques, des charrues à cover-crop et des charrues à pelle niveleuse. Ces outils modernes ont permis l'extension des labours profonds nécessaires à l'arboriculture. L'extension de la mécanisation s'est réalisée d'une manière plus ou moins rapide dans la plaine du Rhallil.

Actuellement, la traction animale s'est maintenue encore dans les 3/4 de la superficie agricole utile (S.A.U.) de toute la vallée (zone de l'agriculture traditionnelle), en raison de la structure foncière (petite taille et dispersion des parcelles) et de l'inexistence des pistes qui permettent au tracteur ou au camion d'accéder aux parcelles. Par contre la motorisation est devenue le facteur fondamental dans le développement agraire de la zone de Rhallil. Cette agriculture moderne, capitaliste, marchande doit son apparition en grande partie aux apports financiers issus du travail à l'étranger.

Cette nouvelle dynamique agricole apportée par la motorisation a permis l'extension des périmètres irrigués et l'augmentation des rendements dans le Rhallil d'une part, et a réduit les parcours d'élevage d'autre part. Toutes ces fermes sont orientées vers la production végétale et la production animale.

2.4 - Le paysage et la structure de l'agriculture moderne.

L'eau est distribuée aux parcelles par des canaux. Le travail de la terre (labours, billonnage) se fait au tracteur. Les semences utilisées sont sélectionnées dans la plupart des cas. Les traitements s'effectuent par des pulvérisateurs à dos. La récolte est transportée par la camionnette particulière ou de location sur le marché notamment celui de Tinerhir ou

de Tarhzout ou de Tinejdad. La main d'oeuvre permanente est familiale dans la majorité des cas. Ce type d'activité agricole est lié à la demande du marché local en particulier.

2.4.1 - Une agriculture de type capitaliste.

Ce type d'agriculture demande énormément de capitaux pour l'acquisition du matériel d'irrigation, la moto-pompe, le creusement des puits, la canalisation, la construction d'un bassin, les outils. C'est pour cette raison que de nombreux exploitants dont la superficie dépasse 20 ha exploitent seulement la moitié ou les deux-tiers de la superficie totale, en équipant un à deux puits seulement. Ces dépenses ne cessent de croître d'une saison à l'autre, aussi le recours à d'autres ressources financières, est nécessaire. Dans la majorité des cas le travail à l'étranger assure ces dépenses. A ce propos J. H. Büchner, écrit *"En général ce sont presque toujours les travailleurs immigrés en Europe et leurs familles qui participent à ce développement parce qu'ils disposent du capital nécessaire pour cet investissement"* (J. H Büchner, 1986).

2.4.2 - L'utilisation du salariat.

L'extension de l'émigration internationale du travail a donné lieu au salariat agricole dans la vallée du Todrha. Ainsi, les modes de faire valoir indirect reculent d'une manière remarquable. Cependant, l'appel à une main d'oeuvre agricole saisonnière ou permanente, est presque généralisé.

Au delà de la main d'oeuvre familiale, qui constitue 70% du nombre total des ouvriers agricoles, les paysans ont recours aux différents types de salariés, locaux ou étrangers à la palmeraie.

Au moment des grands travaux, les salariés saisonniers représentent près de 40% de l'ensemble des travailleurs agricoles. Ces ouvriers occasionnels sont souvent recrutés au *"mokr"* (marché du travail) de Tinerhir ou Tinejdad. Ils perçoivent un salaire de 40 à 60 Dhs pour une journée de 8 à 10 heures de travail. Par contre, les femmes sont malheureusement toujours sous-payées par rapport aux hommes (30 à 40 Dhs).

2.4.3 - Une polyculture en extension dans le Rhallil.

. La céréaliculture.

La céréaliculture demeure la culture dominante, elle représente 70% de la superficie totale mise en culture, soit 520 ha de la superficie totale de la plaine du Rhallil. Les 3/4 de la production céréalière dans ce secteur moderne sont destinés à la commercialisation. A l'intérieur des variétés culturales, on distingue les céréales d'hiver et celles du printemps. Les premières, composées de l'orge et du blé, avec une prédominance de ce dernier, soit 98% de l'espace cultivé. Quant à la deuxième, elle est constituée de maïs seulement. La production du blé atteint aujourd'hui 25 qx/ha, l'orge et le maïs 20 qx/ha.

. La culture fourragère.

La luzerne occupe une superficie de 56 ha, soit 7,5% de la superficie totale mise en culture dans le Rhallil. Cette plante constitue jusqu'à aujourd'hui l'unique culture fourragère pratiquée. L'ensemble de la récolte est destinée à nourrir les bovins et les ovins en stabulation. Généralement, la luzerne occupe la même parcelle pendant 4 à 5 ans; dès que le rendement baisse, le paysan procède à l'enlèvement des racines. La récolte peut atteindre 8 à 9 coupes par an. Ces deux dernières années, on a constaté une tendance à la pratique d'une seconde culture fourragère, il s'agit de la betterave fourragère.

. Le développement d'une arboriculture très variée.

L'arboriculture était connue depuis longtemps dans le secteur agricole traditionnel du Todrha. Mais, depuis environ 25 ans, on assiste à l'apparition de nouvelles variétés d'arbres notamment le pommier, et certains types de pêcher, prunier, abricotier. Ces derniers arbres ont connu une véritable extension dans ce récent périmètre irrigué du Rhallil.

La totalité des plantes sont très jeunes (les plus âgées ne dépassent pas 25 ans), leur densité est conforme aux normes de la technique agronomique (les écartements entre les pieds sont souvent de 6 x 6). Ceci a des conséquences positives sur les rendements. La production est de 15 kg/pied d'olivier, 13 kg/pied d'amandier et 10 kg/pieds de pommier.

. L'ampleur de la culture maraîchère.

Le secteur maraîcher ne représente encore que 20,6% de la superficie totale cultivée (il vient en seconde position après la céréaliculture). La commercialisation de cette culture concerne essentiellement le melon, la pastèque, les carottes, les oignons, les pommes de terre, les poivrons et les tomates. Mais, il est très rare que les quantités de chaque espèce dépassent 10 tonnes par exploitation et par récolte.

Presque dans toutes les exploitations, le melon vient en tête de la production maraîchère, soit 72%, suivi des carottes avec 17,2% vendues sur les marchés locaux ou régionaux. Les prix de vente varient selon les produits, la qualité et enfin selon la période de la campagne agricole (les primeurs se vendent à des prix plus élevés).

Souvent, les prix de vente et les conditions d'écoulement de l'année précédente déterminent le choix de la culture. De ce fait, la culture maraîchère varie d'une année à l'autre.

. Une agriculture tournée essentiellement vers la commercialisation des produits.

Pour une étude analytique de la commercialisation de la production agricole dans la plaine du Rhallil, nous avons rencontré différents problèmes qui tiennent à l'inexistence des enregistrements des quantités, et des valeurs des produits vendus. Tout ce que j'ai pu avoir chez la majorité des paysans c'est les gains d'une campagne agricole, mais tout confondu dans la plupart des cas.

La création récente de cette agriculture moderne irriguée et le maintien, voire la reproduction de l'agriculture traditionnelle irriguée expliquent la grande volonté des habitants locaux. Cette volonté n'est pas propre à notre région, mais on la rencontre dans d'autres régions du Maroc, à titre d'exemple, dans l'oasis de Figuig, T. Morvan, écrit que « *Résultant de l'initiative et de la volonté propre de la population locale, de nouvelles exploitations individuelles ont été créées sur des terres auparavant vierges et collectives, leur assemblage formantou étant appelé à former de véritables palmeraies...* ». T.Morvan, 1993). A travers ces dépenses énormes effectués dans la réalisation de ce genre de projets économiques, on peut ici parler d'un "auto-développement" de la population oasienne.

Toutes ces fermes sont issues de la démarche individuelle de la population locale. Cependant, il y a lieu de parler d'une mise en place d'un développement économique moderne dans le cadre agricole. Par contre, les interventions de l'Etat dans les programmes de développement et d'aménagement agricole sont très insuffisantes, voire inexistantes.

Ici on assiste à un passage d'une production agricole vivrière destinée à subvenir aux besoins vitaux de la famille à un système de production agricole moderne lucratif orienté vers la commercialisation.

Conclusion.

Tout au long de notre travail, nous avons remarqué que les cultures pratiquées dans le Rhallil sont en particulier des cultures exigeantes et délicates (maraîchage et arboriculture) qui nécessitent une discipline dans le travail, une conduite fixée par des mesures agronomiques précises et une gestion financière moderne.

Les principaux problèmes demeurent cependant au niveau du savoir-faire des agriculteurs qui reste relativement insuffisant d'une part, la négligence des normes techniques agronomiques et la mauvaise gestion d'autre part. A titre d'exemple, certains paysans taillent mal les arbres ou bien au mauvais moment, coupent au ras du sol la luzerne, alors que d'après les techniques agronomiques, il vaut mieux la couper entre 5 et 8 cm du sol ; ils ne respectent pas les normes techniques de la plantation, la pratique des engrais, les régularités des traitements. A cela, viennent s'ajouter les problèmes de gestion des exploitations rencontrés par les fellahs en majorité analphabètes, les difficultés des calculs, des bilans et l'absence totale de la prévision qui sont à notre avis les leviers les plus puissants pour un véritable action de l'Etat. C'est en effet dans ce cadre qu'une action de vulgarisation et une modernisation systématiques des techniques de production sont indispensables.

Références Bibliographiques

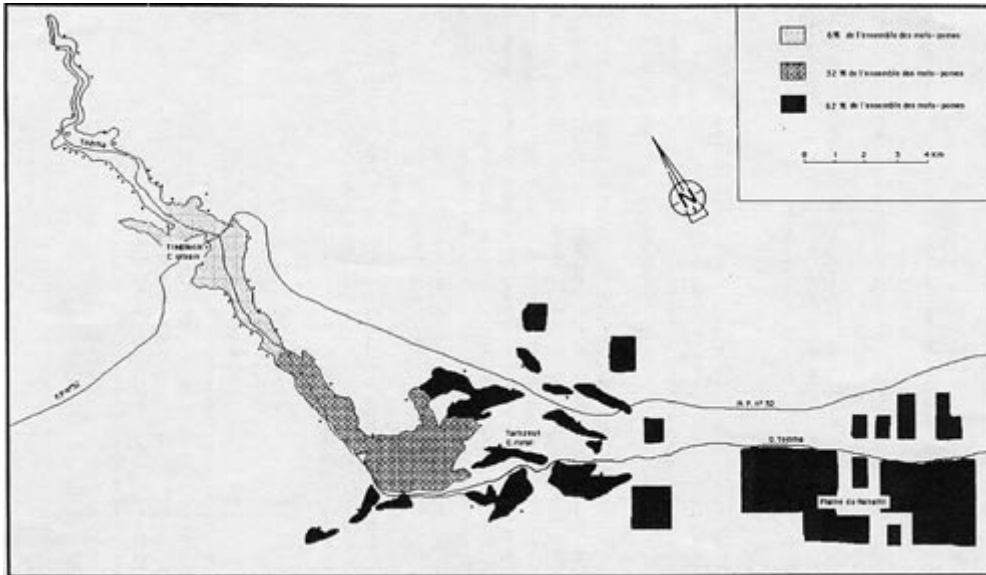
NAIM M, 1997. *La migration internationale de travail et les transformations socio-spatiales dans les oasis présahariennes du Maroc :*

Le cas de la vallée du Todrha (milieu rural), thèse, nouveau régime, géog.
Nice, 505 p.

BUCHNER H.J *Die temporäre Arbeitswanderung nach Westeuropa als bestimmender Faktor für den gegenwärtigen Strukturänderung der Todrha-Oase (Südmorokko)*. Mainzer géog. Studen, 18).

MORVAN T, 1993. Nouïel, oasis du Nefzaoua (Tunisie) : De la source aux forages illicites. *In cahiers d'URBAMA*, n°8, pp. 30-49.

La répartition des moto-pompes dans la vallée



Source : M Naimi.

Notes

(* Enseignant-chercheur. Université de Rabat. Maroc.

ABED BENDJELID(*)

Les stratégies d'adaptation à la crise de la petite paysannerie du pays de Mazouna (Dahra, Algérie)

En parcourant les campagnes algériennes en cette fin de siècle, l'observateur averti se rend aisément compte de l'invalidité des clichés relatifs à l'atonie générale de l'agriculture et des espaces ruraux. Le constat est particulièrement net dans des espaces considérés généralement comme pauvres, tels ceux des milieux de montagne, des secteurs de piémonts, des Hautes plaines steppiques et du Sahara.

Peut-être que la crise multiple vécue actuellement par l'Algérie, et les solides relations qu'entretiennent les hommes avec la terre, resserrées à la fois par l'échec de l'expérience socialiste et par le délestage de nombreux aspects de la vie économique et sociale par l'Etat, ont fini par provoquer l'amorce d'une dynamique économique et spatiale, animée, pour une grande part, par des forces sociales bien enracinées dans leur terroir. En Oranie, les changements que connaissent les moyennes montagnes comme celles des Trara ou du Dahra, vieux môtles de peuplement et d'émigration paysanne, sont perceptibles localement au sein des secteurs de montagne comme ceux de piémont.

Les observations faites sur le terrain d'études de 1992 à 1996 ont été complétées périodiquement par des interviews d'acteurs publics et privés au sein d'un petit pays du Dahra occidental centré autour de la petite ville précoloniale de Mazouna. La recherche tentée ici vise à mesurer les transformations des paysages ruraux de ce petit espace, d'en chercher les causes les plus marquantes, et d'en déterminer les stratégies retenues par les populations locales pour faire face à la crise de l'économie nationale et au désengagement de l'Etat. Dans ce cas précis, la dynamique analysée recouvre dans cette campagne profonde, l'ensemble des activités économiques liées à la vie de relation. Il nous apparaît utile de relever que dans tout cela, les relations existantes entre l'homme et la terre restent à l'origine des changements enregistrés, même si les mutations liées à la mise en valeur agricole en irrigué demeurent localisées; elles sont importantes en raison des possibilités offertes pour l'amélioration des revenus ruraux et pour l'ouverture sur d'autres espaces de commercialisation.

La dynamique de cette campagne apparaît d'autant plus surprenante qu'à la fin des années 1960, des secteurs montagneux comme ceux du Dahra et des Trara étaient considérés, par des gestionnaires centraux, comme des espaces de montagne sans avenir.

I- LA DYNAMIQUE RECENTE D'UN ESPACE PAUVRE DE MONTAGNE, LE PAYS MAZOUNI

1- La géographie actuelle de ce petit pays.

Situé dans le Dahra occidental, en Oranie, l'espace d'études, formé de 9 communes, est centré sur la petite ville précoloniale de Mazouna, et est appelé Pays mazouni (bled Mazouna) en référence probablement à l'important rayonnement de l'appropriation foncière des habitants de l'ancien chef-lieu du beylick de l'Ouest. En effet, le finage de la cité couvrait, à peu de choses près, l'espace étudié et incluait le riche bassin céréalier du Gri situé à proximité de Taougrite (ex- Paul Robert). Couvrant quelques 100 000 hectares, ce petit pays rassemblait 149 000 habitants en 1987; en progression constante, sa densité atteste d'un dynamisme démographique certain (78 hab/km² en 1966, 98 en 1977 et 143 en 1987), progression qui remet en cause le mythe du dépeuplement de la montagne...

L'espace étudié rassemble 9 communes situées de part et d'autre de la limite administrative séparant la wilaya de Chlef (communes de Dahra, Taougrite, Aïn Mérane et Harenfa) de la wilaya de Relizane (communes de Mazouna, Sidi Mhamed Bénali, El Guettar, Médiouna et Béni Zenthis). Toutefois, cette limite a été ignorée par les populations locales qui ont, de tout temps, entretenu des relations économiques (souks, métayage...), matrimoniales, culturelles (études, fêtes...) régulières à l'intérieur de ce petit pays.

- *un vieux rôle de peuplement.* Vieux rôle de peuplement, cet espace a connu une occupation humaine depuis la haute antiquité. Ainsi, S. Gsell avait " découvert les traces d'industrie moustérienne, pointes et racloirs, dans la confluence des oueds Temda et Ouarizane sur la rive gauche (Mazouna)...; il a signalé également à Sidi Saïd, à 15 km de Sidi Mhamed Bénali, des ruines berbères... Plus intéressantes sont les traces d'aménagements hydrauliques... des sources de Mazouna et les stèles libyques qui attestent ainsi d'une mise en valeur de ce terroir et une fixation de l'homme, plus durable. C'est ainsi que deux stèles libyques ont été exhumées à Sidi Mhamed Bénali...sur les sept que compte l'Oranie. Ces inscriptions ont été trouvées près des sources de Aïn Tinesri, Aïn Dahab et Temda (Mazouna), toutes trois aménagées depuis la haute antiquité comme l'attestent les deux bassins remontant à l'époque antique selon S. Gsell" (Sari D., 1978).

- *dynamique démographique et émergence de petites agglomérations.* Ce petit pays avait un solde migratoire positif (+ 0,32 %) entre les recensements de 1977 et 1987; ceci donne une idée précise sur le dynamisme démographique des moyennes montagnes d'Oranie.

Les neuf communes issues du découpage administratif de 1985 ont connu la tendance classique du regroupement des populations au sein des agglomérations rurales et urbaines dans la mesure où en 1977, celui-ci était évalué à 27,2% et à 40% en 1987. Néanmoins, ces taux sont bien inférieurs à ceux enregistrés en Algérie, dont les

pourcentages de population agglomérée sont évalués à 58,8% en 1977 et à 70,7% en 1987.

Par conséquent, bien plus que l'ensemble du territoire national, le Pays mazouni était resté en 1987 marqué par une ruralité démographique certaine, puisque 60% de sa population habitait en zone éparse; même si, il est vrai, la tendance au regroupement connaît depuis, sur le terrain, une progression constante.

Entre 1966 et 1977, ont émergé au sein de ce petit pays du Dahra, 7 nouvelles agglomérations secondaires qui regroupaient 6 295 habitants: Sidi Aïssa (Taougrite), Maariche (Harenfa), Aïn Mebtouh (Sidi Mhamed Bénali), Ouled Benhmimed et Ouled-Moussa Béloufa (Médiouna), Hédjaïdjia (El-Guettar) et Khenensa (Mazouna). Plus conséquente est l'apparition de nouveaux noyaux d'habitat groupé durant la décennie 1977-1987; ainsi, quatre agglomérations chefs-lieux de commune ont été créées ex nihilo à l'occasion de la refonte de la géographie administrative de 1985 (Harenfa, Dahra, El Guettar et Béni Zenthis) et cinq agglomérations secondaires se sont formées : Ouled Berradja, Aïn Serdoun et Ouled Aïn Ness dans la commune de Aïn Mérane et S. Moussa et Bordj Baal dans celle de Dahra. Globalement, nous pouvons relever qu'en une génération (1966-1987), la population des chefs-lieux communaux a connu une multiplication par 3 alors que celle des agglomérations secondaires a vu la sienne multipliée par 6,5!

- *La progression des petites villes.* L'effort de la planification centralisée (1967-1984) est à l'origine de l'équipement et de la promotion économique des petites villes de ce pays de montagne qui a vu son taux d'urbanisation passer de 6,8% en 1977 à 21,1% en 1987, taux bien modeste comparé au taux national (49,7% en 1987). Cette modestie est correctement reflétée par le semi-urbain local qui se composait de deux agglomérations semi-urbaines en 1987 (Mazouna avec ses 11 703 hab. et Sidi Mhamed Bénali, anciennement Renault, avec ses 8 263 hab.) et de deux agglomérations semi-urbaines potentielles (Aïn Mérane, ex- Rabelais, peuplée de 6 989 hab. et Taougrite, ex- Paul Robert, habitée par 6 130 résidents).

- *Le Dahra: un vieux foyer d'émigration en France.* Avec l'autre moyenne montagne littorale que sont les Trara, le Dahra est le secteur rural qui, de tout l'Ouest algérien, a envoyé les plus importants contingents d'émigrants en France. Cette émigration de populations paysannes a toujours maintenu des liens avec le pays d'origine et ce, en dépit de conjonctures parfois bien difficiles. Aujourd'hui encore, cette émigration rurale continue à investir localement, directement ou indirectement, dans l'agriculture et dans le secteur tertiaire et surtout dans l'habitat résidentiel, même si l'habitude prise par les émigrés ruraux d'investir dans les petites villes locales et dans les hameaux bien situés sur les routes se confirme.

- *Le paysage connaît de notables transformations.* Espace de montagne aux formes molles et le plus souvent dénudées, ce pays parcouru localement par de petits oueds aux berges aménagées se présente comme un paysage parsemé ça et là d'une arboriculture

rustique adaptée au climat (figuiers, oliviers, amandiers, caroubiers, châtaigniers...), à l'origine dans certains secteurs de vallée et de versant d'un paysage de bocage (Médiouna, Mazouna, Temjet, Aïn Serdoun...).

2- Les transformations récentes de l'économie du pays Mazouni.

Si en cette fin de siècle, cet espace de montagne connaît des transformations appréciables dans la vie économique et sociale, ceci est dû, pour une part à l'Etat qui a pu, lors de la période planifiée, mener dans les zones déshéritées une politique ininterrompue de développement local et, pour l'autre part, au relais pris progressivement par les différents groupes sociaux privés (commerçants, entrepreneurs, émigrés...), et ce, depuis 1990-92. Toutefois, il nous faut insister sur les retombées des importants investissements effectués par l'Etat pour favoriser la promotion de ce type de milieu montagnard défavorisé et ce, dans tous les domaines de la vie économique (voies de communication, alimentation en eau potable, électrification rurale, autoconstruction rurale, équipements collectifs, aides diverses...), car en définitive, le secteur privé ne s'est développé que dans la foulée du secteur public.

Si globalement le paysage rural du Pays mazouni n'a pas connu de grandes modifications, nous pouvons néanmoins observer toute une série de transformations ponctuelles dues aux refontes agraires successives du secteur public agricole (arrachage de vigne, extension des surfaces céréalières et des légumes secs, jeunes plantations, mise en jachère...). Toutefois, et en dépit de l'arrachage inconsidéré de la vigne, le vignoble restant demeure dans l'ensemble correctement entretenu au sein des anciens périmètres de colonisation de Aïn Mérane et de Sidi Mhamed Bénali. En définitive, nous pouvons affirmer que l'Etat a été directement ou indirectement à l'origine de la mise en valeur de toutes les nouvelles terres irriguées dans ce petit pays.

- La mise en valeur récente en irrigué de deux petits périmètres par une petite paysannerie.

* Les débuts laborieux d'une petite aire d'irrigation à Médiouna.

Au début des années 1980, le Ministère de l'hydraulique avait pris l'initiative de financer la réalisation de retenues colinaires dans toutes les wilayas, sous forme de programmes déconcentrés. C'est dans ce contexte qu'a été édifié le barrage collinaire de Tanesret dans la commune de Médiouna. Sans étude préalable des structures foncières, l'exécution de l'ouvrage a été considérée comme une réalisation purement technique. Bien plus, après la construction de l'ouvrage, celui-ci a été plus ou moins délaissé par les autorités chargées de sa gestion; ce qui, naturellement, a donné lieu à des conflits entre les riverains pour l'utilisation de l'eau. Durant plusieurs années, l'eau du barrage n'a pu être utilisée; au cours des années 1995-1996, la situation foncière a été clarifiée et a permis, de ce fait, aux propriétaires de louer leurs terres à de petits exploitants résidant aux alentours; durant l'été 1996, une quinzaine de motopompes étaient

installées pour irriguer les parcelles situées en aval de la retenue. Quant à la production maraîchère, elle est facilement écoulee sur un marché local déficitaire; toutefois, habitués à la céréaliculture, les exploitants ont vraiment besoin de conseils et d'aide devant être apportés par les services de la vulgarisation agricole.

(*) Le petit périmètre irrigué de Aïn Serdoun: une mise en valeur paysanne.

Sur le rebord oriental du synclinal remblayé du Gri, pays céréalier par excellence **(1)** à l'est du djebel Kef Azrou, se situe la ligne de partage des eaux d'où une série d'oueds arrosant le secteur étudié se dirige vers l'oued Mérrouil qui rejoint l'oued Ras, lequel se jette dans l'oued Chélif.

Le cas présenté ici, celui du petit périmètre de Aïn Serdoun dans la commune de Aïn Mérane, dont nous avons suivi l'évolution de 1992 à 1996, est typique d'une mise en valeur due à la petite hydraulique paysanne et que l'on peut rencontrer dans toutes les montagnes de l'Ouest algérien. Le long des oueds du Pays mazouni, une petite paysannerie pauvre, fortement touchée par l'émigration depuis des générations, était arrivée tant bien que mal à entretenir de petites parcelles de jardins dont la production agricole servait à l'autoconsommation et secondairement à la commercialisation.

Mais partout, les données agricoles ont complètement changé depuis l'électrification des campagnes du Dahra. Dans le cas d'Aïn Serdoun, les travaux d'électrification entrepris durant les années 1978-1979, ont incidemment permis la mise à jour d'une nappe phréatique, laquelle a été signalée aux habitants par les travailleurs de la société nationale.

Ce qui est frappant dans le paysage rural local d'aujourd'hui, c'est la multiplication de petites parcelles irriguées avec, à proximité, des puits équipés de motopompes. Durant l'été 1996, une quarantaine de motopompes a été comptée à gauche de la route et autant à sa droite. Le parcellaire qui apparaît bien travaillé par une petite paysannerie qui semble connaître la technique de l'irrigation (parcelles maraîchères, nouvelles plantations, haies de protection...) donne l'impression d'un paysage bien humanisé. Mais ceci s'explique aussi, par le fait que cette population était habituée à émigrer en direction du Plateau de Mostaganem pour s'employer dans l'agriculture maraîchère; c'est pourquoi, en quelques années cette paysannerie a su ce qu'il fallait cultiver et comment le faire. Ayant compris la demande du marché, elle a en peu de temps su répondre à la demande locale et a su aussi se spécialiser dans le maraîchage avec à la clé, une réclame affirmant que l'oignon de Aïn Serdoun était le meilleur d'Algérie... Ces progrès de la production ne peuvent malheureusement être mesurés en raison de la régression connue par la collecte des statistiques agricoles communales.

A côté de la parcelle cultivée et du puits équipé, la maison construite en dur atteste d'une indéniable amélioration du cadre bâti rural en milieu

montagneux. Mais, quel rapport qualitatif peut exister entre l'amorce de cette mise en valeur en irrigué et l'amélioration de l'habitat rural?. Sur ce plan précis, tout le travail reste à faire.

- les transformations du bâti rural et la pratique de la pluriactivité.

Le paysage rural change certes grâce à la mise en valeur irriguée, mais aussi grâce à un nouveau bâti qui a entraîné la multiplication de locaux commerciaux de nature diversifiée (vente de matériaux de construction, droguerie, quincaillerie, petit outillage...) qui occupent le rez-de-chaussée des constructions édifiées le long des routes serpentant en direction de Taougrite et de Aïn Mérane. A vrai dire, l'architecture dite de "style émigré" semble être née là, avec toute une amélioration continue d'un bâti balançant entre l'identité rurale traditionnelle et une représentation de plus en plus citadine dans la façon d'habiter.

A côté du commerce alimentaire omniprésent et celui lié à la construction, de nombreux locaux d'artisanat (ferronnerie, menuiserie...) ont ouvert leurs portes; en milieu rural, ce type de commerce ne peut exister que dans des foyers à forte émigration, et c'est le cas à Aïn Serdoun où pratiquement, chaque famille compte au moins un émigré en France et au moins un autre dans les villes de la région.

En réalité, l'agglomération de Aïn Serdoun qui rassemblait 1900 habitants, en 1987, est formée de petits hameaux s'égrenant le long de la route asphaltée; cette dispersion n'est pas perceptible dans les données du recensement à cause des critères retenus pour définir l'agglomération.

Plus au sud, en direction de Aïn Mérane, une autre localité, Ouled Aïn Ness, peuplée de 1369 habitants en 1987, vit en partie de l'agriculture; ancien centre de regroupement datant de la guerre de libération, ce hameau est devenu en quelques années, un village pimpant grâce à la reconstruction de bâtisses où l'introduction du béton, de la brique et du parpaing a produit un nouveau paysage.

Au croisement des routes, à proximité de Ouled Aïn Ness, cinq chantiers fabriquent du parpaing qui est commercialisé dans tout le petit pays et que des semi-remorques importés par des émigrés, alimentent en ciment à partir des cimenteries de l'Oranie et de l'Algérois.

Paysannerie certes, mais aujourd'hui le changement du paysage de cette campagne du Dahra se retrouve localement à la fois dans le parcellaire irrigué, dans le bâti résidentiel rural et dans les progrès enregistrés dans les activités commerciales et l'artisanat, voire même dans la vie de relation de cet espace structuré autour de quatre agglomérations semi-urbaines (Mazouna et Sidi Mhamed Benali) et semi-urbaines potentielles (Aïn Mérane et Taougrite).

II- LES ACTEURS PUBLICS DU DEVELOPPMENT LOCAL ET LES CAPACITES D'ADAPTATION DES FAMILLES RURALES A LA CRISE .

1- L'Etat : de l'agent de développement en milieu de montagne à un retrait graduel de la vie économique.

Même si, après l'indépendance, les zones montagneuses ont été condamnées par certains planificateurs et politiques, il n'en demeure pas moins que l'apport continu de l'Etat sur les plans de la décision, de l'investissement, de la réalisation et de la gestion et ce, dans tous les domaines de la vie économique (grandes infrastructures, autoconstruction, alimentation en eau potable, application de la Grille nationale d'équipement, petites unités de transformation, mise en place de structures et de services techniques, découpage administratif...) a eu à la longue, des retombées capitales sur la consolidation des bases du développement local.

Au début des années 1970, l'utilisation par le pouvoir politique central des multiples mécanismes de planification (Plan sectoriel, Plan déconcentré, Plan communal de développement...) complétés par des programmes planifiés ponctuels (Programme spécial de la wilaya de Chlef en 1972, Programme spécial de la daïra de Oued Rhiou en 1972) a redonné vie à cet espace de montagne marqué par un manque de vitalité économique.

Ce qu'il nous semble important de souligner, c'est que durant cette période de l'Etat-providence, redistributeur de la rente et "niveleur" de toutes les catégories de la société, les familles rurales se sont alignées sans bruit sur l'orientation du pouvoir central, profitant des largesses de l'Etat dans l'affectation des ressources (aide à l'autoconstruction rurale, subvention à l'agriculture, financements multiples, équipement...). En un mot, ces familles ont continué, pour la plupart, à vivre en cherchant à améliorer leurs conditions de vie; c'est dire là, que les familles se sont repliées sur elles-mêmes, façon stratégique de s'adapter à une conjoncture qu'elles ne maîtrisaient pas et ce, jusqu'au milieu de la décennie 1980, période durant laquelle sont apparus les premiers signes de la crise.

2- Les collectivités locales, un relais éloigné des préoccupations des populations éparses.

Indéniablement, les collectivités locales ont joué un rôle essentiel dans le développement local de ces communes de montagne, en tant que relais du Centre et agent d'exécution. Dans le Pays de Mazouna, les anciennes notabilités de la période coloniale se sont mises en retrait face à un nationalisme exacerbé qui a reproduit ses néo-notables liés au pouvoir politique ou légitimés par leur participation à la Guerre de libération.

Si les populations résidant dans les zones éparses ont continué d'être loin de la politique locale au moment des années fastes du développement planifié (1967-1984), elles ont été les premières à souffrir de la crise de l'Etat et de l'instabilité de responsables communaux locaux dépassés par la gestion quotidienne. C'est sans doute là, une des raisons qui ont fait que ces populations ont tracé leurs propres stratégies pour vivre pleinement sur leur terroir.

3- Les capacités d'adaptation de la petite paysannerie de Aïn Serdoun à la crise : mobilisation des ressources et application de la multi-activité en milieu rural.

- Les stratégies de mobilisation des familles du terroir face à la crise. Il s'agit de démontrer les mécanismes du fonctionnement de cette micro-société et de déterminer les stratégies de la population de Aïn Serdoun, fortement soumise à l'émigration en France depuis les années 1930-1940, en vue de faire face au désengagement de l'Etat et à la libéralisation économique. L'objectif pour cette population est de prendre en charge sa destinée dans un contexte économique difficile. Cette situation a permis à cette force sociale de provoquer un changement dans le paysage rural et ce, en puisant intelligemment dans ses ressources humaines et en mettant en valeur toutes les potentialités locales identifiées, en particulier celles de la terre.

Tout se passe comme si la crise économique a stimulé les capacités d'organisation de cette micro-société et libéré ses initiatives. En un mot, c'est la fin du repli stratégique de la famille, en tant que structure de parenté et de solidarité, dans la mesure où cette population rurale a compris qu'elle ne pouvait compter que sur ses propres capacités; ceci explique un redéploiement qui a fait appel à tous ses membres présents localement, en Algérie et en France. Bien plus, me semble-t-il, elle a pris conscience de son identité, de son rôle local et de l'étendue de ses relations avec l'espace régional, identifiant ses intérêts et les enjeux posés par l'économie. La diversité des comportements de cette communauté de Aïn Serdoun, partie du Pays mazouni, mérite une fine analyse anthropologique, démarche pouvant nous expliciter les pratiques de cette population par rapport à la fois au reste de l'espace local, aux quatre petites villes locales, à l'espace sous-régional... et à l'espace international.

En ce sens, ont été réactivées des relations sociétales dormantes depuis l'indépendance en vue de mobiliser les ressources humaines et matérielles des familles élargies qui occupent le même finage et qui ont le même ancêtre. Cette exhumation de vieilles pratiques a resserré des liens de parenté altérés par la distance ou l'éloignement. Aussi, population locale et émigrés ont, par le jeu du pouvoir détenu par les hommes les plus âgés, été tenus de participer au développement du terroir symbolisé par la mise en valeur en irrigué et par la création de nouvelles activités locales. L'aide apportée par les migrants dans les grandes et moyennes villes algériennes et les émigrés en France peut se faire sous différentes formes (contrat de location de terre, finances, achat d'équipements et d'outillage, camionnettes, camions, fourgons...).

- Le mode de faire valoir indirect, une forme de solidarité à l'intérieur des familles.

Dans la mise en valeur irriguée décrite plus haut, le régime foncier est celui de la terre melk, le plus souvent en indivision. En général, on rencontre le mode de faire valoir direct dans les petites propriétés et le mode de faire valoir indirect qui donne lieu à des accords discrets à

l'intérieur de la famille élargie pour l'exploitation des terres, entre des propriétaires domiciliés en Algérie ou émigrés en France et les membres actifs restés sur le terroir. Lors des interviews, une discrétion est observée sur la nature même des "transactions familiales"; c'est à peine si le mot de solidarité familiale est prononcé. De toute façon, aucune parcelle n'est exploitée par des "étrangers" à la famille élargie.

- Capacités d'ouverture sur le monde mais maintien des traditions sociales.

Cette micro-société rurale est tout de même traversée par de nouvelles données de la vie moderne. A côté du rôle essentiel joué par l'Etat en tant qu'agent de développement (scolarisation, emploi, équipements de l'espace rural...), d'autres facteurs ont pu influencer sur la vie quotidienne des ruraux (retour des émigrés, déplacements en ville, introduction de la télévision dans les foyers...). Ainsi, une série d'apports a été intégrée dans la vie quotidienne, même s'ils ne sont que superficiels (matériel électroménager, petit outillage, petit machinisme utilisé dans l'agriculture..); certains de ces changements, qui peuvent apparaître comme une adaptation à un monde en mutation, sont le plus souvent exigés par les femmes. Sur un autre plan, il faut être extrêmement prudent quant au changement du fonctionnement de la famille qui est toujours imprégnée par les habitudes traditionnelles et les valeurs identitaires (religion, décision, relations matrimoniales, alliances, fêtes locales...).

- Des maisons rurales de plus en plus adaptées à la vie de relation.

L'amélioration des conditions de vie et l'ouverture vers l'extérieur a contribué à adapter l'habitat, ne serait-ce que par l'utilisation des nouveaux matériaux de construction, même si le plan de masse de la nouvelle maison reste calqué sur le traditionnel haouch(2); dans d'autres cas, la nouvelle bâtisse est une forme de haouch mais avec une façade plus franchement urbaine avec ses fenêtres, son fer forgé, ses balcons..., et ses garages transformés, dans le pur "style émigré", en locaux commerciaux.

- L'adaptation à la crise par l'extension de la multi-activité en milieu rural.

En vérité, la recherche de ressources financières a toujours entraîné la mobilité de jeunes actifs du Pays mazouni vers les espaces régionaux (vallée du Chélif, Plateau de Mostaganem, Oran..) et vers la France; mais depuis une dizaine d'années, l'exercice de l'activité économique se fait pour une large part sur place. Ainsi, tout le long de la route reliant Aïn Mérane à Taougrite, la série de petits noyaux d'habitat dispose d'une diversité commerciale insolite, mais répondant aux besoins locaux de commerce (alimentaire, quincaillerie, vente de matériaux de construction...), de services (réparation de véhicules...) et d'artisanat lié au bâtiment (feronnerie, menuiserie, vitrerie..).

Par ailleurs, à proximité de Aïn Serdoun, au croisement de O. Aïn Ness, les cinq chantiers en activité fabriquant du parpaing emploient une

vingtaine d'ouvriers sur le site. Cette activité apparaît florissante dans ce secteur de montagne encore mal approvisionné en ciment (en 1996, le sac de 50 kg coûtait 400 dinars, soit un prix supérieur de 40% à celui d'Oran). En 1996, on peut affirmer que 60% de l'emploi dans le bâtiment est créé par les émigrés qui ont investi dans la construction de leur maison; après quelques années d'insécurité, le retour au calme et celui des émigrés a donné à la période estivale une extraordinaire ambiance dans le pays (densité de la circulation des véhicules, mariages, animation...).

- La production agricole permet une ouverture sur la région.

En fait, la population rurale avait établi de traditionnels échanges économiques, démographiques et culturels au sein de l'espace local, et même au delà, puisque l'émigration en direction de la France remonterait aux années 1930-1940. Mais, c'est en fin de compte les retombées des actions du développement planifié des années 1967-1984 qui ont amélioré les conditions de vie des populations locales.

Si la participation aux souks hebdomadaires du Pays mazouni a toujours constitué une permanence dans la vie locale grâce au système tournant (samedi à Sidi Mhamed Bénali, dimanche à Taougrite, lundi à Aïn Mérane, mercredi à Dahra et jeudi à Mazouna), deux facteurs ont pu durant deux décennies affermir les échanges effectués par les habitants de Aïn Serdoun: d'une part l'existence de pénuries cycliques vécues au cours des années 1970 et 1980 a entraîné la multiplication des 404 camionnettes, d'autre part, la mise en irrigué des parcelles d'Aïn Serdoun qui ont permis aux exploitants d'écouler leur production agricole localement, et même régionalement par le biais d'intermédiaires provenant de Chlef et de Mostaganem et ce, depuis que les fellahs de la zone maraîchère littorale de Achaacha alimentent régulièrement la zone industrielle d'Arzew.

En guise de conclusion.

Les transformations connues depuis des années par des espaces déshérités de montagne prouvent la solidité des liens qui unissent une population rurale à sa terre. Malgré tout, l'identité rurale a fini, dans des conjonctures données, par reconstituer des liens plus ou moins distendus, et c'est au moment de la crise que ces familles tentent par le jeu des solidarités sociétales de rassembler leurs efforts et définir des lignes de conduite, qui leur permettent de puiser l'énergie nécessaire pour s'adapter continuellement à un monde en mutation.

En position d'attente lors de la période planifiée, la population rurale étudiée a su se recomposer et s'adapter en utilisant toutes ses ressources humaines présentes et absentes et toutes ses potentialités matérielles en s'appuyant sur la multi-activité (petite aire irriguée, transactions foncières familiales, activité commerciale, artisanat de production...). Toutefois, nous n'insisterons jamais assez sur le rôle essentiel de l'Etat dans la mise en place des infrastructures de base qui ont largement contribué à mettre en oeuvre toutes ces transformations. Un seul exemple peut symboliser les formidables capacités de cette

population rurale à s'adapter à toute contrainte rencontrée pour survivre et à s'ingénier à analyser avec clarté le fonctionnement d'un espace.

Dans ce petit pays, divisé par une limite administrative séparant la wilaya de Chlef -incluse dans la région Centre- et la wilaya de Relizane -incluse dans la région Ouest-, la population a utilisé, au moment des grandes pénuries des années 1970 et 1980, les camionnettes bâchées pour alimenter (en semoule, farine, détergents, huile, légumes...) l'une des deux wilayas qui connaissaient alternativement des pénuries de produits. Le tout était de comprendre le fonctionnement algérien de la distribution sous monopole dont les structures régionales d'Oran pour l'Ouest et d'Alger pour le Centre, avaient des programmations d'importation différentes. Le tout était d'intervenir au bon moment pour alimenter les communes où il y avait un manque. Ces dernières années, les échanges se maintiennent et seule la nature des produits a changé (bouteilles de gaz, ciment...).

Pour les planificateurs algérois qui avaient prédit, à la fin des années 1960, le dépeuplement et "la fin des montagnes", c'est aujourd'hui une bonne revanche qui est prise par des populations paysannes enracinées dans leur terroir et fières de leur identité; bien plus, nous pouvons dire que de nombreux petits pays de montagne de ce type connaissent un développement plus équilibré et "plus harmonieux" que de très nombreux secteurs urbanisés de plaine.

Références bibliographiques

ALI CHÉRIF M. 1990. *La croissance urbaine d'une petite ville précoloniale du Dahra occidental, Mazouna*. Mémoire ingénieur, géog, Univ Oran.

ANNALES ALGÉRIENNES DE GÉOGRAPHIE, 1970-71: L'agriculture privée algérienne. N° 10 et 11, Alger.

BENDJELID A. 1996. Crise de développement et nouvelles stratégies d'acteurs dans les petites villes de montagne et de steppe de l'Algérie occidentale. 7ème *Colloque Géog Maghrébine, Tunis*.

BRULÉ J.C. ET BENDJELID A. (coord), 1998. Aménageurs et aménagés en Algérie. Urbama , Tours.

BRULÉ J.C. 1971. Propriété et exploitation dans les montagnes de Petite Kabylie. AAG, n° 11, Alger.

CÔTE M. 1970. Aïn Oulmène, une paysannerie dynamique. AAG, n° 10, Alger.

O.N.S. 1992. Evolution des agglomérations 1966-1977-1987. *Coll Stat*, 38, Alger.

SARI DJ. 1970. La vie rurale dans l'Ouarsenis. AAG n° 10, Alger.

SARI DJ.1978. *Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale, Nédroma, Mazouna, Kalaa*. SNED, Alger.

Notes

(*) Professeur IGAT, Université d'Oran Senia. Algérie.

(1) Le bassin céréalier de l'oued Gri, dénommé localement plaine de Gri, faisait partie du finage de l'ex-capitale du beylick de l'Ouest au 18ème siècle. La création du périmètre de colonisation de Renault (Sidi Mhamed Bénali aujourd'hui) en 1873, a entraîné la dépossession des propriétaires citadins mazounis de 2745 ha, parmi les meilleures terres, selon Peyrimhoff, cité par Dj. Sari.

(*) Nos remerciements vont à Mr Laouer mohamed, enseignant, pour son apport renouvelé lors de nos différents séjours dans le Dahra occidental (19922-96).

(2) Le haouch: étymologiquement, ce mot signifie une cour fermée. Par extension, il couvre dans le monde rural une notion plus vaste et désigne la forme d'habitat rural dominante, avec l'existence d'une cour fermée, domaine de l'intimité familiale. En général, le haouch ne comporte pas d'ouverture sur l'extérieur; mais, l'exode rural aidant, le haouch a été transposé en milieu urbain, avec une adaptation modulée (ouverture de portes et de fenêtres sur la rue, surélévation, balcon...) liée au degré d'intégration réel ou voulu à la cité.

SALAH BOUCHEMAL (*)

Espoirs et angoisses des paysans des hautes plaines

Beaucoup de choses ont été dites sur l'agriculture algérienne, mais très peu sur le malaise d'une paysannerie fort malmenée, et qui comprend mal qu'elle est, désormais, soumise à la loi du marché. Cette incompréhension vient du fait qu'on est passé très vite d'un extrême à l'autre, d'une étape caractérisée par un centralisme dans l'agriculture à une autre où le désengagement de l'Etat se veut, par moment, total et complet.

La crise des campagnes a été, le plus souvent, perçue à travers des chiffres et des bilans. Or, face à la sécheresse des données, rien ne vaut une appréhension qui trouverait son essence dans le quotidien vécu(1). Dans les lignes qui suivent, nous voulons montrer des hommes et des réactions humaines, un aspect vivant de ces terroirs qui, même s'ils sont largement en crise, sont quelquefois propices à un dynamisme remarquable. Les exemples que nous présentons concernent des producteurs aux statuts divers, et qui ont bien voulu nous faire part de leurs espoirs et angoisses. Ils ont été choisis en 1992, lors d'une étude sur les Hautes-Plaines de l'Est, dans la région d'Aïn-Beïda et Oued Zénati,(2) puis complétés en mars 1996.

1 - DES PRODUCTEURS MECONTENTES DANS LA PLAINE DE TAMLOUKA.

Nos enquêtes de terrain à travers l'ensemble des Hautes-Plaines orientales nous ont fait découvrir, dans la plupart des cas, des fellahs désappointés. Ils ont appris à accuser les coups. Sont-ils dans le vrai quand ils affirment être victimes d'injustices et de gabegies ?

Nous rapportons dans ce qui suit les propos tenus par des exploitants rencontrés dans la plaine de Tamlouka, au Sud de Oued Zénati, et qui exposent leurs problèmes avec une implacable logique à laquelle il est difficile de se dérober.

C'est le pays des céréales par excellence. Le vert des champs est partout, entrecoupé parfois de parcelles au repos. L'année s'annonce bonne, exceptionnelle. « Ce printemps, disent les fellahs, n'est pas comme les autres. Il y a moins de fleurs, parce que la campagne de désherbage porte ses fruits ».

Les terres qui bordent au sud et au nord-est Aïn Arko appartiennent à 6 E.A.C.(3) et une E.A.I.(4). Elles sont toutes issues de l'ancien D.A.S. (5) Baalia Bouguerra. Chacune des E.A.C., attribuée à 8 personnes,

s'étend sur une moyenne d'environ 330 ha. L'E.A.I. a, quant à elle, une superficie de 30 ha.

A.K. s'est séparé des autres membres de l'E.A.C. n° 2 et travaille seul 23 hectares. Il est dur à la tâche. Il a vendu 15 brebis pour entreprendre le forage d'un puits. L'eau a été trouvée à 6 mètres de profondeur. A.K. est peu loquace. La B.A.D.R. (6) ne lui accorde plus de prêt depuis sa séparation du groupe. Il est fonceur, travailleur, mais les notions de gestion moderne lui échappent totalement : "en cas de crise, j'irai emprunter auprès d'amis", dit-il.

S.M., attributaire dans l'E.A.C. n° 3, a conscience que "l'éclatement des E.A.C. peut engendrer une grande crise de morcellement". Dans ce même ordre d'idées, il établit un sévère constat : "chacun trace sa route, plante ses brise-vent. Tout cela, c'est de la terre qu'on enlève à la production". Pour lui, l'éclatement des E.A.C. est prévisible, et d'ajouter "la nature humaine est ainsi faite. Les fellahs ne peuvent s'accorder sur tout. Arrive fatalement le jour des confrontations, puis de la séparation".

Ce que dit S.M. à propos de certaines pratiques d'organismes relevant des monopoles est révoltant. Factures à l'appui, il nous parle des coûts de l'équipement et des semences : "la C.A.S.S.A.P. (7) auprès de laquelle les semences sont achetées, laisse les producteurs sans informations et leur fait vivre les situations les plus cruelles. Cette coopérative travaille au désavantage des producteurs". S.M. nous parle des gains faramineux que la C.A.S.S.A.P. a pu réaliser : "elle avait en stock 1000 quintaux de semences de céréales qui nous revenaient à 100 DA le quintal. Flambée des prix : le quintal de ce type de semences a sauté à 450 DA. Il en est de même pour l'E.D.M.M.A (8)"

S.M. cite l'exemple du tracteur de 45 CV acheté par l'E.A.C." en Juin 1990 l'engin coûtait 82.000 DA, il a atteint après Juillet de la même année 180.000 DA". S.M. nous fait montrer un lot de machines flambant neuves qui accompagne le tracteur : faucheuse, rateau-faneur, cover-croop, charrue à disques. Le coût de ces instruments est de 120.000DA, alors qu'ils auraient été payés quelques jours avant leur acquisition à seulement 40.000 DA, "le temps de réunir la somme, il nous restait 10.000 DA pour leur enlèvement", dit-il. S.M. parle également du coût exorbitant de la presse-ramasseuse et du manque de fil de fer. Il affirme que "pour avoir une botte de foin, il faut dépenser 12DA sans compter l'amortissement du matériel". Un autre attributaire de la même E.A.C. dira que "cette année, personne ne fera une botte à 20 DA".

L'attributaire individuel s'appelle M.T. Il est handicapé et marche sur deux béquilles. Il n'a pas pu faire de grands profonds travaux de labour. Il a tout simplement "gratté" la terre, comme il dit. Il estime que, parce que l'année est bonne, il pourrait avoir sept quintaux de blé à l'hectare.

A l'ancien D.A.S. Melki Tahar, situé au nord-est de la Commune de Tamlouka, devenu ferme-pilote, C.M., le plus âgé des travailleurs de l'unité, déclare que l'agriculture est un problème national qui a toujours été très mal pris en main. "L'agriculture, dit-il, est délaissée". Il pense

"que les choses ont été précipitées par les différentes restructurations et les crises que le pays a connues". Il évoque, la voix sourde, "les massacres des domaines autogérés". Pour lui, la formule E.A.C. "marche très mal". A ce propos, un autre témoin, lui aussi travailleur à la ferme-pilote, parle de "sabotage du pays". Pour lui, "les attributaires d'E.A.C. ne croient pas aux promesses faites par l'Etat, parce qu'il y a un passé". Il rappelle : "en 1971, on a dit aux travailleurs que la terre était à eux, mais, en réalité, ce ne fut qu'une supercherie".

Pour C.M., "l'agriculture doit être réorganisée de fond en comble, donner la terre sous forme de métayage, comme du temps de la colonisation, ou sous d'autres formes, l'important est qu'il y ait un suivi". Selon lui, l'Etat n'exerce pas assez son contrôle. Il évoque, alors, l'exemple de la Compagnie Algérienne (9): "comme les fellahs producteurs s'étaient regroupés en coopératives dirigées par cette Compagnie, c'est sur le terrain que la compétence de cette dernière s'exerçait". Pour C.M., l'exemple de la Compagnie Algérienne est édifiant et reste valable. "La Compagnie, rappelle-t-il, organisait un calendrier des campagnes (labours, semailles, désherbage, moissons) et l'appliquait sévèrement. Les gardes champêtres allaient dans les champs pour se rendre compte de la situation et vérifier que tout a lieu dans les normes. Aujourd'hui, on constate une absence totale de contrôle".

F.A., la soixantaine, est un agriculteur privé limitrophe à la ferme-pilote Melki Tahar. Il déplore le fait que dans l'agriculture, il y a "des gens qui sont là par accident". Ce matin en se rendant au village, il a pu constater qu'une vingtaine de vaches importées par l'Etat à coup de devises et qui ont été attribuées à un éleveur ont été vendues par celui-ci. "C'est inacceptable", dit-il. "Ce sont des gens qui veulent profiter de la situation, parce qu'il n'y a pas un contrôle sérieux de l'Etat".

Avec F.A., nous discutons longuement des problèmes de l'heure. Il a son idée sur tout, sur le pétrole, l'après-pétrole... "Le pétrole et l'agriculture, dit-il, sont tous deux des richesses, mais leurs producteurs sont traités différemment. Tout le drame est là".

1.1 - Une E.A.C. novatrice, éclatée, puis Rememberée.

Coopérative imposée, l'E.A.C. a souvent éclaté pour laisser place à un partage individuel des parcelles et des différents éléments du patrimoine. Pourtant les textes régissant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national sont clairs, car "toute circonstance modifiant la consistance de l'exploitation ne peut donner lieu à un partage". Cela veut dire que dans une E.A.C, personne ne peut réclamer sa quote-part pour en jouir individuellement. Les exemples d'éclatement sont multiples, mais rares sont celles qui se sont Rememberées après s'être morcelées. L'exemple de l'E.A.C. Bouhafis Aïssa, issue du D.A.S. du même nom, dans la commune de Berriche, au nord d'Aïn-Beïda, illustre bien cette situation.

Le collectif est composé de 5 membres, tous des ingénieurs-gestionnaires, des amis de longue date, ayant fait des études à l'Institut d'agronomie de Mostaganem. Chacun de ces jeunes cadres tenait

auparavant la gestion d'un domaine situé qui dans les Plaines Beïdies, qui dans les Hautes-Plaines steppiques. Mais lors de la réorganisation de l'agriculture, tous les 5 ont convenu de se regrouper pour exploiter une E.A.C. de 190 hectares et un poulailler. Or, au bout de trois années de travail en commun, l'unité est démembrée. Quant au poulailler, qui n'a pu faire l'objet d'une cession, sa gestion a continué à se faire en association, mais par roulement sur la base d'un mois par exploitant.

L'éclatement de l'E.A.C. Bouhafs Aïssa trouve son origine dans le peu d'intérêt porté au travail de la terre par deux membres du collectif, parce que pratiquant des activités beaucoup plus lucratives et auxquelles ils consacrent le plus clair de leur temps. Leur absentéisme a fini par faire réagir leurs 3 partenaires, et tous ensemble optèrent pour un partage "officieux" du patrimoine.

Toutes les autres E.A.C. taillées dans le domaine Bouhafs Aïssa ont connu pareille scission, mais reconnue plus tard à la faveur d'un arrêté pris par le Wali (Préfet) d'Oum El Bouaghi. La reconnaissance juridique de ce partage, tant attendue, n'aurait pu se faire si les autorités locales n'avaient pas buté sur un problème survenu à la suite d'une restitution de terres nationalisées à leurs occupants initiaux. Ces terrains étaient organisés en lots individuels, et il fallait recaser les attributaires déçus. Une solution fut trouvée : le partage individuel des E.A.C. provenant du D.A.S. Bouhafs Aïssa est reconnu juridiquement si chacun des collectifs consent à se dessaisir d'une vingtaine d'hectares au profit des attributaires évincés. Au sein du collectif des ingénieurs seuls les deux absentéistes acceptèrent la partition. Le partage individuel, pour lequel on dégagea 35 hectares pour chacun d'eux, leur fut reconnu. Mais devant la réticence des autres associés, aucun grignotage ne put être opéré. Le matériel lourd regagna les terres des deux E.A.I., le poulailler fut concédé à l'E.A.C.

M.A., un des membres du collectif à 3, explique qu'il trouve tout intérêt à évoluer dans l'organisation collégiale, et c'est aussi le sentiment des ses deux partenaires, car avec leur savoir-faire et une superficie de 120 hectares, ils peuvent nourrir toutes les ambitions. L'objectif principal est de créer une véritable entreprise associant les découvertes agronomiques et les avantages de la technologie de pointe.

Cette "réorganisation" a donné un nouvel élan à l'unité, et très rapidement elle innova : dans la région, elle est la seule à pratiquer en assolement la céréaliculture de multiplication. Chaque année une génération de blé de type "Arz" remplace une autre, en somme tout un programme accueilli avec bonheur par les pouvoirs publics, et suivi par la station expérimentale d'El Baraouia près d'El Khroub, au sud de Constantine.

Les terres de l'E.A.C. Bouhafs Aïssa se répartissent, pour la campagne 1995-96, en 5 soles :

- 60 ha de céréales de multiplication sur précédent cultural de pois chiches,

- 5 ha sont réservés à la culture de l'orge destinée à la vente et à la consommation d'un troupeau composé de 20 ovins,
- 3 ha de pommes de terre,
- un verger de 3 ha constitué de pommiers et de poiriers (jeunes plants),
- le reste, soit 49 ha, est occupé par une jachère travaillée et dont la résorption est envisagée, mais pas dans l'immédiat.

On retiendra l'exclusion des cultures fourragères de la S.A.U. M.A. justifie cette absence par l'inaptitude de cette spéculation à servir comme précédent culturel aux céréales de multiplication. Pour ce type de culture, les prévisions, pour la campagne en cours, se situent aux alentours de 50 quintaux à l'hectare. Cela paraît invraisemblable pour des terres situées dans un pays semi-aride et dont la pluviométrie dépasse rarement 400 mm. Or, l'unité est en possession d'un atout, la présence d'une nappe phréatique peu profonde. Elle s'est dotée de 3 puits équipés chacun d'un groupe-motopompe, permettant ainsi de soumettre toutes les cultures à l'irrigation. Celle-ci se fait soit par aspersion, soit, et chose nouvelle pour une bonne partie de l'Est algérien, par l'utilisation d'un enrouleur acquis au prix de 650 millions de DA.

Pour le travail de la terre, les règles scientifiques sont appliquées à la lettre. Les cultures sont toujours traitées, et l'emploi des engrais n'a jamais fait défaut, même si leurs coûts sont trop élevés. D'ailleurs, un grand nombre d'exploitants a renoncé à l'utilisation de ce type de produit. Le collectif de l'E.A.C. Bouhafs Aïssa a démantelé le poulailler qui était en sa possession. M.A. rétorque à ce sujet : "Il devenait non seulement de moins en moins rentable, mais il fallait à chaque fois attendre des approvisionnements qui viennent de l'étranger et passant par une pléthore d'intermédiaires".

M.A. et ses partenaires ne résident pas sur place, mais ils sont toujours sur les lieux de travail qu'ils ne quittent qu'après y avoir passé une moyenne de 6 heures par jour. Ce sont des hommes à tout faire dans l'exploitation, et ils se sentent à la hauteur des tâches qui leur incombent. Ils se font aider pour cela par deux ouvriers permanents, logés dans le bâtiment de ferme et percevant chacun un salaire de 7000 DA par mois. En période de pointe, il est fait appel à des saisonniers dont le nombre est toujours fonction de l'ampleur du travail entrepris.

L'E.A.C. Bouhafs Aïssa est fortement mécanisée. Elle s'est appuyée sur une mécanisation complète en gros engins, faisant appel aux techniques les plus modernes. Tout l'équipement (tracteur, moissonneuse-batteuse, matériel d'irrigation,...) est revenu à 2 millions de DA. Il a été acquis, pour l'essentiel, sur fonds propres, la B.A.D.R. n'ayant avancé que le quart de la somme allouée. Il a donc fallu trouver le complément par divers biais (M.A. a vendu son propre véhicule). Les 3 associés estiment que la B.A.D.R. ne se comporte vraiment pas en banque agricole, et que dans un avenir très proche, elle ne sera plus pour eux un passage

obligé. Ils l'ont déjà fait pour les crédits de campagne qu'ils ne sollicitent plus.

Ces 3 ingénieurs, dynamiques et compétents, sont très optimistes quant à l'avenir de l'exploitation. Ainsi face aux incertitudes résultant d'un démarrage faussé par leurs deux anciens compagnons, le moral est aujourd'hui au plus fort. Mais qu'en sera-t-il demain si des textes de loi sont pris dans le sens d'une reconduction du droit de jouissance perpétuelle à un droit de propriété individuelle ?

Sur ce point le collectif se garantit la cohabitation, même si tous les trois ont pour souhait la consécration de la propriété individuelle. Ils continueront à évoluer ensemble, car des projets en commun, ils en ont ! Ils viennent tout juste, en association avec un vétérinaire, de donner le jour à une coopérative de services.

1.2 - Le cheminement de deux producteurs avicoles dans le douar El Hassi (Plaines Beïdies).

La famille Kaddour est, dans les Plainnes Beïdies, celle qui compte le plus grand nombre d'aviculteurs parmi ses membres, tous établis dans le douar El Hassi (Commune de Berriche).

Les Kaddour ne sont pas de grands propriétaires fonciers, ils ne l'ont jamais été d'ailleurs. Mais une originalité cependant : avant la Révolution Agraire, tous les chefs de ménage étaient locataires de communaux, ces terres que la famille exploitait depuis les grands-parents et qui ont donné le jour, après leur nationalisation, à la C.A.P.R.A **(10)** Abdi. Démunis de cet apport, les Kaddour ont vu leur assiette foncière se restreindre, au point où ils ne sont plus à l'abri du besoin. Mais tous n'ont pas désarmé : ils n'ont pas quitté le douar pour aller gonfler les effectifs des villes. Chacun des membres de la famille en âge de travailler avait alors choisi de devenir coopérateur à la C.A.P.R.A. Abdi ou à l'une de celles qui lui sont limitrophes. C'est là, en fait, la stratégie des Kaddour : continuer à travailler, même sous la forme collective, les terres que les grands-parents avaient, les premiers, mises en valeur. Or, ils avaient très vite déchanté, car K.M. et K.T., qui font partie de la famille, expliquent qu'une telle stratégie n'était pas payante. En effet, les 170 DA perçus chaque mois par chacun des coopérateurs, en guise d'avances sur revenu, et des récoltes souvent aléatoires ont fait que la misère a vite fait de gagner presque toute la famille.

K.M., la quarantaine et père de 10 enfants, est un ancien coopérateur à la C.A.P.R.A. Amraoui. En se lançant dans l'aviculture en 1977, il est ainsi le premier à avoir introduit ce type de spéculation au douar El Hassi. Pour ériger le premier poulailler sur les terres familiales, qui s'étalent sur une superficie de 8 hectares, à 2 kilomètres au nord-ouest de Bir Roga, K.M. a dû contracter un prêt de certains amis de son père qu'il a, d'ailleurs, très vite remboursé.

K.M. a pris en charge l'exploitation, ainsi que sa mère et ses 10 frères et sœurs dont il est l'aîné, lorsque son père décéda en 1976. C'est, en fait, cette lourde charge qui l'a poussé à innover et créer alors un poulailler

familial qu'il confia à ses jeunes frères. Cette main-d'oeuvre familiale permet donc à K.M. de se consacrer sans trop de problèmes au travail collectif de la C.A.P.R.A..

Au début de la création du poulailler, le transport des produits se faisait par charrette. Mais dès le paiement des crédits contractés, les bénéfices acquis ont permis l'achat d'un camion, et par la suite la réalisation de deux autres poulaillers d'une capacité totale de 6.000 poulets de chair.

Après la Restructuration des terres du Secteur Public, 10 hectares d'anciens communaux, exploités auparavant par le père, sont restitués à K.M. à titre d'attribution individuelle. Celui-ci cède, alors, sa part sur les 8 hectares familiaux à ses cohéritiers, les 3 poulaillers étant restés dans l'indivision. Les terres attribuées à K.M. ont toujours été exclusivement céréalières, mais depuis peu un puits a été foré pour la création d'un jardin maraîcher. La nappe phréatique, qui est à seulement quelques mètres de profondeur, peut donner lieu à toutes les espérances. Mais pour K.M., qui n'a obtenu aucun crédit de la B.A.D.R. pour l'achat du matériel (une motopompe et un tracteur notamment), la réussite est peu probable. Le renchérissement des prix des facteurs de production est un obstacle au moindre élan. Il affirme, en effet, qu'il finira un jour par abandonner non seulement le travail de la terre mais également celui de l'aviculture dont il évoque avec amertume les jours fastes : "il fut un temps où l'aviculture nourrissait facilement son monde, grâce aux taux d'intérêt accordés par la banque qui étaient minimes, à l'exonération d'impôts, à un aliment très abordable et un marché favorable. Aujourd'hui, la situation a changé, et les véritables éleveurs ne se retrouvent plus face aux contraintes du marché libre qui fait l'objet de combines, au point où tout se vend sous la table, du poussin à l'aliment en passant par les produits vétérinaires".

Pour K.M., le moral n'est donc plus au beau fixe. Il y a à peine quelques jours, une commande de 6.000 poussins a été faite, mais il n'en a reçu que 2.000, c'est-à-dire juste de quoi faire fonctionner un seul poulailler. Au départ, il a refusé de se faire livrer ce quota, mais très vite, sa décision fut annulée, parce qu'un tel refus aurait signifié, tout simplement, le retrait définitif de son agrément.

- K.T., 38 ans et père de 5 enfants, est venu quant à lui à l'aviculture bien plus tard. Mais il est dans le douar El Hassi, après K.M., le deuxième à pratiquer ce type d'activité. Ancien coopérateur à la C.A.P.R.A. Abdi, K.T. n'avait rompu avec le travail collectif que parce que, sur rapport du Président de la coopérative, les autorités de l'époque l'avait sommé de choisir entre la coopérative et son poulailler créé sur son lopin de 3 hectares, à 4 kilomètres au nord de Bir-Roga.

Pour K.T., tout a commencé lorsqu'un cousin émigré en France le persuade d'opter pour l'aviculture. Celui-ci lui avance les fonds nécessaires pour l'édification du poulailler et devient ainsi son associé. K.T. était tenu d'assurer tout seul l'entretien et la gestion du poulailler, car le cousin ne pouvait quitter le pays où il est établi. C'est pour cela, d'ailleurs, que le travail à la C.A.P.R.A. s'avérait être une contrainte sur laquelle il fallait trancher. De même, pour un début, il était absolument

important d'éviter de recourir à une main-d'oeuvre qui aurait coûté plus que ne lui apportait la coopérative. Mais très vite le poulailler procura de gros bénéfices, et c'est alors qu'éclate l'association : K.T. rachète la part du cousin émigré en France.

Initiée par K.M. et par la suite K.T., l'aviiculture a gagné tout le douar. Un peu partout, les poulaillers essaient tout le paysage, si bien qu'au début des années quatre-vingts, on recense, au douar El Hassi, une cinquantaine de poulaillers répartis entre seulement 3 familles (les Kaddour, les Haouès, les Saadi), toutes issues d'une même branche, les Bractia, une fraction des Ouled Derradj de M'sila venue depuis fort longtemps s'installer sur le terroir des Haracta.

En 1986, le douar El Hassi est choisi pour accueillir le projet de construction d'un aéroport militaire, et c'est ainsi qu'est entamé un nouveau cycle de dépossession. K.T. est parmi ces gens qui doivent être déplacés. Il refuse de partir et intente une action en justice, mais en vain. En 1988, il reçoit, en compensation, 3 hectares à 2 kilomètres à l'est de Bir Roga, sur les terres de l'ancienne ferme-pilote Kouah H'fiedh, ainsi qu'une indemnité de 300.000 DA.

Sur ses nouveaux lieux, K.T. a construit une belle maison en dur et deux poulaillers de 5.000 poulets chacun, non encore fonctionnels. Cette fois-ci, il ne se limitera pas seulement à l'aviiculture, car il est, lui aussi, devant une aubaine : la présence d'une nappe phréatique peu profonde. K.T. a foré son puits et vient d'acquérir une motopompe pour l'irrigation d'un jardin maraîcher de deux hectares. Il possède un véhicule utilitaire, mais, comme K.M., il souhaite avoir son propre tracteur. Il nous demande pour cela des précisions sur la manière d'obtenir du matériel d'occasion de la C.A.S.S.A.P.. Or, comme on le sait, l'acquisition de ce type de matériel se fait, le plus souvent, par des arrangements au préalable lors des adjudications entre les responsables de la coopérative et les clients que ces derniers auraient eux-mêmes choisis.

K.T. se demande ainsi si les investissements consentis ne sont pas, en somme, une vaine affaire. Car il sait d'emblée que demain ne sera pas en rose. Ses commandes en produits avicoles, par exemple, ne seront sûrement pas honorées, et il devra donc s'adresser au marché parallèle. De toute façon, il pense que, dorénavant, l'agriculture, qui constituait autrefois sa seule activité, ne sera plus qu'un appoint. K.T. a, en effet, assuré ses arrières : il sera commerçant en ville, parce qu'il vient d'acquérir, en seconde main, deux boutiques au marché couvert d'Aïn-Beïda, nouvellement construit.

2 - UNE EXPLOITATION INTENSIVE BIEN MENEÉ DANS LA VALLEE DE MESKIANA .

B.L. s'est mis à travailler la terre depuis seulement trois années. Il était, auparavant, employé à l'unité de textile (ELATEX) de Meskiana. Agé de 33 ans et père d'un enfant, il est l'aîné de trois soeurs, toutes mariées. Le décès de son père l'a contraint à se consacrer à la gestion du patrimoine familial que composent deux propriétés agricoles

: la première de 152 hectares dans la Commune de Djézia et la seconde de 16 hectares dans celle de Meskiana.

B.L., qui était pourtant très fier de son travail à l'usine, a vite fait de comprendre que son avenir est dans les champs, lui qui a toujours boudé son père à chaque fois que celui-ci lui proposait de prendre en main la gestion de ses terres. C'est que B.L. a toujours voulu gagner sa vie ailleurs, loin des rets de la famille, en un mot: être libre de ses mouvements. Le père disparu, B.L. est placé devant une situation de fait, des obligations auxquelles il ne pouvait se soustraire : il se trouve dans l'obligation de faire tourner, vaille que vaille, les deux unités de la même manière que du vivant de son père. Mais sur ce point, il avoue qu'il lui est difficile de se partager entre Djézia et Meskiana. En fait, c'est pour cela qu'il a fini par mettre en association à moitié, pour le partage des produits, les 152 hectares dont le système de culture repose sur un assolement biennal céréales-jachère. B.L. explique qu'il trouve son compte dans ce type de faire-valoir, car il ne fournit que la terre, et tous les autres frais sont assurés par son associé : matériel, achat de semences et d'engrais, main-d'oeuvre...

Mais si B.L. a choisi de s'installer sur les terres de Meskiana, c'est parce que la mise en valeur pratiquée nécessite une présence quotidienne pour un travail astreignant et exigeant, de surcroît, beaucoup de soins. En effet, la propriété, qui est limitrophe à l'ancien D.A.S. Hendaoui Djelloul et qui se trouve à quelques pas de l'extrémité ouest de la ville de Meskiana., est un beau jardin où se mêlent arbres fruitiers et cultures maraîchères, en somme des cultures intensives sur lesquelles B.L. doit avoir l'oeil à tous moments. C'était, au départ, des terres coloniales que le grand-père avait acquises en 1922 de la veuve Maryline.

B.L. se débrouille comme il peut avec ses quatre ouvriers permanents qu'il paye chacun 100 DA la journée. Ces derniers, cependant, viennent tout juste de lui réclamer une augmentation de 20 DA. B.L. soutient que c'est trop demander et affirme, du reste, qu'ils ne sont présents sur ses terres que durant la matinée. En plus, l'un deux, sans déboursier le moindre sou, habite l'ancien bâtiment de ferme que B.L. a quitté il y a quelques mois pour aller occuper avec sa mère une maison mitoyenne, nouvellement construite (architecture moderne et intérieur cossu). Or, si l'on estime que chacun des quatre ouvriers se fait payer pour un mois 3.000 DA, est-ce vraiment trop demander dans un pays où le S.M.A.G(11) est de 3.500 DA ?

Le jardin de B.L., ceinturé de brise-vent, riche en eau et organisé en planches irriguées par gravité à partir d'un puits à motopompe, est l'un des mieux tenus dans la région. Les arbres fruitiers, tels les pommiers, les poiriers et les abricotiers, s'étendent sur 3 hectares. Les cultures maraîchères se répartissent entre celle de la pomme de terre (5 hectares) et celles de la tomate et du poivron (4 hectares). Ces deux types de cultures sont soumises à une technique de repiquage, appelée en arabe dialectal "chetla". Cette technique consiste à abriter temporairement, durant leur jeune âge, les jeunes plantes dans de petits tunnels en plastique, d'une hauteur de 50 à 60 cm et d'une largeur d'environ un

mètre. B.L. explique que cette méthode, qui demande très peu de dépenses (achat du plastique et de la ferraille), assure la transition entre la période de gel et la saison favorable pendant laquelle les jeunes plantes sont replantées en plein champ. B.L. n'est pas le seul à utiliser cette technique, car nous avons pu noter son existence chez plusieurs maraîchers des Hautes-Plaines steppiques qui nous ont déclaré, qu'ayant donné des résultats probants dans le bassin de Guelma, elle commence petit à petit à gagner leur secteur.

Les récoltes arboricoles sont aléatoires, le froid hivernal et les gelées blanches printanières en sont la cause. Mais quelle que soit l'année, B.L. affirme que celles des cultures maraîchères sont toujours assurées et avec des rendements souvent élevés. Toutes les productions sont, la plupart du temps, vendues sur pied à une clientèle d'origine variée (Meskiana, Aïn-Beïda, Tébessa et même Souk-Ahras). Or, B.L. n'est pas optimiste. Car devant le renchérissement des prix des facteurs de production, il ne sait plus à quel saint se vouer. Il estime, par exemple, que l'augmentation incessante du prix des engrais et des pesticides va l'inciter à ne plus utiliser ce type de produits. Il se demande aussi par quoi il va falloir remplacer son champ de pommes de terre, parce qu'au prix où il a payé le kilogramme de semence (10,50 DA), à combien pourrait-il céder celui de la récolte, lorsqu'on sait qu'au marché du détail, il s'élève actuellement à 8 DA(12)? En fait, B.L. a déjà eu à pâtir des problèmes liés à la vérité des prix, il vient tout juste de vendre sa batterie de poules pondeuses, parce qu'il n'arrive pas à supporter l'ascension vertigineuse du coût des aliments que l'Etat ne subventionne plus.

Cependant, B.L. ne désespère pas pour autant et nous confie qu'il a en tête un projet, celui de l'entreprise des travaux à façon. Il avoue qu'il envie grandement ces possesseurs de gros engins qui amassent des fortunes en faisant travailler les terres des autres; et pour peu que la banque lui accorde un crédit, il achètera immédiatement une moissonneuse-batteuse. Mais en parlant de crédit, B.L. se ressaisit très vite et affirme que pour qu'une demande de prêt d'équipement soit satisfaite par la B.A.D.R., il faut toujours être bien "épaulé".

En fait, B.L. nous fait remarquer que, de temps en temps, il loue son tracteur de 45 chevaux aux fellahs ne possédant pas ce genre d'engin, ce qui lui procure, évidemment, des gains appréciables. Il ajoute que la location de ce matériel est soumise à une concurrence serrée, ce qui n'est pas le cas pour les moissonneuses-batteuses dont peu d'agriculteurs sont équipés.

Mais, mis à part ce complément de ressources, B.L. a cultivé et irrigué un hectare de luzerne et donné en location 3 hectares de jachère sur précédent cultural de pois chiches à des éleveurs venus des Néméncha. La récolte des pois chiches a été un fiasco : elle s'est élevée, en tout et pour tout, à 16 quintaux pour le même nombre ensemencé. Or, B.L. reconnaît que la mise en culture a été tardive, et qu'à l'avenir il saurait s'y prendre.

Toutes les terres étaient cultivées lors de la campagne 1990-91, hormis un hectare de prairie naturelle qui est d'un apport important à l'alimentation d'un bétail que composent un veau et quatre vaches laitières de race pie-noire et produisant chacune 20 à 30 litres de lait par jour. Comme nous le voyons, B.L. est parmi ces agriculteurs qui diversifient leurs activités, mais il est vrai qu'il a un atout considérable : l'eau de la vallée de Meskiana qui a permis une mise en valeur intensive. Mais ce qu'il faut encore souligner, c'est qu'il a su profiter de ses arbres fruitiers pour mettre sur pied un élevage apicole que composent 9 ruches, lui qui, il y a à peine 3 ans, ne daignait parler agriculture.

3 - LES ESPOIRS DU CHARAA (HAUTES-PLAINES STEPPIQUES).

Le Charaa est décrit, le plus souvent, comme une Haute-Plaine pauvre et austère qui ne comporte aucun boisement, mais seulement quelques morceaux de steppes sans couleurs attrayantes. Pour découvrir ces paysages, nous avons dû pénétrer au cœur du Charaa (côté F'kirina) en empruntant des pistes de plusieurs kilomètres.

Ces étendues sont coincées entre la sebkha du Guellif et le djebel Fedjoudj à l'Ouest et les Monts d'Aïn-Beïda à l'Est, à quelques kilomètres du Sud du djebel Amamat El Kebir. Le Sud de ce territoire se confond avec le piémont Nord-Auessien. Le Charaa (côté F'kirina) est partagé entre deux communautés: au Nord, ce sont les Ouled Khenfar, au Sud, les Ouled Amara, mais tous appartiennent à la grande tribu des Haracta.

Ce qu'on aperçoit à première vue, au Nord du Charaa (côté F'kirina), ce sont de vastes champs de céréales dominés par la culture de l'orge, au milieu desquels surgissent ici et là quelques paysans moissonneurs brunis et brûlés par le soleil, aux mains calleuses et gercées, tentant vainement de tirer du sol une récolte qui se refuse à être bonne. Plus loin, en avançant vers le sud-ouest, et sur de grandes superficies, une épaisse couche de sel apparaît. Ces terrains, que pas une seule touffe d'herbe ne vient égayer, semblent être voués à l'abandon. Les fellahs rencontrés disent que, bon an, mal an, une récolte était toujours possible. Mais devant cette remontée du sel, l'homme a baissé les bras. Aucun travail d'amélioration n'a été opéré ; d'ailleurs, les autorités, elles-mêmes, n'y ont jamais songé.

En avançant plus loin, le paysage change soudain d'aspect : des îlots de culture viennent le trouer un peu partout. Aux champs de céréales se mêlent quelques jardins maraîchers, mais sans clôtures, ni brise-vent. Cela traduit, évidemment, la faiblesse des moyens mis en oeuvre. En arrivant à la mechta Remadiette Ennoume, le vrombissement d'un moteur attire notre attention. C'est celui d'une motopompe. Un jeune homme, la trentaine, jovial et haut en couleur, irrigue son jardin. Il s'appelle M.M.

M.M. est le second en âge de 9 frères et soeurs. La famille compte parmi ses membres un diplômé en économie qui accomplit actuellement son service militaire. Mais comme l'aîné est un handicapé

mental, c'est donc M.M. qui dirige l'exploitation familiale depuis que le père est décédé. Il est aidé dans ses tâches par ses jeunes frères.

L'unité, qui s'étale sur une superficie de 7 hectares, ne comporte ni hangar, ni bâtiment de ferme. C'est à la mechta, située à 500 mètres de ces terres, que la famille habite dans une maison en toub (pisé) de deux pièces, recouverte de chaume. Or, M.M. n'est pas de ceux qui rechignent, il est résigné à sa situation qui, pour lui, "n'est pas aussi mauvaise que celle de certains".

M.M. a acquis sa motopompe sur fonds-propres, mais le forage du puits a été réalisé grâce à un prêt de la B.A.D.R.. Cela lui est revenu bon marché, car la nappe phréatique ne dépasse pas 8 mètres de profondeur.

Le jardin est organisé en 5 soles excluant les céréales :

- 2 ha de pommes de terre,
- 1 ha d'oignons,
- 1 ha de courgettes,
- 1 demi-hectare de tomates,
- 1 ha de luzerne,
- 1 ha et demi de jachère non travaillée que vient paître un troupeau de 10 ovins.

Pour ses travaux de labours, M.M. a été contraint de s'adresser à un entrepreneur de travaux à façon qui lui a travaillé son champ de pommes de terre pour la somme de 2.000 DA. Par manque de moyens, M.M. ne peut espérer une intensification plus grande. Il souligne que si cela lui était possible, il aurait travaillé son hectare et demi de jachère. Il souhaite pour cela avoir son propre tracteur.

A chaque situation, M.M. utilise un moyen approprié. Faute d'engrais chimiques ou de fumier, il recourt à un type d'engrais élaboré grâce à un apport de fientes mélangées à des déchets résultant des plumes et des restes d'aliments de volaille. Ces engrais organiques, communément appelés en arabe dialectal "gh'bar" de volaille, sont fournis gratuitement par les aviculteurs lors du nettoyage des poulaillers. Mais ils sont utilisés avec précaution.

Les agronomes affirment que, riches en matières azotées, ils améliorent de beaucoup les rendements et corrigent la structure du sol en jouant un rôle important dans son pouvoir absorbant ou dans son complexe argilo-humique.

Lors de la saison difficile, M.M. a recours à la technique du repiquage, mais selon ses moyens propres. En guise de petits tunnels, il utilise quelques parpaings sur lesquels est posé un morceau de plastique. Sur le chemin de la mechta Bir El Menten plus au Sud, les jardins se font de plus en plus rares, des terrains de parcours jouxtent de grandes superficies réservées à l'orge. C'est en ce lieu que prend fin l'exploration du Charaa dans sa partie Nord. Mais le retour à Remadiette Ennoume se fait par un autre itinéraire. Les mêmes types

de paysages qu'auparavant apparaissent : champs de céréales piquetés de quelques jardins maraîchers. Mais ce qui diffère de la première situation, c'est que, chose nouvelle dans les Hautes-Plaines orientales, nous avons pu noter l'existence d'une autre activité agricole: la culture du tabac par trois exploitants. En fait, cette culture n'est qu'une reprise dans le Charaa où elle était bien connue avant la Révolution Agraire. On se souvient encore qu'elle avait bien fait les affaires des anciens manufacturiers d'Aïn Beïda(13).

K. possède 70 hectares dont 50 sont cultivés en céréales, 6 en tabac et 14 sont laissés en jachère. Introduite en 1992, la culture du tabac est irriguée par motopompe à partir d'un puits. Un ouvrier, venu d'Aïn M'lila, secteur réputé pour ce genre de produit, est embauché à temps plein. K. pense augmenter, dans l'avenir, la superficie réservée au tabac. Il a pu obtenir de la B.A.D.R. un crédit de campagne et un autre d'investissement pour les séchoirs. Le maraîchage ne l'intéresse pas, parce qu'il juge que "les producteurs sont livrés à eux-mêmes, depuis la mise en culture jusqu'à l'écoulement de la production. Pour sa commercialisation, le tabac échappe au circuit des intermédiaires. La vente des récoltes est réglementée, elle se fait sur pied pour la Société Nationale des Tabacs (S.N.T.A.)".

Le Charaa est donc, par endroits, un secteur de paysannerie dynamique. Sa chance réside dans sa richesse en eau souterraine qui peut donner lieu à tous les espoirs, si avec le concours de l'Etat de grands efforts sont mis en oeuvre.

Références Bibliographiques

BOUCHEMAL S : Evolution récente de l'agriculture dans les Hautes-Plaines orientales algériennes (région d'Aïn-Beïda), thèse pour le doctorat de géographie, Université de Poitiers, 1994, 443 pages, cartes.

CÔTE M. : Pays, paysages, paysans d'Algérie, CNRS Editions, Paris, 1996, 282 pages.

LE COZ J. : L'Algérie, Décennie 1990, Les étapes de la désocialisation, in Espace rural, laboratoire de géographie rurale, Université Paul Valéry et U.R.A. 906 du CNRS, 1991, 94 pages.

Fig. 1 - Situation des exploitations enquêtées

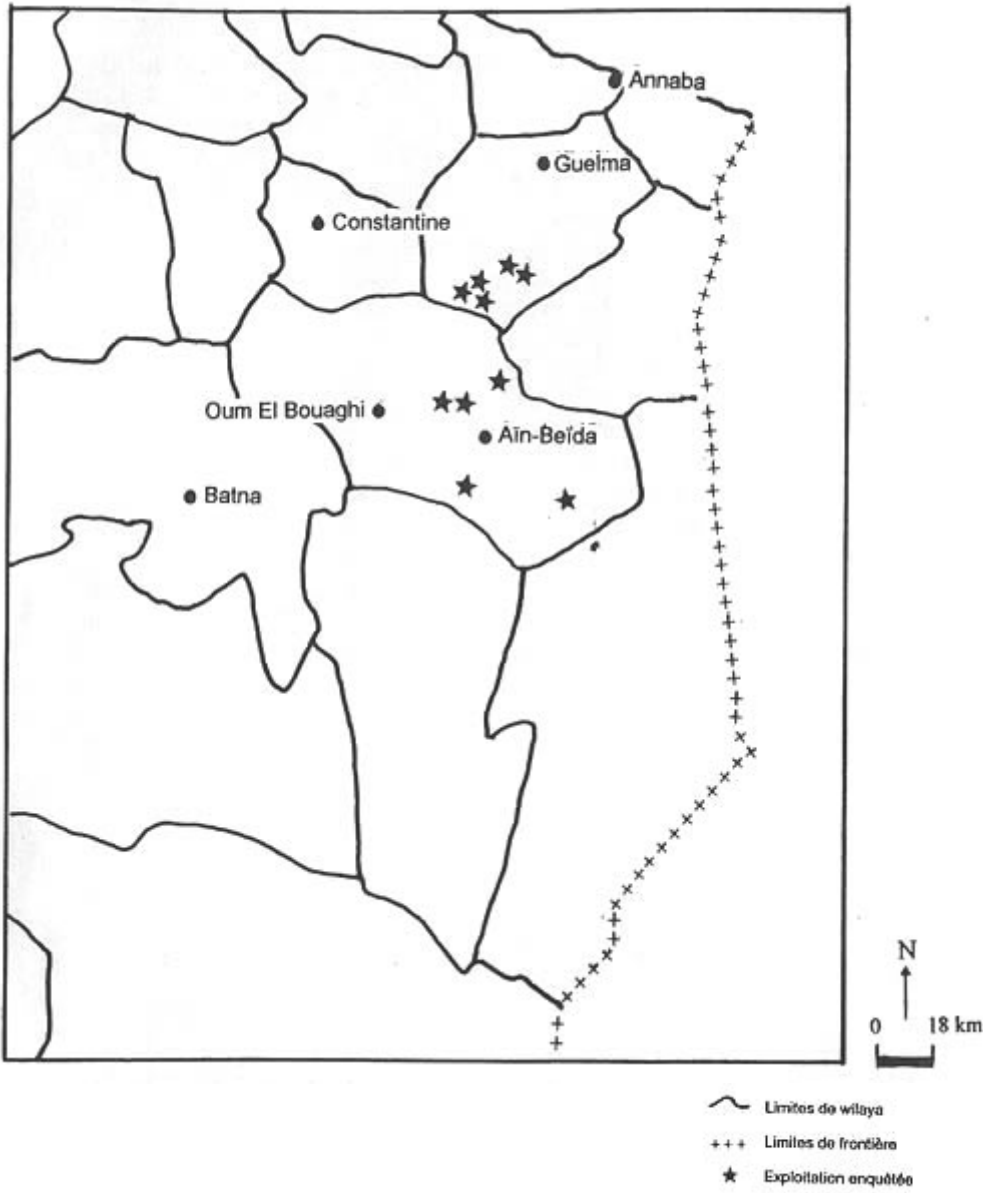
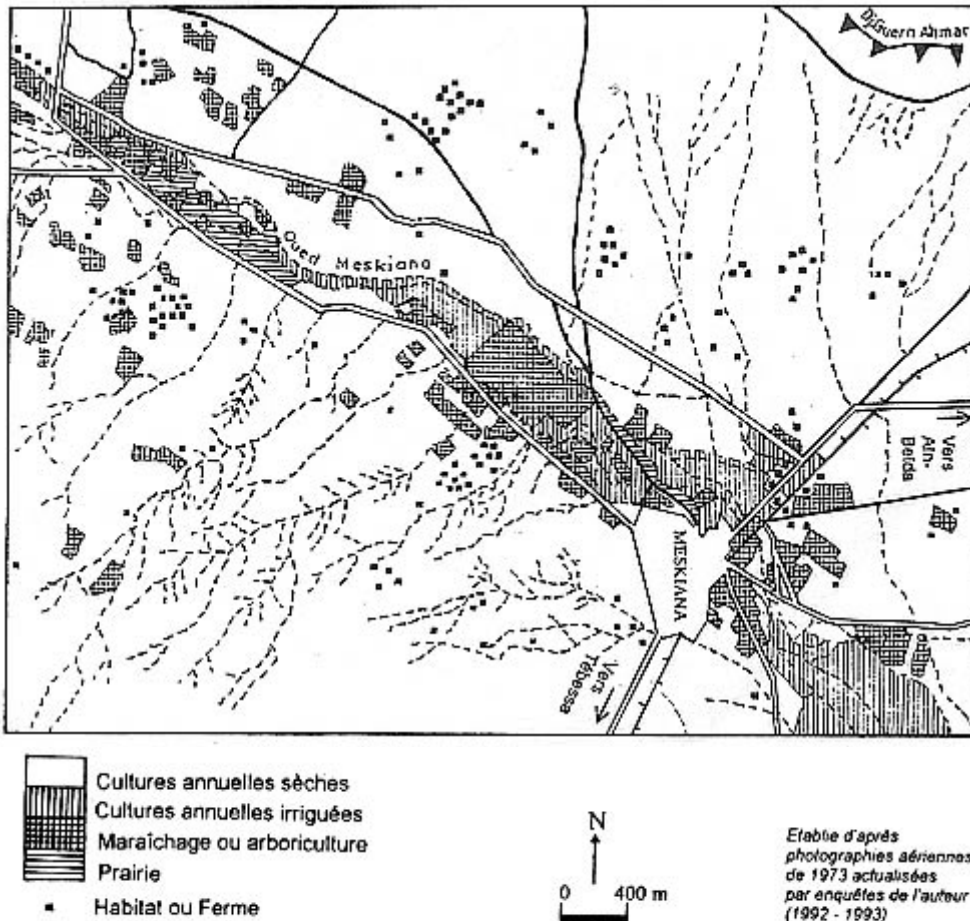


Fig. 2 - Croquis de la vallée de Meskiana



Notes

(*) Chargé de cours. C.U. d'Oum El-Bouaghi. Algérie

(1) On notera à ce sujet l'excellent travail de M. Côte : Pays, paysages, paysans algériens, CNRS Editions, Paris, 1996, 282 pages.

(2) S. Bouchemal : Evolution récente de l'agriculture dans les Hautes-Plaines orientales algériennes (région d'Ain-Beida), thèse pour le doctorat de géographie, Université de Poitiers, 1994, 443 pages, cartes.

(3) Exploitation Agricole Collective.

(4) Exploitation Agricole Individuelle.

(5) Domaine Agricole Socialiste.

(6) Banque Agricole et du Développement Rural.

(7) Coopérative Agricole de Services Spécialisée en Approvisionnement.

(8) Entreprise de Distribution et de Maintenance du Matériel Agricole.

(9) Société de colonisation lors de l'époque coloniale.

(10) Coopérative Agricole de Production de la Révolution Agraire.

(11) Salaire Minimal Agricole Garanti.

(12) Ce qui n'est plus le cas en 1996 où il atteint 20 DA.

(13) Tels les Bendali, les Souissi, les Dhehbi.

MOHAMED SMAIL (*)

Dynamique des populations steppiques dans la wilaya de Djelfa

L'objet de cette analyse est l'étude comparative de la dynamique de la population steppique à travers deux zones situées dans la wilaya de Djelfa, Algérie (voir carte).

Les zones ciblées sont El-Guedid, commune à vocation pastorale située à l'ouest de Djelfa, à 60km du chef lieu de wilaya et Benhar, commune à vocation agro-pastorale située au nord de la wilaya à environ 70km de Djelfa. Ces deux zones ont été choisies pour leurs similitudes climatologiques et leurs différences en matière de ressources naturelles et de leur usage de l'espace.

L'analyse du phénomène de « sédentarisation » et ses conséquences sur l'espace dans la zone d'El-Guedid, a été facilitée par la disponibilité de l'information dans le projet de recherche (CREAD/HCDS) sur « les systèmes pastoraux en Steppe maghrébine ». Notons que le phénomène de sédentarisation des populations steppiques est très avancé, néanmoins dans certaines wilayate, il subit encore une dynamique interne, qui dépasse parfois les limites de la steppe. Ce qui explique que les mouvements ne se font plus comme autrefois en grands effectifs de cheptels, pour des raisons de nourriture, mais avec d'autres moyens et de nouvelles stratégies.

Les zones retenues pour cette étude, doivent nous permettre de mieux comprendre ce phénomène et ses conséquences sur le terrain et nous faire dégager les mesures à prendre pour l'aménagement de l'espace steppique à moyen et à long terme.

1 - PRESENTATION DE LA ZONE D'EL-GUEDID.

La Commune d'El-Guedid à vocation pastorale s'étend sur une superficie de 116.000 ha pour une population de 10.300 habitants, soit une densité moyenne de 9 habitants/km². Le caractère dominant du paysage de cette région est l'aridité croissante. La tranche pluviométrique varie entre 250 mm au nord d'El-Guedid et 300 mm au sud d'El-Idrissia. La pluviométrie de notre zone est voisine de 260 mm/an avec des extrêmes pouvant dépasser 300mm pendant les années exceptionnellement bonnes et chuter à moins de 150 mm pour les années sèches. Par ailleurs, les variations de température font ressortir des amplitudes thermiques très élevées supérieures à 20°C. La zone connaît des hivers très rigoureux avec des moyennes de 50 jours de gelée et des été chauds et secs avec 30 jours/an de sirocco. La violence de ces vents d'été est d'une telle

intensité, que le problème de l'érosion par l'ensablement prend des ampleurs catastrophiques. L'ensemble des territoires qui sont situés dans le prolongement de la trajectoire des vents du sud-est vers le nord-ouest forment le couloir du cordon dunaire.

Cet espace dunaire, zone de transition entre El-Guedid et le chott Gharbi, occupe une longueur de près de 110km à l'intérieur de la wilaya de Djelfa et continue son extension dans le territoire de la wilaya de M'Sila sur une centaine de kilomètres encore. Sa largeur est variable en fonction de la topographie du terrain avec une moyenne de 3km sur toute sa longueur.

En ce qui concerne les sols, l'étude pédologique entreprise par l'équipe du H.C.D.S. (mars 1989), montre qu'ils sont en majorité de type peu évolué d'apport. Ils sont très fragiles, peu profonds, pauvres en matière organique et très érodés. Seules quelques dépressions (dhayate), de faibles superficies, ne présentent pas ces caractéristiques et sont par conséquent utilisées pour l'agriculture. Les nombreuses contraintes pédologiques de ces sols (salinité, croûte calcaire affleurante, charge caillouteuse importante) limitent leur aptitudes agronomiques et les rendent utilisables uniquement en espaces de parcours.

La végétation naturelle est nettement en déclin par rapport à ce qu'elle était en 1983 lors de l'étude australienne. Le recouvrement est très aléatoire en fonction de la géomorphologie du terrain. Il varie de 15% pour les zones ondulées à 20% pour les zones faiblement inclinées. Le matériel végétal dominant est constitué par:

- les formations de *Lygeum spartum* «Sennagh»
- les formations de *Stipa tenacissima* «Halfa»
- les formations d'*Artemisia herba alba* «Chih»
- les formations d'Hallophytes *Atriplex* «Guetaf »et *Salsola* « Bougherba».

La valeur pastorale actuelle (V.P.A.) est inférieure à 170 unités fourragères par hectare. Dans les périmètres ayant reçu des aménagements, cette valeur est quatre fois plus élevée, variant de 300 à 500 UF/Ha/ an selon qu'il s'agit de la mise en défens ou de plantation fourragère (*Atriplex* et *Medicago arborea*).

Les ressources hydrauliques de surface sont quasi-inéxistantes, quant aux souterraines, elles sont mal connues. L'étude hydrogéologique laisse prévoir une nappe d'eau non négligeable entre 200 et 300m de profondeur, bien qu'elle mette en garde contre les possibilités de forte salinité.

Ainsi, les conditions naturelles sont extrêmement sévères : un climat peu clément, une végétation rare (exception faite des périmètres d'aménagement) et des ressources en eau problématiques. Ces conditions font de l'espace de la commune un territoire plutôt à vocation pastorale compte tenu des facteurs limitants pour une mise en valeur conséquente.

Ces raisons écologiques ont fait de la population de la tribu Ouled Oumhani, depuis le passé, une communauté dont les ancêtres étaient

des nomades. Avec les bouleversements qui ont affecté tant les structures sociales par la désagrégation de l'entité Arch (1), que les ressources naturelles, en particulier la dégradation et le rétrécissement de l'espace pastoral, la tribu a perdu au fil du temps, son emprise sur l'espace et sur les hommes.

2. EVOLUTION DE LA POPULATION OULED OUMHANI DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS.

Selon les documents cadastraux disponibles sur la période coloniale, il ressort que le territoire de la tribu d'Ouled Oumhani a été identifié par Arrêté gouvernemental du 18 octobre 1915 pour être soumis aux opérations de délimitation et de répartition prévues par le Senatus Consulte du 22 avril 1883.

A cette époque, la tribu d'Ouled Oumhani divisée en sept fractions (Ouled Meriem, Ouled Chikh, Ouled Baïda, Ouled Laouar, Ouled Sidi Belgacem, Ouled Sidi Ahmed Brahim, Ouled Meridja (2), comptait une population de 3929 habitants et un cheptel de 32440 têtes. Se référant à ces données, on estime la charge animale de cette période à 0.3 bête par hectare. Autrement dit, il y avait trois hectares de parcours palatables disponibles, pour une U.Z.O(3). De par ces chiffres, on peut imaginer les conditions socio-économiques et écologiques dans lesquelles ont évolué les Ouled Oumhani. Jadis, l'équilibre de cette société pastorale se maintenait et ce malgré la pression coloniale.

Les contraintes de sécheresse étaient surmontées par la pratique du mode de vie nomade pour la majorité de la population de la Steppe. Même si la migration d'été (Achaba) pour le nord n'avait pas une dimension régionale, la migration hivernale (Azzaba), conduisait souvent les gros éleveurs Ouled Oumhani vers les parcours présahariens pour de longs séjours dans la zone de Touggourt.

2.1- Dynamique de la fraction Ouled Baïda dans l'espace local et régional.

La fraction des Ouled Baïda est une des sept ferka qui constituent la tribu d'Ouled Oumhani et qui reste la plus attachée à l'activité pastorale. Celle-ci se compose de 98 ménages (4), dont 11 habitants dans des villes à l'extérieur de la wilaya de Djelfa (et n'ayant pas été enquêtés). Le dernier découpage administratif (1985) a créé la commune d'El-Guedid qui recouvre approximativement le territoire de la tribu des Ouled Oumhani et regroupe une population d'environ 10.100 habitants. Les résultats du recensement de 1987, faisaient état de la répartition de la population en 46% habitant l'agglomération du chef lieu de la commune et 54% vivant en zones éparses.

Notre référence à la fraction Ouled Baida, se justifie par le fait que son territoire était prévu pour la constitution d'une « Unité pastorale », entité de gestion du fonds pastoral de la Steppe.

Ces considérations nous ont amené à concevoir un rapport de recherche sur cette zone qui, depuis 1989, constitue pour le HCDS et le CREAD

une station d'observation sur les systèmes pastoraux en steppe maghrébine.

Au terme de cette étude socio-économique, les 91 ménages enquêtés, représentant 801 personnes, soit environ 8% de la population d'El-Guedid, il ressort que:

1 - Dans l'Unité Pastorale (UP) qui devait contenir cette entité sociale dans un système de gestion collectif de l'espace, seulement 32% des ménages de la fraction résidaient à l'intérieur des limites de l'UP. Le reste des ménages résidaient dans le chef lieu de la commune (45%), la daïra (15%) et la wilaya (8%).

2 - S'affirme la disparition de la tente nomade comme mode d'habitation: seuls 7% des ménages l'utilisent encore et 19% en possèdent.

Ces deux réalités, illustrent les changements profonds qu'a connus l'agro-pastoralisme depuis l'indépendance. Les sages de la fraction Ouled Baïda connaissent parfaitement la généalogie du groupe en la remontant à l'ancêtre éponyme. Ils peuvent ainsi identifier un membre se prétendant être originaire de la fraction, en l'interrogeant sur ses origines.

Cette notion d'appartenance ou non appartenance à la communauté du Arch ou de la Ferka, peut encore jouer en faveur ou en défaveur de l'habitant de la zone, en vue de l'appropriation des terres, même s'il s'agit du domaine communal ou domanial.

Le type d'occupation des Ouled Baïda est dominé par l'agro-pastoralisme. Celui-ci occupe 42% des chefs de ménages et 41% de la population active de la fraction. Les activités relevant du pastoralisme et de l'agriculture concernent 58% de la population active et 55% des chefs de ménages. (voir tableau 1 en annexe). Ainsi, si la population des Ouled Baïda reste en majorité agro-pastorales, elle connaît une forte proportion de personnes vivant d'activités non agricoles (voir tableau). Cet indice, selon Bedrani (CREAD), indique que l'agro-pastoralisme n'arrive plus depuis les années cinquante, à retenir l'ensemble des membres de la fraction, sous le double effet de la persistance d'une productivité faible et d'un taux de croissance démographique élevé.

Cette situation est confirmée à chaque sécheresse qui touche la Steppe.

2.2 - Mouvement et migration des agro-pasteurs Ouled Baïda.

On observe dans la zone d'El Guedid, en fonction de la taille du troupeau, du type et de la localisation de l'habitat, des formes d'élevage différentes :

2.2.1- Cas des agro-pasteurs du bourg d'El Guedid.

Chez la majorité des 45% des ménages enquêtés à Ouled Baïda et résidant dans le chef lieu de la commune, la taille du cheptel possédé est insignifiante. Elle est composée généralement de 5 à 10 têtes ovines et caprines par agro-pasteur.

Au niveau du village, le regroupement de l'ensemble des animaux ovins et caprins des habitants, constitue un troupeau appelé localement «El-Haih», confié à un berger journalier qui assure le gardiennage et le suivi quotidien sur les parcours et les chaumes situés le long de la route El Guedid - El Idrissia. Le paiement se fait mensuellement à raison de 40 DA par tête/mois. Ce cheptel domestique assure le plus souvent la couverture partielle des besoins en lait de la famille du propriétaire. C'est dans cette catégorie d'animaux que les paramètres zootechniques sont les plus médiocres, du fait de la sous - alimentation et du manque d'hygiène (taux de mortalité de 10% en moyenne). Il est à préciser, que ce déplacement est effectué quelles que soient les conditions climatiques. Au cours de l'itinéraire du troupeau entre les parcours et le retour au village, un temps d'arrêt est marqué au lieu dit «Ain El Botma» pour l'abreuvement du cheptel.

La deuxième catégorie d'agro-pasteurs, détient un nombre relativement plus important d'animaux, généralement compris entre 40 et 60 têtes d'ovins-caprins. Ces agro-pasteurs ont recours le plus souvent pour le gardiennage du cheptel à un membre de la famille. Au fil des années, d'importantes superficies de terres de parcours ont pu être appropriées. Ces espaces fourragers réservés avoisinants sont localisés autour de leurs terres de cultures à « Safiet Etter ».

Les animaux des deux catégories exploitent les mêmes parcours situés à l'intérieur du territoire de la commune et empruntent le même itinéraire pour rejoindre les pâturages (carte des déplacements Ouled Baida).

Tableau n°1: Lieu et pâturage des animaux d'El-Guedid année 1996.

Saisons	Lieux	Alimentation	Durée
Automne	Safiet Etter	parcours + orge	3 mois
Hiver	Safiet Etter	parcours + gssil + orge (en grain)	3 mois
Printemps	Safiet Etter	parcours	3 mois
Été	Safiet Etter	chaumes	3 mois

Source: Enquête HCDS/ INRA 1996 (Rotation pastorale du troupeau collectif du village).

Le calendrier de la rotation pastorale a été spécifique pour l'année 1996, compte tenu de la bonne pluviométrie enregistrée dans la région . Cependant, il y a une question évidente qui se pose concernant les sources de revenus de ces deux catégories d'agro-pasteurs, qui se sont sédentarisés depuis une quinzaine d'années. Les différentes enquêtes menées auprès des ménages ont confirmé que l'essentiel des revenus de ces agro-pasteurs provient d'occupations hors élevage. Il s'agit d'activités dans le commerce (boucherie, alimentation générale), dans la fonction publique (enseignement pour un membre de la famille, fils ou fille aînés), ou comme ouvrier journalier (maçon, manoeuvre).

Ces mutations sociales nouvelles pour les populations d'origines pastorales, sont le résultat direct de la sédentarisation avancée du monde rural steppique.

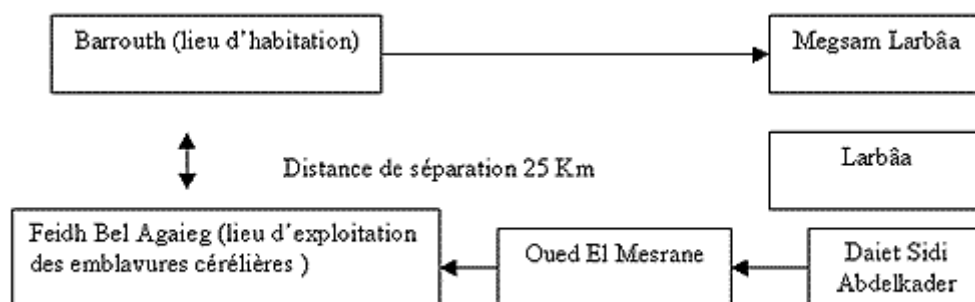
2.2.2 - Agro-pasteurs sédentaires habitant à l'intérieur de la zone des Ouled Baïda Dayate (Barrouth , El Harcha)

Au niveau de ce groupe, on distingue deux types d'agro-pasteurs en fonction de la taille du troupeau possédé, du type d'habitat utilisé et des mouvements de cheptel pratiqués. La première catégorie regroupe des agro-pasteurs qui détiennent des effectifs moyens d'animaux, compris entre 90 et 120 têtes d'ovins et caprins. Dans cette catégorie, le type d'habitat est en général en dur, construction en pierre et en parpaing, ayant moins de 15 années. Cette population a utilisé, dans le temps, la tente comme moyen d'habitat. Bien que sédentarisée, cette communauté d'éleveurs estime que le recours à l'usage de la tente, peut toujours être pratiqué pendant les périodes de sécheresse. C'est l'abondance ou l'absence de nourriture des troupeaux dans les parcours qui conditionnait autrefois la nécessité de pratiquer ou non une transhumance.

Aujourd'hui, le maintien artificiel de l'alimentation de cheptel avec la complémentation (orge en grain), reste la règle, et ce, quelle que soit la période de l'année si la sécheresse se perpétue. Toutes ces Dayate sont situées en basses terrasses alluviales et sont utilisées pour la culture céréalières orientée essentiellement vers l'élevage.

2.2.3 - Agro-pasteurs semi-sédentaires localisés dans la zone de «Barrouth»

Avec des troupeaux relativement moyens, 100 et 150 têtes, ces agro-pasteurs pratiquent la transhumance au moyen de tracteurs sur trois saisons dans l'année (hiver, printemps, été). Ils exploitent les parcours de la zone et les terres de culture situées à 25km de leurs habitations à Feidh Bel Agag. Le circuit schématisé de la rotation pastorale pratiquée, se présente comme suit :



Il y a lieu de préciser que lors du déroulement de l'enquête (automne 1996), cette catégorie d'agro-pasteurs occupait des habitats en dur à Barrouth. Habitée à se déplacer entre Barrouth et Feidh Bel Agaïg, elle possédait toujours des tentes comme on a pu le constater chez l'ensemble des ménages enquêtés.

Ces déplacements de moyenne portée sont pratiqués depuis le blocage du phénomène « Achaba » suite aux structurations des D.A.S en E.A.C, de la zone céréalière du Sersou (wilaya de Tiaret). La migration de l'Azzaba vers le Sud, les conduit vers les parcours de la wilaya de Laghouat, et a été pratiquée une année sur trois, quand l'automne

s'annonce suffisamment pluvieux dans les territoires présahariens. La tendance est plutôt à la sédentarisation, tout en maintenant, pour les nécessités de l'élevage, le système migratoire local tel que présenté :

Tableau n°2 : Rotation des agro-pasteurs semi sédentaires

Saisons	Lieux	Pâturages	Durée	Observations
Hiver	Feidh Bel Agaig et Barrouth	Terres cultivées (Gssil) + orge en grain	3 mois	
Printemps	Feidh Bel Agaig	Parcours	3 mois	Durée de déplacements à Bel Agaig : 9 mois
Été	Feidh Bel Agaig	Chaumes Parcours (avoisinants) + orge en grain	3 mois	
Automne	Barrouth		3 mois	

Source enquête HCDS/INRA 1996.

2.2.4 - Agro-pasteurs transhumants.

Dans cette catégorie, l'effectif du troupeau possédé varie entre 150 et 300 têtes ovins-caprins. Compte tenu des possibilités limitées qu'offrent les parcours du territoire Ouled Oumhani et vu les besoins importants du cheptel, les éleveurs Ouled Baïda ont adopté une stratégie basée principalement sur la transhumance. En été, ils s'installent au lieu dit El Harcha, lieu de leur résidence où ils détiennent des terres cultivées et exploitent les résidus des chaumes en alternance avec les parcours d'alfa. A la recherche de pâturages gratuits, la zone de déplacement de ces derniers ne reste pas limitée. A titre d'exemple, en 1996, année pluvieuse sur les parcours présahariens, les troupeaux ont été acheminés sur une distance d'environ 200km dans la wilaya de Laghouat

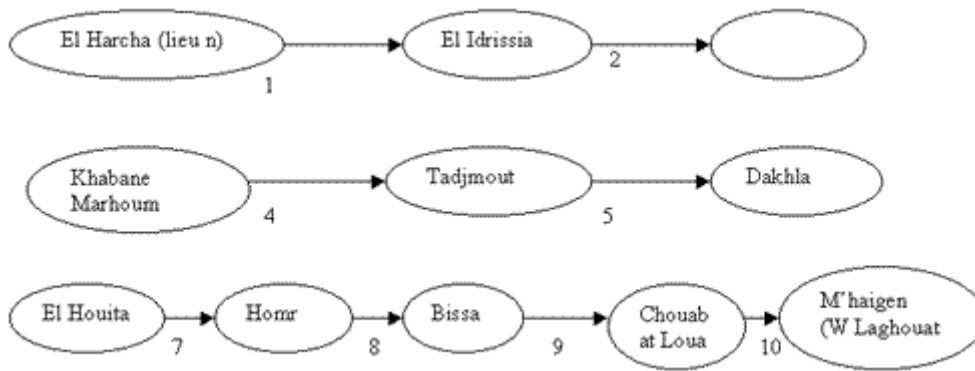
Tableau n°3: Lieux et périodes de déplacement des animaux (Rotation pastorale des éleveurs transhumants)

Saisons	Lieux	Pâturages	Durée	Observation
Automne	Dakhla + Houita	Parcours (Drin) psammophytes	3 mois	Laghouat
Hiver	Homr	Parcours Arthrophytum	3 mois	Laghouat
Printemps	Bissa + Choabat+ Loua	(Remth)	3 mois	Laghouat
Été	+Zargoun + M'haigane. El Harcha	Parcours (chamaephytes) Chaumes + parcours d'alfa	3 mois	W. Djelfa

Source enquête HCDS/INRA.

Dans le cas où l'éleveur est propriétaire de son camion, la transhumance est mécanisée et l'ensemble des utilités sont transportées par voie routière. Les bêtes sont les dernières à être transportées, une fois que le ménage du berger et la tente sont déjà en place dans la zone d'accueil en période Azzaba. Dans le cas contraire, la conduite des animaux est réalisée par la marche. Ce déplacement est assuré par deux ou trois personnes accompagnant le berger dans un trajet qui peut durer une vingtaine de jours. Le transport des ménages de l'agro-pasteur et du berger sont assurés par camion de location (à raison de 10.000 à 20.000 DA le trajet séparant la zone de départ de la zone d'accueil).

L'itinéraire du déplacement passe par plusieurs sites à savoir :



Parallèlement à ce déplacement, d'autres agro-pasteurs résidant au lieu dit «Dayate El Hsane», ont transhumé sur les parcours se trouvant sur les limites du village El Guedid avec la wilaya de Tiaret (cf carte de déplacement).

Ces derniers ont passé l'automne et l'hiver au lieu dit M'KHALIF (wilaya de Tiaret).

Tableau 4 : Lieu et périodes de déplacement des animaux.

(Rotation locale en bonne année)			
Saisons	Lieux	Pâturages	Durée
Automne	M'Khalif	Parcours + orge	5 mois
Hiver			
Printemps	Dayate El Hasane	Parcours + chaumes	7 mois
Eté			

Source enquête HCDS/INRA 1996

2.2.5 - Modalités et dispositions préliminaires d'une migration.

Le déplacement d'une région à une autre (achaba ou azzaba) ou le changement de campement d'un endroit à un autre (migration interne), sont dans deux cas, subordonnés à une connaissance précise de l'état des lieux sur lesquels la direction est envisagée. Dans la pratique, elle se réalise en trois phases, d'abord l'information sur la disponibilité de l'herbe ou du pâturage en fonction de la pluviométrie est recueillie lors des rencontres le jour du marché. Dans la seconde étape, pour s'en assurer et s'enquérir des lieux, les agro-pasteurs opèrent des prospections par le biais « d'éclaireurs ». Ces derniers, au cours de cette tâche, choisissent l'itinéraire le plus facile à emprunter. La troisième étape consiste à fixer le jour du déplacement en fonction des préparations logistiques (transport mécanisé ou marche).

Chez les Ouled Baïda, ces dispositions concernent plus particulièrement les agro-pasteurs moyens, qui détiennent 150 têtes et plus et qui se rangent dans la catégorie définie « semi-sédentaires transhumants ».

2.2.6 - La migration et les contraintes liées au déplacement chez les ouled Baïda.

Selon les agro-pasteurs transhumants, une série de problèmes apparaît lors des déplacements migratoires (achaba et azzaba). La première catégorie de contraintes est liée aux couloirs de transhumance ou de

passage. Ce problème est beaucoup plus grave lors de la migration «achaba» que «l'azzaba».

Les agro-pasteurs Ouled Baïda affirment que lors de l'Achaba, ils remontent vers le Nord en empruntant le passage de Z'malet El Emir Abdelkader. Pour franchir l'Oued Touil tout en évitant les terres occupées par la céréaliculture situées sur les deux rives, deux options sont valables: soit le transport des animaux vers la zone d'attente de Serguine, Ksar Chellala et Rechaïga, s'effectue par camion de Oum-Chegag via Zmalet El Emir Abdelkader, soit les troupeaux sont conduits par des bergers titulaires(5) ayant une connaissance précise de l'itinéraire des stations d'arrêt et des territoires à éviter de peur d'avoir des conflits avec les populations rencontrées.

Pour l'azzaba, ce problème n'est pas de cette dimension, du fait que les territoires rencontrés sont beaucoup plus vastes et donc peu peuplés. La céréaliculture est confinée seulement dans les zones d'épandage et sur les dayate, ce qui facilite leur évitement. Les autres contraintes sont d'un autre genre et sont liées aux problèmes d'abreuvement du cheptel particulièrement lors des migrations estivales.

Pour l'achaba, chaque arrêt est conditionné par la disponibilité d'un point d'eau accessible pour l'abreuvement du cheptel et l'approvisionnement en eau.

De Barrouth (El Guedid) jusqu'à El Ayoune (Tissemsilt) dans le Sersou, le nombre de stationnements, avec des distances de séparation de 20 à 25 Km, est lié aux points d'eau dans l'accomplissement d'une migration Achaba.

Le manque ou la rareté de l'eau lors de la migration achaba, demeurent la contrainte majeure des éleveurs de la Steppe en général et des Ouled Baida en particulier.

La dernière contrainte plus inquiétante et qui ne cesse de prendre de l'importance, est liée aux formes d'exploitation des terres steppiques (statut juridique des terres). Ce problème se traduit par ce que l'on appelle couramment dans la steppe le «Gdal»(6). Celui-ci peut concerner une daya, un maadher ou un parcours. Dans tous les cas, le Gdal est signalé par différents procédés.

En effet, il existe deux types de Gdal chez les Ouled Baïda. Les superficies mises en Gdal varient de l'ordre de 20 à 150 ha, voire d'avantage ailleurs. Même sur les parcours présahariens, ce phénomène commence à s'installer et progresse continuellement.

- Le premier type de Gdal, consiste en un labour de deux sillons réalisés à l'aide de charrue à socs.

Ces deux traits sont semés en orge ou en blé dur et réalisés en forme de cercle délimitant ainsi une certaine superficie. Le deuxième type de Gdal consiste en un dépôt de tas de pierres plus ou moins grand qui ne représente pas forcément la forme d'une borne. Le signal de délimitation

est bien perçu par les populations autochtones qui respectent très souvent l'espace protégé.

Les avis sur la pratique du Gdal diffèrent d'un groupe à un autre en fonction de sa position sociale.

Les agro-pasteurs appuyant la pratique du Gdal :_ce sont des agro-pasteurs généralement sédentaires pour lesquels une portion des terres de parcours est exclusivement reconnue de père en fils, et qui devient propriété de fait.

Les agro-pasteurs refusant la pratique du Gdal: Ce sont des agro-pasteurs à cheptel important, démunis de terres en zone de parcours et dont le Gdal restreint le déplacement. Les agro-pasteurs refusant le Gdal se justifient par le fait que celui-ci constitue une restriction sur l'espace pastoral. La finalité du Gdal quand elle est problématique, débouche sur un défrichement. La restriction des parcours par le Gdal oblige les agro-pasteurs démunis de terres à maintenir un mode de vie de transhumant.

Pour le cas d'El-Guedid et à travers l'exemple des Ouled Baïda, se dégage d'après les ménages enquêtés, une tendance nette à la sédentarisation. Celle-ci est le résultat de tout un processus complexe du système d'exploitation des ressources, rendu plus difficile par la sociologie et les traditions pastorales profondes des Ouled Naïl. Les difficultés à maintenir l'activité d'élevage dans son ancien système nomade, sont confirmées par l'aridité du milieu, la faiblesse du renouvellement de la végétation fourragère des parcours, le manque d'eau et les pressions socio-économiques survenues par la politiques des réformes. _Autrement dit, même si on trouve des éleveurs Ouled Baïda pratiquant l'achaba ou l'azzaba, il faut comprendre que les motivations ne sont plus les mêmes. La recherche de l'alimentation du cheptel au Nord ou au Sud, constitue la principale cause de ces déplacements.

Comme l'emprise sur l'espace tellien est déjà achevée et que dans la steppe elle est en cours de l'être bien qu'anarchique (cas du Gdal), il nous apparaît qu'à très court terme, les ²expressions² achaba et azzaba telles que définies, n'auront plus leurs sens. Il faudra désormais, parler de relations individuelles ou collectives entre agro-pasteurs et agriculteurs dans une forme quelconque d'entente (location ou autre) permettant aux troupeaux en provenance de la steppe, d'avoir accès au Tell. Seule l'azzaba sur les territoires présahariens, permettra à une minorité de gros et moyens éleveurs, de réaliser le déplacement à condition que ces parcours restent ouverts à tout le monde.

3 - PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BENHAR.

La commune de Benhar est située au nord-est du chef lieu de wilaya à 70 km de Djelfa. Son pôle d'attraction le plus proche est la ville de Aïn-Oussera, à 20 km au nord-ouest de Benhar sur la route nationale n°1 menant vers Alger. la superficie totale de la commune est de 103.850 ha avec une population estimée à 12.000 habitants environ, soit une densité moyenne de 11 habitants/km².

Sur le plan écologique, la zone de Benhar se trouve dans l'étage aride moyen froid avec $M=23,4$ °C et $m=+1,1$ °C et une pluviométrie de 250 mm/an. Cette continentalité climatique se traduit aussi en période estivale par l'existence de près de 60 jours de sirocco .

Les conditions climatologiques des deux régions El Guedid et Benhar sont équivalentes, par contre la nature physique des sols détermine leur différence dans les ressources agronomiques.

Les sols de la zone de Benhar sont nettement plus profonds que ceux d'El Guedid. Les formations du Quaternaire constituent les zones privilégiées pour l'agriculture. Ces terrains offrent de très bonnes potentialités agricoles compte tenu de leur richesse en limons fins et en matière organique.

A cette richesse pédologique, s'ajoute une richesse hydrique, qui fait de cette commune, une zone pilote en matière de mise en valeur agricole. Le territoire de la commune de Benhar recèle d'importantes ressources hydriques localisées dans deux bassins :

- Une nappe phréatique exploitable à partir de 10 m de profondeur en moyenne.
- Une nappe profonde albienne à partir de 80 m de profondeur souvent artésienne.

La S.A.U. sur le territoire de Benhar est estimée à 17 300 ha alors que les parcours occupent 83 850 ha soit près de 80% de la superficie totale. Les terres irriguées occupent 7100 ha seulement et ce, malgré les importantes potentialités que couvre la zone.

3.1 - Activités de la population des Moudates.

Depuis très longtemps, la population de la tribu des Moudates ne pratique plus de migration ou de transhumance. Selon les sages et les notables de la tribu, interrogés, les Moudates n'ont jamais constitué de gros élevages ovins comme ce fut le cas des Ouled Oumhani. Ils sont connus comme de simples paysans sédentaires travaillant la terre avec des moyens limités sans grande mécanisation. La dégradation très avancée des parcours, par rapport au territoire d'El Guedid, témoigne des mauvaises pratiques de cette population de l'espace pastoral depuis bien longtemps. Les défrichements opérés sur les parcours remontent à la période coloniale depuis l'installation de cette population sur les terres du Sersou dans la wilaya de Tiaret. Les Moudates et les Zenakhra, tribu mitoyenne, pourchassées du Nord, ont trouvé refuge sur ces terres abandonnées qui étaient couvertes d'alfa et d'armoïse blanche. Sur les documents du Sénatus Consulte, on ne reconnaît aucune propriété privée sur le territoire de la tribu des Moudate.

Deux groupes de terres sont signalés sur ces documents à savoir :

-les terres « domaniales » constituées de relief et de glacis alfatiers

-les terres « Arch », moins du tiers , où se trouve l'essentiel des dayate, des maadher et des parcours à armoise, que l'on retrouve aujourd'hui défrichés.

Le mode d'habitat est lui aussi très différent de celui des Ouled Oumhani. Bien que sédentarisés, les Mouidate ne construisent pas vraiment en milieu rural. Ils ont dans leur majorité choisi le domicile principal à Benhar ou dans les deux hameaux secondaires (Oussissira et Draa Souari). A ce niveau, on compte 5.306 habitants considérés comme population éparse et 6694 sédentaires habitant le village de Benhar et les deux hameaux.

L'usage de la bonne terre localisée sur les épandages le long des maadhers et les dépressions de grande superficie, (supérieure à 200ha), a fait de cette zone un territoire de vocation agro-pastorale. La céréaliculture est souvent productive dans ces deux zones (dépressions et maadhers). En bonne année, les rendements obtenus peuvent aller jusqu'à 50 Qx d'orge et 25 à 30 Qx de blé.

Ces caractéristiques favorables ont permis à la population des Mouidates de se stabiliser très tôt sur l'espace, choisissant un mode d'habitat groupé. Beaucoup d'entre eux ont préféré s'installer à Ain-Oussera située à 20 km de Benhar, constituant le pôle d'attraction le plus proche. L'élevage ovin est ici élevé en semi-extensif. Les troupeaux possédés sont de tailles faible à moyenne (25 à 100 têtes par paysan). Au niveau du village de Benhar, on ne trouve pas d'élevage en clos ni même le troupeau collectif «El Haïch» que l'on retrouve à El Guedid.

La totalité du cheptel est détenu par des éleveurs et agro-éleveurs qui occupent des terres céréalières dans le territoire de la commune. L'alimentation du cheptel est fournie, dans sa presque totalité, par les friches mise en Gdal, les restes des récoltes et en dernier lieu les parcours. La complémentation est pratiquée chez les Mouidate beaucoup plus que chez les Ouled Oumhani, faute de déplacements (achaba et azzaba).

3.2 - Les nouvelles tendances de l'usage de l'espace chez les Mouidates.

Avec la promulgation des lois de l'accession à la propriété foncière par la mise en valeur des terres, de grands changements ont apparus sur l'usage de l'espace agro-pastoral. Les premières transactions foncières sur les terres "Arch", ont permis l'arrivée et l'installation d'un contingent d'investisseurs venus du Nord. Arrivés dans la zone de Benhar avec d'importants moyens matériels et financiers, ces investisseurs ont procédé à une véritable mise en valeur par la réalisation de périmètres irrigués. Encouragés par les importantes ressources hydriques mobilisées (puits et forages), le type d'agriculture réalisé par ces derniers s'est orienté essentiellement vers l'arboriculture fruitière, le maraîchage et, en faibles proportions, les fourrages et la céréaliculture.

Les productions obtenues sont canalisées vers les marchés du Nord et donc sont de véritables retombées économiques pour la zone. Cet état

de fait a créé quelques litiges entre la population autochtone et les investisseurs venus en majorité des wilayate du Nord.

Une forme de concurrence sur l'usage de la terre s'est établie, suite à leur présence. Les paysans dont le droit de jouissance sur ces terres est reconnu, ont eu au début une attitude très favorable à cette concession. Cet accueil favorable, certainement dû aux intérêts des uns et des autres, suite aux transactions qui se sont opérées entre les deux groupes, a eu des retombées immédiates sur la création d'emplois pour la population autochtone. La cession du droit de jouissance sur ces terres des Moudate aux investisseurs, a touché plus de 4.000ha sans que l'administration ne régularise les faits.

Bien que ces terres aient été vivifiées par la mise en valeur agricole et devenues donc productrices, les services de l'administration n'ont pu octroyer aux nouveaux exploitants les arrêtés de mise en valeur. Pour faire face à ce refus, les investisseurs au nombre de 88 ont constitué une association pour défendre leurs droits, où tout le monde reconnaît l'existence de transactions foncières et financières.

C'est au moment où l'administration des services agricoles décidait l'installation d'un nouveau groupe d'investisseurs, sur un deuxième périmètre, que la contestation collective du ²Arch² s'est manifestée.

D'une superficie prévue de 3.500ha, le site programmé se trouvait en grande partie sur des terres communales. Voyant leur territoire directement menacé, les habitants de la zone, au nombre de 25 familles, ont réagi collectivement par différents recours auprès des autorités locales (Wilaya) et centrales (Ministère de l'agriculture).

Cette situation a amené les autorités à prendre en charge le problème de la zone, dans le cadre d'un projet intégré qui touchera 16.000 ha, où se retrouveront désormais les futurs investisseurs et les populations locales (25 ménages).

CONCLUSION.

De l'approche des deux zones d'El-Guedid et de Benhar, bien que les informations ne soient pas suffisantes pour le deuxième cas, on peut néanmoins conclure sur quelques réalités importantes pour la dynamique des communautés pastorales et agro-pastorales de la Steppe. La situation actuelle de la population de cette zone n'est plus la même de ce qu'elle était il y a une décennie (recensement de 1987). Plusieurs raisons ont concouru à la situation présente. Chez les Moudate, le phénomène de sédentarisation est bien marqué, même si les populations n'occupent pas en totalité le territoire en matière d'habitat. Les conflits récents qu'a connus cette zone, suite à l'installation des investisseurs en agriculture venus du Nord, sont révélateurs de cette réalité.

Les pressions de la communauté de la tribu des Moudate sur les autorités locales et régionales (Commune et wilaya), ont abouti à geler les attributions de terres au profit d'autres investisseurs.

Pour s'installer, les premiers investisseurs ont été obligés de réaliser des transactions occultes (foncières et financières) avec les paysans autochtones de la tribu.

Le nouveau paysage d'une agriculture moderne dont la production est acheminée vers les Wilayate du Nord, doit être perçu comme un profond changement du comportement de cette communauté vis à vis de son espace. Les importants investissements engagés par ces nouveaux propriétaires, ont ouvert une autre forme de négociation et d'arbitrage dans les programmes d'aménagements de ces zones.

Encouragés par les potentialités hydriques souterraines et la richesse des sols aptes à une mise en valeur agricole, les Moudate, désormais sédentaires, ont su valoriser cet espace longtemps marginalisé. Grâce à ces concessions généralement bien rémunérées (20.000 DA l'hectare), sur des parcelles de tailles variables (de 20 à 100ha), les nouveaux acquéreurs ont trouvé un secteur apparemment rentable.

A la différence de Benhar, El Guedid préserve les caractéristiques d'une communauté pastorale, malgré les changements survenus dans son environnement steppique. Les particularités en matière d'habitat, de conduite de troupeaux et de gestion des ressources naturelles (parcours, céréaliculture, ressources en eau), font des Ouled Oumhani une population agro-pastorale.

Les tendances vers une sédentarisation globale sont en cours mais moins avancées qu'à Benhar. L'esprit communautaire (Assabya) existe toujours, comme le prouve la réaction de la tribu des Moudate vis à vis des investisseurs. L'effort de l'Etat, engagé dans la réalisation des projets pastoraux dans la zone d'El Guedid, a exigé une concertation d'une décennie avec les Ouled Oumhani, avant que des résultats positifs n'apparaissent.

Partant des résultats probants obtenus par les investisseurs dans la zone de Benhar, il se confirme que la steppe ne peut pas être perçue uniquement sous l'angle de la vocation pastorale.

L'effort de l'Etat engagé dans la lutte contre la désertification dans la steppe, repose désormais sur l'exemple réalisé à El Guedid en 1989. La sédentarisation étant une phase de l'évolution du pastoralisme traditionnel, l'Etat se fixe comme objectif de préserver les ressources de cette zone en modifiant progressivement les habitudes dégradatrices sur le milieu.

Tout en étant une revendication légitime des populations steppiennes de reconnaître le droit Arch, le problème aujourd'hui est de faire admettre aux décideurs et développeurs cette reconnaissance. La sédentarisation des populations steppiennes bien entamée, se confirme à travers ces deux exemples El-Guedid et de Benhar, zone pilote en matière de pastoralisme.

ANNEXE

Tableau 1 : Activité principale selon le Chef de ménage et la population

Activité ou combinaison d'activité	Ménages		Population active	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Agro-pasteurs	39	42	80	41
Agro-pasteurs + ouvriers perm.	1	1	1	1
Manoeuvre + agriculteurs	5	5	14	7
Agriculteurs sans ovins	7	8	11	6
Bergers	2	2	6	3
Pasteurs purs	1	1	1	1
Sous total 1	55	60	112	58
Artisans	5	5	7	4
Commerçants	3	3	3	2
Sous total 2	8	9	10	5
Ouvriers permanents	1	16	23	12
Manoeuvres	5	5	12	6
Fonctionnaires	1	1	10	5
Retraités	4	4	4	2
Sous total 3	24	26	49	25
Chômeurs	3	3	17	9
Personnes âgées sans retraites	2	2	2	1
Service militaire	/	/	/	/
Sous total 4	5	5	23	12
Total général	92	100	194	100

Tableau 2 : Paramètres zootechniques (Commune El Guedid).

Taille des troupeaux (ovins)	Taux de réussite	Taux de prolificité	Taux de fécondité	Taux de mortalité globale des jeunes
10 à 50	80	100	80	10
50 à 100	100	100	100	15
100 à 150	83	50	41	24
150 à 200	100	101	101	9
200 et plus	100	110	110	9

Références Bibliographiques

PROJET CREAD / HCDS / CRDI : Etude réalisée sur la zone entre 1989 et 1993.

ENQUÊTE INRA / HCDS, document ronéotypé, 1993 - 1996.

SMAIL MOHAMED : "Aspects de l'Aménagement de la Steppe Algérienne (cas de la Wilaya de Djelfa)" Thèse de Doctorat . Univ-Paul Valéry Montpellier III -1991.

Annuaire Statistique RGPH 1987.

CÔTE MARC : "Les Prémices de l'Aménagement en Algérie" OPU Alger 1983

LE HOUEROU : Rapport de synthèse "Diagnostic de la Steppe Algérienne".

MARA : "Dossier Steppe : Situation et perspectives du développement de la steppe" 1985.

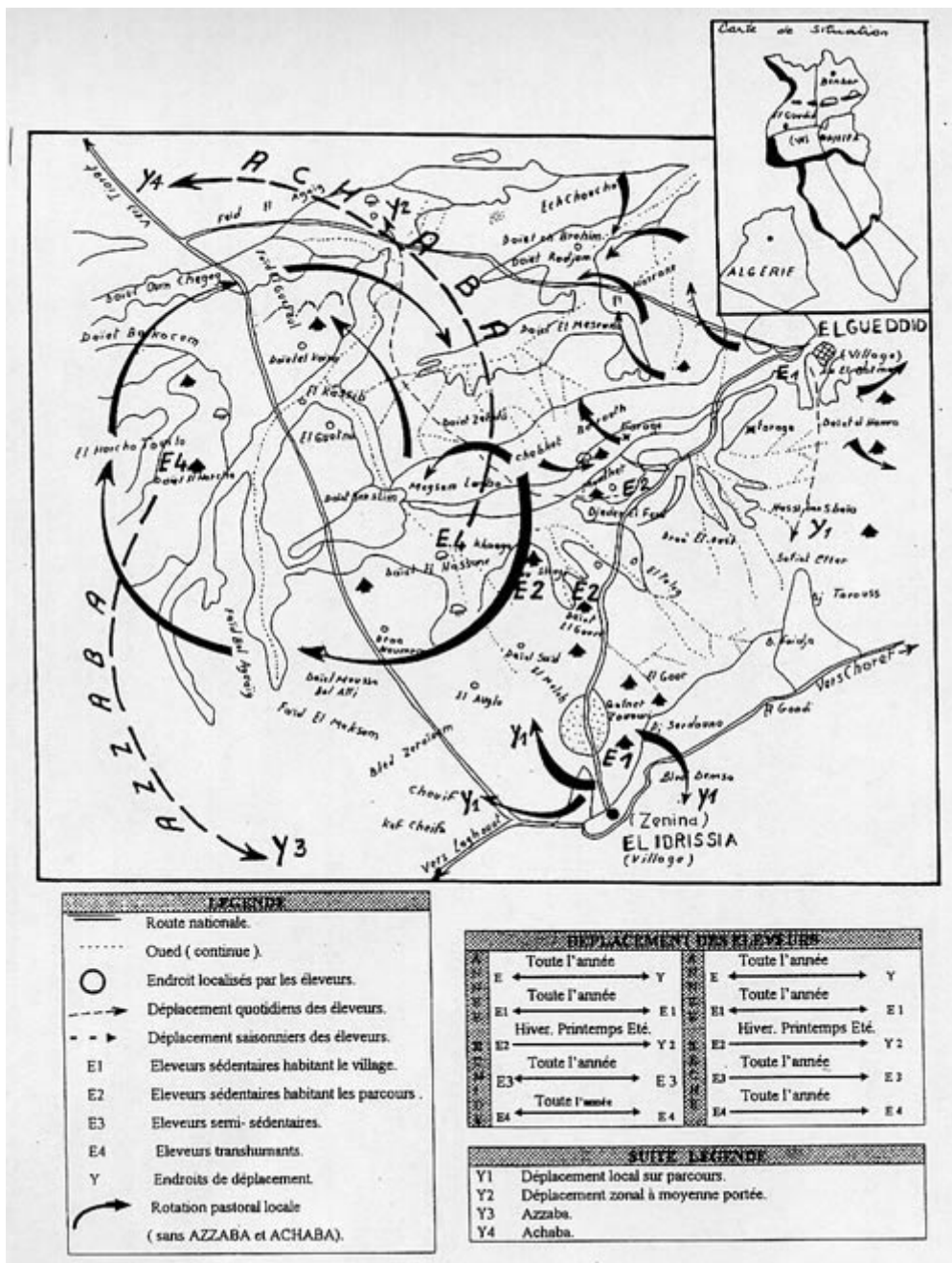
ETUDE URBT "Etude Phyto-écologique et Pastorale dans la wilaya de Djelfa" 1989.

POUGET : Etude "Relations Sols-Plantes" Thèse d'Etat publiée. 1983

ETUDE OUED-TOUIL MISSION AUSTRALIENNE "Projet de Développement Agro-pastoral Intégré de Ksar-Chellala" 1983.

PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)des communes de BENHAR & EL-GUEDDID. Documents MPAT wilaya de Djelfa 1996.

Carte de déplacement des agro-pasteurs Ouled Baida dans la région steppique (wilaya de Djelfa, Laghouat et Tiaret).



Notes

(*) Haut Commissariat au Développement de la Steppe.

(1) Arch: organisation communautaire qui requiert la même entité sociale appelée aussi Douar localement

(2) Une partie de la commune mitoyenne d'El-Idrissia.

(3) U Z O : unité zootechnique ovine

(4) Enquête réalisée par le CREAD (Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement).

(5) Titulaire est une question d'ancienneté, elle est aussi liée aux qualités de la personne, l'esprit de confiance et ses capacités à protéger le troupeau.

(6) Gdal : parcelle délimitée ou matérialisée réservée pour une personne dont l'identité est plus ou moins connue.

OULHADJ NAÏT DJOUDI (*)

Kabylie : un espace agraire en recomposition

Le terme Kabylie évoque pour beaucoup des montagnes célèbres, les épopées guerrières de mythiques quinquégentis (célèbre confédération de cinq tribus) pourfendant les rangs de légions romaines surarmées en marche conquérant dans le Nord de l'Afrique. C'est sur ces mêmes montagnes que se briseront lest assauts répétés d'autres conquérants qui ont pris le relais. Il évoque pour d'autres un terroir dépositaire et gardien jaloux de la tradition, de la langue, des us et coutumes des plus anciens habitants de la Berbérie. Pour nous géographe, Kabylie rime merveilleusement bien avec Topologie. Par delà une forme particulière d'organisation de l'espace des paysages, des structures communautaires villageoises épousent dans une harmonie avérée les caprices d'un relief, d'une nature. Les villages s'egrennent comme les grains d'un chapelet, le long de lignes de crête, ou les interfluves de versants, confinant au pittoresque.

Cependant que les activités économiques et sociales qui donnent libre cours aux idées, au savoir faire de populations réputées industrieuses, confèrent à l'espace une singulière spécificité, voire une identité tout court. Si par nature, la structure géologique, la disposition orographique, le couvert végétal, les agents climatiques et l'occupation humaine conditionnent en règle générale la stabilité ou l'instabilité d'un milieu, dans le cas de la Kabylie précisément, toutes les conditions pour une rupture de l'équilibre sont réunies : une structure géologique où prédominent les plissements schisteux et ensembles argilo-marneux (flyschs), un couvert végétal passablement dégradé, un régime pluviométrique aux caractéristiques méditerranéennes défavorables, une charge démographique excessive. Autant d'éléments qui consacrent durablement la fragilité du milieu et amoindrissent d'emblée les potentialités d'une région dont la vocation agricole était pourtant naguère affirmée. Une monographie élaborée par les soins des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou (en décembre 1995) donne les détails suivants : les 295 793 ha de superficie totale de la wilaya issue du dernier découpage (1984) se répartissent comme suit

- plaine et plateaux : 0 à 30 %
- bas piémonts : 3 à 12,5
- hauts piémonts : 12 à 25%
- montagnes : 25% et +

Indéniablement l'orographie demeure une contrainte insurmontable. Elle est à l'origine (combinée aux pluies torrentielles de l'hiver) de

phénomènes d'érosion spectaculaires (...) qui affectent plus de 50% des terres de la wilaya et qui constituent essentiellement les seuls facteurs limitant l'activité agricole. Car les données climatiques sont autrement plus favorables. La Kabylie du Djurdjura se situe globalement dans le registre de 2 étages bioclimatiques dont il n'est pas aisé de marquer distinctement les limites : un étage humide principalement tempéré que composent le versant nord du Djurdjura (2308 mètre) et la chaîne centrale Kabyle, un étage subhumide doux à tempéré composé des basses vallées extérieures et de la chaîne côtière. Une moyenne annuelle de précipitations qui avoisine 950 mm. Tandis que les températures oscillent entre 23° à 28°c en été et 6° à 12°c en hiver.

1 - LE DECLIN DE L'ACTIVITE AGRICOLE TRADITIONNELLE.

1.1- Le triptyque: arboriculture rustique, céréaliculture, légumineuses.

Le morcellement des terres, la faiblesse des surfaces agricoles utiles, des conditions géomorphologiques défavorables ont constitué très tôt une contrainte majeure pour la mise en valeur de la région. Cependant jusqu'à une époque assez récente, les paysans Kabyles ont vécu des ressources que leur procurait leur montagne:

• Dans la montagne proprement dite :

Cet ensemble est constitué par des sols minces résultant de l'altération de la roche mère, grès et calcaires pour la chaîne littorale ; gneiss et micaschistes pour la chaîne centrale, sols relativement pauvres en oligo-éléments lessivés par les eaux de ruissellement. Nonobstant les difficultés, les efforts inlassables, les soins répétés investis ont été payants. Les populations aménageant murettes de pierres et haies d'arbres, ont réduit sensiblement l'érosion, domestiquant le milieu, exploitant au mieux les potentialités. Là les surfaces gagnées au dépens de la forêt à la suite d'opérations de défrichement, étaient consacrées presque exclusivement à l'arboriculture rustique (oliviers et figuiers). L'absence de données statistiques fiables relatives à ce domaine exclut une étude détaillée sur ce chapitre. On peut toutefois raisonnablement penser que les surfaces n'ont pas tellement évolué depuis longtemps (1954). Nos estimations donnent à la figueraie une superficie approximative de 9000 ha. Tandis que les rendements variaient entre 5 à 10 qx à l'ha. L'oliveraie quant à elle, peut se prêter aux mêmes évaluations. Une chose est certaine, depuis 1954 à nos jours, les superficies n'ont pas vraiment évolué. L'oliveraie a dû gagner en nouveaux plants, autant qu'elle a perdu sous les effets conjugués de deux phénomènes particulièrement actifs: la reconquête par la broussaille et les incendies fréquents, en période estivale.

• La zone des piémonts :

Paysages chaotiques, informes, sans altitudes ni orientations préférentielles, terroir que constituent de vastes masses argilo-marneuses, sols également pauvres en oligo-éléments mais relativement riches en dépôts organiques d'origine végétale. Ici l'activité agricole est

souveraine, domaine de la céréaliculture extensive aux rendements très faibles 4 à 5 qx' à l'ha, mais aussi de légumineuses. Ces cultures n'accaparaient pas la totalité des surfaces de la zone. Il y avait bien ça et là quelques figueraies sur les versants de collines ou quelques oliveraies résiduelles sur les sommets. Dans ce terroir l'activité agricole s'organisait pour l'essentiel à partir de fermes (laazib), simples bâtiments d'exploitation dans la réalité. Les hommes y séjournaient pour la conduite des travaux, pour nourrir aussi le bétail qui y est parqué. La préférence étant donnée aux bovins qui servaient dans la traction animale, beaucoup plus qu'à l'élevage laitier ou en vue de la viande, denrée très rare à l'époque.

• Dans la plaine :

Ces terrasses alluviales qui ne sont de toute façon pas très étendues (vallée du Sébaou, la dépression Draa El Mizan Ouadhia) constituent de loin le meilleur terroir d'un point de vue agronomique : mélange d'alluvions fluviales sablonneuses, de colluvions argilo-marneux, dépôts organiques, conférant aux horizons superficiels une richesse pédologique certaine. Cette zone a été de tout temps le siège d'une activité agricole intense, où l'activité maraîchère, à des fins spéculatives, s'est toujours disputée les superficies et les potentialités en eau avec une autre activité non moins spéculative, l'arboriculture fruitière, composée de quelques vergers d'agrumes, pommiers, poiriers. Mais il n'échappe à personne qu'en raison d'une succession d'événements historiques, à l'exception de quelques familles privilégiées par le sort, les autochtones n'ont jamais pu jouir de l'usufruit de ces plantations.

1.2 - Les raisons d'un déclin.

Les plaines, y compris les zones de piémonts qui apparaissent ici comme l'espace agricole fondamental de la Kabylie du Djurdjura, pour les cultures céréalières, légumineuses du moins, malgré la relative prospérité agricole dont l'affublent certains écrits, est loin d'être considérable au regard des effectifs sans cesse accrus des populations. Cette polyculture vivrière de montagnes longtemps favorisées par le seul climat a largement consommé son déclin. Déclin lié à toute une série de facteurs à la fois historiques, sociaux et économiques, Guerre de libération (insécurité et zones interdites), Indépendance (développement de l'emploi industriel, des services, administration, etc ...) et son corollaire l'exode rural, l'exode agricole. L'émigration interne et externe pour nous résumer, sont autant de facteurs qui ont contribué au sous développement de l'agriculture de montagne. En clair les changements qui ont affecté les structures sociales, les modes et modèles de vie amorçés pendant la colonisation, iront crescendo depuis. Au recouvrement de l'indépendance, les nouvelles habitudes de consommation acquises, les nouvelles structures sociales, remettent en cause nombre de pratiques. L'attrait exercé par la ville, la grande ville, achève de rompre le lien « ombilical » qui retenait encore le paysan Kabyle, sur cette terre qu'il juge sur bien des aspects ingrate. Les salaires, revenus monétaires inhabituels dégagés par ces nouveaux postes de travail inconnus jusque là, ont permis à ces populations de jauger de nouvelles pratiques économiques, commerciales. Un système marchand où la monnaie tient

une place de choix, un instrument incontestablement fiable pour se procurer des biens d'équipement de nature variée, pour accéder à la «modernité». Les exploitations agricoles qui ne peuvent dégager d'excédents commercialisables, sont sacrifiées sur l'autel de l'argent, seule valeur reconnue, seul paramètre permettant une évolution dans la hiérarchie sociale. Ce n'est pas tout à fait sans raison qu'une grande partie de la population, aujourd'hui préfère les revenus sécurisants offerts par les emplois liés à l'administration, l'industrie ou plus récemment l'activité commerciale encore plus lucrative. Conclusion: L'agriculture est-elle irrémédiablement condamnée?.

Il est vrai que «depuis la guerre toute la terre est détruite, les arbres fruitiers qui n'ont pas été coupés ont trop souffert d'un long abandon, les champs incultes ont été reconquis par le maquis et les sangliers pullulent jusqu'aux jardins, près des maisons». Un pays bon pour les chèvres?.

Une agriculture de subsistance a-t-elle toujours sa raison d'être alors que depuis l'Indépendance la population a plus que doublé?.

Les solutions existent, mais encore faut-il avoir les moyens de sa politique, quand on en a une bien sûr. L'extension de la S.A.U serait la solution idoine, à défaut on peut y remédier par une amélioration sensible du niveau des rendements à l'hectare. Cela suggère une série d'opérations dont l'intensification demeure le dénominateur commun. Actuellement l'agriculture de montagne s'est transformée en activité marginale. Si marginale qu'elle n'entre plus ou à peine dans la composition brute du revenu familial. Son apport se fait sous forme d'autoconsommation d'huile d'olive, figues, production des jardins familiaux ; le cheptel rarissime, les terres parcelaires envahies par le maquis ou le béton sont abandonnées à la friche.

2 - LA RECOMPOSITION DES PAYSAGES AGRAIRES.

Nous ne l'avons que trop répété, en raison du caractère fortement montagneux, la Kabylie compte très peu de terres arables, moins de 50 % de la superficie totale de la wilaya. Pour ces raisons mêmes, le secteur étatique (les grands domaines autogérés) créés sur les anciennes fermes coloniales, au lendemain de l'Indépendance, n'ont pas vu le jour en grande Kabylie, ou du moins dans des proportions bien modestes. Ce secteur couvre 4960 ha de S.A.U sur les 93830 que compte la wilaya de Tizi-Ouzou. Domaines qui emploient moins de 750 travailleurs permanents.

2.1 - Le faible impact de la révolution agraire.

Vraisemblablement pour les mêmes motifs évoqués plus haut, les opérations de la R.A qui ont par ailleurs changé profondément le monde rural et les structures agraires dans le reste du pays, ont eu ici très peu d'effets sur les structures foncières héritées, autant que sur la nature de l'activité agricole. L'importance de ce secteur est de ce fait négligeable, 2% des surfaces arables de la wilaya contre 12,5 au plan national. Pour l'ensemble de la wilaya de Tizi-Ouzou, la révolution agraire n'a porté que sur 2380 ha et le nombre des attributaires n'a été que de 295. C'est bien

peu au regard des 8025 paysans sans terres recensés officiellement en 1973, et des 81254 paysans qui disposent de moins de 5 ha.

2.2 - La prépondérance du secteur privé.

Le secteur privé avec 88% de la surface agricole utile (S.A.U) est largement dominant. Cependant, il se caractérise par son extrême morcellement. On recensait en 1995, 96.000 exploitations pour un total de 88.870 ha de S.A.U, soit moins d'un ha par exploitation. La Direction Régionale de l'agriculture relève dans sa monographie une prédominance du nombre d'exploitations pratiquant des cultures complexes (52,5%). On relève une autre singularité, certaines exploitations pratiquent exclusivement l'arboriculture (36%). Fait notable, elles sont cependant de très petite dimension (-1 ha). Les exploitations spécialisées dans la céréaliculture en assolement avec la jachère sont en nombre négligeable (-6 %).

2.3 - Les objectifs de la production.

A l'échelon national, à l'origine seule importait l'auto-suffisance alimentaire. Toutefois chemin faisant, l'ambition devenait plus grande. Ainsi telle que définie dans le premier plan de développement national, (le triennal 1967-- 1969), la stratégie du développement national assignait à l'agriculture la satisfaction des besoins alimentaires nationaux et éventuellement de dégager un surplus exportable. Le rapport du premier quadriennal (1970-1973) maintenait le cap, insiste sur les objectifs de l'exportation qui sont réitérés comme prolongement direct de l'auto-suffisance. «L'agriculture doit dans une première étape lutter pour l'indépendance alimentaire, ce qui signifie qu'en plus de garantir l'auto-suffisance alimentaire, elle tendra à devenir une source d'accumulation, pour cela elle doit préserver une place honorable sur les marchés extérieurs. Derrière des objectifs d'auto-suffisance alimentaire qui restent globaux, est sous-entendue une grande polyvalence de la production agricole. Le problème majeur est que l'objectif d'auto-suffisance n'est pas bien balisé, il n'a aucune référence effective.

Il n' y a en fait aucune expression quantitative dans les prospectives arrêtées, encore moins d'échéances de réalisation, ou leur ventilation régionale, des slogans politiques sans rien d'autre. De ce fait les prévisions n'ont strictement aucun sens. Dans la pratique, les politiques engagées et les prospectives définies ont vite montré leurs limites. Sur le terrain les contraintes se révélaient au grand jour à des décideurs inexpérimentés. Les révisions allaient prendre forme lors de l'élaboration du plan quadriennal (1974-1977): «l'abandon de l'objectif d'exportation de produits agricoles au profit de la seule satisfaction des besoins alimentaires du pays par l'agriculture nationale». L'insuffisance en matière de réalisation des objectifs inscrit lors du 2^{em} plan quadriennal entraîne une seconde révision des objectifs, cela avant le lancement même effectif du premier quinquennal (1980-1984). Les pouvoirs publics considèrent «la dépendance croissante et alarmante à l'égard de l'étranger pour la couverture des besoins nationaux de consommation alimentaire comme une menace pour la souveraineté nationale et décident d'engager un plan

de développement agricole dans la perspective d'une satisfaction nationale, des besoins».

2.4 - La reconversion du secteur étatique.

A la fin du premier quinquennal (1980-1984), à l'heure où les résultats d'une exploitation se mesure à faune du volume de sa production, les services du Ministère de l'agriculture ordonnent une reconversion systématique du secteur étatique (domaines autogérés) et des coopératives de la révolution agraire. La mise en place d'exploitations agricoles en commun (E.A.C) au nombre de 114 pour 3505 ha de S.A.U, 243 exploitations agricoles individuelles (E.A.I) pour une superficie de 1118 ha et 02 fermes pilotes (337 ha) pour l'ensemble de la Grande Kabylie, ce sont là les résultats des nouvelles orientations. La volonté des pouvoirs publics de remodeler les structures foncières, de redéfinir le statut juridique des terres agricoles, un nouveau mode de production, à l'instar d'autres secteurs d'activité, s'affirme. Ces opérations laissent subodorer en filigrane la recherche de performances agricoles, l'accélération de la mondialisation de l'économie touchant désormais l'agriculture. A cet égard, si le mode de faire valoir direct est le plus répandu, d'autres formes subsistent et coexistent, le khamessat (du terme arabe khoms, le 1/5), le fermage simple, le rahn (nantissement). Quel que soit le volume d'emplois que peut fournir ce secteur agricole, une chose est certaine, le sous-emploi ou le chômage déguisé est quasi chronique. Comment expliquer autrement que des femmes demeurent actives lorsqu'un secteur agricole est conservé dans une société fortement «masculine», très conservatrice.

2.5 - Essai de quantification.

Les données statistiques relatives au secteur peuvent présenter un caractère exhaustif (évolution établie sur dix années). Cette quantification peut revêtir de même une relative concision (détails données pour les superficies, la proportion et la valeur de la production de chaque culture). En dépit de l'intérêt certain que peut présenter l'étude de la courbe d'évolution des principales cultures, le niveau de satisfaction des besoins exprimés pour chaque type de production par des habitants dont les effectifs croissent de manière résolue, donnerait beaucoup plus de valeur à l'étude. Or l'absence de corrélation minore à coup sûr les résultats de l'analyse. Quelles que soient les interprétations auxquelles peut se prêter la courbe d'évolution des principales spéculations, une chose est certaine: la polyculture de subsistance des montages kabyles, tout comme celles des montages telliennes en général est en crise. En aucun cas, aussi forte que soit la crise de l'agriculture de montagne, on ne pouvait penser que l'arboriculture rustique allait perdre son rang dominant. A ce sujet la stagnation des surfaces consacrées à l'oléiculture aussi bien que celle de la figueraie, essences auxquelles s'identifie par excellence le terroir kabyle, consacre une régression quasi certaine de la production (le vieillissement des plants et l'absence de soin aidant). Il est vrai qu'avec une surface oléicole évaluée à près de 30.000 ha pour une production qui avoisine les 450.000 qx, la région s'autosuffit amplement en huile, elle arrive même à en écouler une partie sur le reste du territoire national. Les mêmes maux, dans les mêmes conditions affectent la

figurerait. Les quelques soubresauts dans l'amélioration substantielle du volume de production que suggère la courbe pour les années 1987-1988-1989 trouvent à nos yeux deux éléments d'explication tout désignés: le premier étant la légèreté avec laquelle les jeunes techniciens inexpérimentés (de la Direction régionale de l'agriculture) relèvent les résultats de production des petites exploitations, dont la tenue de documents comptables n'est pas le fort. Résultats qui sont en fait des approximations grossières avancées par des fellahs qui n'ont nullement l'habitude de l'usage du chiffre. Le second élément d'explication est sans doute lié à la faiblesse relative de la consommation du fruit à l'état frais (le chiffre se rapportant exclusivement au volume des lèves sèches). Dans la rubrique des cultures herbacées, les légumes secs voient leur volume de production croître régulièrement au cours de cette décennie. Une croissance que détermine la part prépondérante qu'ils occupent dans le menu quotidien des populations, mais aussi comme produit idéal de substitution des céréales dont la carence se maintient obstinément.

2.6 - La production céréalière : Insuffisance et irrégularité.

Depuis des siècles, pour le moins depuis l'Antiquité (comme en témoignent les jarres scellées contenant des restes de céréales exhumées à Bida municipium dans le haut Sébaou) les céréales occupent une place de choix dans la composition du menu alimentaire des populations de la région. Mieux, le blé, une denrée qui n'est pas produite à profusion localement, demeure l'aliment de base de la majorité des Algériens. Comment faire, quand on sait que cette insuffisance est chronique. Certes le volume de production a plus que doublé entre la campagne agricole de 1985 et celle de 1994. Toutefois sa valeur demeure insuffisante au regard de l'exubérance de la démographie, des besoins croissants exprimés. Elle est doublement négative quant on sait que cette amélioration appréciable en soi de la production a été obtenue en multipliant par deux la superficie des emblavures, de 6111 ha en 1985 elles passent à 11300 ha en 1994. A l'échelle nationale les mêmes constats peuvent être faits. Au début du siècle, avec 19 millions de qx produits, l'Algérie couvrait largement les besoins exprimés par une population qui ne dépassait guère 5 millions d'habitants. Il en est autrement aujourd'hui où le pays importe une bonne partie de ses besoins en la matière. Pourtant, les efforts de modernisation ne sont pas du tout négligeables. Pour la seule wilaya de Tizi Ouzou, le parc agricole compte plus de 5000 tracteurs pneumatiques, 587 tracteurs à chenilles et autant de motoculteurs, soit un taux de mécanisation très appréciable : un tracteur pour 24 ha de S.A. En deux décennies (1962-1982), on est passé d'une absence presque quasi absolue d'engins mécaniques à une surmécanisation relative du monde agricole. D'autre part la généralisation de l'utilisation de fertilisants industriels dans les deux secteurs et surtout l'introduction de blés Américain et Mexicain (variétés réputées à hauts rendements) laissait augurer de meilleurs résultats, du moins on le pensait. Cependant les efforts, les investissements restaient sans effets au grand désespoir des gouvernants. Alors que jusqu'aux années 1969-70, la production agricole couvrait 93% des besoins nationaux, aujourd'hui on assiste, impuissants, à un renversement total de la

tendance. Plus de 93% des produits alimentaires consommés par le pays, sont importés de l'étranger (C.E.E. et Amérique du Nord).

L'insuffisance est aussi qualitative : l'exclusivité sinon la dominance du blé dur dans les variétés cultivées ne correspond nullement aux besoins exprimés. On le sait : dans la réalité le blé tendre tend à devenir prépondérant dans les habitudes de consommation des populations. Or la production de blé tendre est de moitié inférieure à celle du blé dur à l'échelle nationale, elle est nulle dans le cas de la Grande Kabylie. Cela est certainement dû aux habitudes de consommation héritées, aux facilités avérées dans la conduite de cette culture, aux facilités d'écoulement du produit. Plus que d'autres cultures, les céréales sont d'une très grande irrégularité. Cette irrégularité, indépendamment des facteurs liés à la conduite de la culture est essentiellement due aux conditions climatiques, qui peuvent faire varier rendements et production d'une année à l'autre, du simple au double. A l'échelle nationale le recours de plus important à l'importation pour combler les déficits (l'Algérie compte parmi les premiers importateurs de céréales dans le monde) grève chaque année davantage les recettes en devises des hydrocarbures, face à un marché mondial qui renchérit d'année en année. Ce qui rend hypothétique l'amorce d'un développement réel dans un proche avenir.

2.7 - Un potentiel hydraulique insuffisant.

D'une manière générale l'agriculture algérienne accuse un retard considérable dans le domaine de l'équipement hydraulique et d'irrigation. Malgré la volonté des pouvoirs publics de remédier à cet état de fait, volonté exprimée par l'enveloppe budgétaire conséquente allouée au secteur 23 milliards de DA (soit le triple du montant investit pendant la période 1967-1980), ce qui est énorme.

Les faits sont là, ils sont têtus, le taux de réalisation ne dépasse guère 28% des objectifs inscrits. En Kabylie les ressources hydriques sont très importantes, à lui seul le bassin versant du Sébaou (d'une étendue de 2510 km²) principale région agricole du nouveau finage Kabyle, offre des potentialités hydriques très importantes. Malheureusement, en raison du faible potentiel infrastructurel, l'inexistence quasi totale d'ouvrages dignes d'être cités, la majeure partie des eaux de ruissellement évaluée à 1,6 milliard de m³ pour le seul Sébaou se perdent dans la mer. En définitive les eaux de surface mobilisées pour l'agriculture sont réduites à la portion congrue de 12.000.000 de m³, soit le volume cumulé de 04 barrages de dimension modeste et de 76 retenues collinaires éparpillées à travers les territoires de la wilaya (département).

2.8 - Extension des surfaces irriguées: Une nouvelle orientation des cultures.

L'équipement hydraulique détermine conséquemment, l'étendue des périmètres irrigués. Le recours à l'irrigation reste actuellement limité à un périmètre de l'ordre de 5000 ha, soit 5% de la S.A.U. Cette superficie demeure extrêmement faible au regard des potentialités énormes de la

région et des besoins en produits agricoles. L'ordre d'importance dans l'utilisation de l'irrigation est déterminé essentiellement par un choix sélectif rigoureux. Le rang et le quota d'eau imparti à chaque culture est déterminé exclusivement par sa rentabilité économique (spéculative) qui se mesure en numéraires uniquement. Ce n'est pas sans raison que l'irrigation profite dans l'ordre, aux cultures maraîchères (tomates, pommes de terre...) cultures aux hauts rendements, leur valeur ajoutée déjà importante peut être multipliée à loisir dans le cas de produits primeurs.

Dans ce registre, une culture saisonnière, le melon et la pastèque, accapare une grande partie des surfaces irriguées. Une culture qui s'est largement répandue dans la zone (des piémonts et plaines) ces dernières années. Les vertus dont elle est revêtue en matière de rendements et surtout de bénéfices, suscite un tel engouement que tout un chacun s'improvise agriculteur. Cet engouement jugé parfois excessif a nécessité l'intervention ferme de l'Etat qui, en interdisant l'usage de l'irrigation, limite par là même l'expansion de cette culture, qui se fait souvent au détriment d'autres cultures vivrières, dont les céréales et les légumineuses. L'arboriculture fruitière (dite riche) agrumes, pommiers, poiriers et les fourrages constituent les autres variétés qui bénéficient du privilège de l'irrigation. Dans le détail les potentialités des barrages et retenues, s'avèrent insuffisantes. Ainsi sur un périmètre irrigué qui totalise 5035 ha, 560 ha sont irrigués à partir de forages, tandis que 2500 ha sont approvisionnés à partir de points d'eau hors - périmètre. Quoi qu'il en soit, une meilleure mobilisation des eaux, permettra d'augmenter sensiblement les superficies irriguées, au bénéfice de la région. Les conditions s'y prêtent merveilleusement bien, les potentialités également.

Certes depuis quelques années les paysages traduisent un regain d'activité agricole. Mais c'est un phénomène très ponctuel qui touche essentiellement l'agriculture à forte valeur spéculative (la production de melons et pastèques sinon la production hors - sol et sous - serres), la relance de l'élevage se fait de manière toute à fait timorée, sans trop de conviction et ce, malgré l'implantation d'étables (tous secteurs confondus) à travers tout le territoire de la wilaya. L'élevage hors-sol (aviculture et apiculture) a par contre connu un développement sans précédent dans l'histoire de l'agriculture locale. Au plan économique, le secteur agricole, qui vient au second rang en matière d'emplois ne fournit que 10% de la valeur ajoutée locale, bien loin derrière la branche de l'administration et services (1er rang) et l'industrie et le BTP (3 ème rang) avec 20% d'emploi.

Paradoxalement, malgré les surfaces de parcours importantes qu'offre la région, auxquelles s'ajoutent les surfaces en friche, la jachère forcée (issue de la déprise agricole), l'élevage est très peu répandu. 44500 bovins, de maigres troupeaux paissent dans ses paysages d'openfields (piémonts) qui paraissent démesurés. Ce type d'élevage n'est pas très répandu pour plusieurs raisons: il y a d'abord les difficultés inhérentes à la conduite de l'élevage même. D'autre part les moyens financiers élevés nécessaires, découragent nombre de candidats.

L'état de la crise qui se resserre chaque jour davantage n'augure pas une amélioration prochaine. Le troupeau ovin compte quelques 82000 têtes, là également deux raisons majeures excluent pour le moins son expansion : les habitudes alimentaires héritées. Une seconde raison invoquée par les éleveurs mêmes: les terres fourragères des collines qui présentent en apparence de grandes potentialités fourragères ne s'y prêtent guère pourtant. «Les sols profonds» argileux qui les composent, collent insidieusement aux pattes des moutons (en saison hivernale), leur occasionnant une grave affection: (vou kraa) le piétin. Le troupeau caprin, contre toute attente pour une zone de montagne (zone de pacage par excellence) est encore plus réduit, 24000 têtes. Une raison majeure: le Kabyle nourri de l'expérience du passé, sait le caprin ennemi héréditaire de la végétation arbustive et arborescente, une végétation dont dépend l'équilibre déjà fragilisé du milieu, ce qui exclut d'emblée sa généralisation.

2.9 - L'élevage hors-sol : un développement sans précédent.

Avec une capacité instantanée de 7.000.000 de poussins et une capacité annuelle de 500.000 poulettes, la wilaya assure globalement son autosuffisance en neufs et poulets. Elle commercialise même un excédent au niveau des régions limitrophes. Ce qui constitue à tous égards des revenus non négligeables pour la région. L'apiculture suscite le même engouement. Partout, aussi loin que porte le regard, on ne peut éviter de croiser l'ombre démesurément allongée d'un poulailler ou celle plus modeste (éléments disparates) de ruchers. Pour le seul haut - Sébaou (147 km) on compte près de 10.000 ruches. Là aussi tout le monde s'improvise éleveur: commerçants, ouvriers de l'industrie, agents de l'administration, tous animés par le gain facile que fait miroiter le secteur. Beaucoup se lancent dans la bataille: une activité d'appoint dans un premier temps, qui peut devenir l'activité principale quelques années après, au gré du hasard, de la chance, de la réussite.

3 - LES NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION D'UN ESPACE MONTAGNARD.

Dans chacun des terroirs, au nombre de trois, qui composent l'espace Kabyle, on peut lire la marque ineffable d'un changement (évolutif ou régressif) selon le secteur considéré, selon le cas d'espèce examiné. Il en est ainsi des bourgs ou gros villages de montagnes (pays de bocage) qui se transforment en centres urbains affirmés, déifiant les lois d'une nature austère (exiguïté des surfaces urbanisables). A côté, l'espace agricole marque une régression certaine: ici les restes d'une figueraie jadis prospère, là une oliveraie reconquise inexorablement par la friche, marque la fin d'une ère définitivement révolue.

L'Azaghar (les piémonts), l'openfield, peut se prêter à la même lecture. Si les cultures spéculatives (le melon et la pastèque introduisent à la fois une note de fraîcheur et de couleur dans un espace gagné par la grisaille de la déprise (de la crise aussi), le déclin consommé de la polyculture vivrière, céréaliculture et légumineuse, opère une césure sans commune mesure dans la mémoire collective, où les images de l'activité fébrile d'antan s'estompent progressivement.

Le déterminisme géographique piégé: Y. Lacoste s'interroge à juste titre, sur ces petites plaines si faiblement habitées et pourtant entourées par des montagnes qui sont parmi les plus peuplées qui soient au monde, et qui auraient dû devenir un cas célèbre de la géographie générale, montrant la relativité du «déterminisme» géographique et la complexité de leur «signification humaine». Il est vrai que localement les densités peuvent dépasser 500 habitants au km. Cette valeur est énorme, à côté de plaines inhabitées. Y. Lacoste s'interroge ingénument, sur ces Kabyles qui s'accrochent encore obstinément à leurs pitons rocheux trente années après l'Indépendance. Deux raisons majeures. et non des moindres justifient cette situation pourtant. Au delà du mythe éculé de la montagne-site refuge, une première raison qui coule de source: une volonté farouche de préserver la plaine «espace vital» irremplaçable, déjà réduit. La seconde raison est toute aussi simple: les événements historiques successifs qu'a vécus la région font que les autochtones ont rarement été maîtres de la plaine. L'indépendance recouvrée n'a rien changé à la situation, puisque le domaine de l'Etat s'est substitué à la ferme coloniale sur les terres riches de la plaine. Est-ce une grande perte ? sur le plan économique certainement oui! la sagesse populaire locale tempère cependant cette affirmation. Ne dit-on pas: «win Yesaeen deg gwedrar ur yetagwed azaghar» (qui possède la montagne ne craint point la plaine!).

- Les autres formes d'adaptation à la crise : En fait les nouvelles conditions économiques, l'insuffisance des productions locales a obligé les familles, les communautés à déléguer les hommes individuellement comme salariés au service de nouvelles formes d'organisation de la production, afin de subvenir aux besoins du foyer. Pour ce faire, à la polyculture d'antan (céréaliculture, légumineuse, arboriculture, élevage) se substitue dans une certaine mesure une polyactivité qui combine ingénieusement, à côté d'un certain niveau d'activité agricole maintenu, un commerce local, des emplois citadins dans le pays ou à l'étranger. Une polyactivité qui limite les risques et les défaillances éventuelles de chacun des secteurs énumérés. Au cas où les ressources d'un des secteurs viennent à manquer ou faire défaut, les autres nourriront toujours la famille. «L'émigration, signe de misère, source de revenus» : l'ambivalence liée à ce terme ne s'en départira jamais. Le surpeuplement des montagnes, le dénuement, les conditions de vie difficiles qui règnent ont contraint très tôt une partie des habitants à rechercher d'autres ressources. L'émigration offrait et offre toujours à tous les égards une solution providentielle. On peut affirmer sans exagération aucune au vu de nos enquêtes sur le terrain, du moins pour le haut-Sébaou, que 30% au moins de l'activité économique, des ressources de la région proviennent de manière directe ou indirecte de l'émigration. En 1974 on estimait les envois de l'émigration algérienne (majoritairement Kabyle) à 7 milliards de dinars. Ces ressources constituaient alors la deuxième source de rentrée de devises après les hydrocarbures. Aujourd'hui pour des raisons multiples, la valeur des transferts monétaires est devenu insignifiante. Les ressources se sont définitivement tariées.

- De nouvelles structures commerciales: des marchés ruraux en déclin

Le nombre exagéré des commerces, points fixes de nature diverse (vente, artisanat, prestations de services) constituent de nos jours les éléments structurants dans les centres urbains et les agglomérations secondaires, sans distinction de hiérarchie. Dans ce contexte les modèles traditionnels (places animées, mosquées, fontaines publiques) ont été déclassées et tombent définitivement en désuétude. Les emplois créés dans la région dans le cadre des différents plans (nationaux ou régionaux) de développement dans les différents secteurs a permis l'injection dans le circuit économique local, de masses monétaires importantes. L'amélioration des conditions de vie aidant, une partie de ses numéraires économisés ou thésaurisés a financé l'ouverture de nombreux commerce variés. En règle générale, les chefs - lieux d'agglomération sont mieux équipés. Le souk ou marché hebdomadaire, autre structure commerciale vivace, par laquelle s'exprime habituellement le poids du passé, a elle même subi de profondes mutations, autant pour la valeur de la marchandise qui y est échangée (quantité réduite) que par la nature de celle-ci (les produits manufacturés supplantent les produits ruraux).

CONCLUSION.

Certes la région recèle assez de potentialités dans le domaine: climat favorable, ressources hydriques importantes (eau de surface et eau souterraine), des terres à fortes potentialités agricoles (vallées), une force de travail appréciable. Cependant nombre de contraintes et non des moindres, réduisent la portée de ces potentialités : un relief accidenté (érosion intense, difficultés de mécanisation), un morcellement extrême des terres et un statut juridique (privé en indivision) qui rend inopérant toute opération de remembrement ou la modernisation des moyens de production. La décroissance de la pression démographique qui annihile aujourd'hui tous les efforts est la première des urgences. Secouer les inerties, encourager les initiatives, stimuler par la récompense morale et matérielle, créer un sain climat d'émulation chez les populations afin de se débarrasser à jamais de cette mentalité d'assisté de l'Etat car sa pérennité modifie durablement les habitudes alimentaires des citoyens et fausse alors la vérité des prix: ainsi les céréales, pommes de terres et autres légumineuses importées sont vendues moins cher que celles produites dans le pays, ce qui concurrence déloyalement la production locale et prive le paysans d'un débouché irremplaçable, la ville. Dans la région précisément, la polyculture vivrière a fait ses preuves. La réalisation d'une solide politique d'aménagement du territoire, qui doit s'appuyer sur la relance des cultures vivrières prioritairement et d'une multitude de micro-réalisations, qui permettent de mieux vivre, doit être diligentée.

Références Bibliographiques

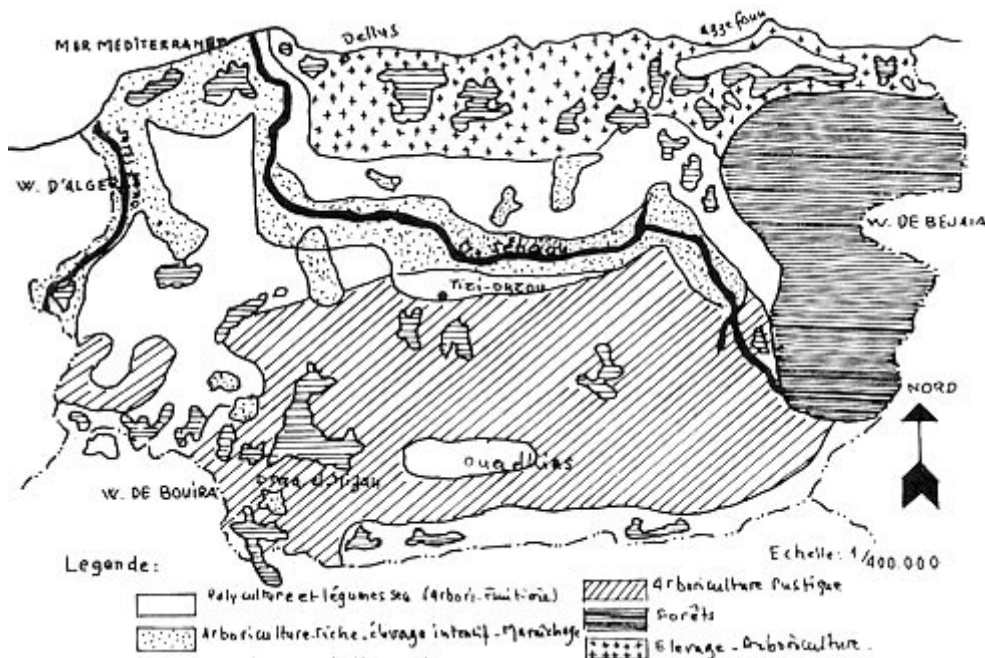
DAHMANI M, 1985. Economie et société en Grande Kabylie, OPU, Alger.
 Lacoste Y. Les rapports plaine - montagne en Grande Kabylie.

NAIT DJOUDI O, 1988. Mutations économiques et organisation de l'espace en milieu montagnard Kabyle. Thèse de 3^{ème} cycle, 1988, Lyon II.

TOULAIT H, 1989. Agriculture algérienne: les causes de l'échec, OPU, Alger

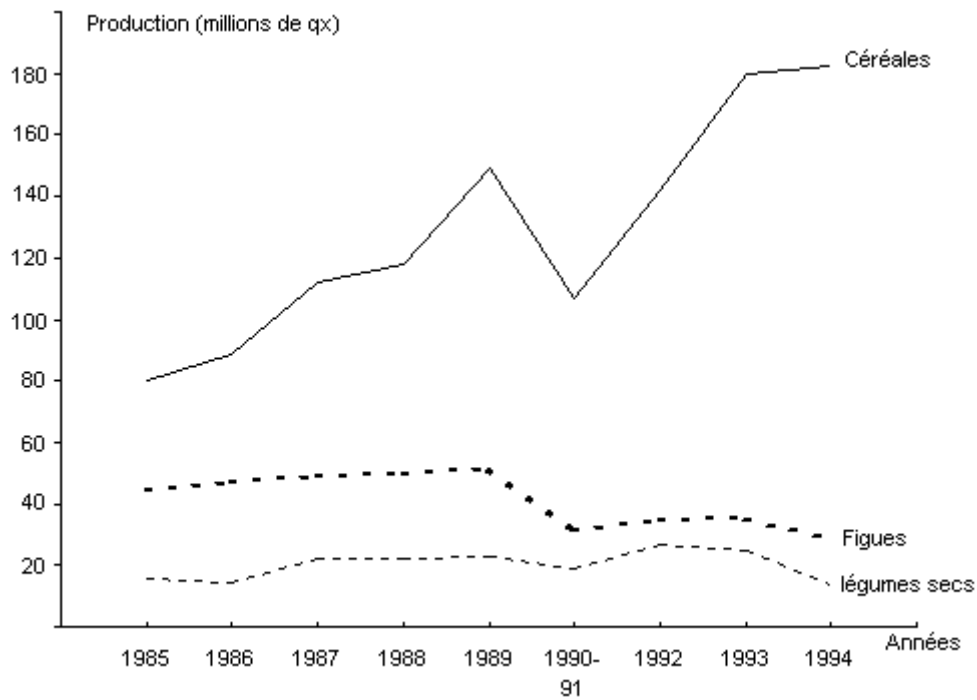
Wilaya de Tizi-Ouzou, Direction de l'agriculture, 1995. Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ministère de l'agriculture. «Revue statistiques agricoles» (années 1985 à 1994).

Espace agricole dans la wilaya (avant le découpage de 1984)



Source : Direction régionale de l'agriculture.

Courbe d'évolution des principales spéculations



Source : direction régionale de l'agriculture

Notes

(*) Chargé de cours. Université de Tizi-Ouzou. Algérie.

SALAH EDDINE CHERRAD (*)

La dynamique des espaces péri-urbains : cas de l'Est algérien. Exemple de Constantine et d'Annaba

La présente étude a pour objectif l'analyse de certains espaces situés en position péri-urbaine dans l'Est Algérien, et en particulier ceux des deux grandes métropoles, à savoir Annaba et Constantine.

Pourquoi cette préoccupation et ce choix?.

Comme le soulignent de multiples études, l'analyse des espaces ruraux du pays fait ressortir l'existence de multiples niveaux de structuration, met en évidence un développement inégalement réparti dans l'espace, souligne la présence d'aires d'attraction et de zones répulsives, résultat d'un processus aux effets divergents. Ainsi, au lieu et place d'un tissu équilibré et homogène, nous sommes en présence d'une mosaïque et de niveaux de développement inégaux. Et l'on s'accorde à caractériser les espaces péri-urbains comme étant les espaces les plus développés et se situant au sommet de la hiérarchie.

Ainsi, après trois décennies d'un développement de rythme et d'intensité variables, le paysage et l'organisation des espaces péri-urbains ont subi de profondes transformations. Celles-ci sont le résultat d'un effort de construction économique et d'aménagement, mené par application de différentes politiques et stratégies. Mais, dans ce type d'espace la caractéristique fondamentale est l'intervention de la puissance publique qui est de forte intensité. L'Etat par le biais de ses différentes structures est un acteur omniprésent.

Cette attention pour les espaces péri-urbains s'est voulue totale, intégrale et multidimensionnelle puisqu'elle a touché à la fois les hommes, les activités de production et les équipements qui leur servent de support.

Cette sollicitude s'explique certes par leur position à proximité immédiate des villes et également par la qualité de leur milieu, c'est-à-dire leurs potentialités naturelles. Mais cette explication demeure incomplète. Leur transformation est liée à leur intégration dans des stratégies de développement situées à d'autres échelles ou niveaux. Et c'est à cet égard qu'ils apparaissent comme des espaces privilégiés.

Notre propos a pour objectif d'examiner le développement, la modernisation et l'organisation de ces espaces, qui étaient jusqu'à un passé très récent profondément ruraux, puis de tenter de réfléchir sur la problématique de leur transformation et de leur mutation.

Mais avant d'entamer notre analyse, il est utile d'apporter quelques éclaircissements.

Nous abordons dans cette étude un type d'espace rural assez particulier, en raison de sa nature physique (plaine ou bassin), de ses potentialités (importantes), de l'assise agricole (agriculture de marché), des techniques utilisées (modernes), des infrastructures socio-économiques (denses), des particularités du peuplement (espace d'accueil), du niveau de développement (élevé). Entre ces espaces, existent des points communs, mais également des divergences. Pourquoi alors une telle étude comparative ?

Cette facette du monde rural algérien peut être considérée comme étant une forme avancée, tant sur le plan économique à cause des formes et du niveau de la production agricole, que sur le plan social en raison des équipements et infrastructures existants. C'est aussi un espace qui présente les signes d'une crise aux différents aspects, en raison de l'apparition de phénomènes inhérents au développement des métropoles. En effet le déploiement de ces dernières sur leur arrière-pays respectif aboutit à leur déstructuration et à terme à leur stérilisation définitive.

L'approche que nous préconisons permet d'évaluer, à la fois, le substrat économique et l'organisation spatiale, et de révéler ce qu'ont été les pratiques spatiales. Elle tentera également d'apporter des éclaircissements sur les acteurs et leur condition d'évolution, de même qu'elle examinera les différentes relations qui lient les sociétés rurales à leur espace respectif (identité, enracinement, et réaction, car leur "fragilisation" n'est qu'apparente puisqu'elles se réadaptent progressivement). En dernier lieu cette recherche tentera de cerner l'existence de certains déterminismes (géographiques, économiques, sociaux), et d'évaluer leur contribution (implicite ou explicite) dans la formation de certains cadres, de certaines structures, tels que le pays, la région, le territoire.

Actuellement nous abordons une période nouvelle, qui est caractérisée par un désengagement (relatif de l'Etat ; dans un proche avenir la privatisation des terres entrera dans sa phase active. Dans ces conditions quel sera le devenir de ces espaces péri-urbains, dans lesquels l'Etat est le principal propriétaire du patrimoine foncier?.

Pour illustrer notre analyse, notre choix s'est porté d'une part sur les communes de Besbes et de Ben M'hidi qui se situent dans la plaine centrale d'Annaba, d'autre part sur les communes de Hamma Bouziane, de Didouche Mourad et Ibn Ziad, qui sont localisées à la périphérie de la ville de Constantine.

1- LES ESPACES PERI-URBAINS ANNABIS.

Les communes de Besbes et de Ben M'hidi qui se situent dans l'arrière-pays de la ville d'Annaba, occupent une grande partie de la plaine centrale. Egalement appelée plaine de la Bou Namoussa, celle-ci possède des atouts non négligeables: près de 20.000 ha de terrains plats et d'un seul tenant, une pluviométrie satisfaisante, des terres fertiles

et des ressources en eau. Cependant les oueds n'ayant pas achevé leur remblaiement, la mise en valeur a d'abord exigé une maîtrise de l'eau. Celle-ci a dû être l'oeuvre des hommes.

1.1 - Le développement et la modernisation de l'agriculture.

Le développement et la modernisation de l'agriculture ont été réalisés en plusieurs étapes, dont la première débuta durant la période coloniale. Progressivement le visage de la plaine et de ses environs se transforma, et d'un milieu passablement répulsif, elle est devenue un espace de production de grande capacité, producteur de spéculations fortement lucratives.

1.1.1 - La période coloniale.

Dès les premières années de l'occupation, la colonisation foncière se manifesta avec force. Les territoires des tribus locales (Ouled Besbes, Merdes, Béni Urgine) furent accaparés rapidement. En effet, par différents procédés (séquestre, création de concessions et de périmètres, transactions), le processus aboutit à la mobilisation des trois quarts des terres de la plaine.

Outre la possession des terres, une autre condition préalable au développement de l'agriculture coloniale était la réalisation de travaux d'assèchement et d'assainissement. Ces opérations durèrent pendant toute la seconde moitié du siècle dernier, et c'est de cette période que date réellement la mise en valeur agricole de la plaine.

L'appareil de production agricole, après bien des essais et des péripéties, trouva son assise et se développa. En fin de compte il a reposé sur une large gamme : le vignoble (dans la commune de Besbes il est passé de 490 ha en 1878 à 4500 ha en 1954), les agrumes (près de 1000 ha), les cultures industrielles (près de 4000 ha entre le tabac, le coton et la tomate). Ainsi on avait abouti à la mise en place d'une palette de productions hautement spéculatives, d'un haut rapport financier, et destinées pour l'essentiel au marché métropolitain.

Cette agriculture était tenue par des sociétés foncières capitalistes, et la plaine était devenue la propriété des grands domaines coloniaux (Daroussa, Chapeau de Gendarme, Bordj Sammar, Saint Vincent, Saint Louis...).

Cette agriculture riche, moderne, s'est dotée d'infrastructures de transformation et de conditionnement qui ont été implantées soit au niveau des fermes, soit à Hippone qui se situe à proximité d'Annaba. C'est ainsi que des ateliers de triage et de calibrage des agrumes ont été mis en place dans certains domaines producteurs d'agrumes (Chapeau de Gendarme, Daroussa), des conserveries de tomate (fabrication de double concentré) à Ben M'hidi ; alors qu'Hippone abritait de grandes unités destinées à la transformation ou au conditionnement de certaines cultures industrielles (tomate, tabac, coton).

Le développement et la modernisation de l'agriculture s'appuya aussi bien sur les moyens, équipements et personnels techniques dont

disposaient les domaines coloniaux, que sur ceux de l'Union Agricole de l'Est Algérien, dont le siège était précisément à Hippone.

Ce mouvement s'était accompagné de la création d'un réseau de villages dans la plaine, dont Besbes et Ben M'hidi font partie. Toutes les localités de la plaine sont reliées entre elles grâce à un réseau routier qui dessine un parfait quadrillage.

Aussi, à la fin de la période coloniale, l'agriculture avait franchi une grande étape dans le processus de développement et de modernisation. Mais par rapport aux potentialités existantes (eau, sols, ensoleillement, proximité d'un marché de consommation), c'est le constat d'une semi-intensification qui s'impose. L'irrigation ne couvrait qu'une petite partie de la plaine, les céréales étaient toujours présentes dans une trop grande proportion, ainsi que la jachère. Au recensement agricole de 1954 les céréales et la jachère occupaient respectivement 4100 ha et 1900 ha, soit 22 et 11 % de la superficie de la commune.

Pour atteindre un stade supérieur de développement qui se traduirait par une double occupation annuelle du sol, l'irrigation était nécessaire. L'eau était le facteur qui permettait d'atteindre cet objectif. En 1958, dans le cadre du Plan de Constantine, la construction d'un barrage fut retenue. Les travaux débutèrent en 1959 et se terminèrent en 1964, mais dans un contexte politico-économique différent.

1.1.2 - La décennie 1960.

A partir de 1962, l'Etat devient le propriétaire du patrimoine foncier colonial, et de ce fait il devient l'acteur unique dans la plaine. C'est lui qui oriente, décide, dirige et en définitive impulse sa marque. Nous assistons alors à une transformation progressive, en plusieurs étapes, de l'économie de la plaine. En fait, chaque décennie aura son lot de réformes, d'innovations, et les conséquences sur l'économie, sur l'espace et le paysage, seront multiples.

D'une manière générale la décennie 1960 est caractérisée par deux tendances contradictoires, puisque nous constatons à la fois continuité et rupture. D'une part l'appareil de production agricole hérité de la période coloniale est maintenu tel quel, alors que d'autre part le type de gestion de l'économie de la plaine subit un changement radical. Les domaines coloniaux sont organisés et gérés dans le cadre de l'Autogestion. D'une certaine de domaines, nous ne sommes plus en présence que de vingt-deux unités autogérées.

Au total, si peu d'éléments nouveaux sont apparus dans le paysage local, il faut tout de même signaler que des terres (près de 2000 ha) situées dans une commune limitrophe (Asfour) sont irriguées à partir du barrage de la Cheffia sur la Bou Namoussa, à la fin de cette décennie. La décennie 1970 s'annonçait comme étant celle de l'irrigation et donc celle d'un nouveau départ, d'un niveau de développement et de modernisation supérieur. D'ailleurs, en 1968, un Commissariat au Développement Rural fut créé avec pour mission de mener à bien cette nouvelle phase.

1.1.3 - La décennie 1970.

Autant durant la décennie écoulée le paysage s'est peu modifié, résultat de la reconduction des options antérieures, autant durant celle-ci, il va subir des bouleversements et des transformations de grande importance. Ainsi l'appareil productif, les infrastructures liées à la production, la gestion des unités de production sont revus et modifiés. Parallèlement de nouveaux équipements para-agricoles et des industries agro-alimentaires sont mis en place dans la plaine.

-L'appareil productif: une reconversion rapidement entamée. Elle consista en la suppression de certaines cultures et en l'introduction de nouvelles spéculations. L'arrachage du vignoble, décidé dans un cadre national en 1971, fut rapidement mis en exécution. Certaines cultures industrielles (tabac, coton) furent également abandonnées en raison de leur non rentabilité.

Désormais la priorité est donnée aux cultures fourragères en vue de la création d'un bassin laitier (élevage bovin stabulé), aux agrumes, au maraîchage et à certaines cultures industrielles (tomate). Cette nouvelle orientation de l'appareil productif allait dans le sens d'une plus grande satisfaction des besoins du marché intérieur. Le schéma ancien était définitivement rompu. Ainsi à la fin de cette décennie et toujours dans la commune de Besbes, le vignoble régressa de 4500 ha à moins de 900 ha, les céréales reculèrent de 4000 ha à 2300 ha, alors que les fourrages furent portés à 2500 ha pour pouvoir entretenir quelque 3000 vaches laitières importées (pies noires, tarentaises...). Les cultures maraîchères, l'arboriculture et la tomate industrielle connurent, quand à elles, une extension notable.

Mais pour arriver à un haut niveau de production (double occupation du sol, augmentation des rendements), il fallait irriguer. Dans ce domaine, les perspectives se présentaient favorablement car les travaux hydro-agricoles étaient déjà entamés.

- Les infrastructures hydro-agricoles : les territoires des deux communes ont été inclus, en partie, dans le périmètre irrigué de Bou Namoussa. Besbes est concernée par près de 9000 ha et Ben M'hidi par 4000 ha. Ces deux communes disposent des deux tiers de la superficie du périmètre irrigué. Les infrastructures diverses se composent d'un barrage-réservoir, situé à une quarantaine de kilomètres au sud-est, qui permet une retenue de l'ordre de 170 millions m³ dont 110 millions m³ sont régularisables. Le volume réservé à l'agriculture est de 60 millions de m³. Un réseau de conduites (primaires, secondaires et tertiaires) d'une longueur d'environ 180 km, a été posé. Celui-ci est entièrement enterré.

Le système d'irrigation retenu est l'aspersion, et l'ensemble du périmètre a été découpé en 872 îlots. L'îlot type, de forme rectangulaire, a une superficie de 23 ha. Chaque îlot est desservi par une borne d'irrigation. Pour évacuer les eaux, un réseau de drainage a été creusé, long de près de 200 km.

Cette organisation technique se répercuta sur le plan spatial: l'îlot d'irrigation était devenu l'élément de base du parcellaire. Une nouvelle restructuration foncière et économique des domaines autogérés était nécessaire.

-La restructuration foncière : outre l'adaptation des parcelles aux îlots d'irrigation (opération technique facilitée par la prédominance des terres de l'autogestion), elle avait également d'autres objectifs:

- La réduction de la taille des domaines, qui était gigantesque (de l'ordre de 1000 ha), en procédant à des découpages. Au niveau du périmètre les unités passèrent de 22 à 48 alors que dans les deux communes elles s'élevèrent de 13 à 29.
- La spécialisation des unités de production en fonction de leur patrimoine économique. Ainsi les 29 domaines furent répartis de la sorte: 3 domaines en polyculture, 6 domaines en polyculture-arboriculture, 10 domaines polyculture-élevage, 10 domaines en polyculture-élevage-arboriculture. Cette opération avait pour but de spécialiser les unités de production et d'arriver ainsi à une meilleure maîtrise.
- Les équipements para-agricoles : ces équipements et structures avaient pour but d'assister les producteurs. Un centre vétérinaire fut créé, un institut des cultures maraîchères doté de parcelles d'essai vit le jour, une série de coopératives spécialisées firent constituées (fourrages, légumes secs, cultures industrielles). A ces supports s'est ajoutée une unité de fabrication d'aliments de bétail.
- Les unités agro-alimentaires : d'emblée deux types de produits furent retenus. Il s'agit du lait et de la tomate en conserve (double concentré). Un grand complexe laitier fut construit à cet effet à l'entrée d'Annaba, en partie alimenté par les vaches laitières du périmètre irrigué (60 000 l/jour pour une production de 140 000 l/jour). Pour la transformation de la tomate l'unité de Ben M'hidi fut agrandie, et un industriel privé installa une unité dans la commune de Besbes.

Quant à la mise en eau du périmètre, elle est intervenue progressivement pour atteindre les deux tiers (près de 10 000 ha sur les 15 000 ha) de la superficie du périmètre.

Ainsi au cours de cette décennie, l'agriculture de la plaine et des deux communes en particulier a franchi un nouveau seuil dans le processus de développement et de modernisation. C'est également un vrai processus d'accumulation économique qui a été réalisé : les subventions accordées pour mettre sur pied le nouvel appareil productif sont de l'ordre de 8000 DA/ha. Le résultat fut encourageant, puisque le produit à l'hectare est passé de 1500 DA à 2500 DA.

Tous les paramètres indiquaient des perspectives prometteuses pour l'agriculture, et le nombre de domaines performants grandissait.

1.1.4 - La décennie 1980.

Contrairement à toute attente, le rythme de développement ne fut point maintenu. Il y eut un brusque arrêt et même un recul par rapport à la décennie précédente.

L'appareil de production : d'un système de production intensif on est revenu à un système serai-intensif, voire même extensif. La production et les niveaux de rendement chutèrent - en raison de multiples contraintes survenues, dont les principales sont:

- Une diminution progressive du volume d'eau attribué à l'agriculture. Ainsi la surface irriguée régressa considérablement. Elle est passée de 10 000 ha en 1979 à 3000 ha en 1987, pour ne plus être que 200 ha en 1989. Ce recul est dû à la sécheresse qui a sévi durant cette période. Les autorités, dans leur programme de gestion de la pénurie d'eau, allouèrent le quota réservé à l'agriculture aux habitants de l'agglomération annabie (400 000 habitants en 1987) et aux industries. L'agriculture de la plaine est revenue au système de production pluvial.
- Le phénomène climatique n'est pas l'unique cause de cette situation. Le monde agricole a connu durant cette période de nouveaux bouleversements. En 1981, il y eut absorption des coopératives de la révolution agraire et en 1987, démembrement de ces mêmes unités en exploitations collectives et individuelles (EAC et EAI). Les attributions individuelles furent de, l'ordre de 4 ha.
- Un environnement local et régional devenu coercitif pour l'agriculture. Outre l'eau, la terre et les hommes sont sollicités par d'autres secteurs d'activité économique. Annaba, la grande métropole régionale, exerce une influence, une grande attraction sur ce milieu et en même temps elle perturbe gravement son équilibre. L'espace rural est mité par les constructions et les résidences sans lien avec l'agriculture, alors que la main-d'oeuvre locale se détourne du travail agricole pour rechercher des emplois à Annaba.

1.2 - Les mutations socio-économiques récentes : un espace hautement attractif.

Ce milieu de plaine était au départ, c'est-à-dire au début du siècle dernier, un milieu peu peuplé en raison de son insalubrité et de son hostilité (zone marécageuse). Il n'existait aucune cité, aucune localité et les densités s'établissaient autour de 15 hab/km². En 1856 elles ne dépassaient pas 20 hab/km².

Avec la colonisation, le processus d'humanisation de la plaine fut long à se réaliser: en un siècle (1856-1954), les densités ne firent que doubler. Mais il est vrai aussi que le type même de colonisation, celui d'une grande propriété peu peuplée, a contribué à maintenir un bas niveau de peuplement. A la fin de la période coloniale, les densités de la plaine (30 hab/km²) étaient nettement inférieures à celles des milieux montagnards teillens.

Après 1962, ce milieu a connu une autre évolution. Un mouvement de

peuplement élevé, continu, s'est installé. Il est sans rapport avec les

potentialités et les ressources du milieu. La plaine s'humanise, se densifie, à un rythme effréné. Et sur le plan spatial des éléments nouveaux apparaissent.

1.2.1 - L'évolution du peuplement.

Depuis la décennie 1970 la plaine centrale d'Annaba a connu un rythme de peuplement très élevé et ininterrompu. Les effectifs des deux communes se sont accrus dans des proportions considérables: ils ont été multipliés par 150% en vingt ans (1966-1987). En valeur annuelle le taux d'accroissement est de l'ordre de 7,4%. De ce fait cette croissance n'est imputable qu'en partie au croît démographique (3%), elle trouve son explication dans les apports extérieurs. En valeur théorique l'afflux des nouveaux venus dans ces deux communes correspond à l'installation d'une famille de cinq personnes tous les deux jours, et ceci depuis 1966 !

Ces deux communes, à l'instar de celles qui leur sont limitrophes, se sont transformées en foyer d'accueil de populations venues de divers horizons et pratiquement d'une grande partie de l'Est Algérien.

L'aire de recrutement déborde le Tell et les Hautes Plaines pour atteindre l'Atlas Saharien (Aurès, Nemencha, Hodna).

Ce mouvement de peuplement de la plaine a été ininterrompu depuis la décennie 1960 : pour Besbes les effectifs sont passés durant la période 1966-1977 de 20 493 à 32 821 personnes, soit un taux de croissance annuel de 5,4%, et ils ont atteints 51 995 habitants en 1987, ce qui correspond à un taux de 5,8% par an pour la période 1977-1987. Quant à Ben M'hidi les taux de croissance correspondants ont été de 5,3% et 6,1%.

Cette attraction massive est à priori sans rapport réel avec les capacités socio-économiques de la plaine.

1.2.2 - La répartition spatiale.

Plusieurs phénomènes sont à relever :

-Au niveau des agglomérations existantes : Besbes et Ben M'hidi qui étaient de petits villages au lendemain de l'Indépendance ont vu leurs effectifs s'accroître considérablement. La population du centre de Besbes est passée de 4100 habitants en 1966 à 9940 habitants en 1987, alors que celle de Ben M'hidi est passée de 2851 habitants en 1966 à 8652 habitants en 1987. Ainsi en vingt ans (1966-1987) , les effectifs du centre de Besbes ont plus que doublé alors que ceux de Ben M'hidi ont pratiquement triplé. Ces deux localités sont devenues de gros bourgs ruraux.

Outre les deux chefs-lieux de commune, des centres de création récente et situés en rase campagne ont également fixé un grand nombre de ruraux. Certains d'entre eux relèvent d'une politique volontariste de l'Etat, alors que d'autres sont des créations presque spontanées.

-Les centres de création récente et relevant d'une politique étatique. Il s'agit essentiellement des villages créés dans le cadre de la révolution agraire durant la décennie 1970. Ce sont Sidi Embarek, Zerizer, Sidi Kaci dans la commune de Ben M'hidi, et Daroussa dans la commune de Besbes. Ces villages dotés de 100 logements chacun avaient une finalité agricole, mais ils subirent au cours de la décennie 1980 d'importantes transformations au niveau de l'habitat. Ils fixèrent un grand nombre de ruraux de ce fait. Les constructions nouvelles se multiplièrent. Daroussa en est un des meilleurs exemples. Au hameau initial se sont ajoutés successivement un centre de regroupement, un village socialiste, un lotissement communal, des immeubles, et un camp de 400 chalets préfabriqués destinés aux travailleurs du complexe d'engrais phosphatés d'Annaba. Si en 1977 il n'y avait que quelques centaines de personnes dans cette zone, en 1987 on y dénombrait 15.000 personnes ! Et il est évident que la proportion d'agriculteurs y était faible.

-Les centres de création spontanée. Parmi ces types de centres, deux d'entre eux retiennent l'attention. Ben Amar se situe dans la plaine, alors que Echatt a été implanté à proximité du cordon dunaire littoral. Si Ben Amar remonte à la période coloniale (au départ c'était un camp de regroupement), par contre le centre d'Echatt est une création récente qui date de la décennie 1980. Ils sont d'une taille comparable (7000 hab). La différence qui existe entre eux réside dans leur profil et leur fonction. Le premier situé dans la plaine a gardé des attaches avec le milieu agricole et le monde rural (cours, jardins,...), alors que le second est une transposition de la ville à la campagne, puisque c'est un village rural dans lequel l'habitat (bâtisses à plusieurs niveaux) n'a aucun lien avec le monde agricole. Il est vrai aussi que la grande majorité de ses habitants sont d'anciens résidents d'Annaba et d'ailleurs. En 1984, et en raison de leurs effectifs, il fut décidé de soustraire ces deux localités de la circonscription territoriale de Besbes pour créer la commune d'Echatt.

-Les petits centres en zone éparses. L'émergence de petits centres est également l'un des phénomènes à relever. Les sièges des anciennes fermes coloniales sont devenus des lieux d'habitat de la main-d'œuvre agricole toujours en fonction ou bien qui a rompu avec le travail agricole. Appelés indusoccupants, ils sont très nombreux dans la plaine. En outre, à l'intersection de certaines routes, s'établissent des populations venues de l'arrière-pays.

Au total, c'est un véritable maillage de l'habitat, en plusieurs strates, qui s'est mis en place, avec à la base un semis de petits hameaux, dans la strate intermédiaire, des centres plus importants (Daroussa, Ben Amar, Zerizer...), et dans la strate supérieure des chefs-lieux de commune qui sont de gros bourgs ou de petites villes, tels qu'ils ont été classés par le RGPH de 1987. Ainsi la politique de préservation de l'espace agricole utile est constamment battue en brèche par les initiatives des ruraux et des nouveaux venus.

1.2.3- Les causes de l'attraction: le développement de la métropole annabie.

Cet afflux de personnes, à quoi est-il dû? quelles sont les causes de ce processus?

Il est vrai que le secteur agricole nécessitait la présence d'une main-d'oeuvre importante en raison des investissements réalisés (irrigation, intensification, reconversion,...). Ainsi, à titre d'exemple, le ratio en irrigué est de l'ordre de 2 à 3 ha par ouvrier. A l'échelle du périmètre on devrait avoir 6000 à 8500 ouvriers. Il n'en est rien, puisque les actifs du secteur primaire ne furent que 4100 personnes en 1977 et 4300 personnes en 1987. Avec un effectif inférieur de moitié à la norme envisagée, nous sommes plutôt en présence d'un phénomène de sous-emploi dans le monde agricole. Par conséquent, l'installation des nouveaux venus obéit à une autre motivation qui est la recherche d'un emploi à Annaba (ou ses zones industrielles). Ainsi le secteur secondaire (y compris le BTP) occupait en 1977 dans notre espace 4000 personnes, et en 1987 6000 personnes (dont plus de la moitié travaillant dans le secteur industriel).

En effet, Besbes et Ben M'hidi sont des communes limitrophes d'Annaba et d'El Hadjar, qui constituent un grand pôle industriel (le troisième à l'échelle nationale), avec près de 30 000 employés dans l'industrie lourde (métallurgie, chimie) et l'industrie légère. Faute de pouvoir résider à Annaba ou à El Hadjar où les contraintes sont multiples, les nouveaux venus s'installent dans ces communes limitrophes. En outre les pouvoirs locaux ont contribué directement au redéploiement dans ces communes rurales de l'habitat de la ville d'Annaba durant la décennie 1980 ils ont initié des programmes de construction de logement en milieu rural (cas de, Daroussa).

Sur le plan économique et plus particulièrement sur celui de l'emploi, nous constatons que c'est le secteur secondaire qui arrive en première position avec 37%, suivi du secteur tertiaire avec 35%. Quand au secteur primaire (27%), il arrive en troisième et dernière position. C'est une évolution rapide car en 1977 les secteurs primaire et secondaire se situaient au même niveau (43% et 42%).

En fait c'est une mutation considérable dans la structure de l'emploi: la plaine est devenue un espace résidentiel pour les employés des secteurs secondaire et tertiaire qui constituent deux actifs sur trois. Cela n'est point sans conséquence sur l'équilibre du milieu agricole et du monde rural en général. L'agriculture se marginalise progressivement par rapport aux autres secteurs et c'est une déstructuration larvée, rampante, des assises du monde rural qui est engagée. L'urbanisation de la plaine est largement entamée et les structures qui se mettent en place n'ont plus de lien avec l'agriculture.

1.3 - Un espace économique privilégié à protéger.

Au niveau de l'Est Algérien, cette plaine est l'une des régions les plus développées, équipées et dynamiques. Elle est également l'une des plus prospères. Des études réalisées dans ce sens l'ont montré. Le niveau de développement atteint est remarquable. Cette situation - est la résultante de plusieurs facteurs favorables : hommes, techniques, capitaux se sont joints en ces lieux pour créer un espace d'accumulation

1.3.1 - Un espace rural privilégié : un espace d'accumulation.

Parmi les premiers éléments à relever, sont la transformation et l'aménagement complet du milieu naturel par les hommes. La maîtrise est parfaite (eau, sols). En outre, dans ce processus de recyclage de l'espace, le milieu naturel est assez bien conservé et géré, puisque les versants de la chaîne numidique sont couverts d'une végétation arbustive ou bien ont été reboisés, le cordon dunaire littoral demeure stabilisé, et les cours d'eau sont bien calibrés.

Sur le plan économique, ce milieu, grâce à ses potentialités, a permis la production d'une vaste gamme de spéculations (près d'une vingtaine). L'essor des cultures, ou au contraire leur déclin, ne sont pas liés au milieu naturel mais aux conditions économiques ou politiques. Les exemples en sont nombreux.

Cette bonne capacité du milieu contribua à la mise en place de structures et d'assises économiques solides. La plaine fournit plus de la moitié du lait, des agrumes, de la tomate industrielle qui sont produits dans l'Est Algérien. L'une des conséquences de ce processus de développement et de -modernisation de l'agriculture a été la mise en place d'une série d'équipements et d'infrastructures (réseau routier, réseau urbain, usines...).

Mais ce processus d'accumulation économique n'a pu se réaliser que grâce à certains atouts, dont la localisation, puisque cet espace se situe à proximité immédiate de la ville d'Annaba, et son accessibilité (absence d'obstacle naturel, platitude des terrains). En outre ce milieu a toujours bénéficié des faveurs des différents pouvoirs (de la période coloniale à la période actuelle), car c'est un espace qui acceptait, sans aucune résistance, leurs discours. Mieux encore, dans la plaine, le dire a toujours été suivi d'un faire.

En définitive, c'est un espace privilégié en beaucoup de domaines, et qui a atteint un haut niveau de développement. Sur le plan agricole nous sommes en présence d'une forme avancée, en raison de son organisation (unité hydraulique, unité de production, unité para-agricole), de son encadrement (offices et coopératives spécialisées), de ses relations avec le marché local et régional.

1.3.2 - Les structures de l'espace d'accumulation.

L'analyse de l'appareil de production a montré, outre la présence de points forts (techniques de production avancées), l'existence d'une certaine cohésion spatio-économique. Celle-ci repose sur une série de trames dont les mailles ont des configurations et des dimensions différentes. Ces trames, qui créent une synergie, sont de divers ordres

-La trame relative au milieu naturel présente, en raison de la qualité et de la disposition des sols, des lanières orientées tantôt sud-nord, tantôt ouest-est. Les premières portent les agrumes et le maraîchage, alors que les secondes sont occupées par les fourrages et les cultures industrielles.

-La trame affectée à la technologie hydraulique comporte des îlots aux formes géométriques d'une taille moyenne de 23 ha.

-La trame représentant la production économique et plus particulièrement la valeur ajoutée à la production, présente des flux qui irriguent la limite occidentale de la commune de Besbes, ainsi qu'une transversale ouest-est. C'est dans ces zones qu'ont été implantées les unités de transformation agro-alimentaires.

-Dans la trame réservée à l'habitat, l'on observe un maillage régulier, car les différents centres sont répartis d'une manière assez homogène.

- La trame des infrastructures est faite d'un réseau routier qui assure un parfait quadrillage.

Au total, l'organisation, la structuration, ainsi que le fonctionnement de l'espace, sont basés sur des éléments à essence technico-économique. C'est un espace économique moderne, d'âge agro-industriel, qui évolue non plus en fonction du comportement erratique de la main-d'oeuvre agricole, mais des demandes du marché local et régional..

1.3.3 - Dynamiques locales et contraintes.

Ces communes rurales tirent de multiples avantages de leur position périurbaine, mais elles héritent également de problèmes, puisque l'agriculture y est déstabilisée: hommes, eau et sols sont soumis à une vive concurrence.

Malgré l'instauration d'une situation de déséquilibre permanent, ces espaces ruraux modernisés disposent de ressources nécessaires pour maintenir un niveau de développement élevé. L'une des conséquences de leur vitalité a été le découpage des deux communes en quatre unités distinctes, et la promotion de Ben M'hidi au rang de chef-lieu de daim. Ce découpage qui va dans le sens d'une miniaturisation des unités administratives contribue à une meilleure gestion du territoire. Mais cela sera-t-il suffisant pour maintenir la cohésion de ce milieu?. Car l'éclatement est du domaine du probable.

C'est un risque majeur qui, s'il se produisait, aboutirait à la formation de plusieurs sous-espaces autonomes aux fonctions différentes : le nord-ouest serait drainé par Annaba (urbanisation), la partie occidentale par El Hadjar (industries), le nord-est par Ben M'hidi et le sud par Besbes. Ce sera une implosion en 4, voire 5 espaces, qui mettrait fin à l'unité et à la cohérence de ce milieu.

Cette perspective très contraignante se réalisera si des garde-fous ne sont pas mis prochainement en place. Les agriculteurs en seraient le passage obligé, dans une politique de gestion, de développement et de protection de la plaine. Et la modification récente de leur statut d'exploitants du patrimoine foncier étatique en propriétaires virtuels va dans ce sens qui, en sus, oeuvre à la stabilité, à l'enracinement. Ces décisions (loi de 1987) pourraient aboutir à un début de prise de conscience locale, à la création de certaines solidarités entre producteurs.

Cette étape nouvelle demeure difficilement réalisable car dans cette forte unité naturelle il n'existe pas d'identité locale. L'absence d'éléments provenant de l'histoire ancienne, le faible degré d'enracinement, sont des handicaps majeurs. Les vagues successives de migrants se sont soit juxtaposées, soit fondues mais elles ne purent jamais générer une forme d'identité locale, d'assise locale. Parmi les raisons nous relevons la relation qui lie les producteurs aux structures dirigeantes : depuis 1962, la direction et la gestion de la plaine sont du ressort exclusif des instances nationales (relayés par des niveaux locaux) et de ce fait aucune "émanation" locale n'y participe. Concrètement l'individu ou le collectif n'ont aucun pouvoir de décision déterminant, et par conséquent une distance s'est instaurée et s'est maintenue entre le centre de décision et l'ouvrier de l'autogestion. Le caractère ouvrier l'a largement emporté sur le caractère paysan.

De ce fait, le mode d'évolution s'est réalisé en cercle clos, c'est-à-dire sans ouverture et sans partage. Milieu structuré, animé et dirigé par les différents organes de l'Etat. Qu'en est-il à l'heure du désengagement de celui-ci?

1.3.4 - Une prise de conscience en gestation.

Les exploitations issues du démantèlement des domaines socialistes (dans la commune de Besbes 224 exploitations collectives détenant 5173 ha, 48 exploitations individuelles disposant de 218 ha, 4 coopératives de jeunes s'étendant sur 21 ha, 2 fermes pilotes exploitant 500 ha et 200 exploitations privées sur 2522 ha) affrontèrent à la fin de la décennie 1980 une sécheresse prolongée. L'eau joua un rôle inattendu mais déterminant en ce sens qu'elle fut à l'origine d'une prise de conscience des agriculteurs. D'un problème d'ordre technique au départ, la situation a évolué, et c'est en terme de revendication de gestion qu'il se pose désormais.

-Les irriguants: la période de sécheresse s'est traduite par un très net recul de l'irrigation puisqu'une moyenne de 500 ha fut enregistrée durant les campagnes 1988-1989 et 1989-1990, alors qu'elle était de l'ordre de 8500 ha tout au long de cette décennie. L'irrigation reprit avec une moyenne de 4500 ha pour les campagnes 1991-1992 et 1992-1993. Pour les campagnes suivantes, elle ne se hissa qu'à 6000 ha alors que les réserves hydrauliques pouvaient irriguer le double de cette superficie. Pourquoi ce paradoxe ? En fait l'eau fut boycotté par les irriguants!

De cette évolution on retiendra que l'accident climatique obligea les agriculteurs à revenir à une agriculture pluviale. Cette reconversion s'est traduite par l'abandon de certaines spéculations (fourrages) et activités (élevage bovin), ainsi que par l'arrêt du développement des cultures sous serre. Ce furent les céréales qui prirent la place (près de 6000 ha dans la plaine), ainsi que le maraîchage de plein champ (600 ha à Besbes). Les finances des exploitations s'en ressentirent lourdement (charges élevées, patrimoine foncier réduit - 4,5 ha par attributaire - car calculé en irrigué). Les agriculteurs ne disposèrent d'aucun recours et ne bénéficièrent d'aucune assistance sérieuse. L'Office du Périmètre Irrigué (OPI) n'ayant apporté aucune solution de rechange, fut montré du doigt.

A partir du début de la décennie 1990, les exploitations optèrent pour un système de culture à base de cultures industrielles (tomate) et de maraîchage, parce que ceux-ci sont peu exigeants en eau, mais aussi parce que les exploitants cherchaient à se soustraire à l'emprise de l'Office. En 1996 et au début de la campagne d'irrigation, celui-ci releva unilatéralement le prix de cession de l'eau et exigea le paiement des créances antérieures. Les irriguants appelèrent au boycottage de l'irrigation et demandèrent publiquement aux plus hautes instances de prendre leurs responsabilités (la production de concentré de tomate se chiffrait à plusieurs millions de dollars!).

Celles-ci sont intervenues et un compromis fut établi. Depuis cet épisode les irriguants ont acquis la certitude qu'ils ne sont plus de simples exécutants, mais qu'ils sont des partenaires défendant un nouveau statut.

L'accès des irriguants au niveau décisionnel a été aidé par certaines structures et certains agents.

-Les industriels de l'agro-alimentaire: prenant pied dans cette vaste aire de production de la tomate industrielle que sont les plaines sublitorales du nord-est algérien, des industriels privés ont construit plusieurs unités de transformation. Usant de leur poids dans les différentes structures officielles (Chambre agricole, Chambre de commerce...), ils sont devenus également les porte-parole des agriculteurs. Une entente est née entre producteurs et industriels afin d'augmenter la production, pour subvenir aux besoins du marché national (1300ha à Besbes et plus de 6000 ha dans le périmètre).

D'un processus purement technique (valorisation d'un produit agricole), on assiste à la formation d'une structure socioprofessionnelle qui pousse à une intégration plus forte, plus solide, en disposant de multiples ramifications et utilisant plusieurs procédés. Pour s'assurer la matière première (la tomate), des locations de parcelle sont pratiquées, des achats sur pied sont réalisés et des avances sur récolte sont consenties. L'objectif est de forger et consolider cette alliance naissante entre agriculteurs et industriels, d'autant plus que des capitaux annabis sont en cours d'investissement dans ce domaine. La formation, récente, d'un lobby est un des signes révélateurs que nous sommes à l'orée d'une nouvelle période.

Avec la privatisation du patrimoine foncier de l'Etat, qui sera la phase ultime de son désengagement, quel sera le devenir de ce riche espace péri-urbain?. Les enjeux étant considérables, les principaux acteurs commencent à se positionner. En raison de son assise économique, cet espace pourrait connaître une évolution particulière: ce serait des industriels, des entrepreneurs, des techniciens, en un mot des professionnels qui posséderaient et gèreraient ce milieu.

2 - LES ESPACES PERI-URBAINS CONSTANTINOIS.

L'espace considéré, s'étalant au nord et à l'ouest de Constantine, comprend 63 800 habitants au recensement de 1987. Il fait partie du Sraa, ensemble de collines argileuses marquant la retombée méridionale

du Tell. Moins arrosé que la plaine d'Annaba, il bénéficie de la présence de l'oued Rhummel et de sources karstiques, et surtout de la fertilité de ses sols. Cette région a toujours constitué le jardin potager et le grenier à blé de Constantine.

2.1 - L'évolution des sociétés locales jusqu'à la fin de la période coloniale.

2.1.1 - La période pré-coloniale.

Des terroirs riches qui fournissent céréales, viandes, fruits et légumes d'une part, la proximité de la ville de Constantine qui était déjà un grand centre urbain d'autre part, ont été des facteurs qui ont conduit très tôt à une occupation et une appropriation de cette région. Celle-ci s'est réalisée essentiellement au profit des notables de l'Odjak (Bey de Constantine et les dignitaires), et des grandes familles bourgeoises constantinoises. L'une de ses caractéristiques majeures est la grande propriété: elle s'est établie et s'est confortée dans ses assises déjà durant la période pré-coloniale, puisque selon A. Nouschi, autour de Constantine "14 810 hectares sont entre les mains de 70 particuliers, mais 12 612 hectares appartiennent à 20 personnes ; trois propriétaires dépassent 1000 ha chacun et totalisent 4654 hectares, 9 ont de 200 à 500 ha et totalisent 2421 hectares ; enfin deux propriétés ont de 100 à 200 ha et totalisent 350 ha". C'est donc depuis longtemps une région à statut foncier melk, c'est-à-dire privé. Depuis, c'est la forme de propriété dominante, et cela jusqu'à nos jours malgré les vicissitudes de l'histoire. Dans de telles conditions, le processus de développement et d'évolution revêt des aspects particuliers: c'est une propriété privée qui est détenue par des familles constantinoises. Disposant de grands moyens, elles impriment leur marque sur l'espace par un parcellaire très vaste et la construction de grands bâtiments de fermes: c'est le pays des bordjs, chaque grande famille en possède un.

A l'échelle de la région nous assistons à une certaine spécialisation dans l'occupation du sol, avec des îlots d'intensification le long des vallées et dans le bassin du Hamma, ceux-ci sont entourés d'une première ceinture qui correspond au domaine de la céréaliculture, et d'une deuxième auréole, enserrant l'ensemble, s'étendant sur les reliefs, et caractérisée par un système extensif (élevage).

Ainsi durant la période pré-coloniale, la mise en valeur agricole était poussée, et s'était accompagnée d'une humanisation relativement dense. Mais ses assises lui permettront-elles de faire front à l'implantation coloniale?. En fait la période coloniale a été marquée par des phénomènes de rupture et de continuité.

2.1.2 - La période coloniale.

La colonisation foncière est apparue rapidement après la chute de Constantine en 1837. Moins d'une dizaine d'années après cette date, elle jeta son dévolu sur ces riches terroirs en utilisant divers procédés de mobilisation, dont la création de périmètres de colonisation et les transactions foncières. Ainsi furent créés des centres de colonisation

dotés de périmètres fonciers aux contenances appréciables: Hamma Plaisance (devenu Hamma Bouziane) en 1848 avec 3188 ha, Bizot (Didouche Mourad) en 1856 avec 1211 ha, Rouffach (Ibn Ziad) en 1872 avec 3602 ha, Ain Karma avec 1220 ha.

A ces amputations s'ajoutèrent de multiples transactions foncières, qui aboutirent à la dépossession des petits propriétaires. Finalement au début des années 1950, la colonisation foncière disposait d'une base foncière conséquente 3644 ha à Hamma Bouziane, 4770 ha à Ibn Ziad et 11 200 ha à Didouche Mourad. Deux grands traits caractérisaient la propriété coloniale : c'était une grande propriété, puisqu'à titre d'exemple au Hamma 12 propriétaires détenaient 3072 ha ; c'était essentiellement une propriété citadine du fait de la résidence des colons à Constantine.

Cette grande propriété coloniale qui s'est installée dans la banlieue de la ville de Constantine s'est finalement juxtaposée à la grande propriété foncière constantinoise. Celle-ci n'a été que partiellement atteinte et a survécu au processus de dépossession foncière. A Hamma Bouziane, 2168 ha appartenaient aux citadins, alors qu'au niveau des trois communes, 24 familles disposaient de près de 6000 ha en 1954.

Ainsi durant la période coloniale, l'une des caractéristiques majeures de cette petite région a été l'omniprésence de la grande propriété foncière aussi bien autochtone que coloniale. Dans ces conditions quels furent leurs rapports avec l'espace ? Et quelle fut leur contribution au processus de développement et de modernisation de ces espaces ruraux?

Espace possédé par les citadins constantinois, il a subi des transformations importantes: développement des productions agricoles, introduction d'équipements modernes, mise en place d'infrastructures, furent les actions qui caractérisèrent cette période. Mais c'est surtout un espace qui a évolué dans un environnement relativement stable et à l'abri des grands bouleversements, en comparaison avec les régions voisines qui subirent les effets des grandes lois foncières coloniales (cantonnement, sénatus-consulte...).

Ce processus caractérisé par une certaine continuité, a pour origine les conditions d'appropriation foncière qui sont dominées par la propriété privée. Nous sommes en pays melk, citadin, aux assises bien ancrées, qui se traduisent par une ancienneté dans l'occupation de l'espace et un degré élevé de mise en valeur agricole. Ainsi l'agriculture, grande activité économique de la région, était fondée sur le couple céréaliculture-élevage ainsi que sur l'arboriculture et le maraîchage. L'eau, abondante dans le bassin du Hamma et le long des vallées, a permis d'intensifier et de diversifier le système de culture. Très tôt, en 1886, une aire d'irrigation dotée d'un débit de 340 l/s fut créée à l'initiative des colons, localisée dans le bassin du Hamma et s'étendant sur 1300 ha (dont près de la moitié fut équipée).

La valorisation de la production agricole n'a pas été négligée, puisque des minoteries (Les Grands Moulins du Hamma) furent implantées juste avant la première guerre mondiale. Elles transformaient les céréales locales et régionales. Mais ce processus de valorisation des

composantes de l'espace rural n'a été possible que grâce au concours d'autres facteurs:

-Un réseau villageois a été mis en place, suite à l'édification successive des centres ruraux que sont Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ibn Ziad et Ain Karma. Ces villages qui quadrillent l'espace local ont la particularité d'être situés au centre des bassins ou bien le long des vallées.

-Afin d'assurer leur desserte un réseau routier fut établi. Il assure une parfaite liaison entre les différents centres. En outre ces villages ont le privilège d'être desservis par des routes d'importance régionale puisqu'à partir de Constantine la première, passant par Hamma Bouziane et Didouche rejoint la ville de Skikda, alors que la seconde, passant par Ibn Ziad, rejoint la ville de Mila.

-Ce processus de développement s'est appuyé également sur d'autres éléments. Le facteur politico-administratif (au sens large du terme) y a grandement contribué puisqu'elles étaient des communes de plein exercice.

A la fin de la période coloniale, ces communes figuraient parmi les communes les plus équipées et les plus développées de la région. Après 1962, ce mouvement s'est-il poursuivi?.

2.2 - Le développement économique et la dynamique spatiale.

Cet espace rural situé aux portes de la ville de Constantine ne vécut point en marge du développement durant les trois dernières décennies écoulées. Mieux encore, il fut l'objet et le siège d'une intense politique d'investissement et d'équipement. Les atouts dont il dispose ont rapidement intéressé le planificateur. Celui-ci l'équipa en un certain nombre d'unités à rayonnement local et régional qui recouvrirent plusieurs domaines. Cet espace se transforma progressivement en un espace d'accumulation.

2.2.1 - Le développement agricole.

En réalité nous n'avons pas assisté à une transformation de grande ampleur du paysage agricole, étant donné que les principaux traits du paysage demeurent toujours présents: champs ouverts consacrés à la céréaliculture sur les collines, et alignement des plantations arboricoles dans la vallée du Rhummel. En fait c'est à l'échelle locale et sous certains aspects que nous observons les transformations.

-Au niveau des techniques culturales, l'un des objectifs assignés a été la réduction de la jachère, étant donné que la pluviométrie est supérieure à 500 mm/an. Des progrès ont été réalisés puisqu'on a abouti à une résorption notable de l'ordre de 30% en moyenne.

-C'est au niveau de l'utilisation des facteurs de production que l'on a assisté aux changements les plus importants, avec l'utilisation généralisée des engrais chimiques à l'ensemble des exploitations agricoles ; d'autre part la mécanisation des travaux agricoles est devenue

une règle générale. L'introduction de cette dernière dans la région est déjà ancienne, et explique les taux de mécanisation élevés. A titre d'exemple, la commune de Hamma Bouziane dispose d'un ratio de 1 tracteur pour 30 ha.

-Outre l'introduction massive de la mécanisation et l'utilisation de nouvelles techniques, les agriculteurs ont bénéficié de certaines aides directes ou indirectes de la part de l'Etat, par le biais de différents programmes.

-L'occupation du sol a subi des modifications avec l'apparition de certaines spéculations telles que les cultures fourragères, industrielles, et le maraîchage.

L'élevage ovin et bovin constituèrent également un volet important dans ce processus de développement. Ainsi Hamma a vu son cheptel bovin s'élever de 1100 unités en 1975 à 5400 unités en 1990 ; alors que dans la commune de Didouche le cheptel ovin est passé à 14 000 têtes durant la même période.

C'est donc une évolution allant dans le sens d'une plus grande exploitation des terroirs, d'une amélioration quantitative de la production et ceci malgré de multiples handicaps. Ainsi, dans la commune de Hamma Bouziane, à une décennie d'intervalle (campagnes 1974-5-6, et 1986-7-8), on assiste à une extension des fourrages (+85%), des cultures industrielles (+100%), des cultures maraîchères (+37%) et des céréales (+23%), grâce en grande partie à la réduction de la jachère (-150%). Quant au niveau de la production nous relevons une légère amélioration des rendements céréaliers (de 7-8 q/ha à 11-12 q/ha).

Dans l'espace, nous observons la présence de nouvelles plantations arboricoles qui s'égrènent le long de la vallée du Rhummel ; mais d'autres vergers de fruitiers ont été plantés dans la zone collinaire à la faveur des sorties d'eau, des positions d'abri, tels qu'à Bordj Bouabellou, Béni Mestine, Béni Hamidene... Mais c'est dans la vallée de l'oued Smendou que l'on trouve la meilleure illustration de ce développement, puisqu'un paysage bigarré constitué de maraîchages s'est substitué au paysage uniforme (céréales) qui existait auparavant. La construction de la route y a grandement contribué. On observe ainsi une multitude de petites taches verdoyantes soulignant la présence de cultures irriguées d'une superficie très modeste (1 à 2 ha).

En outre ces espaces ruraux se sont dotés d'équipements agricoles modernes, tels que les serres en plastique et les poulaillers, dont on peut mesurer le développement à travers l'exemple de la commune de Hamma Bouziane : de 1975 à 1990, le nombre de serres en plastique est passée de 20 à 246, celui des poulaillers de 5 à 42.

En plus de ces équipements, une véritable chaîne agro-alimentaire a été développée par l'installation de diverses unités : une minoterie (190 employés) et une semoulerie (85 employés) ont été construites à la fin de la décennie 1960. Cette filière s'est étoffée quelques années plus tard par

la construction d'une boulangerie industrielle (150 employés) et d'une limonaderie (220 employés), situées à Didouche Mourad.

L'ensemble de ces équipements pourrait attester que l'agriculture locale a accédé à un niveau supérieur. Cela signifie t-il qu'elle soit devenue moderne, intensive, performante?. Il est difficile de porter un jugement définitif à ce sujet. Néanmoins des appréciations peuvent être portées.

Ainsi dans une étude réalisée à la fin de la décennie 1970 par J.P. Borde, (1981) et consacrée à l'occupation du sol dans l'Est Algérien, la spécificité de ce petit pays apparaît d'une manière très nette. En effet les conclusions de l'analyse factorielle en composantes principales normées aboutissent à une remarquable individualisation de ces communes par rapport au reste de la région. Ce petit pays se structure d'une manière concentrique très simple : au centre la commune de Hamma Bouziane dont la caractéristique principale est l'intensité (elle se situe au même rang que les communes de Ben M'hidi ou Besbes) ; tout autour et formant une première couronne, les communes de Didouche et Ibn Ziad dont les traits dominants sont l'association céréales jachère et les cultures intensives ; ensuite une seconde couronne formée par les communes du Khroub, de Constantine et Oued Athménia dont la caractéristique unique est l'association céréales jachère. Cette analyse confirme bien le degré de développement et d'avancement de l'agriculture de ces communes par rapport au reste de la région.

L'utilisation d'un autre paramètre, en l'occurrence l'emploi dans le secteur agricole, permet d'apprécier davantage cette situation. Le RGPH de 1977 révèle que le secteur primaire occupe une position prépondérante puisqu'il arrive soit en première position (Didouche Mourad), soit en deuxième position (Hamma Bouziane, Ibn Ziad) par rapport aux autres branches d'activité.

Le RGPH de 1987 révèle que le secteur primaire continue à croître en valeur absolue (+20% à Hamma Bouziane, +20% à Ibn Ziad et 43% pour les communes réunies de Didouche et Béni Hamidene). Incontestablement il y a plus d'occupés agricoles que durant la décennie précédente. Cette croissance des effectifs a des origines très variées que nous chémathisons ainsi : d'une part la ville de Constantine et ses industries n'exercent plus d'attraction sur la main d'oeuvre rurale en raison de la crise économique, d'autre part les investissements réalisés dans l'agriculture (aviculture, culture sous serre, plantations) exigent une main d'oeuvre de plus en plus nombreuse. Cette nouvelle caractéristique révélée par le recensement de 1987 ne semble pas être un phénomène conjoncturel, au contraire c'est une tendance qui se confirme durant la décennie 1990 avec les dénationalisations de terres privées, le démembrement du secteur public. En outre durant cette longue période de crise et d'incertitude, le secteur primaire a tendance à jouer le rôle de secteur refuge au niveau de l'emploi.

Sur le plan spatial, l'on relève que la grande majorité des occupés du secteur primaire, c'est-à-dire les agriculteurs, résident en milieu rural (zone éparsée et agglomération secondaire). A l'exception de Hamma Bouziane (26%), dans les autres communes le taux varie entre 70 et 93%.

Cette répartition spatiale est donc l'expression du maintien d'une relation étroite entre le travail agricole et le lieu d'habitat. En outre c'est en milieu rural que se sont opérées les transformations les plus spectaculaires avec les constructions nouvelles, la formation de petites agglomérations et la mise en place d'équipements divers (routes, électrification).

En même temps que l'agriculture, les autres secteurs ont été développés et atteignent des niveaux très élevés au point que sur le plan des effectifs, le secteur primaire est devenu un secteur marginal avec 2787 occupés soit 20% du total. Désormais c'est le secteur secondaire (4880 occupés soit 36%), et surtout le secteur tertiaire (5665 soit 42%), qui sont devenus les branches d'activité économique les plus pourvoyeuses d'emplois.

D'un milieu rural et agricole aux structures affamées et aux traditions bien ancrées, on a glissé et même basculé dans un autre système, dans une autre problématique et un autre environnement. Les secteurs secondaire et tertiaire se développent et tendent à transformer en profondeur ces milieux. Quelles sont donc ces nouvelles activités ? Ont-elles un lien avec ces milieux ? Dans quelle mesure peuvent-elles conforter ou bien déséquilibrer les assises de cette petite région?

2.2.2 - Le secteur industriel.

Le secteur industriel est devenu un élément-clé dans la vie économique locale en raison de son importance (emplois fournis) et du rôle qu'il joue. Le tissu industriel qui s'est mis en place progressivement est constitué par des unités de taille variable. Et l'une des caractéristiques majeures de cet appareil industriel est la valorisation des produits locaux. En effet le planificateur a organisé le développement de ce secteur en fonction de deux grandes filières :

-La valorisation des produits agricoles avec les unités agro-alimentaires qui ont été signalées précédemment. Celles-ci emploient environ 800 ouvriers.

-La valorisation des produits du sous-sol ou l'industrie des matériaux de construction. A partir de deux unités de matériaux de construction héritées de la période coloniale (une unité de conduites en béton armé employant 400 ouvriers et une briqueterie employant 150 ouvriers), le planificateur a développé cette branche en implantant 3 autres unités qui utilisent les matières premières locales: une cimenterie d'une grande capacité (production 1 million de tonnes, 700 ouvriers) située au nord-est du Djebel Kelal ; une briqueterie (produisant 100. 000 tonnes et employant 450 ouvriers) qui se situe à proximité immédiate de la cimenterie. Quant à la troisième unité qui se localise à proximité d'Ibn Ziad, elle est spécialisée dans la céramique et occupe 320 ouvriers. Au total ces unités fournissent plus de 2000 emplois.

Dans les deux cas nous sommes en présence d'unités de production de grande taille. Avec des effectifs d'un tel niveau, c'est la structure même de l'emploi qui est modifiée : ces communes sont devenues des communes ouvrières. Sur le plan spatial on relève que la majorité des employés du secteur industriel (70%) réside dans les chefs-lieux de commune (82% à

Hamma Bouziane, 64% Didouche Mourad et 74% à Ibn Ziad). Cela est dû au facteur de proximité, mais également au fait que les nouveaux programmes d'habitat se concentrent justement dans ces localités.

Le poids du secteur secondaire dans la vie économique locale se fait sentir d'une manière plus imposante si l'on y adjoint les effectifs du BTP (Bâtiment et Travaux Publics). Il fournit 36% des emplois, soit 1 occupé sur 3. Cette proportion est du même ordre que celle existant en 1977 (39%), avec cependant une nette croissance des effectifs puisqu'ils ont doublé entre temps (4880 contre 2435).

Cette mutation renferme-t-elle des éléments remarquables sur le terrain, c'est-à-dire au niveau spatial ?

C'est dans la commune de Didouche Mourad que cette branche s'est le plus développée (+1033 emplois soit +234%) suivie par celle de Hamma (+733 emplois soit +47%) et en dernier lieu celle d'Ibn Ziad (+441 emplois soit +99%). En fait c'est au niveau des chefs-lieux de communes, c'est-à-dire des agglomérations urbaines, que réside la majorité des occupés de ce secteur (74% à Hamma, 61% à Ibn Ziad et 54% à Didouche) et l'on aboutit ainsi à une répartition spatiale sélective : la majorité des ouvriers réside dans les localités urbaines alors que la majorité des agriculteurs réside en zone éparsée. C'est donc à une véritable différenciation socioprofessionnelle et spatiale que l'on assiste.

Population ouvrière et urbaine d'une part et population agricole et rurale d'autre part seraient l'aboutissement de la logique spatio-économique pratiquée depuis ces trois décennies. Cette répartition sélective contribue-t-elle à créer des clivages, des fractures, ou bien au contraire favorise-t-elle le processus d'accumulation économique en réalisant une certaine complémentarité entre ces deux ensembles ?

Le développement rapide de ce secteur d'activité pose des problèmes nouveaux à l'échelle locale. Les équipements et services mis en place progressivement peuvent-ils réduire les disparités générées ?

2.2.3 - Les équipements socio-culturels.

Cet espace qui disposait déjà d'un nombre appréciable d'équipements a continué à s'équiper durant la période écoulée. Presque tous les aspects de la vie sociale et culturelle furent concernés par ce processus.

Dans le domaine de l'éducation, l'effort consista en la construction d'établissements scolaires de différents niveaux, aboutissant à un taux de scolarisation acceptable (80%). L'examen de la carte scolaire montre que les établissements assurent une couverture spatiale convenable : en plus des chefs-lieux de commune, toutes les agglomérations secondaires disposent d'une école.

Dans le domaine de la santé, les petites agglomérations secondaires disposent de centres de soins, alors que dans les chefs-lieux de commune les centres de santé sont présents. Mais l'infrastructure la plus importante est l'hôpital de Didouche Mourad doté d'une capacité de 200 lits. L'ensemble de ces structures situées à des niveaux différents (échelle

locale, communale) couvrent d'une manière assez remarquable ces espaces et leur assurent une bonne desserte.

De ce fait les services donnent une certaine assise à la vie locale. En desservant les espaces communaux, ils parviennent à rehausser le niveau des campagnes à celui des localités urbaines.

2.2.4 - Les infrastructures.

La diffusion du progrès est assurée également par d'autres éléments : la route et l'électrification rurale jouent à cet égard un rôle déterminant. Le réseau routier, hérité de la période coloniale, a été renforcé et modernisé, grâce à un programme qui a revêtu plusieurs aspects. Il consista en l'élargissement et l'entretien des chemins de wilaya et en l'ouverture et le revêtement de chemins communaux. Désormais ils forment un réseau dense qui dessert les mechtas et les agglomérations.

Si sur le plan statistique l'indice de couverture spatiale (km/km²) se situe à un niveau appréciable (de 0,28 à 0,54), qu'en est-il sur le plan spatial ? Cette opération d'équipement routier a couvert globalement deux secteurs : d'une part elle intéressa les zones topographiquement basses (vallées, bassins, collines), où l'on a abouti à une densification du maillage, d'autre part elle concerna les massifs environnants (Chettaba, Djebel Ouasch, Sidi Driss), puisque des pénétrantes y ont été réalisées. Elles relient ces communes à des villes ou à des localités situées sur les versants opposés : Didouche Mourad est reliée à Constantine à travers le Djebel Ouasch, Ibn Ziad à Ain Smara à travers le Chettaba, et Béni Hamidene à Oum Toub par le Sidi Driss. Ces routes assurent donc des fonctions de désenclavement et de liaison inter-régionale. C'est là une des nouvelles dimensions qu'acquière ces milieux ruraux.

L'équipement en énergie électrique du milieu rural est également l'un des éléments à relever. Les taux d'électrification sont élevés puisqu'ils sont partout supérieurs à 80%. Outre les petits hameaux, presque toutes les mechtas sont reliées au réseau électrique. L'énergie électrique, en plus de son aspect symbolique (la lumière au foyer), a contribué à certaines transformations : les spots télévisés consacrés aux techniques agricoles (labours, semailles, entretien des étables et poulaillers...), sont un précieux apport pour les agriculteurs, ceux consacrés à l'hygiène et à l'alimentation en eau potable ont également des effets appréciables. La présence de l'électricité a permis en outre l'installation de petits ateliers artisanaux (menuiserie, ferronnerie, moulins...).

Cette dynamique de l'emploi (volume, répartition et distribution spatiale), cette multiplication des équipements dans tous les domaines, sont dues certes à des causes endogènes, mais elles sont surtout redevables à un élément majeur : la proximité de la ville de Constantine. La métropole régionale pèse lourdement sur son arrière-pays immédiat : elle rayonne et se redéploie sur ses espaces ruraux limitrophes. Ces derniers sont en train de subir un reclassement. De nouvelles fonctions sont en train d'apparaître et le phénomène de péri-urbanisation se développe considérablement.

2.2.5 - La péri-urbanisation des communes rurales.

En mettant en place d'une manière presque ex-nihilo cette importante infrastructure industrielle qui fournit plus de 2000 emplois, le planificateur a pris également d'autres dispositions, telles que la construction de zones résidentielles. A cet effet de nouvelles zones d'habitat ont été prévues et un programme de construction de 6510 logements a été lancé durant la décennie 1980, octroyant 3708 logements à Didouche Mourad et 2442 logements à Hamma Bouziane. Mais ce ne furent que 1030 logements qui ont été livrés au 1/1/1990.

Le développement de l'habitat peut être mesuré avec une certaine précision puisque dans la localité de Didouche Mourad le parc de logements est passé de 561 logements en 1966 à 655 en 1977, pour atteindre 1338 unités en 1987, soit une croissance de 150% en 20 ans. A Hamma Bouziane le mouvement est encore plus vigoureux, puisque le parc est passé de 1609 unités en 1966 à 4492 en 1987 soit une croissance de 250%.

En réalité cette "urbanisation" répond à plusieurs objectifs : aux besoins locaux s'ajoutent ceux de la ville de Constantine, puisque les agglomérations de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad font partie du grand périmètre urbain de Constantine. En effet au début des années 1980 un vaste programme d'habitat a été initié à la périphérie de la métropole, devant aboutir à terme à la mise en place de villes satellites. Ces deux localités avec celle de Kroub et d'Ain Smara en sont les principaux pôles. C'est donc un transfert de population de la ville de Constantine vers ces localités qui a été initié. Cette fonction d'espace résidentiel s'affirme progressivement et l'une de ses manifestations est la mise en circulation de trains de banlieue assurant 8 navettes le matin et autant le soir. Cette croissance de l'habitat a revêtu plusieurs aspects : lotissements communaux et privés, zones d'habitat avec immeubles, constructions individuelles, chalets. Elle a eu pour conséquence l'extension des emprises foncières, qui sont loin d'être négligeables puisque la Commune de Didouche Mourad comptait 422 ha urbanisés en 1990 et celle de Hamma Bouziane 216 ha à la même date.

Cette péri-urbanisation est également sous-tendue par une forte croissance démographique. Le taux de croissance de la population est très élevé : de 1966 à 1987 les communes de Hamma Bouziane et d'Ibn Ziad ont enregistré un taux de 150% soit 7,1% par an ; par contre celui de Didouche Mourad n'est que de 3,5% par an. Cette croissance rapide des effectifs est la résultante d'un fort mouvement migratoire, de l'ordre de 4% par an. Ces communes sont devenues un espace d'accueil des populations rurales venues du bassin de Grarem, de la petite Kabylie et de la chaîne numidique. Cette attraction a eu pour conséquence une multiplication de l'habitat et des zones d'habitat, mais d'une manière sélective :

-Ce sont d'abord les localités qui ont fixé le plus grand nombre, par conséquent elles se sont accrues d'une manière considérable : 150% dans les 3 chefs-lieux soit un taux de 7,1% par an. Désormais c'est dans

les chefs-lieux que réside plus de la moitié de la population avec 52% à Ibn Ziad, 53% à Didouche Mourad et 76% à Hamma Bouziane.

-A un niveau inférieur, les agglomérations secondaires se sont multipliées et développées (Chalet Medbouh, Kaidi, Draa Béni Ougad, Bordj Bouabellou...) : inexistantes en 1966, elles fixent désormais une partie de la population (13% à Hamma Bouziane, 13% à Didouche Mourad et 16% à Ibn Ziad). La multiplication de ces petites agglomérations le long des routes est l'un des éléments que l'on observe dans le paysage. Au total la proportion de la population dite agglomérée est considérable puisqu'elle regroupe les 2/3 de la population totale.

-En zone éparsée, les effectifs se sont soit stabilisés, soit ils sont en légère hausse selon les communes.

En définitive, ces communes se sont transformées en espace d'accueil de populations venues de divers horizons, et n'ayant point le même objectif socio-économique ni même le même parcours individuel. La recherche de logement, de l'emploi en sont les causes principales. Espace de contact, de brassage, il remplit un grand nombre de fonctions dont certaines lui ont été imposées par le planificateur.

Cette nouvelle orientation de ces espaces ruraux s'est opérée au prix d'une mutation de certains de leurs constituants. Le passage de la fonction originelle (espace agricole) à la fonction actuelle s'est réalisé par le biais de multiples ruptures mais également par des adaptations.

2.3 - Ruptures agraires et rurales.

Ces trois dernières décennies n'ont pas été caractérisées par des phénomènes de transition en douceur, les changements intervenus dans les différents domaines ont presque tous revêtu un caractère de rupture totale vis-à-vis des éléments en place.

Ainsi les différents changements que l'on a observés, tant sur le plan socio-démographique (croissance des effectifs, répartition spatiale), que sur le plan économique (volume de l'emploi, répartition des branches d'activité économique), ou celui des fonctions affectées à ces espaces (espace résidentiel, espace industriel) ont eu des effets intenses, et dans une large mesure ont créé une situation irréversible. C'est donc par le biais de ruptures profondes, totales et successives que ces espaces ont évolué.

La mise en place d'un espace nouveau répondant à des exigences particulières a provoqué des résistances qui prirent tantôt une forme passive, tantôt une forme d'adaptation.

2.3.1 - Le secteur agricole.

Les systèmes de production agricole subissent des perturbations importantes qui se sont traduites par des phénomènes d'extensification et de recul de la production. De ce fait, au niveau de l'occupation du sol, les céréales continuent à s'approprier une grande partie de la SAU. En outre, la jachère demeure présente malgré les efforts entrepris. Ainsi les

potentialités existantes n'ont pas été mises pleinement à profit, et c'est seulement au niveau de l'exploitation que l'on peut observer les changements. Dans le paysage, l'observateur découvre des parcelles intensément cultivées qui côtoient des parcelles sous-exploitées.

Cette situation résulte en grande partie des lois foncières qui se sont succédées durant ces trois dernières décennies. Comme partout ailleurs dans le pays, la succession rapide des lois foncières, puisque l'on en compte une par décennie (mise en place de l'autogestion durant celle de 1960, révolution agraire dans celle de 1970, restructuration durant celle de 1980, dénationalisation au début de l'actuelle décennie) a eu pour résultat des pratiques discontinues et même contradictoires. Loin d'aboutir à une homogénéisation, et par là à la disparition des hiatus fonciers (morcellement, taille des unités de production...) celles-ci ont plutôt contribué à déstabiliser les assises foncières de ce pays périurbain. Ce fut donc un mouvement ininterrompu, d'échange et de transfert des propriétés et des parcelles entre l'Etat et les fellahs. Dans ces conditions il faut admettre que les bouleversements furent considérables dans cette petite région dominée par la grande propriété privée.

2.3.2 - L'assise foncière.

A la fin de la période coloniale la propriété privée (algérienne et coloniale) dominait largement puisqu'elle détenait dans notre espace près de 92% de la superficie. Les Algériens possédaient 27 301 ha alors que les colons disposaient de 16 538 ha. La propriété de type arch était absente, alors que les réserves communales et domaniales étaient réduites (2400 ha).

-La phase de l'Autogestion (1962-1970) : le secteur autogéré, héritier direct du secteur colonial, s'est également approprié des terres appartenant à des Algériens qui ont été nationalisés en 1963. Il a acquis environ 400 ha à Hamma Bouziane et 1230 ha à Didouche Mourad. Le secteur socialiste disposait ainsi de 19 462 ha soit 42% de la superficie totale de la région. Il disposait à Hamma Bouziane de 3464 ha répartis entre 11 unités de production, à Didouche Mourad de 11 228 ha répartis entre 6 unités, et à Ibn Ziad de 4770 ha répartis entre 3 unités. Ces domaines étaient de grande taille puisque la moyenne par commune s'établissait entre 309 et 1590 ha.

A la fin des années soixante, on était bien en présence de deux secteurs juridiques d'extension à peu près égale, mais aux assises et aux fondements totalement différents. Le secteur privé avait, entre autres, certaines particularités dont l'ancienneté et la solidité des structures, en raison de l'omniprésence de la grande propriété foncière constantinoise. Bien que durant cette période la crainte d'une réforme agraire soit présente, une certaine confiance en la propriété privée régnait toujours, qui s'est traduite par des achats fonciers entre Algériens. Ainsi, 225 ha furent l'objet de transactions dûment enregistrées au Service des Hypothèques dans la commune de Hamma Bouziane. Quant aux ventes réalisées sous seing privé, elles totalisèrent près de 1000 ha pour

l'ensemble de la région. Mais brutalement au début de la décennie 1970, la situation se modifia.

-La phase de la Révolution Agraire (1971-1987).

La première phase des opérations de la R.A. (1971-1973) se cantonna aux réserves communales et domaniales. Les superficies susceptibles d'être récupérées par l'Etat étaient presque insignifiantes : 1679 ha à Didouche Mourad, 654 ha à Ibn Ziad et 51 ha à Hamma Bouziane. Mais à partir de 1974, les opérations de la deuxième phase, c'est-à-dire les nationalisations totales et partielles devaient procéder au démantèlement du patrimoine foncier privé qui se présentait ainsi : à Hamma Bouziane 312 propriétaires possédaient 3428 ha (moyenne de 11 ha par propriétaire), à Ibn Ziad 599 propriétaires disposaient de 10 900 ha (18 ha par propriétaire), alors qu'à Didouche Mourad 617 propriétaires détenaient 11 300 ha (18 ha par propriétaire).

Au regard de ces valeurs, l'on semble en présence d'une petite et moyenne propriété. Mais l'examen des listes nominatives des propriétaires révèle une situation toute autre, une répartition très inégale de la propriété : à Hamma Bouziane 2008 ha appartenant à 260 propriétaires n'ont pas fait l'objet de nationalisation car se situant en dessous de la fourchette requise ou bien par ce que leurs propriétaires ne disposaient pas d'un autre revenu. A Ibn Ziad, il en fut de même pour 3870 ha appartenant à 460 propriétaires. A Didouche Mourad ce furent 7434 ha appartenant à 530 propriétaires qui ont été épargnées du fait des exceptions prévues par la loi.

Quant à la grande propriété, on recensait 24 propriétaires qui possédaient 5993 ha soit 24% du total. Ainsi à Didouche, 10 propriétaires disposaient de 2670 ha, à Hamma 7 propriétaires détenaient 983 ha, alors qu'à Ibn Ziad 7 propriétaires possédaient 2340 ha. La superficie de ces propriétés varie entre 100 et 819 ha. Ces immenses propriétés ont la particularité d'être de type familial, donc appartenant à plusieurs ayants-droit. Mais l'examen des listes nominatives montre d'une part que certains d'entre eux possèdent à titre personnel des propriétés allant jusqu'à 280 ha (18 propriétaires ont plus de 100 ha), d'autre part que plusieurs personnes possèdent des propriétés situées dans deux ou trois communes. Ceci a pour effet d'accentuer la concentration foncière déjà élevée.

En définitive, 7 familles possèdent un patrimoine foncier s'élevant à 4402 ha, soit 17% de la superficie du secteur privé. Elles disposent de 902 ha, 819 ha, 652 ha, 631 ha, 492 ha, 465 ha et 452 ha. A un niveau inférieur, mais toujours dans la strate de la grande propriété, on relève que 11 familles possèdent 1591 ha. La superficie des propriétés varie entre 100 et 220 ha. A un troisième niveau on retrouve la moyenne propriété (30 à 80 ha) qui est constituée par 33 propriétés disposant de 1740 ha.

C'est donc à cette grande et moyenne propriété que la révolution agraire s'attela. Ce fut une déstabilisation presque totale, et durant presque deux décennies ces grandes propriétés cessèrent d'exister. Les opérations de nationalisation et de limitation touchèrent 39 propriétaires à Hamma

Bouziane, 38 à Ibn Ziad, et 84 à Didouche Mourad. Elles aboutirent à la récupération de près de 8000 ha soit 1225 ha à Hamma Bouziane, 3964 ha à Didouche Mourad et 2818 ha à Ibn Ziad. Sur le terrain elles concernèrent 640 parcelles. Dans ces conditions, il est tout à fait concevable que ces amputations foncières se traduisent par une hétérogénéité plus poussée de la trame foncière. Les terres issues des opérations de la première et de la deuxième phase de la révolution agraire permirent la création de 42 coopératives (19 à Didouche Mourad, 21 à Hamma Bouziane et 23 à Ibn Ziad). Désormais dans cet espace, c'est l'Etat qui détient la majorité des terres.

Mais peu après sa mise en place, la mosaïque foncière a de nouveau évolué : la loi de 1982 portant restructuration du secteur agricole étatique aboutit à un redimensionnement et une nouvelle configuration foncière des unités de production du secteur socialiste, par l'intégration des coopératives de la révolution agraire. Des mesures allant dans le sens d'une meilleure gestion, d'une spécialisation des unités, furent prises. Mais cette opération de restructuration fut rapidement arrêtée, car à partir de 1987 est entamée une autre opération dite de réorganisation. Elle aboutit à la division des domaines socialistes : les 29 unités furent scindées en 93 exploitations collectives et en une centaine d'exploitations individuelles. En moyenne chaque domaine fut partagé en 3 ou 4 exploitations. L'assise foncière et économique des unités relevant du secteur étatique fut une nouvelle fois soumise à des modifications : Avec cette opération, l'élément qui apparaît en filigrane est la possible restitution des terres privées nationalisées.

Les événements politiques et économiques qui s'enclenchèrent à partir de la fin 1988 contribuèrent à accélérer ce processus et finalement les décrets de novembre et décembre 1990 abrogèrent les opérations de la révolution agraire. Cette mesure aboutit à la reconstitution de la grande propriété foncière.

2.3.3 - L'économie agricole.

Cette instabilité des structures foncières s'est répercutée sur l'économie agricole locale. Si dans une certaine mesure l'autogestion et la révolution agraire ont contribué au développement et à la modernisation de ces espaces ruraux, par l'introduction massive d'équipements, et par des innovations, elles ont à leur charge deux éléments fondamentaux : leur rapidité et leur inachèvement. Il n'est point nécessaire de reprendre l'analyse économique des unités du secteur socialiste : les résultats obtenus sont peu satisfaisants car en moyenne 2 unités sur 3 ont été constamment déficitaires. Dans ces conditions il faut voir sur le plan économique un phénomène de régression et donc de rupture. A l'injection des capitaux, à la mise en place d'équipements, à l'utilisation de techniques élaborées n'a correspondu qu'une accumulation économique partielle. Cette situation est à imputer également à d'autres facteurs, extérieurs à l'agriculture et au monde rural, extrêmement contraignants.

2.3.4 - Les prélèvements fonciers.

L'urbanisation pour son extension, et l'industrialisation pour son développement, se disputent les espaces agricoles.

-L'urbanisation : son développement récent rend la situation inquiétante car les prélèvements se sont multipliés. Les nouvelles constructions enserrant de tous les côtés les anciens périmètres d'urbanisation coloniaux. Ainsi dans la Commune de Hamma les surfaces urbanisées sont passées de 95 ha en 1977 à 216 ha en 1990, dans celle de Didouche de 145 ha à 422 ha.

Ailleurs, c'est-à-dire en milieu rural, les formes d'urbanisation sont variables, mais tout aussi spectaculaires, puisqu'on assiste soit à la formation de petits hameaux à proximité immédiate des anciennes fermes coloniales, soit à un essaimage des constructions le long des routes principales. Le grignotage et le mitage de l'espace se réalisent à une cadence très élevée. Ainsi dans le seul périmètre irrigué de Hamma Bouziane, le nombre de constructions est passé de 1465 en 1966 à près de 2400 en 1987.

-Quant aux zones industrielles, celle de Hamma Bouziane, qui occupe 220 ha, met en friche en réalité tout le piémont du Djebel Kelal soit plus de 500 ha.

2.3.5 - Les prélèvements hydrauliques.

Les ressources hydrauliques que recèlent ces milieux ruraux ne contribuent pas d'une manière décisive au développement agricole. En effet une grande partie du volume d'eau mobilisé est destinée soit à la ville de Constantine, soit aux agglomérations locales, soit aux industries. Ainsi près de 500 l/s provenant des sources de Hamma Bouziane sont destinés à ces utilisateurs. Le quota réservé à l'agriculture s'est restreint progressivement, puisque le volume d'eau octroyé initialement, soit 350 l/s pour irriguer 1320 ha, est réduit à 180 l/s. Et la surface irriguée qui ne couvrait que 600 ha environ en 1970, s'est encore réduite.

Cette compétition inégale pour la consommation d'eau peut être illustrée par un autre révélateur qui est la multiplication des châteaux d'eau. En effet ces réservoirs d'eau potable destinés aux populations ne profitent pas à l'agriculture. Pour l'ensemble des communes, leur nombre est passé de 5 unités d'une capacité de 1320 m³ en 1976 à 22 unités d'une capacité de 8000 m³ en 1991.

Ces prélèvements, ces détournements, peuvent être considérés comme une rupture dans le processus de développement et de modernisation de ces milieux.

2.3.6 - Les ruptures rurales.

Ce petit pays péri-urbain a subi d'autres ruptures qui se sont traduites par une disparition progressive de l'ancienne trame rurale et surtout des éléments d'ancrage de la société rurale. La vitalité économique actuelle (espace d'accumulation économique) est due à l'essor des industries et

des services, alors que le dynamisme démographique est liée à la fonction d'espace résidentiel.

De ce fait les transformations qui se sont opérées, perturbent et altèrent les assises locales. La société rurale autrefois synonyme de société agricole, régulée et évoluant au rythme des productions agricoles, est devenue une société très diversifiée et dans laquelle l'élément agricole est devenu minoritaire.

Cette rupture rapide, brutale, due d'une part à l'installation massive des ruraux et d'autre part à l'affirmation de nouvelles tendances dans le domaine socio-économique (communes ouvrières, communes de services) contribue donc à engager ces espaces ruraux sur de nouvelles trajectoires. Le développement industriel mais surtout l'influence de Constantine sont à l'origine de cette désarticulation qui se matérialise par plusieurs stigmates, entre autres l'essaimage des petites agglomérations, la floraison des constructions nouvelles le long des axes routiers. Mais c'est le développement des localités urbaines qui est le fait le plus marquant. Hamma Bouziane, Didouche Mourad et Ibn Ziad sont déjà de petites villes au caractère affirmé : leur taille (respectivement 29203, 8839, et 6266 habitants en 1987), les effectifs employés dans les secteurs secondaire et tertiaire (respectivement 4225 emplois soit 76% du total, 1666 emplois soit 93%, 1143 emplois soit 89%), ainsi que le niveau de leurs équipements en sont les témoins. Néanmoins cette évolution présente également des aspects négatifs, puisque le plein emploi n'est assuré ni au niveau des petites villes, ni au niveau communal. Le chômage est partout présent avec des taux compris entre 19 et 23%, avec la particularité d'être plus élevé en milieu rural. Désormais ce facteur est à apprécier avec des nuances : il est en relation avec les services et l'activité industrielle. Ceci peut être considéré comme une forme de rupture.

2.3.7 - Les fonctions administratives.

Ces petites villes qui quadrillent l'espace constituent des relais privilégiés entre monde rural et Constantine. Elle s'intercalent entre le milieu rural et la métropole régionale, en créant des niveaux d'organisation, de structuration. La base du dispositif est la fonction administrative.

Si jusqu'en 1983, ces communes étaient dépendantes de la daïra de Constantine, le découpage territorial et administratif de 1984 a introduit des changements notables. Sur le plan territorial, seule la commune de Didouche Mourad en fut affectée puisqu'elle fut scindée en deux parties donnant ainsi naissance à la commune de Béni Hamidene. Par contre, sur le plan administratif les changements furent importants : le chef-lieu de la commune de Hamma Bouziane fut érigé en chef-lieu d'une daïra nouvellement créée, qui regroupe Hamma, Ibn Ziad et Ain Karma. Hamma Bouziane tira profit de cette promotion puisqu'elle se dota d'un certain nombre de services techniques et administratifs. Ainsi une partie de la région était structurée d'une manière adéquate, puisque l'unité administrative correspond à l'unité naturelle. Par contre dans la partie septentrionale de la région, nous relevons un mouvement d'excentricité puisque les communes de Didouche et de Béni Hamidene ont été

rattachées à la daïra de Zighoud Youcef qui s'étend sur le versant méridional de la chaîne numidique. Ainsi au lieu de créer une seule unité administrative qui dirigerait l'ensemble de ce bassin, ont été mises en place deux unités distinctes mais juxtaposées.

En 1991 et à la faveur d'un nouveau découpage administratif, cette petite région subit des modifications. A l'ouest du bassin, la daïra d'Ibn Ziad est créée, à laquelle est rattachée la commune d'Ain Karma, au centre du bassin se trouve la daïra de Hamma Bouziane dont la commune de Didouche fait partie, alors qu'au nord la commune de Béni Hamidene est rattachée à la daïra de Zighoud Youcef. Ainsi Béni Hamidene qui est déjà excentrée, se trouve confirmée dans une position marginale.

De ce nouveau dispositif administratif, la région tire des avantages, puisque ce nouveau maillage technico-administratif plus dense, plus serré, contribue à une meilleure prise en charge des problèmes locaux qui ne sont point identiques d'une commune à une autre. Globalement à chaque daïra correspond un terroir. Néanmoins cet excessif morcellement risque d'aboutir à des résultats contraires aux objectifs recherchés, puisque chaque unité administrative est autonome alors que les points communs sont nombreux et parfois intimement liés (propriété foncière, exploitation des eaux, péri-urbanisation...).

Ce tissu économique, malgré certaines faiblesses et lacunes, est appelé à se développer en raison des projets en voie de réalisation ou programmés à court et moyen terme. Cet espace dispose des moyens en vue d'une modernisation plus poussée et recèle les éléments assurant une meilleure adaptation.

2.4 - Adaptation et modernisation des espaces ruraux : actions et acteurs.

Dans cet espace péri-urbain en pleine mutation, l'agriculture ne subit pas que des effets négatifs. Ce milieu demeure un riche terroir aux produits recherchés. La proximité d'un grand centre de consommation stimule la production agricole. Déjà des signes nous indiquent que le stade de la semi-intensification est en voie d'être dépassé.

Depuis le début de l'actuelle décennie, un certain engouement pour l'agriculture s'est produit, et une reprise en main de ce secteur se fait sentir, qui se traduit par un effort de modernisation et d'adaptation aux nouvelles conditions et exigences socio-économiques. On relèvera l'élargissement de la gamme des productions par l'introduction de nouvelles spéculations, l'élévation graduelle du niveau des rendements, le développement de certaines activités (production hors-sol, élevage en stabulation entravée) et la construction de bâtiments d'exploitation.

Ainsi les propriétaires privés dont certains sont des Constantinois, réalisent des investissements considérables (constructions, équipements fixes, matériel...) ce qui permet d'entrevoir, dans une certaine limite, une renaissance agraire et rurale. Cette reprise en main du secteur agricole se réalise dans des conditions assez particulières : les capitaux investis sont élevés, les équipements utilisés sont modernes et les spéculations

produites exigent parfois des techniques élaborées. Ce mouvement qui prend une certaine ampleur n'est point un mouvement paysan. Il est animé par les grands propriétaires fonciers, des entrepreneurs agricoles et des techniciens de l'agriculture.

2.4.1 - La production agricole.

Dans ce domaine un second souffle est apparu, s'appuyant sur des éléments nouveaux tels que la production de semences céréalières sélectionnées ou l'élevage bovin laitier. Ce sont des agriculteurs disposant de moyens adéquats qui les pratiquent. La relation qui les lie avec les offices concernés (céréales ou lait) est contractuelle. Les prix à la cession sont élevés et par conséquent les bénéficiaires également car l'Etat encourage ces productions, étant donné leur caractère stratégique. Mais ce mouvement de reprise n'a pu se concrétiser que grâce à la présence de certains éléments dont l'encadrement para-agricole.

2.4.2 - L'encadrement para-agricole.

Les structures d'encadrement du secteur agricole sont nombreuses puisque l'on recense 8 unités : six d'entre elles sont implantées à Hamma Bouziane alors que les deux autres sont à Didouche Mourad.

- Hamma est le siège de 4 coopératives et de 2 antennes d'institut nationaux. Ce sont la Coopérative Spécialisée en Irrigation et Drainage (CSID), la Coopérative de Production des Plants Fruitières (CPPF), la Coopérative Apicole, la Coopérative Agricole Spécialisée en Services (CASSAP), l'Institut National d'Arboriculture Fruitière (INAF), et l'Institut de Protection des Végétaux (IPV) .

- A Didouche sont implantés l'Institut de Développement des Petits Elevages (IDPE), et la Coopérative Spécialisée en Elevage (COPSEL).

2.4.3 - Les agriculteurs : un potentiel appréciable.

Dans cette petite région les agriculteurs disposent d'un savoir-faire appréciable. Mieux encore il existe un potentiel de connaissances scientifiques et techniques qui est constitué par des ingénieurs et des techniciens agricoles. On en dénombre plus d'une trentaine, qui sont soit des bénéficiaires de la réorganisation des domaines socialistes, soit des propriétaires privés et plus exactement des descendants des familles constantinoises. La réussite de leurs initiatives en matière agricole a fait des émules puisqu'un certain nombre de producteurs a imité ces pionniers.

Cette aptitude au changement s'appuie sur un mode de fonctionnement particulier des exploitations : la polyactivité familiale. En effet les femmes, les enfants participent pleinement aux différents travaux agricoles en prenant en charge les cultures sous serre, les poulaillers et les étables. Cette situation n'est pas propre au secteur privé puisque les attributaires du secteur étatique (EAC ou EAI) font participer les membres de leur famille.

C'est une relation nouvelle qui s'établit : ils deviennent ainsi des producteurs à l'échelle familiale. Cette attitude qui tend à réduire le poids du travail saisonnier, du travail salarié, résulte de la volonté de diminuer les charges, et donc d'augmenter sensiblement les marges bénéficiaires. A titre d'exemple, et toutes charges déduites, l'hectare de céréales rapporte entre 2500 et 3000 DA en année moyenne, la serre en plastique de 400 m² de maraîchage entre 10000 et 15000 DA, le litre de lait un minimum de 5 DA. Quant à l'aviculture la batterie de 1000 poules assure un minimum de 5000 DA.

Des bénéfices considérables sont donc réalisés par les différents producteurs, et paradoxalement cette situation a remis en pratique la location des terres (sous différentes modalités), puisque certains grands propriétaires louent une partie de leur propriété afin de disposer de capitaux qui leur permettent de s'équiper davantage, de diversifier leur production et également pour marquer leur présence dans l'espace. Les propriétaires privés, en se réappropriant leur patrimoine foncier et pour effacer définitivement l'épisode de la révolution agraire, ont entrepris de restaurer leurs anciennes constructions et les installations agricoles. En outre certains d'entre eux ont construit des maisons de maître. Ce sont de grandes maisons, importantes, à plusieurs niveaux qui évoquent la notion de maison du grand propriétaire, du notable. C'est une marque dans le paysage : elle est historique (référence au bordj ancestral), psychologique, économique et de pouvoir (puissance locale).

2.4.4 - Les organisations socio-professionnelles : les nouveaux acteurs.

Ce mouvement de renaissance du monde rural est également sous-tendu par des structures et des organisations qui ont vu le jour récemment : les Associations Professionnelles, la Chambre Agricole ainsi que L'Union des Fellahs de l'Est Algérien.

-Les associations professionnelles agricoles et la chambre agricole ont été créées au début de l'actuelle décennie. Elles regroupent les producteurs selon leurs activités (céréaliculture, élevage, arboriculture, apiculture...).

Ces associations, qui sont devenues les partenaires et les interlocuteurs de l'administration, essayent de défendre leurs intérêts et d'impulser une nouvelle dynamique à l'agriculture. Quant à la Chambre d'Agriculture qui coiffe et structure ces organisations, elle siège à Constantine. Dans toutes les organisations et à la Chambre Agricole on retrouve des propriétaires de cette région péri-urbaine. En réalité ce sont toujours les grands propriétaires fonciers de Constantine qui animent cet ensemble. C'est donc un vaste réseau aux multiples ramifications qui s'est mis en place pour tenter d'orienter le monde agricole vers ses propres objectifs (libéralisation, modernisation...). Mais l'activité de ces propriétaires ne se limite pas à ces structures officielles puisque certains d'entre eux ont fondé une autre association à caractère particulier.

-Union des Fellahs de l'Est Algérien : c'est une organisation qui se donne

une autre dimension. Elle concurrence directement l'organisation

paysanne parrainée par les pouvoirs publics sur le plan politique. Elle se présente comme une alternative revendiquant le droit d'expression dans tous les domaines ayant un rapport avec l'agriculture. Cette association s'est mobilisée pour la récupération des propriétés nationalisées par la révolution agraire et même celles de 1964. Elle organise des colloques scientifiques et elle sensibilise les organismes nationaux et internationaux en rapport avec les questions agricoles.

Ces nouveaux organismes tendent à devenir les véritables acteurs de la vie économique locale. Si jusqu'à présent nous n'avons point relevé d'actions de grande envergure susceptibles de transformer radicalement les assises de ce pays péri-urbain, la situation pourrait évoluer autrement dans un proche avenir.

En effet dès l'achèvement de la construction du barrage de Béni Haroun sur le Rhummel (volume exploitable de l'ordre de 500 millions de m³), qui est situé à une cinquantaine de kilomètres de Hamma Bouziane, une grande partie de ce bassin (vallée, collines...) sera irriguée. Ce sera alors une occasion pour que ces acteurs s'expriment et s'affirment davantage. De gestionnaires ils deviendraient des aménageurs.

2.4.5 - Stratégies spatiales et relations aménageur - aménagé.

En prenant du recul, nous pouvons esquisser un bilan du processus d'évolution socio-économique de cette petite région, en nous focalisant sur les stratégies spatiales et les relations aménageur - aménagé.

Pays possédé et géré par la ville de Constantine, il en résulta des liens séculaires. Un tissu de relations profondes, solides, entre la ville et le pays s'était mis en place et a fonctionné durablement pendant très longtemps et à l'échelle des générations. Jusqu'à la fin de la décennie 1960 cette région était une annexe de la ville et l'Etat n'intervenait point ou ponctuellement. La relation aménageur-aménagé était de type primaire et familial : tout se faisait ou se défaisait à l'échelle de l'individu. C'était aussi un espace clos, préservé, en ce sens qu'il n'offrait point d'opportunités d'installation aux populations venues d'ailleurs. Les marques d'un espace profondément rural étaient nettement affirmées, et finalement un équilibre et une certaine harmonie prévalaient dans la société locale en raison de son enracinement et de ses traditions.

Durant la décennie 1970, l'Etat a jeté son dévolu sur la région, et a pris à son compte le processus de développement socio-économique en l'insérant dans une stratégie spatiale particulière. Avec la création de zones industrielles, la mise en place d'un pôle d'habitat faisant partie d'un vaste schéma d'aménagement (le Grand Constantine), on a franchi une autre étape. D'annexe, ce pays est passé à une phase d'intégration, de rattachement à la ville. Il se transforma en banlieue, et un continuum est en voie d'établissement.

Cette intervention vigoureuse désarticula la région et lui fit perdre une partie de ses composantes. L'aménagement fut sélectif : si les localités urbaines bénéficièrent de moyens et d'instruments de développement, par contre le milieu rural fut quelque peu délaissé. La relation aménageur-

aménagé est devenue une relation technique, sélective et sans partage avec l'administration.

Depuis la décennie 1990, la situation s'est modifiée : on assiste à un désengagement de l'Etat dans plusieurs domaines, qui se traduit par l'abandon de sa stratégie de développement et d'intégration spatiale. En même temps nous observons une reprise en main du pays par ses ruraux et par les grands propriétaires fonciers. Les lignes de fracture, les clivages Etat-privé, secteur agricole - secteur industriel, tendent à se résoudre et à s'estomper : une réorientation et un réancrage s'opèrent progressivement. Les locaux reprennent à leur compte et d'une manière pragmatique l'aménagement de l'espace et leurs initiatives en apparence sans ordre (éclosion des petits hameaux) sont en fait intimement collées à la réalité locale.

CONCLUSION.

Nous avons analysé des exemples d'espaces ruraux péri-urbains situés dans l'Est Algérien disposant de caractéristiques communes dans certains domaines et différentes dans d'autres. Et c'est à dessein que nous l'avons réalisé car ce type d'espace rural est loin d'être uniforme et homogène.

De ce fait, dans la démarche nous avons relaté leur évolution en utilisant une grille d'analyse qui n'est pas tout à fait identique. Pour dépasser le schéma d'une monographie classique, nous nous sommes appuyés sur les éléments les plus significatifs dans la plupart des domaines (milieu physique, substrat économique, niveau de développement et de modernisation...) ainsi que sur les phases déterminantes de leur processus d'évolution.

Des multiples constats réalisés nous retiendrons :

Dans une première étape :

-Nous sommes d'abord en présence d'un phénomène de peuplement "intensif" et continu de ces espaces, qui est la traduction d'un taux démographique élevé (3% par an), mais également le résultat d'un mouvement de population aux origines variées et contrastées (exode rural "rurbanisation"....).

-Ceci pousserait à penser que la surcharge démographique résultante a conduit à une utilisation totale de la superficie agricole et même à une exploitation des dernières réserves existantes. En fait il n'en est rien, puisque nous assistons au phénomène inverse qui est la rétraction de l'espace productif en raison des emprises foncières. Cette contradiction n'est en fait qu'apparente : l'intensification et la diversification compensent les terres perdues définitivement.

-Ce regain de vitalité de l'agriculture locale s'appuie autant sur le secteur étatique que sur le secteur privé. Les transformations se réalisent à l'échelle individuelle.

-La famille, en milieu rural, se transforme progressivement en une unité de production (polyactivité). Les revenus provenant des autres branches d'activité sont désormais de plus en plus importants.

-Sur le plan de la structuration de l'espace, ces unités spatiales sont dépendantes des villes et de leur logique d'expansion. Ne possédant aucun pouvoir ou compétence dans le domaine de l'organisation économique et de l'aménagement, ces espaces péri-urbains sont considérés comme des réserves utilisables en fonction des besoins de la métropole. Cela se traduit par des disparités internes à l'intérieur de l'espace péri-urbain, qui engendrent des phénomènes de marginalisation, et à terme aboutissent à leur éclatement.

-Quand existe une assise, un substrat socio-économique, les efforts de développement et de modernisation peuvent rapidement aboutir. En modifiant un paramètre (dénationalisation), ou en introduisant un voire deux éléments, le processus de développement parvient à des résultats conséquents. Ainsi après une période de recul ou de stagnation, la dynamique de développement se réinstalle à nouveau.

-Les choix économiques opérés par les pouvoirs ont toujours revêtu la même constante : la règle de la rentabilité économique. La conséquence a été une abondance d'investissements dans ces types d'espace.

Dans une seconde étape :

Nous avons eu à relever les éléments suivants :

-Il existe toujours d'une façon générale des décalages entre discours et pratiques des pouvoirs, mais dans les espaces péri-urbains ils sont minimes. Le Dire est suivi d'un Faire. Cette pratique du dire qui résulte des impulsions du pouvoir aboutit à un excès d'Etat. A notre sens, ceci provient d'une démarche fondée sur une conception assez particulière : les réalités locales, voire régionales doivent être ignorées afin de pouvoir plus facilement transformer, homogénéiser et uniformiser l'espace.

-Les exemples pris en considération ont montré que nous sommes en présence de deux types de société locale : l'une ancienne, établie depuis plusieurs générations et fonctionnant avec ses propres repères ; l'autre récente, cherchant encore ses règles de fonctionnement.

-Malgré leur relative fragilisation (aux causes différentes), ces sociétés locales se réorganisent et s'adaptent aux nouvelles conditions. Elles font donc preuve d'un certain dynamisme.

Dans une troisième étape :

Nous nous contenterons de poser quelques questions et présenter certaines réflexions en guise de conclusion finale.

-Les espaces péri-urbains modernisés parviendront-ils, en raison des ruptures et bouleversements répétés, à se créer et à se façonner une identité locale afin de gérer au mieux leur territoire?.

-Quelle sera la réaction des sociétés locales par rapport aux changements qui interviendront dans un proche avenir?.

-Si le processus de désengagement de l'Etat arrivait à son terme effectif, c'est-à-dire la privatisation de son patrimoine foncier, plusieurs types et formes d'évolution pourraient se présenter. De ce fait, notre objectif n'est point de concevoir des scénarios mais d'exposer une simple vision prospective tout en tenant compte de l'ensemble des éléments précédemment analysés.

En effet, au delà des modalités d'appropriation de la terre, quelle serait l'attitude des futurs acquéreurs par rapport à certains éléments incontournables à savoir l'agriculture, l'urbanisation, l'industrialisation et l'aménagement de l'espace?. En d'autres termes, forts de leur nouvelle position ces derniers opteront-ils pour un bouleversement total des structures existantes ou bien se contenteront-ils de modifications mineures ? Sans vouloir préjuger du rôle futur de l'Etat en la matière, nous pensons que :

-Dans le domaine agricole, il est fort probable que dans l'espace annabi la petite et moyenne propriété (en système irrigué) sera le type dominant. Se consacrant à des spéculations fortement lucratives (cultures industrielles), elle poussera à une plus forte intégration, à une plus grande connexion avec les unités agro-alimentaires. Et des formes d'agro-combinat aux structures très souples se mettront en place. Dans l'espace constantinois la privatisation pourrait modifier un peu la situation d'ensemble. S'il est improbable que la concentration foncière s'accroisse, par contre on assistera au développement de la moyenne propriété (autour de 50 ha en sec), résultat du démembrement de la grande propriété privée et de la liquidation de la petite propriété. Mais cette hypothèse sera remise en question dès que cet espace deviendra un périmètre irrigué.

-Dans le domaine de l'urbanisation, la tendance dominante sera une urbanisation le long des voies de communication. Un continuum s'établira entre les localités et les métropoles.

-Dans le domaine de l'industrialisation, on assistera à la mise en place de petites unités de production dans les localités mais également en milieu rural.

-Dans le domaine de l'aménagement, l'Etat, grâce à ses multiples prérogatives (puissance publique) et instruments (PDAU, POS), restera présent et incontournable; mais il aura à gérer, par des arbitrages, des situations conflictuelles car les enjeux seront importants et les différents acteurs déterminés à réaliser leur propres aménagement.

Références Bibliographiques

1. Ouvrages généraux

CÔTE M. L'Algérie ou l'espace retourné. Flammarion, Paris 1989.

CÔTE M. L'espace algérien: les prémices d'un aménagement. OPU, Alger, 1983.

CÔTE M. Pays, paysages, paysans d'Algérie. CNRS édition Paris 1996.

LACOSTE Y, NOUSCHI A, PRENANT A, L'Algérie : passé et présent. Editions sociales, Paris, 1960.

2. Thèses de Doctorat

BORDE J.P, 1981. Cartographie de l'utilisation du sol dans l'Est Algérien. Essai de zonage agricole. Montpellier III.

CHERRAD S.E, 1979. La plaine de la Bou Namoussa: irrigation, mise en valeur et organisation de l'espace. Montpellier III.

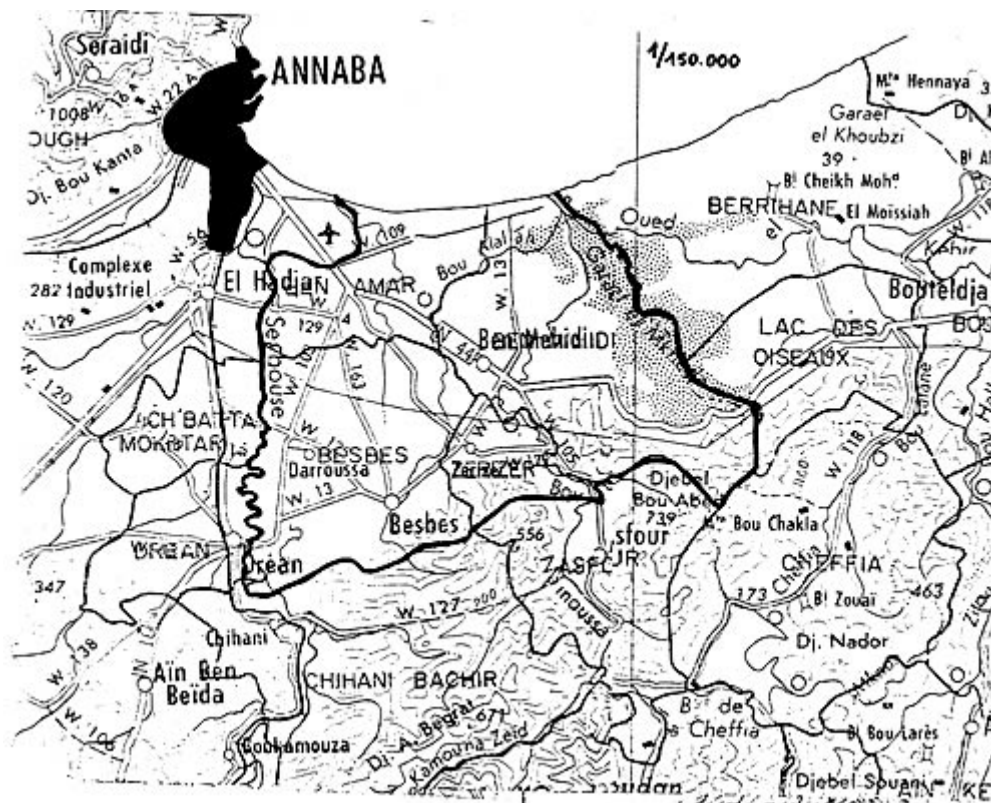
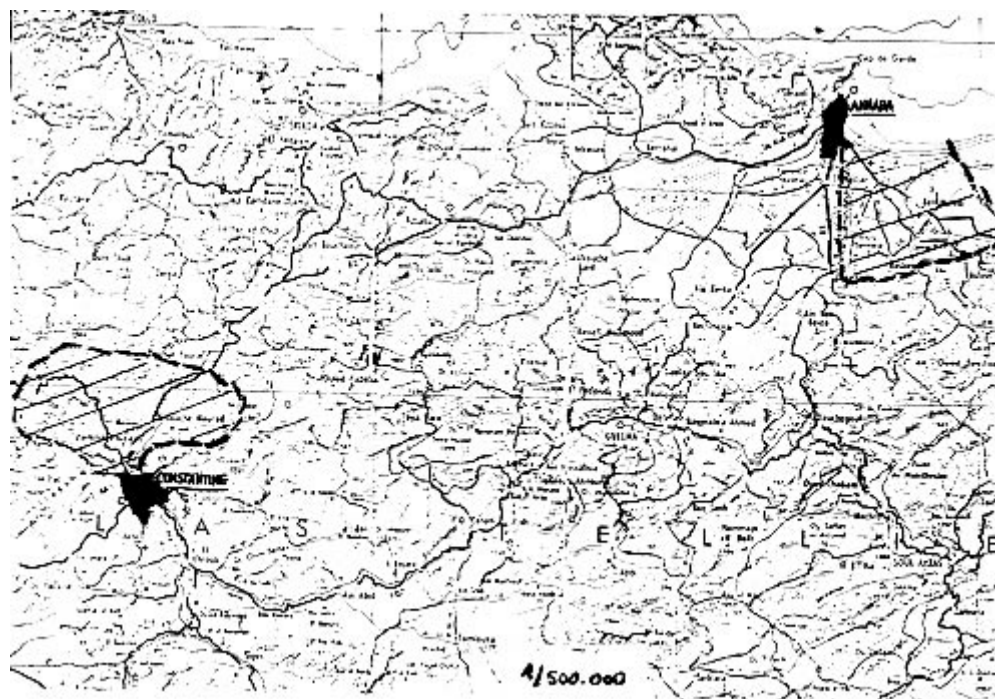
CHERRAD S.E, 1987. Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie: analyse du discours, pratiques spatiales et perspectives. Montpellier III. Thomas F, 1974. Annaba et sa région. Université de Saint-Étienne.

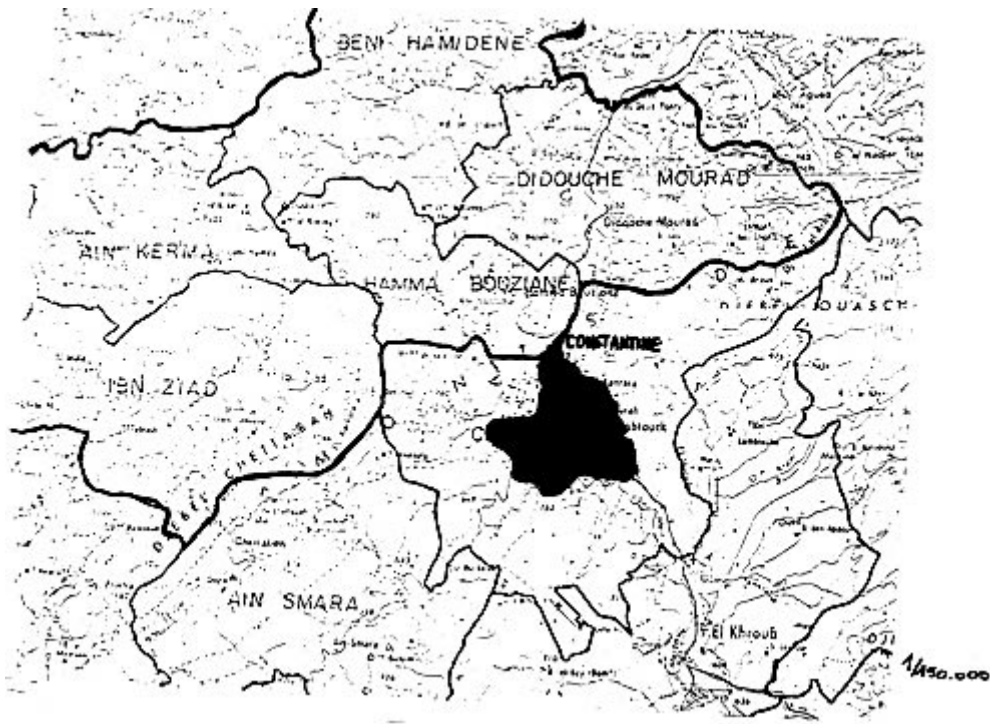
3. Publications

CHERRAD S.E, 1991. Les périmètres irrigués : bilan et perspectives. Cas du périmètre de **la Bou Namoussa**. Colloque des géographes arabes, Université de Constantine.

CHERRAD S.E, 1993. Organisation de l'espace rural en Algérie du nord-est.

ESPACE RURAL N° 32. Montpellier III. O.N.S. Diverses publications statistiques.





Notes

(*) Professeur à l'I.S.T. - Université de Constantine. Algérie.